



HAL
open science

Expérimentations démocratiques pour la transition écologique. Rapport final du programme Cit'in - Vol. 2 : Restitution des recherches du programme Cit'in

Jean-Michel Fourniau, Benoît Labbouz, Solène Tournus

► To cite this version:

Jean-Michel Fourniau, Benoît Labbouz, Solène Tournus. Expérimentations démocratiques pour la transition écologique. Rapport final du programme Cit'in - Vol. 2 : Restitution des recherches du programme Cit'in. *Gis Démocratie et Participation*. 2021, pp.248. halshs-04270942

HAL Id: halshs-04270942

<https://shs.hal.science/halshs-04270942>

Submitted on 5 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cit'in – Expérimentations démocratiques pour la transition écologique
RAPPORT FINAL DU PROGRAMME Cit'in
VOL. 2 – RESTITUTION DES
RECHERCHES DU PROGRAMME

Jean-Michel Fourniau

Président du Gis *Démocratie et Participation*, en charge du programme Cit'in

Benoît Labbouz

Rapporteur du programme Cit'in

Solène Tournus

Chargée de mission pour le programme Cit'in



Projet « RÉALISTE » : Toulouse, Montpellier

Projet « Écopiste » : Rion-des-Landes

Projet « ACTE » : Lille, Lyon, Nantes, Paris, Rennes, Montpellier

Projet « Zones de gratuité » : 12 terrains

Projet « Infrapolitique » : Montreuil, Villeurbanne, Lyon

Projet « Excipient » : Strasbourg, Ardèche méridionale, Pays de la Provence verte, Haut-Jura, Mouans-Sartoux

Projet « Cittep » : Blayais, Gave de Pau

Projet « Démoster » : Digne-les-Bains, Redon

Projet « Tacite » : Amiens, Grasse, Pays de Bray, Paris

Projet « Numactt » : Nantes, Occitanie (Toulouse)

Projet « Quartiers populaires » : Roubaix

Projet « PLU participatif » : Saillans

Colloque final du programme Cit'in - 7 et 8 avril 2021



LES 12 PROJETS DU PROGRAMME Cit'in

Nom du projet	Nom des porteurs	Labos ou équipes associés
ACTE – Appropriation et communs de la transition énergétique par la recherche action participative	Bocquet Bertrand et Sylvie Blangy (et équipes du GDR Parcs), Claire Brossaud	HT2S Cnam, CEFE (et CERAPS, LIRDEF, EVS-LAURE, Triangle, LIRIS), Coexistence, coll. « Lyon en communs »
TACITE – Formes de travail et de coopération, une citoyenneté économique pour la transition écologique	Lamarche Thomas, Noémie de Grenier (Coopaname) ; Geneviève Fontaine, Nicolas Cochoy et Nathalie Lazaric	Ladyss, Manufacture coopérative, SCIC TETRIS, SCIC MES, Institut Godin, UMR-GREDEG
Écopiste – Contribution des expérimentations citoyennes à la transition écologique : étude comparative et pluridisciplinaire d'écovillages	Anne Goudot, Agnès Villechaise et Jérôme Ballet	GREThA et Centre É. Durkheim (Univ. Bordeaux) MSHA
Les zones de gratuité : des expérimentations citoyennes de réemploi et de partage pour agir en faveur de la transition écologique et démocratique	Bucolo Elisabetta et Vincent Lhuillier	LISE (CNAM), Université de Lorraine
EXCIEPIENT – Expérimentations Citoyennes, Passeurs d'Initiatives, et Engagements dans la Transition agricole et alimentaire	Granchamp Laurence, Claire Lamine, Karim Berthomé, Emmanuelle Sultan	DynamE (Univ. Strasbourg), Écodev-Inrae, ISIVE (AgroParisTech), CRESCO-MNHN
Transition écologique et quartiers populaires	Villalba Bruno, Vincent Boutry, Caroline Lejeune	Université Populaire et Citoyenne de Roubaix, Ceraps-Lille 2 et Unil
DEMOSTER – Démocratiser la transition énergétique ? Sobriété et précarité énergétiques dans les initiatives de transition : Émergence, diffusion et impact des expériences citoyennes dans trois pays européens (Royaume-Uni, Royaume-Uni, Royaume-Uni)	Hourcade Renaud, Wokuri Pierre, Patrice Diatta	CRAPE/ARENES (IEP de Rennes)
Explorer la dimension infra politique de la TEE. Trois modalités d'expérimentations démocratiques en milieu urbain	Eliçabe Rémi, Amandine Guilbert, Yannis Lemery	GRAC
CITTEP – Capacités d'initiative et d'expression des travailleurs agricoles sur la transition écologique relative aux pesticides	Candau Jacqueline et Ludovic Ginelli, Fabienne Goutille et Alain Garrigou	ETBX-Inrae et GREThA (Bdx)
NUMACTT – Numérique, acteurs publics et Transition(s)	Mabi Clément, Jacques-François Marchandise, David Prothais et autres	UTC et coopérative de recherche (Fing, THC, Dataactivits, Eclectic Experience)
REALISTE – Reconnexion Agriculture-alimentation : l'Innovation Sociale comme levier pour la Transition vers des pratiques alimentaires plus Ecologiques ? Une approche interdisciplinaire de systèmes « mixtes »	Akermann Gregori, Yuna Chiffolleau, Dominique Paturel, Julien Noël et autres	UMR Innovation (Inrae)
Saillans – Planification urbaine, participation et transition écologique. Enseignements du suivi-évaluation participatif de l'initiative de la commune de Saillans (2017-2020)	Girard Sabine (et Prune Missoffe)	Mairie de Saillans et LESSEM (Inrae)

RESTITUTION DES RECHERCHES DU PROGRAMME Cit'in SOMMAIRE GENERAL

Introduction	1
Session 1 - Conceptions et pluralité des formes de l'agir citoyen dans la transition	5
<i>Vers une transition ordinaire ? Étendre le champ de l'émancipation à notre relation au(x) vivant(s) ?</i>	7
<i>La circulation des objets dans les magasins gratuits, une pratique économique alternative pour sortir du modèle marchand et relever le défi de la transition écologique</i>	14
<i>Situer l'agir citoyen dans l'espace des mouvements sociaux : la lutte contre la précarité énergétique entre pragmatisme et militantisme</i>	22
<i>Entre émancipation et prescription : coexistence des conceptions de la transition dans les innovations sociales autour du lien agriculture-alimentation</i>	30
Discussions de la Session 1.....	37
Session 2 - Mises en mouvement individuelles et collectives	49
<i>Engager les citoyens dans la transition énergétique : incubation par la recherche des projets associatifs qui fédèrent et (re)donnent le pouvoir d'agir</i>	51
<i>Trajectoires d'engagement dans les magasins gratuits : entre question sociale et écologique</i>	58
<i>Leviers, modalités et expériences des trajectoires d'émancipation dans les lieux alternatifs : quelques pistes de travail</i>	65
<i>Quand la recherche s'implique dans la mise en mouvement de professionnels sans-voix. Retour réflexif sur une expérience pluridisciplinaire en viticulture bordelaise</i>	68
<i>La fabrique de la transition alimentaire dans les territoires : des mécanismes d' enrôlement à l'épreuve des attachements</i>	73
Discussions de la Session 2.....	81
Session 3- Conceptions des futurs engagés dans l'activité des collectifs	95
<i>Construire un récit partagé de la transition écologique. La Ferme circulaire du Trichon (Roubaix, 59)</i>	96
<i>La révision du PLU, une mise à l'épreuve de l'expérience citoyenne radicale de Saillans</i>	104
<i>Quels numériques pour une transition écologique démocratique ? Retour sur un travail sur scénarios pour penser la médiation des technologies numériques dans l'engagement citoyen pour la transition écologique</i>	113
Discussions de la Session 3.....	120

Session 4 Articulation entre initiatives citoyennes et politiques publiques	125
Première partie de la Session 4	127
<i>Initiatives citoyennes et dépendance à l'action publique : le cas des coopératives d'énergie dans la lutte contre la précarité énergétique.....</i>	<i>127</i>
<i>À quelles conditions le numérique peut-il être un levier de collaboration pour associer les citoyens à la transition des territoires ? »</i>	<i>133</i>
<i>Les projets alimentaires territoriaux, un levier pour la démocratie alimentaire ?.....</i>	<i>139</i>
Discussions première partie de la Session 4.....	147
Deuxième partie de la Session 4	157
<i>Les cadrages de l'activité de travail par les politiques publiques en tension avec les capacités d'initiative des professionnels.le cas de l'usage des pesticides en viticulture bordelaise</i>	<i>157</i>
<i>Frictions politiques et ré-alignement des échelles de gouvernementalité : deux modalités originales d'articulation entre initiatives citoyennes et politiques publiques pour la transition</i>	<i>162</i>
<i>La gouvernance territoriale d'un projet de transition écologique. Entre expertise scientifique, négociations interstitielles et savoirs profanes. La ferme circulaire du Trichon (Roubaix, 59)</i>	<i>167</i>
Discussions de la seconde partie de la Session 4	174
Session 5 Essaimage et maillage des initiatives citoyennes	181
<i>Ethnographie des formes de vie sociale alternatives sur un territoire rural : organisation sociale en rhizome et maillage communautaire ?</i>	<i>182</i>
<i>Maillage, essaimage et mise en visibilité : la posture et le rôle des chercheurs dans la démocratie alimentaire</i>	<i>186</i>
Discussions de la Session 5.....	199
Session 6 Communs et composition du monde commun.....	205
<i>Vers une transition ordinaire : contraintes, tensions et communs.....</i>	<i>207</i>
<i>Saillans 2014-2020 : l'expérience d'une démocratie du faire aux prises avec la transition écologique.....</i>	<i>211</i>
<i>Co-construire une problématique de recherche sur la transition énergétique : fragments d'un travail en communs.....</i>	<i>218</i>
<i>Ces communs qui nous obligent... formules de la transition démocratique</i>	<i>224</i>
Discussions de la Session 6.....	227
Conclusions	241

INTRODUCTION

Jean-Michel Fourniau, président du comité de pilotage du programme Cit'in

L'idée du programme Cit'in est née à l'automne 2016 à partir de discussions que nous avons, Denis Salles et moi avec la commissaire générale au développement durable d'alors, Laurence Monnoyer-Smith, autour du montage d'un Atelier de recherche prospective, au sens où cela avait existé pour préparer des programmes de l'ANR en SHS. La commissaire générale était convaincue de la nécessité pour le ministère de continuer à avoir ses propres lignes de recherche et ses propres financements de recherche, comme tous les ministères dits « techniques » l'avaient fait pendant 30 ans alors que, depuis la LOLF — la recherche est assignée à un objectif de la LOLF — tous les financements de recherche ont été progressivement transférés à l'ANR. Notre préoccupation initiale portait sur les transformations de l'action publique nécessaires pour avancer dans la transition écologique de manière inclusive, en particulier la dimension participative affirmée depuis le principe 10 de la déclaration de Rio (1992), et dont le processus de « modernisation du dialogue environnemental », lancé fin 2014 à la suite de la mort de Rémi Fraisse sur le barrage de Sivens, relançait une nouvelle vague d'institutionnalisation. Une des dernières possibilités de financement de recherches en SHS pour le ministère de l'environnement et du développement durable (son nom, alors) s'est ouverte à l'automne 2016. , il a fallu monter en urgence un programme de recherche au croisement de questionnements sur la transition écologique et la démocratie participative, que le Gis *Démocratie et Participation* pourrait piloter. Or, le Gis *Démocratie et Participation* avait entrepris début 2016 une réflexion pour son renouvellement 2018-2022, le conduisant à mettre au cœur de son programme non plus la compréhension des dispositifs de participation et de leurs effets sur les participants, les mouvements sociaux ou les politiques publiques, mais la saisie des formes d'interpellation citoyennes et d'expérimentations démocratiques qui émergeaient pour face à la crise de la représentation politique, à la montée du numérique et à l'urgence écologique et climatique. Aussi, l'axe du programme s'est vite imposé : « Les expérimentations démocratiques pour la transition écologique ».

L'axe central de l'appel à manifestation d'intérêt qui a lancé le programme, à la rentrée 2017, s'est d'emblée décalé de la préoccupation initiale d'analyse des transformations de l'action publique, y compris participative, pour, au contraire, proposer comme point de départ une **réflexion sur l'agir citoyen dans la transition écologique, avec comme titre « La pluralité des chemins de la transition »**. Le programme part du constat que les politiques publiques envisagent trop souvent l'implication des citoyen·ne·s dans l'action pour la transition écologique sous l'angle de l'incitation voire de l'injonction à l'adaptation au changement climatique ou à la résilience. Ces notions sont bien installées et délimitent le cadre dans lequel les questions de transition en viennent à être publiquement débattues. Mais elles doivent être articulées au pluralisme des modes de relation des êtres humains à l'environnement, à la diversité des dispositions à agir, à la variété des capacités d'appropriation des politiques publiques, à l'inégale distribution des possibilités d'initiatives mais aussi des empreintes écologiques selon les groupes sociaux et selon les territoires concernés. La crise des Gilets jaunes nous a rappelé que l'on pouvait dissocier la lutte contre le dérèglement climatique de la justice sociale, alors que dans la littérature sur les questions écologiques et l'urgence climatique, très souvent, apparaît un « nous » généralisateur qui marque des formes d'obligations qui s'imposeraient indistinctement à tou·te·s. Dès les annonces du programme, celui-ci a insisté au contraire sur la **variabilité des rapports à l'environnement, sur la pluralité des chemins de la transition**.

Enfin, au regard des recherches dont les résultats vont être présentés au cours de ce colloque, les 3 termes du titre du programme — expérimentations, démocratie, transition (écologique) — se trouvent avoir été mis en travail.

La pluralité des chemins de la transition

L'idée du programme était bien de questionner la notion même de transition (écologique) pour affirmer « La pluralité des chemins de la transition ». Un séminaire y a été consacré.

La notion de transition écologique, qui a progressivement supplanté celle de développement durable, exprime la nécessité d'une transformation à la fois massive, profonde et dans la durée, de nos économies et nos sociétés (modes de vie, action publique, démocratie...) confrontées aux mutations écologiques — le changement climatique ou l'érosion de la biodiversité —, des changements d'ordre à la fois structurel et culturel qu'impose le respect des limites de la biosphère. Mais elle n'a pas de définition univoque, elle recouvre d'ailleurs une multiplicité de cadrages normatifs dans les politiques publiques nationales ou territoriales, avec les multiples débats sur la « modernisation écologique » de l'action publique. Il s'agissait dès lors pour le programme Cit'in de **pluraliser le sens de la transition écologique** en saisissant à nouveaux frais la notion par la description de la multiplicité des initiatives citoyennes, dans une grande diversité de domaines, par l'attention aux formes renouvelées de participation politique que propose la pluralité des expérimentations et des mouvements pour la transition écologique (mouvement des villes en transition, décroissance, locavores, *slow cities*, *buen vivir*, etc.).

Le programme s'est interrogé sur les différentes conceptions de la transition, la diversité des points de vue des acteurs qui portent la notion, il s'est attaché à distinguer les cadres théoriques à son origine, à préciser les clivages entre les différentes écoles de pensée. À l'entrecroisement de changements multiples en période de fortes incertitudes, le programme a interrogé les **dynamiques qui entrelacent des processus aux échelles multiples**, leur complexité inédite qui ouvre simultanément des questions techniques, scientifiques, économiques, politiques, sociales, éthiques ; les différentes temporalités mises en jeu et les différents scénarios possibles en réponse à la question : comment s'orienter dans la transition ? Il s'agissait également d'être attentif à la **prolifération des futurs dans notre présent** que porte la notion de transition, de questionner la façon de fabriquer les futurs et les trajectoires d'avenir, d'interroger les cadrages dominants, parfois implicites, qui viennent limiter notre capacité à penser des trajectoires alternatives, de prendre en compte les résistances et contre-vision qui leur sont opposées.

De l'expérience de la transition à l'expérimentation démocratique

L'idée d'expérimentation n'a pas fait l'objet d'une élaboration spécifique au début du programme, ni dans l'appel à manifestation d'intérêt ni dans les ateliers de réflexion prospective. Elle a été prise dans un sens commun d'initiatives citoyennes, d'expériences locales sans que l'on s'attache à préciser à quel titre ces initiatives ou expériences étaient des expérimentations, au sens de leur capacité à reconfigurer le champ de l'expérience humaine. Ce qui a d'abord retenu l'attention, c'était l'idée d'une prolifération par le bas de ces initiatives et expériences de démocratie dans un contexte global de profonde crise politique, avec des dérives autoritaires. Il s'agissait de **prêter attention à la production par l'action citoyenne d'alternatives sociales, économiques et politiques aux problèmes communs**. La transition écologique en est l'un des terrains privilégiés. À travers les jardins partagés, les coopératives d'habitat ou d'énergie, les coopératives d'emploi, les magasins gratuits et les multiples formes de l'économie sociale et solidaire, la démocratie alimentaire et l'économie circulaire... de multiples pratiques et formes d'engagement dans des collectifs se déploient pour développer le « pouvoir d'agir » des habitant·e·s, en particulier dans les quartiers populaires. Il s'agit

d'inventer de nouveaux modes de gestion des communs ou d'en réinventer, de politiser la vie quotidienne voire de renouveler les formes de représentation politique.

Malgré ce manque d'élaboration, c'est une question assez transversale à l'ensemble des projets de recherche. D'autant plus que depuis le lancement du programme Cit'in, il s'est passé beaucoup de choses : le mouvement des Gilets jaunes, le « grand débat national », la Convention citoyenne pour le climat... qui peuvent également se lire comme autant d'expérimentations politiques, très différentes, mais qui marquent la nouvelle centralité politique de la transition écologique dans le débat public. Cette actualité politique amène probablement à reformuler, questionner et réouvrir les hypothèses formulées lors des Ateliers de Réflexion Prospective d'octobre et décembre 2017. Il convient sans doute de reconsidérer les trajectoires d'initiatives citoyennes, l'ensemble des activités autour des communs, et l'hypothèse de maillage des initiatives citoyennes et de leur articulation avec l'action publique. Au sein du mouvement des Gilets Jaunes, dans les délibérations, sur les ronds-points ou dans les assemblées par exemple, les questions de justice sociale et de solidarité étaient très présentes. Ce mouvement s'est constitué à partir du bas, et s'est reconnu nationalement sans prendre une forme politique classique, mais en recherchant des formes de coordination diverses. Ainsi, ce mouvement a fait écho à une des interrogations majeures du programme Cit'in qui est celle de la capacité d'initiatives citoyennes à traiter de questions globales à partir de mobilisations et de formes locales d'engagement. Par ailleurs, une autre dimension du programme, celle de l'articulation entre ces expérimentations citoyennes locales et l'action publique, se trouve aujourd'hui questionnée par une expérimentation d'échelle nationale comme la Convention citoyenne pour le climat. La pluralité des voies de transformation envisagées par le programme Cit'in s'est élargie et l'identification des points de rencontre possibles entre des chemins si différents de transformation politique et sociale pose question.

La démocratie à la croisée des chemins de la transition écologique

Sans doute, l'un de ces points de rencontre est-il dans **la question de la démocratie**. Le programme Cit'in a mis en avant l'idée de « démocratie du faire ». Par démocratie du faire, le programme désigne des initiatives citoyennes qui sont moins tournées vers la revendication ou l'interpellation que vers la mise en acte, ici et maintenant, de projets concrets. La Convention citoyenne pour le climat ouvre de son côté des voies pour redéfinir les modes de représentation politique par le tirage au sort. Entre démocratie du faire, démocratie d'interpellation, nouvelles formes de représentation démocratiques, la pluralité de la réflexion sur la démocratie est largement ouverte. La question de la participation tisse sans doute une trame commune possible. Mais les travaux menés par le Gis depuis dix ans ont mis l'accent sur la double contradiction qui traverse les phénomènes participatifs. Tout d'abord celle opposant l'institutionnalisation (et la professionnalisation) de la participation du public aux processus décisionnels et les pratiques informelles de participation, porteuses d'une critique du politique et de la décision ; ensuite celle opposant l'investissement de la participation par les mouvements sociaux comme vecteur d'*empowerment* ou d'émancipation, et l'usage de la participation comme instrument de gouvernement de l'action publique et des conduites sociales. Ces contradictions sont très présentes dans les différents travaux du programme Cit'in, en particulier la difficile reconnaissance, révélée par les enquêtes de terrain, de ce que font réellement les initiatives citoyennes par des politiques publiques toujours tentées de recoder la « démocratie du faire » dans leurs propres catégories.

Mais là encore, cette réflexion implique une attention à la pluralité des chemins empruntés dans les expériences situées. Pour la participation comme pour la transition écologique, il s'agit de prêter attention à la multiplicité des collectifs et mouvements et à la diversité des formes, acteurs et actrices et objets de participation sociale et politique, tout en interrogeant leur nouveauté. En

effet, les enjeux soulevés par la transition écologique redistribuent également les débats sur le politique, redessinent la citoyenneté et ses pratiques, réinterrogent l'égalité et la justice sociale, mettent l'accent sur la démocratie comme forme de vie et nourrissent des revendications sur une « démocratie réelle maintenant », au-delà de la visée de démocratiser, ou même de radicaliser, la démocratie et ses institutions. Les expérimentations analysées ici contribuent toutes, chacune à leur manière, aux conflits et aux luttes sur ce que « faire société » et ce que participer veut dire, pour y donner sens.

D'autres formats de production des savoirs pour la transition écologique

Les expérimentations démocratiques comme la transition écologique questionnent les modes de production des connaissances et en change les rapports à l'action, en mettant à la fois l'accent sur le rôle des connaissances dans la fabrique de l'action — action publique et initiatives citoyennes —, mais aussi sur la nécessaire association des citoyen·ne·s à la gouvernance des politiques publiques. En partant du principe que les formes de savoirs et d'expérience sont plurielles, un enjeu fort du programme Cit'in consistait à favoriser de nouveaux formats de recherche permettant de produire des savoirs en commun avec les publics concernés, tout au long du processus de recherche, de l'élaboration des questions de recherche à l'analyse et à la diffusion des résultats, en passant par le choix des objets d'étude, des hypothèses et méthodes d'enquête. Enjeu, car la question de la participation des « citoyen·ne·s ordinaires » à la science reste une question controversée, bien plus encore que celle de la participation politique au sens large : elle met en cause une frontière, le monopole de la production de la connaissance par les scientifiques professionnels. Elle interroge les rapports sociaux inégalitaires en jeu dans la reconnaissance de savoirs de types différents. Quelles transformations des rapports entre autorité des connaissances scientifiques et ouverture du débat démocratique s'opèrent quand les politiques publiques entendent s'ancrer dans la citoyenneté renouvelée qu'appelle la transition écologique ? Quelles relations entre les divers savoirs, connaissances, expertises et normes dans ces politiques et dans la production scientifique ?

Enjeu particulièrement aigu pour les sciences humaines et sociales. La conception selon laquelle la transition imposerait à la société un certain nombre d'obligations se traduit par leur assignation à un rôle d'accompagnement des innovations sociales ou technologiques qui proposent des solutions aux problèmes désignés par les sciences du climat et de l'environnement : les problèmes sont déjà définis et les SHS doivent traiter les questions sociales qu'ils soulèvent, adapter les solutions, en particulier sous l'angle de l'acceptabilité. Dans le programme, nous avons souhaité affirmer au contraire le rôle critique des sciences sociales : critique dans l'acception classique de produire une critique du fonctionnement de la société, mais également critique parce que l'environnement rend critique un certain nombre de questions classiques que se posent les différentes disciplines. Il s'agit donc de pouvoir questionner les processus de transformation des connaissances produites par les sciences du climat et de l'environnement. Cela impose sans doute aux sciences humaines et sociales d'inventer des modes de travail plus réflexifs avec les acteurs. L'attention portée par le programme Cit'in aux expérimentations démocratiques et à l'agir citoyen a conduit les équipes à une réflexion spécifique sur les formes coopératives de recherche avec lesquelles engager les travaux avec les acteurs de la transition écologique.

Après avoir brièvement rappelé les questions vives qui ont structuré le programme Cit'in, je laisse la parole aux douze équipes pour présenter leurs résultats de recherche.

SESSION 1 - CONCEPTIONS ET PLURALITE DES FORMES DE L'AGIR CITOYEN DANS LA TRANSITION

Tacite : *Vers une transition ordinaire ? Étendre le champ de l'émancipation à notre relation au(x) vivant(s) ?*..... 7

Intervenant : Thomas Lamarche (Université de Paris–Ladyss / La Manufacture coopérative)

Nous sommes partis du constat suivant : la citoyenneté économique, dans la réflexion sur la transition écologique et solidaire, est essentiellement abordée sous l'angle de la consommation responsable, alors que la réflexion sur les modes de travail, les formes d'entreprendre et de coopération et, plus largement, les modes d'organisation de la production est trop souvent manquante, aussi bien dans les initiatives que dans les recherches menées sur le sujet. Sur cette base, un consortium d'acteurs et d'institutions de recherche inscrits dans les trois territoires, ont mené un travail de mise en commun de leur démarche de recherche action. Nous présentons des premiers points de réflexion qui ressortent, notamment sur les démarches d'émancipation que visent à mettre en œuvre et à soutenir ces initiatives. Alors que la tension émancipation économique – émancipation politique (symbolisée par le débat Proudhon Marx) était bien identifiée, un nouvel enjeu d'émancipation a fait jour, il concerne un nouvel ancrage dans la relation au vivant, aux vivants (symbolisé par les travaux de Descola et ce qu'il nous dit de la coupure nature-culture). Cela débouche sur une proposition de démarche de transition dans une logique *ordinaire*, comme d'autres recherches, s'intéressent, notamment dans le champ de l'écologie, à la biodiversité ordinaire.

Zones de gratuité : *La circulation des objets dans les magasins gratuits, une pratique économique alternative pour sortir du modèle marchand et relever le défi de la transition écologique*..... 14

Intervenant : Vincent Lhuillier (Université de Lorraine, Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales)

Même si les finalités poursuivies par les magasins gratuits sont plurielles, on peut voir dans les discours et les pratiques qui s'y développent, se dégager un certain nombre de points fixes. Les objectifs poursuivis par la circulation gratuite des objets conduisent à les analyser comme des expérimentations citoyennes visant à sortir de l'imaginaire marchand dominant et à répondre concrètement aux enjeux de la transition écologique.

Demoster : *Situer l'agir citoyen dans l'espace des mouvements sociaux : la lutte contre la précarité énergétique entre pragmatisme et militantisme*..... 22

Intervenante : Doris Buu-Sao (Université de Lille, Ceraps)

Cette communication propose d'étudier les trajectoires de deux initiatives citoyennes étudiées dans le cadre de DEMOSTER : la coopérative SELCE de Londres et le collectif Allianza contra la Precaridad Energética (APE) à Barcelone. Ces deux initiatives se sont données un même objectif —faire reculer la précarité énergétique — et mettent en place des outils en partie semblables pour y parvenir, l'aide et l'accompagnement des "précaires". Pourtant les formes de l'« agir citoyen » mises en place par ces organisations apparaissent très contrastées quand on les aborde sous l'angle des processus de politisation auxquels ils donnent lieu. La communication s'efforcera d'analyser ces différences et de les expliquer en s'intéressant notamment aux opportunités et contraintes qui président à la formation de ce type de mouvement. Ce faisant, la communication s'efforcera de nourrir la réflexion sur les interfaces entre l'action "citoyenne", centrée sur le "faire", et les formes plus classiques de militantisme politique.

Realiste : *Entre émancipation et prescription : coexistence des conceptions de la transition dans les innovations sociales autour du lien agriculture-alimentation*..... 30

Intervenant : Grégori Ackermann (Inrae, UMR Innovation)

À différents niveaux d'action, depuis l'engagement des individus dans la transition jusqu'à l'essaimage de modèles d'innovation à l'échelle nationale, différentes conceptions de la transition agro-alimentaire coexistent. La communication s'attachera à présenter différentes conceptions de la transition qui mettent en tension la liberté individuelle et la normalisation des comportements, la capacité à capter tous les profils de consommateurs et la nécessité de répondre aux attentes d'une communauté de consommateurs engagés, la prise en compte de la spécificité des territoires et la

nécessité de mettre en œuvre des modèles économiques viables, ainsi que les conditions de leur coexistence.

Discussions de la Session 1 37

SESSION 1

CONCEPTIONS ET PLURALITE DES FORMES DE L'AGIR CITOYEN DANS LA TRANSITION

Discutante : **Geneviève Pruvost** (CNRS,CEMS)

Tacite : « *Vers une transition ordinaire ? Étendre le champ de l'émancipation à notre relation au(x) vivant(s) ?* »

Zones de gratuité : « *La circulation des objets dans les magasins gratuits, une pratique économique alternative pour sortir du modèle marchand et relever le défi de la transition écologique* »

Demoster : « *Situer l'agir citoyen dans l'espace des mouvements sociaux : la lutte contre la précarité énergétique entre pragmatisme et militantisme* »

Realiste : « *Entre émancipation et prescription : coexistence des conceptions de la transition dans les innovations sociales autour du lien agriculture-alimentation* »

VERS UNE TRANSITION ORDINAIRE ? ÉTENDRE LE CHAMP DE L'EMANCIPATION A NOTRE RELATION AU(X) VIVANT(S) ?

Thomas Lamarche (Université de Paris–Ladyss / La Manufacture coopérative)

Je suis professeur et directeur d'un labo qui s'appelle le Ladyss, en plus d'être dans le collectif qui s'appelle « la manufacture coopérative » et dans le collectif qui s'appelle TACITE. Le collectif TACITE a fait un travail sur 18 mois – comme vous tous et toutes – et a publié un petit rapport dont je vais vous montrer quelques extraits. Tout de suite, je vais lier la question du fond et de la forme parce que, à l'issue de ce programme, on a fait un petit document — le rapport envoyé à tout le monde — et on en a fait une [version graphique](#). Le résultat — c'est-à-dire produire une version graphique d'un texte scientifique qu'on avait prévu de présenter au RIUESS, le réseau interuniversitaire sur l'économie sociale et solidaire — va peut-être être plus facile à prendre en main pour les personnes qui sont engagées dans la pratique.



Notre discussion, qui s'est passée en 3 temps, nous a permis de faire une forme de convergence entre deux programmes ; parce qu'au départ, quand les 54 équipes se sont réunies, on avait deux programmes et on nous a demandé de les fusionner, et c'était vraiment intéressant.

Donc on l'a appelé « Vers une transition ordinaire ? », on garde un point d'interrogation. L'idée est de s'intéresser à une dimension d'« ordinarité » dans les relations au(x) vivant(s). Le terme « ordinaire », qui est arrivé sur la fin dans notre réflexion, est un élément important, notamment sur les questions de nature ordinaire : pourquoi défendre plus la baleine bleue et l'éléphant que le que le cafard ou le ver de terre ? Il y a une dimension d'ordinarité qui renvoie aussi aux personnes et non pas à des grands programmes.

Notre point de départ tourne autour des questions d'organisation, autour du travail, autour de la gouvernance. Dans les premiers échanges, on s'est retrouvés avec un petit nombre de collectifs qui s'intéressaient notamment à la question des organisations économiques, à l'enjeu des coopératives et l'enjeu de la démocratie dans les organisations qui vont produire dans plein de domaines différents, que ce soit du logement, l'alimentaire... et en l'occurrence pas mal marqués par les coopératives d'activité et d'emploi qui sont des coopératives qui réunissent des personnes qui sont en situation de travail indépendant, donc les enjeux de la dégradation du rapport salarial.

Bref, un des points qui nous intéressent dans cette transition, dans ces transitions — j'ai bien aimé la pluralisation de la question de transition qu'évoquait Jean-Michel — c'est : comment est-ce qu'on travaille, comment est-ce qu'on s'organise et est-ce que la démocratie est aussi dans nos organisations, dans la gouvernance coopérative, dans la manière de produire du revenu — les revenus sont un élément qui va nous permettre d'être dans des formes d'émancipation parce qu'on produit les moyens de sa propre reproduction.

Un des points qui est arrivé dans les 3 temps de rencontre qu'on a organisés, c'est l'arrivée de plus en plus importante des enjeux du lien au vivant. Parmi vous, je sais qu'il y en a plein qui parlent des enjeux écologiques. Nous, on part plutôt des enjeux de gouvernance coopérative et on s'est déplacés vers l'environnemental qui n'était pas l'élément central de nos préoccupations il y a quelques années.



On a un petit collectif, ça ce sont les huit personnes qui ont écrit : Emmanuel Besançon, Nicolas Chochoy, Philippe Chemla, Noémie de Grenier, Thomas Lamarche, Geneviève Fontaine et Jennifer Saniossian, ça c'est pour vous montrer non seulement nos têtes mais en plus le fait que c'est un collectif, et aussi la dimension gratuite.

On a fait 3 temps sur un modèle participatif qu'on appelle l'Université Éphémère. C'est un truc qui a été inventé par la manufacture coopérative. Enfin, réinventé, puisque c'est très nourri de dispositifs coopératifs, d'intelligence collective, etc. Il y a donc 3 collectifs. Geneviève et Nicolas vous présenteront plus en détail ces Universités Éphémères en session 6.

On a eu 3 temps sur 3 des collectifs qui portaient déjà des dispositifs de recherche-action. D'un certain point de vue, on s'est situés dans une recherche-action d'organisations qui avait mis en œuvre des dispositifs de recherche-action et on a fait 3 temps des universités éphémères. C'est un dispositif d'un jour et demi dans lequel on travaille ensemble à une opération de problématisation. Donc on essaie de faire une micro recherche-action, une mise en commun réflexive – le terme de réflexivité revient souvent, en tout cas, moi, quand je présente celui que je mets en avant – une mise en commun réflexive sur 3 jours, à un moment de problématisation commune, à un moment d'apéro recherche – toujours intéressant d'avoir en plus un apéro quand on a le droit de se rencontrer, parce qu'il y a des fois on a le droit de se rencontrer. Et puis un moment dans lequel on va en partie investiguer (sur une demi-journée), et puis après on va produire. On a prévu un dispositif, je pourrais revenir là-dessus parce que c'est vraiment intéressant ces dispositifs d'universités éphémères, c'est les dispositifs d'éducation populaire. Donc on en a fait 3, là vous avez petite carte de France de notre droit de nos 3 initiatives.

INTRODUCTION

Nous sommes partis du constat suivant : la **citoyenneté économique**, dans la réflexion sur la **transition écologique et solidaire**, est essentiellement abordée sous l'angle de la consommation responsable, alors que la réflexion sur les modes de travail, les formes d'entreprise et de coopération et, plus largement, les modes d'organisation de la production est trop souvent manquante, aussi bien dans les initiatives que dans les recherches menées sur le sujet.

Sur cette base, un consortium d'acteurs et d'institutions de recherche en lien avec l'ESS, inscrits dans trois territoires (Beauvaisis, Pays de Grasse et Paris), ont formé le groupe **TACTICE: Travail Autonome, Coopérations et Innovation Sociale pour la Transition Écologique**.

Notre collectif est composé de structures coopératives qui rassemblent chacune une communauté hétérogène de membres (Coopérative d'activité et d'emploi et SCIC et leur écosystème d'appartenance) pour leur capacité supposée à poursuivre un intérêt collectif, voire des démarches de mutualisation (de moyens, de ressources, de réflexion etc.).

Maison de Ther, Institut Godin, SCIC Maison d'Économie Solidaire, Coopaname, Manucoop, UMR LADYSS, UMR GREDEG, SCIC TETRIS

Cette communication s'inscrit dans le cadre du programme de recherche Cit'in, «Expérimentations démocratiques pour la transition écologique», porté par le groupement d'intérêt scientifique Démocratie et Participation.

Et les trois Universités Éphémères qui nous ont réunis reflètent cette hétérogénéité. Ces formes coopératives engagées différentes catégories d'acteurs et supposent de penser les dispositifs, les dispositions et les routines organisationnelles qui structurent leurs actions. Or si le monde coopératif semble a priori, sur le plan des principes, en phase avec les enjeux écologiques, les formes organisées et les référentiels qu'elles mobilisent (indicateurs, dispositifs de gestion etc.) ne sont pas structurés pour penser écologique et économique **en même temps**. Cet état de fait montre d'ailleurs de quelle manière la coopérative est statutairement construite d'abord comme une entreprise. Les bricolages sont donc légion afin de permettre de nécessaires arbitrages ou orientations.



- 3 universités éphémères
- Dans 3 lieux
- Avec 3 collectifs
- Différentes méthodes de recherche avec/auprès de personnes engagées dans coopératives
- Une focalisation sur les formes / modalités de l'émancipation
- Des désirs de meilleurs alignements des temps de vie

Voilà à peu près comment se présente le texte graphique. Je ne vais pas tout lire bien sûr, mais ça vous donne une petite idée. Une première université éphémère sur le travail indépendant, une deuxième sur les SCIC — il me semble vraiment très important, notamment sur cette question, la montée à l'échelle qu'évoquait tout à l'heure Jean-Michel, de dispositifs coopératifs qui intègrent la dimension territoriale et qui se confrontent pour une partie de ces SCIC à des enjeux de transition écologique — et une troisième université éphémère sur l'inter-coopération territoriale.

UNIVERSITÉ ÉPHÉMÈRE 1

FORMES DU TRAVAIL ET CITOYENNETÉ ÉCONOMIQUE



Définition du travail autonome dans le cadre de la transition écologique et solidaire :

Reconnaissance du travail et des différentes contributions, notamment le travail invisible

Transition et responsabilité individuelle - Modes d'organisation alternatifs

Émancipation de l'individu - Auto-souffort - Écologie personnelle

La démarche a consisté à saisir les questionnements des personnes présentes, puis de les regrouper en thématiques qui ont été poursuivies dans des ateliers. Ces ateliers ont ainsi été constitués autour des problématiques des personnes présentes à propos des thèmes introduits par les témoignages. C'est une démarche qui facilite des échanges réflexifs.

Elle s'est donné comme objectif de poser un premier état des lieux sur les modèles économiques du travail autonome en lien à la transition écologique. Pour cela nous sommes partis des expériences menées au sein de plusieurs coopératives d'activités et d'emploi, et de travaux de recherches action déjà menés. Cette Université éphémère a mis au centre de ses préoccupations les tensions qui s'expriment dans la montée du travail indépendant.

REVENUS SUR LES CONTENUS

De nouvelles formes de travail indépendant se développent depuis maintenant 30 ans, associant baisse des subventions formelles et contrôle sur le travail instrumenté par le client-donneur d'ordre, la concurrence, voire les plateformes numériques.

Ces transformations actuelles du travail bousculent la société salariale. Les CAE comme d'autres collectifs ou organisations travaillant à la marge du capitalisme proposent de travailler collectivement à faire face à la flexibilité de l'emploi, à l'individualisation du travail, à la précarisation des personnes.

Les démarches engagées par les collectifs de travail et les CAE ont une dimension expérimentale, il s'agit pour les personnes engagées de penser des moyens de mutualiser les risques pour celles et ceux qui ne bénéficient pas des solidarités salariales qui ont été et demeurent centrales dans le contrat social de la société industrielle.



RARE CLICHÉ D'UNE FORME ALIÉNANTE DE TRAVAIL VERS 2018.

Toutes ces initiatives renvoient à des formes d'expérimentation en matière de production collective et se situent comme autant d'alternatives concrètes, qui visent à produire de nouveaux droits (droits à la délibération, droits sociaux) via de nouvelles pratiques et à produire de nouvelles organisations. Ces processus inventifs naissent dans les marges du capitalisme, notamment en résistance aux formes aliénantes du travail

Notre démarche menée dans cette UE attire l'attention sur la quête d'autonomie qui anime les personnes et les organisations. L'autonomie dans le champ de la transition écologique se traduit visiblement sur le plan de l'alimentation ou de l'énergie (ce que donnent à voir nombre d'initiatives qui prennent place dans le programme Cit'in). L'autonomie est alors ancrée dans cette matérialité écologique, dans un désir de refonder un lien brisé à la nature, à ce qui nous entoure et fait de nous une composante du monde vivant (du monde du vivant).



Cela pouvant être intellectuellement ou de l'ordre du vécu, d'un changement de la relation au monde (l'un n'excluant pas l'autre). Mais l'autonomie, c'est aussi la production par un groupe ou une coopérative, de ses propres règles et pratiques de travail, de répartition, etc.

S'intéresser à l'émancipation économique, ce qui est le sujet de cette UE, consiste à intégrer la nécessité de penser les conditions de la construction du revenu des personnes. Cette dimension économique de la reproduction peut donner lieu à un champ de réflexion sur la matérialité de l'accumulation et de la reproduction (au sens marxiste), et ouvrir nos esprits aux conditions qui permettent aux personnes de sortir la tête du guidon, de ne pas être totalement prises par les conditions matérielles de la construction du revenu. L'emprise de l'enjeu économique (ie. du revenu monétaire) renvoie aux difficultés vécues au quotidien dans les situations de travail sur projet ou de travail à la mission (ie. obligation de toujours trouver un nouveau contrat pour maintenir le revenu).

Notre démarche peut être partiellement desservie par des formes de mutualisation (c'est là un des rôles clés de la coopérative). Surtout, pour faire un lien à une problématique de l'ESS, que penser cette émancipation renvoie à la notion de subsistance ('livelihood' au sens de Polanyi) et aux conditions qui assurent la subsistance des personnes.

Dans une société très intégrée, la subsistance est assurée essentiellement via les revenus monétaires. Mais questionner la subsistance permet de ne pas focaliser sur les seules activités économiques de production du revenu apparent, en intégrant souvent des revenus de sources multiples et, dans des lieux très naturels, en intégrant des ressources en nature (services troqués, produits agricoles échangés, etc.).

Pour travailler sur ces pistes de réflexion sur le travail et le travail autonome, nous nous sommes basés sur les travaux et démarches engagés (Manufacture coopérative, 2014) dont les résultats ou réflexions ont servi de support à des ateliers dont l'objet est double:

- Pour les personnes qui entrent dans le processus il s'agit de mobiliser les notions mobilisées (travail autonome / travail indépendant / émancipation économique, politique et écologique ...).
- Pour les personnes plus engagées dans ces recherches il s'agit de collecter des situations, de nourrir le projet, de faire évoluer, en particulier en intégrant la TE qui n'est pas un objet central pour ces coopératives dont l'objet est le travail autonome.

Il y a ainsi conjointement l'idée de poser un point de départ commun sur des situations de travail et d'emploi atypiques et l'idée d'ouvrir le champ des travaux des coopératives de travail autonome à l'intégration d'enjeux écologiques qui ont été très souvent secondés, en surplus, et de fait écartés par le poids de l'enjeu économique de la construction de revenu décent. Intégrer les enjeux de la relation au monde vivant, écologique, environnemental autrement que comme un discours général est peut-être la question centrale.

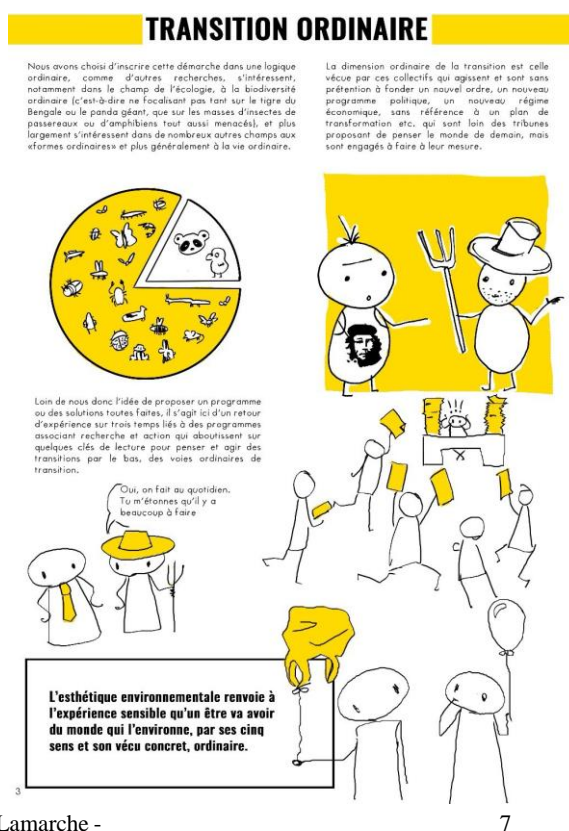
On a donc eu 3 temps distincts qui nous ont permis d'échanger. On a progressivement vu comment nos thématiques, nos manières de penser, de travailler, de réfléchir, se sont construites. D'un certain point de vue, ce que nous a permis le dispositif au sein de ces 3 collectifs c'est de s'acculturer. Pour reprendre le terme qu'évoquait Jean-Michel tout à l'heure, un des points importants sur ces enjeux, notamment de montée à l'échelle, d'accumulation de connaissances et de pratiques, les dispositifs qu'on peut mettre en place dans le cadre de ces temps d'échanges nous permettent de voir qu'on essaye de se situer dans des dispositifs d'éducation populaire pour se former les uns les autres pour échanger des pratiques, non pas définir des *One best way* de la transition, ça on sait bien — et d'ailleurs que tu l'as évoqué en introduction —, et puis souvent, les chercheurs nous disent, quand on parle de transition écologique, oui, mais quelle transition est ce que c'est une vision normative descendante ? Non, non, on a bien tous répondu au fait qu'il y a une pluralité des modalités d'expérimentation et de retour d'expérience. Et justement, c'est ça qui est intéressant, c'est la place du retour d'expérience.

Une dimension ordinaire

- vécue par des personnes et des collectifs qui agissent
- sans prétention à fonder un ordre, un régime, un plan de transformation etc.

Des retours d'expérience sur trois temps associant recherche et action de façons variées

- quelques clés de lecture pour penser et agir des transitions par le bas

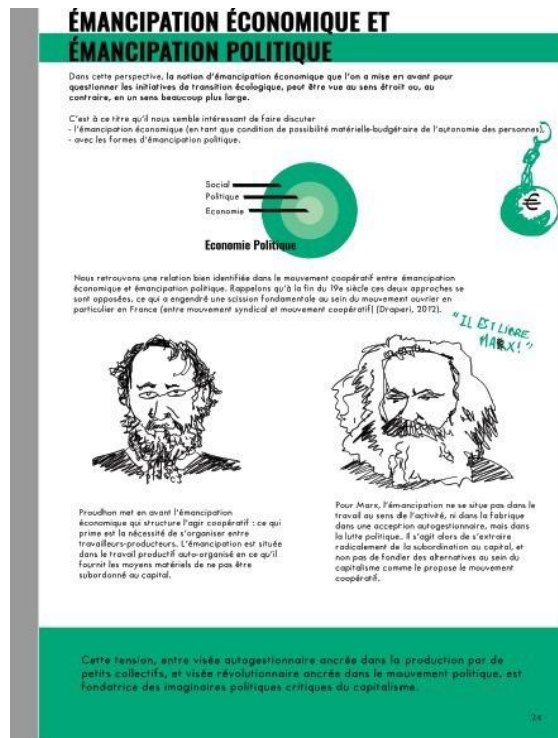


Un point qui est sorti et qui me semble important, tu l'as un peu évoqué, mais revenons là-dessus, c'est la dimension ordinaire, la dimension sensible qui intervient, c'est la place du vécu des personnes qui sont engagées dans ces dispositifs là ; sans omettre les difficultés, les lourdeurs, que ce soit dans les formes de *burn out* qui peuvent exister dans le travail militant — parce que y a du travail militant sans nul doute, il y a du travail engagé sans nul doute aussi — avec les formes d'émancipation sur lesquelles nos recherches ont porté le regard pour voir où et comment se développent des perspectives possibles d'émancipation sur des registres qui sont variés. C'est sur ça que je voudrais prendre un moment : des registres d'émancipation qui sont variés, mais aussi — on y reviendra en session 6 — sur les formes de tension ou voire de souffrance qu'il ne faut pas sous-estimer. Il y a donc cette question du sensible, il y a cette question d'esthétique environnementale, il y a une dimension des expériences vécues.

Ces coopératives ne sont pas structurées pour penser écologique et économique en même temps

•Marquées par l'ancienne tension

- Proudhon mettant en avant l'émancipation économique qui structure l'agir coopératif, dans le sens où ce qui prime est la nécessité de s'organiser entre celles est ceux qui produisent. L'émancipation est située dans le travail productif auto-organisé
- Il s'oppose à Marx, pour lequel l'émancipation ne se situe pas dans le travail au sens de l'activité, ni dans *la fabrique* dans une acception autogestionnaire. L'émancipation est à chercher dans la lutte et la projection au-delà du capitalisme...



Thomas Lamarche -

Donc ça, ce sont les tensions. Ça vous donne quelques idées du visuel des 2 graphistes, Gwendal Henry et Anne-Cécile du Tertre qui ont fait un super boulot. Ça nous a permis de revisiter le texte. C'est un texte d'aboutissement entre un rapport et un texte de colloque, il n'est donc pas forcément fini, avec des phrases à rallonge. Parce qu'on est quand même des chercheurs qui faisons des phrases à rallonge parfois, même si ça a été écrit par des chercheurs et chercheuses, mais aussi par des gens engagés dans la pratique. Bref, ça vous donne une idée du visuel.

Le point sur lequel je veux insister — parce qu'on nous a demandé d'insister sur un point — c'est sur les formes d'émancipation. Il y a un élément de discussion qu'on a souvent dans les autres universités éphémères que nous avons fait avec la manufacture coopérative et dans le milieu coopératif et qu'on a fréquentées et animées, c'est une forme de discussion qu'on résume parfois à la nature de l'échange Marx-Proudhon. C'est une vision simplifiée du Marx-Proudhon, on ne va pas faire l'Histoire de la pensée, mais ce qu'on retrouve chez Proudhon — bon, on est toujours embêté de parler de Proudhon parce que c'était quand même un horrible misogyne, d'autant que par ailleurs on travaille sur des enjeux en termes d'égalité — mais Proudhon a quand même écrit des choses tout à fait intéressantes sur la dimension autogestionnaire et sur la place de l'émancipation économique : cette idée qu'on doit créer des unités économiques pour que les travailleurs — et les travailleuses, n'en déplaise à Proudhon — puissent produire les organisations qui les mettent au travail, une forme de dépassement à une échelle tout à fait délimitée des formes de la subordination.

Alors bien sûr, ça pose plein de problèmes parce qu'on est dans des formes d'auto-subordination, on se met soi-même au travail. Dans les expérimentations, y compris les expérimentations écologiques où on cherche à produire des lieux, produire de l'alimentation, produire des modes de logements, les questions de répartition du travail et éventuellement les formes de réassignation sont des points de tensions qui sont très importantes. Les modalités de

ces formes de gouvernances autogérées, ou autogestionnaires, ou coopératives — ce n'est pas la même chose, je ne mélange pas — sont à prendre en compte.

Il y a donc un enjeu sur cette dimension d'émancipation économique qu'on met dans la gouvernance que l'on peut avoir sur les organisations dans lesquelles on travaille, pour lesquelles on travaille, et qui vont produire nos sources de revenus, que ce soit monétaire ou en nature. Il y a une tension dans cette dimension autogérée.

Dans le débat Marx-Proudhon, un des éléments est que pour Marx l'émancipation ne se situe pas dans la fabrique mais dans la construction d'éléments institutionnels, donc une dimension politique et collective pour la transformation des institutions du capitalisme. Ces deux éléments sont en discussion parce que, d'un certain point de vue, il peut y avoir des éléments sur les jeux d'échelles, mais ce n'est pas seulement des questions d'échelle. Donc un élément fort de la dimension des débats coopératifs se trouve dans les formes d'articulation émancipation économique-émancipation politique, dans la dialectique Marx-Proudhon.

Les coops mettent toutes en œuvre des bricolages et des arbitrages variés

- Recherche à renouer des liens au(x) vivant(s)
- Recherche à expérimenter d'autres assemblages entre activité productive et lien au monde vivant / à l'ancrage écologique
- Non sans tensions au niveau individuel que collectif

EMANCIPATION ÉCOLOGIQUE ?



A cette relation économique-politique bien identifiable, s'ajoute le matériel de la relation au monde vivant qui est de facto dévaluée par les représentations comptables et marchandes de l'économie, en particulier car elle ne dispose pas des indicateurs (quantitatifs et monétaires) pour exister, pour performer... Il y a là une autre forme d'émancipation, qui sera à penser en termes écologiques, et qui va transformer radicalement la tension dialectique entre économique-politique.

Il ne s'agit pas de s'émanciper de la relation au monde vivant, ce qui ne pourrait que renforcer le projet profondément de la société moderne de se couper du monde vivant par le moyen de sa maîtrise technique et machinique. Il s'agit au contraire de s'émanciper en renouant le lien avec "ce à quoi nous tenons" (signifié ici en référence à l'approche pragmatique d'Emile Merleau-Ponty, en référence au titre de son ouvrage de 2011), permettant de penser aussi le lien au non-humain, au monde vivant dans son ensemble.



Le contenu des échanges menés durant les 3 UE nous montre que différents agencements des priorités coexistent. Entre émancipation écologique, politique et économique, on peut considérer ces agencements de priorité en termes de registres d'émancipation souhaités.

NATURE - CULTURE

Descola (2005) a montré de quelle façon le dualisme nature/culture qui structure le mode de pensée et de vie occidentale n'existe pas dans nombre des cultures amérindiennes. La nature n'est pas une extérieurité pour ces peuples, elle est immédiatement sociale, sans coupure entre humains et non-humains. Ce qui prime est la relation.

Dans des sociétés sans rupture entre nature et culture, réconcilier conservation et développement de la nature ne se construit pas comme un projet de société. Mais le contraire occidental, la notion de réconciliation est parfois un acte qui prend du sens pour nombre des personnes engagées dans des logiques qui prennent le nom de développement durable, pratiques environnementales, transition écologique.

En effet les coupures vécues, de même que les coupures épistémologiques (nature/culture en particulier) affectent les personnes. Chercher à les dépasser peut-être un processus moteur de l'action. La situation que l'on observe est celle d'une volonté d'un *renouveau radical*.

Penser un décloisonnement, une *critique de la rupture radicale*.

HÉTÉRONOMIE ET AUTONOMIE



L'hétéronomie qualifie pour Goussier la non-maîtrise par le sujet et donc sa perte d'autonomie. L'individu est alors dirigé et de l'extérieur. L'organisation bureaucratique produit une "hétéronomie programmée" (c'est l'organisation ou le pouvoir normatif qui dirige l'action des individus). Le marché force une hétéronomie qualifiée de "non programmée".

Ce sont des processus d'alternance composés de deux éléments : un processus d'approfondissement de la division du travail.

Le problème se pose lorsque l'hétéronomie "prend le pas" sur l'autonomie. Lorsque l'emprise bureaucratique et l'autonomisation de "l'esprit de marché" ne permettent plus de penser la pluralité, c'est tout un pan de la société qui doit se conformer.

Thomas Lamarche -

13

Ce qu'on a vu arriver, avec d'une part une relecture d'une partie des travaux d'André Gorz, mais aussi et surtout ce qui nous est apparu dans les initiatives dans lesquelles on travaillait — c'est peut-être un effet de la période parce qu'on l'a écrit au moment du confinement — c'est cette importance d'une forme d'ordinarité. Comme on avait examiné les tensions que cela produisait entre émancipation économique et « émancipation politique collective », on a proposé cette expression : l'« émancipation écologique », qui n'est pas à prendre sur le même registre, au sens sémantique. Elle désigne une émancipation dans la transformation de notre relation au vivant. Non pas s'émanciper de la nature bien sûr, au contraire, mais dans une relecture très sommaire de Descola — qui sont aussi des éléments dont on discute par ailleurs, ne serait-ce que dans le dernier numéro de *Socialter*, le hors-série « Renouer avec le vivant »

dirigé par Baptiste Morizot qu'on a retrouvé sur les tables de plein de collègues — c'est voir comment on se reconfigurait, on se réappropriait les éléments de la tension et des coupures nature-culture que Descola a construit et stabilisé de façon compliquée et conceptuelle mais pour lesquelles on peut se faire une approche sensible et vécue, c'est-à-dire la façon dont on renoue avec le vivant, ou avec les vivants pour reprendre l'expression de Baptiste Morizot. Dans ces expériences-là, ce sont ces éléments de dialectique du politique et de l'économique que j'évoquais tout à l'heure qui étaient fondateurs pour un certain nombre d'entre nous — disons pour moi, en tout cas, c'est moi qui suis le locuteur aujourd'hui, mais pour plusieurs d'entre nous — se retrouvent dans une forme de triangulation avec les enjeux de nos relations sensibles, courantes au sens de l'ordinarité. Cette ordinarité peut être extraordinaire parce qu'elle change notre regard, le diptyque ordinaire-extraordinaire peut être réinterrogé.

Un point qui est intéressant c'est la montée en puissance progressive de cette question de la relation au vivant, à ce que l'on qualifiait d'une nature en partie exogène et — non pas de faire une rupture anthropologique en disant que d'un coup on va renverser la séparation nature-culture, c'est pas ça du tout — comment dans nos vies, dans nos modes d'organisation, de travail, de production notamment en termes alimentaire, etc., on trouve toute une série de personnes — et c'est ça que révèlent les universités éphémère — toute une série de personnes qui connaissent des transformations dans leur trajectoire de vie, trajectoire professionnelle, avec cette idée notamment de vivre différemment. Là bien sûr on est dans plein de sortes d'expériences variées, autogestionnaires, etc., mais réinterrogeant la relation au vivant et à une nature qui était en fait extérieure et dont on aurait été consommateurs, et comment est-ce que c'est vécu par les personnes et transforme nos modes d'agir.

Continuum de réalités entre

- *atterrissage* dans des formes d'activités peu transformatrices (justifiées par la *nécessité* économique)
 - initiatives qui recherchant la fin du système actuel peinent à assurer leur survie et à permettre à leurs contributeurs d'accéder à un niveau de vie décent
- Enjeu des démarches intercoopératives, des articulations à une échelle méso d'initiatives critiques, de marges instituantes, recomposant des chaînes de valeur *ancrées*



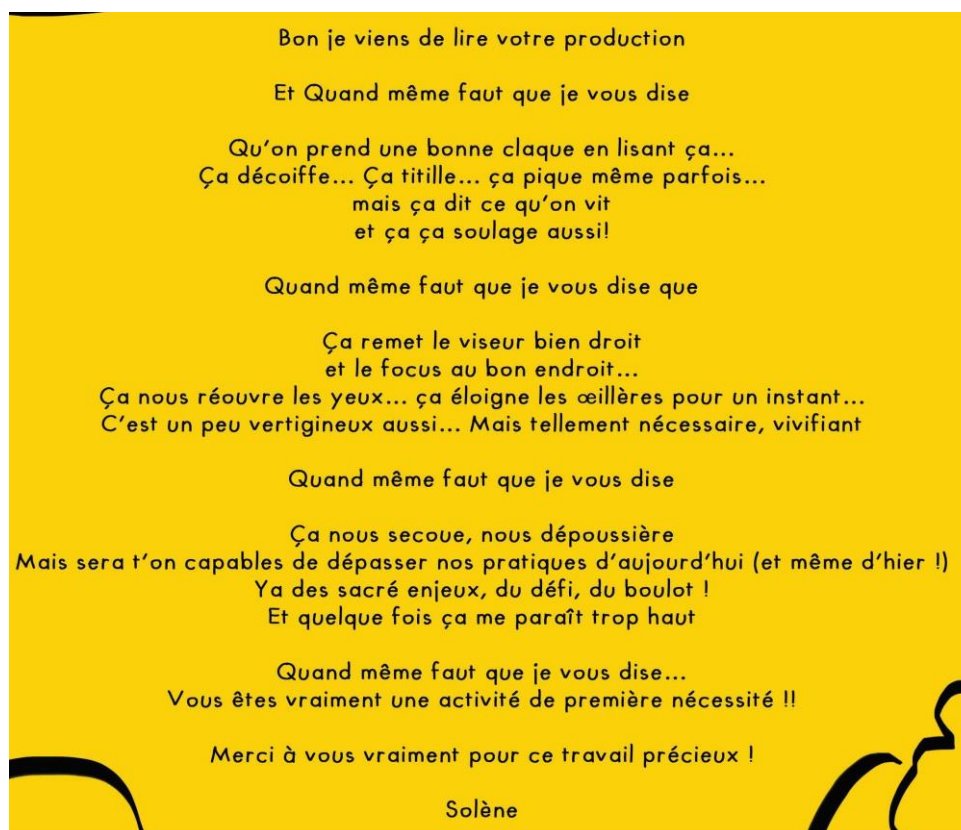
Thomas Lamarche -

14

Mon dernier point est une relecture Latourienne sur la question de comment on atterrit, c'est à dire comment est-ce que on retrouve des questions d'équilibre ? On fait du Latour mais d'abord on a commencé par le capitalisme donc ce n'est pas purement Latourien.

Deux éléments pour finir. Ce sera peut-être un élément de discussion parce que ce sont des points sur lesquels je trouverais vraiment intéressant qu'on revienne et qui sont en fait le croisement avec d'autres types de travaux : comment on articule ce qui est fait à l'échelle des collectifs, c'est-à-dire à l'échelle vraiment micro, avec des éléments de montée à l'échelle — c'est ça que tu disais Jean-Michel — et donc sur des questions de la capacité de ces marges — on a affaire à des organisations qui sont plutôt marginales au sens non dominantes, un peu écrasées par le politique, peu visibles — ces marges qui critiquent, s'agglomèrent, échangent et produisent des savoirs communs. C'est bien tout l'intérêt de Cit'in.

Pour le dernier point, je vous le mets ci-dessous. Là, il y a un petit un petit slam fait par Solène après avoir lu notre texte. C'est assez joli comme petite réaction et c'était un peu cette idée que ce que l'on fait permet d'engager les discours avec des gens qui sont engagés plutôt dans le radical.



LA CIRCULATION DES OBJETS DANS LES MAGASINS GRATUITS, UNE PRATIQUE ECONOMIQUE ALTERNATIVE POUR SORTIR DU MODELE MARCHAND ET RELEVER LE DEFI DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Vincent Lhuillier (Université de Lorraine, Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales)

Il s'agit dans ce qui suit de reprendre un certain nombre de choses qui ont été présentées dans le rapport, dans la sous-partie « conception des formes d'agir citoyens dans la transition écologique : l'ambition politique des projets et leur finalité ». Je vais me situer dans cette partie du rapport. La difficulté pour moi c'est qu'on ne sait pas *a priori* quel est l'état de connaissances des uns et des autres sur les expérimentations dont il s'agit ici. J'ai donc décidé en introduction de redire un mot, même rapide, sur ce que sont les magasins gratuits.

Introduction

Une zone de gratuité est à l'origine un espace éphémère qui se déploie sur des places publiques ou de marché, où il est possible de prendre sans donner en contrepartie et inversement. Chacun peut venir y déposer des biens (vêtements, bibelots, vaisselle, ...) en bon état et dont il ne se sert plus ou qui l'encombrent, et/ou trouver des objets gratuitement. Les zones de gratuité ne sont ni des vide-greniers ni des places de marché, les échanges monétaires y sont abolis, et plus fondamentalement les transactions marchandes. Autrement dit encore dans ces espaces de circulation, il n'est pas obligatoire de donner pour pouvoir se servir, car il ne s'agit pas de troc.

Dans cette recherche nous avons plus particulièrement analysé les magasins gratuits qui ont vocation à être des zones de gratuité non éphémères, qui sont installés dans des locaux stabilisés et la plupart du temps structurés sous une forme associative, tout en ouvrant régulièrement. Ces initiatives de réemploi et de partage cherchent à proposer un modèle alternatif à la transaction marchande par la promotion de la gratuité comme principe de circulation des choses, y compris comme solution aux enjeux du recyclage. Leur but est, à une échelle locale, de créer du lien social et de favoriser l'émergence de solidarités de proximité et à une échelle plus globale, de limiter le gaspillage, les déchets et la surconsommation.

Dans ma présentation, je vais précisément m'attacher à présenter ces projets en tant qu'ils représentent un lieu d'invention et d'expérimentation d'une forme d'agir citoyen en faveur de la transition dans le domaine de la consommation et du ré-emploi. Au travers cette dynamique d'innovation citoyenne s'exprime l'ambition politique de ces magasins gratuits. Même si les finalités poursuivies sont plurielles, on peut en effet voir se dégager un certain nombre de points fixes dans les discours et les pratiques ; points fixes qui les définissent comme des expérimentations citoyennes visant à sortir de l'imaginaire économique dominant et à promouvoir une forme d'échange alternative par le don et la réciprocité, ce que nous avons choisi de désigner par la notion de circulation/partage.

Introduction

- ✓ **Les magasins gratuits développent des pratiques de réemploi et de partage de biens fondés sur le principe de gratuité : on peut y déposer et/ou prendre des objets du quotidien sans contrepartie immédiate ou différée**
- ✓ **Ce sont des zones de gratuité permanentes (*magasins gratuits, donneries, free-shops, Umsonstladen, ...*) : lieux fixes, structuration associative et régularité des ouvertures**
- ✓ **Représentent un lieu d'invention et d'expérimentation d'une forme d'agir citoyen en faveur de la transition dans le domaine de la consommation et du ré-emploi**
- ✓ **Diversité des ambitions politiques et des finalités mais valeurs partagées les définissant comme des projets visant à sortir de l'imaginaire économique dominant et à promouvoir une forme d'échange alternative par le don et la réciprocité**

La gratuité comme réponse à la surconsommation et au gaspillage

L'enjeu fondamental que tentent de relever les magasins gratuits est probablement celui de la régulation de la consommation excessive des objets. Il s'agit en effet essentiellement de montrer qu'en instaurant un principe de gratuité on fera un pas de côté qui permettra de repenser nos modes de consommation et le gaspillage qu'ils ne cessent d'alimenter. Alors que ce qui fonde

la consommation marchande serait devenu en grande partie irrationnel et obsessionnel, on pourrait avec ce type de pratique d'échange/partage ré-ajuster la consommation aux besoins réels et optimiser les coûts environnementaux de la surconsommation.

Pour y parvenir, la gratuité replace la question de la valeur des objets dans sa dimension essentielle, celle de leur valeur d'usage. Au final, la consommation devrait être strictement encadrée par cette valeur d'usage, toute subjective et variée qu'elle soit, et non par un prix dont les effets rationalisant sont en fait contredits par la logique du profit et des politiques d'encouragement à la consommation. La gratuité permettrait d'optimiser le partage et l'utilisation des objets notamment dans le temps en réhabilitant la valeur d'usage des objets.

La question centrale qu'affrontent ces magasins gratuits est au fond celle de l'effet de la gratuité sur la consommation et de savoir si elle ne risque pas au contraire de favoriser les comportements de surconsommation. Il semble d'après les entretiens que les prises se régulent après un premier moment de consommation vorace. La situation sociale précaire d'une partie des visiteurs peut du reste favoriser ce premier mouvement, l'état de nécessité rendant encore plus attractif les biens dans un premier temps. Mais le fait que les choses soient gratuites pourrait dans un second temps suffire à rassurer et à se raisonner en se disant qu'on pourra revenir le moment venu. Plus largement et en cas de prise excessive, il n'est pas rare que les gens expliquent avoir rapporté, une fois constatée l'inutilité de l'objet.

La gratuité comme réponse à la surconsommation et au gaspillage

- ✓ L'enjeu fondamental dans les magasins gratuits est probablement celui de la régulation de la consommation excessive des objets et du gaspillage
- ✓ La gratuité permet de replacer la question de la valeur des objets dans sa dimension essentielle de valeur d'usage
- ✓ La question centrale que pose ces expérimentations est au fond celle de l'effet de la gratuité sur la sur-consommation et le gaspillage

Une approche alternative de la valeur des objets pour casser la dynamique de la consommation

Au-delà de la valeur liée à l'usage c'est même parfois la question du plaisir de la consommation qui permet de ne pas basculer dans le désir pur et sans limite. Il y a plus largement dans ces lieux un déplacement vers des valeurs plus sociales et symboliques, pouvant déboucher sur l'aspect convivial de la consommation vécue comme une pratique en partie collective donnant lieu à des rencontres et des discussions autour des objets et de ce qu'ils représentent.

Le plaisir se distingue à fortiori de l'appropriation avec la disparition de la possibilité même purement formelle de la revente qui accompagne la suppression des prix. Il s'agit bien ici de se rapprocher de la valeur directe de l'objet et non de sa valeur marchande appropriable et transmissible.

Surtout, la question du plaisir et de l'usage réel de la consommation des objets permet d'échapper en partie aux normes marketing et les individus retrouveraient une certaine autonomie dans leur choix, y compris lorsque ce choix fait l'objet de discussions collectives conviviales.

Une approche alternative de la valeur des objets pour casser la dynamique de la consommation

- ✓ Il y a un déplacement vers des valeurs plus sociales et symboliques des objets, pouvant déboucher sur l'aspect convivial de la consommation
- ✓ Il s'agit bien ici de se rapprocher de la valeur directe de l'objet et non de sa valeur marchande appropriable et transmissible
- ✓ La question du plaisir et de l'usage réel de la consommation des objets permet d'échapper en partie aux normes marketing et les individus retrouveraient une certaine autonomie dans leur choix

La critique du modèle marchand, de ses valeurs et de son efficacité

Les initiatives rencontrées n'ont pas toutes un discours critique vis-à-vis de l'économie dominante des marchés, même si toutes constatent les débordements du point de vue de la consommation et des déchets. Le marché ne serait pas si adapté qu'on le prétend à résoudre le problème de la satisfaction rationnelle des besoins, encore moins si l'on prend en considération les questions environnementales. Pire encore sa généralisation, y compris dans la réponse apportée au problème des surplus de consommation et du traitement des objets par le ré-emploi, est-elle même productrice d'effets écologiques néfastes et irrationnels.

Plus généralement, les valeurs de la société de consommation sont dénoncées comme à l'origine de ces excès, la mode et le marketing soutenant le développement du marché et encourageant les consommations excessives. Le fait que ce soit gratuit casserait cette dynamique auto-entretenu et remettrait les objets à leur juste place. L'individualisme, l'égoïsme, le chacun pour soi sont des valeurs qui ont conduit à la situation actuelle et qu'il faut remplacer afin de pouvoir relever les défis posés.

Au final, ces expérimentations cherchent à montrer que le prix ne régule pas mieux la désirabilité des choses, au contraire, car les choses deviennent désirables pour leur prix, ce qui représente une motivation supplémentaire voire parfois univoque de la consommation. Sans prix, c'est la question de l'usage ou du plaisir qui redevient central, ce qui contrebalancerait l'absence de coût de la consommation. La gratuité permettrait donc de rationaliser la consommation et le partage, mieux que ne le ferait l'instauration d'un prix et ce, même si le prix peut sembler jouer comme un frein qui permettrait du moins dans un premier temps d'encadrer les ardeurs de la consommation et du désir de posséder.

Critique du modèle marchand, de ses valeurs et de son efficacité

- ✓ Le marché ne permet pas de résoudre le problème de la satisfaction rationnelle des besoins, encore moins si l'on prend en considération les questions environnementales
- ✓ Les valeurs de la société de consommation, la mode et le marketing encourageant les consommations excessives et le gaspillage
- ✓ Le prix ne régule pas mieux que la gratuité la désirabilité des choses au contraire car les choses deviennent désirables pour leur prix

Le refus de la monnaie et ce qui le justifie

Le refus de la monnaie demeure un élément récurrent dans les magasins visités, même si on observe également une diversité d'approches. Certains proscrivent radicalement la monnaie, y compris en essayant d'échapper au système des loyers et des subventions et en tous cas en refusant que des contreparties monétaires soient instaurées dans les échanges. Tout au plus tolère-t-on des dons monétaires libres, permettant la constitution de cagnottes, pour améliorer la convivialité des lieux ou pour faire face, du moins en partie, aux charges d'énergie et aux loyers.

Dans certains témoignages, on trouve toutefois l'idée selon laquelle le troc voire l'achat d'occasion seraient déjà un pas vers ce que vivent les individus qui fréquentent les magasins gratuits. La consommation d'occasion, même si elle mobilise de la monnaie, est parfois avancée comme une pratique cohérente et que certains avaient déjà adoptés qui participe à la dynamique de réemploi même si elle demeure problématique du point de vue du coût écologique du transport et des systèmes internet qui les portent, ce que la plupart reconnaît, sans oublier la nature des organisations qui développent ces systèmes et leurs motivations.

En revanche, le troc, l'échange sans monnaie, apparaît comme plus proche de la logique de l'échange partage, en ce qu'il limiterait les possibilités de calcul et d'accumulation. Pourtant, l'absence de monnaie n'empêche pas le calcul et l'expression d'une valeur d'échange mais elle évite le basculement vers le calcul généralisé. C'est ce point rarement explicité qui explique me semble-t-il la méfiance si ce n'est l'aversion exprimée par les personnes rencontrées à l'encontre de l'usage de la monnaie, dont au mieux, on autorise la présence mais en l'encadrant strictement.

Le refus de la monnaie et ce qui le justifie

- ✓ **Le refus de la monnaie demeure un élément récurrent dans les magasins visités avec l'interdiction des contreparties monétaires dans les échanges**
- ✓ **La consommation d'occasion et le troc sont vues comme des expériences de réemploi problématiques**
- ✓ **L'absence de monnaie n'empêche pas le calcul et l'expression d'une valeur d'échange mais elle évite le basculement vers le calcul généralisé, ce qui explique la méfiance si ce n'est l'aversion vis à vis de la monnaie**

La gratuité comme réponse à la précarité et à la montée des inégalités sociales

Même si pour une partie des magasins gratuits, ce n'est pas l'objectif de départ, la gratuité comme réponse à la question sociale et aux enjeux de plus en plus pressants de la pauvreté est une évidence. Ces initiatives sont de plus en plus des lieux qui permettent aux plus démunis de satisfaire des besoins de consommation de base, notamment en vêtements. Les magasins ont bien entendu conscience de cette urgence et de l'importance des objets qu'ils fournissent. Dans les récits, on souligne souvent ce point et le fait que le faire sous cette forme est plus efficace et moins stigmatisant, sans oublier la dimension relationnelle qui accompagne la circulation des objets. Cette consommation gratuite qui permet d'éviter la dépense, entre à l'évidence dans une stratégie de lutte contre la pauvreté pour certains visiteurs et est parfois même mobilisée par les services sociaux des municipalités qui adressent leurs publics aux initiatives.

Pour autant, cette réponse à l'urgence des besoins reste vue comme problématique. On admet notamment qu'il devient plus difficile de faire passer un message à dimension écologique ou décroissante dans ce contexte. On mesure combien cette situation est une menace pour le projet, en tant qu'elle remet en cause la mixité sociale des publics et qu'elle tend à réduire les magasins gratuits à une solution de consommation réservée aux plus pauvres. Au fond, les initiatives admettent pourtant que nécessité fait loi et que face à l'urgence de certaines situations, on doit hiérarchiser les priorités. Le lien avec la société marchande de surconsommation est clairement mentionné en tant qu'elle est une antithèse au partage, un univers d'accaparement qui renforce la privation, et ce faisant la principale source de ces écarts sociaux.

Reste qu'une partie des magasins reconnaît être confrontée à la tension qui se développe entre publics aisés qui apportent des objets et qui sont dans une logique de transition et public plus défavorisés, voire exclus, qui viendraient pour satisfaire des besoins de base, sans pouvoir apporter de contreparties. Sans nier cette tension, les initiatives continuent de défendre un modèle, si ce n'est égalitaire, en tous cas correcteur d'inégalités dans le partage qui s'opère.

La gratuité comme réponse à la précarité et à la montée des inégalités sociales

- ✓ **La gratuité comme réponse aux enjeux de plus en plus pressants de la pauvreté, est une évidence**
- ✓ **On admet toutefois qu'il devient plus difficile de faire passer un message à dimension écologique ou décroissante dans ce contexte social**
- ✓ **Tension qui remet en cause la mixité sociale des publics et menace de réduire les magasins à une solution de consommation réservée aux plus pauvres**
- ✓ **Les initiatives continuent toutefois à défendre un modèle correcteur d'inégalités dans le partage**

La gratuité pour relever le défi des enjeux environnementaux

Ces expérimentations soulèvent également la question de la pertinence de la gratuité du point de vue des enjeux écologiques. Ainsi l'absence de la reconnaissance de la valeur pourrait apparaître problématique en ce qu'elle ne permettrait pas de refléter le coût de la production pour l'environnement ou celui du transport des marchandises. Ici, la réponse faite par les personnes qui participent aux magasins est que cette consommation par le partage ne suscite pas de coûts écologiques supplémentaires et qu'il s'agit ici de mobiliser des objets qui ont déjà entraîné des effets sur l'environnement. La consommation dans ces espaces permet de démultiplier les usages des choses ce qui rationalise leur impact sur l'équilibre écologique en le répartissant.

Il conviendrait donc de prolonger les usages pour éviter la production d'effets néfastes supplémentaires. On est bien dans un modèle de réemploi ou peut-être plus exactement de ré-usage en circuits courts des objets qui retrouvent une utilité directe et non marchande dans ces magasins, comme le souligne clairement le nom de l'un d'entre eux, « L'inutile Utile ». Il s'agit au travers de ces expériences de promouvoir un usage plus parcimonieux des objets, non seulement en consommant moins, en se contentant de peu et en acceptant de consommer gratuitement d'occasion, mais également en jetant moins, en envisageant le réemploi des objets inutiles, en prenant l'habitude de faire le tri dans nos consommations superflues, en envisageant leur ré-usage.

La question de l'efficacité du tri et du traitement classique est d'ailleurs au cœur de nombreux projets. Le modèle proposé se veut ainsi plus efficace. Il s'avère également plus vertueux par les impacts réels sur les comportements de surconsommation. Pour certains, le recyclage y compris sous la forme du ré-emploi marchand, outre qu'il ne garantit pas un bilan environnemental exempt de toute critique, se transforme progressivement en un acte accompagnant la consommation excessive, comme une sorte de justification morale déculpabilisante, sans oublier la source de revenus supplémentaires qu'il génère pour de nouvelles consommations.

La gratuité pour relever les défis environnementaux

- ✓ **La consommation par le partage gratuit ne suscite pas de coûts écologiques supplémentaires**
- ✓ **Elle permet de démultiplier les usages des choses ce qui rationalise leur impact sur l'équilibre écologique en le répartissant.**
- ✓ **On se situe dans un modèle de ré-usage en circuits courts des objets qui retrouvent une utilité directe et non marchande**
- ✓ **La critique de l'efficacité du tri et du traitement classique est au cœur de nombreux projets**

Des projets qui donnent à voir l'abondance et la nécessité du ré-usage et du partage par la gratuité

L'abondance est une caractéristique centrale dans ces magasins. Précisément, leur utilité sociale et environnementale la plus forte est, me semble-t-il, de donner à voir cette abondance, ce qu'il faut bien appeler un gaspillage généralisé des ressources. Alors que la rareté est érigée en principe fondamental dans l'imaginaire marchand dominant, ces espaces seraient des lieux d'abondance des objets ou en tous cas de certains d'entre eux (vêtements, livres, supports audio et vidéo, jeux et jouets, bibelots...).

On est frappé dans ces expériences par la quantité d'objets dont les individus voudraient se débarrasser. On leur offre ainsi la possibilité de le faire en évitant les circuits traditionnels de la collecte, du ré-emploi et du traitement des déchets. Ici, il s'agit de mettre en place une collecte plus fine qui échappe aux apories environnementales des solutions existantes ou en tous cas qui témoigne de la possibilité de le faire de manière plus raisonnable. De fait, on sait ce que deviennent les objets et qu'ils acquièrent à coup sûr une seconde vie. Le ré-usage n'est pas le ré-emploi, il échappe au circuit marchand de la valeur, il serait en quelque sorte un ré-emploi sans prix.

La gratuité semble alors en toute logique le moyen le plus juste et le plus efficace pour permettre le ré-usage des objets abondants dont on voit mal pourquoi il faudrait leur donner une valeur marchande vu leur abondance. Pas de prix, pas de barrière à l'accès aux biens, il suffit simplement qu'ils retrouvent un usage pour une autre personne. C'est tout l'enjeu et il ne s'agit pas de freiner ce processus en instaurant un prix qui pourrait bloquer ce ré-usage comme objectif principal de la circulation partagée. Il faut que les objets circulent, qu'ils soient pris si l'on veut éviter les problèmes de stockage et le recyclage ou la destruction.

Des projets qui donnent à voir l'abondance et la nécessité du ré-usage et du partage par la gratuité

✓ L'utilité sociale principale de ces expériences est de donner à voir l'abondance des objets et le gaspillage généralisé des ressources

✓ Visent à mettre en place une solution qui réponde aux limites des solutions de recyclage existantes et qui témoigne de la possibilité de le faire de manière plus raisonnable

✓ Le ré-usage n'est pas le ré-emploi, il échappe au circuit marchand de la valeur, il serait en quelque sorte un ré-emploi sans prix, gratuit

Conclusion : la gratuité un modèle révolutionnaire de promotion du don, de la réciprocité et du partage

La gratuité apparaît comme une pratique très exotique et qui ne manque pas d'étonner les personnes qui fréquentent ces lieux. Elle représente une rupture forte avec l'imaginaire marchand dominant et permet d'ébranler les certitudes de la rationalité économique. De ce point de vue, les magasins se pensent comme des exemples concrets avec un effet démonstratif tangible.

Sans prétendre que la gratuité permette de transformer systématiquement les représentations admises par les individus, ni qu'elle débouche sur une généralisation de leurs pratiques de partage et de solidarité, elle leur permet toutefois d'échapper à l'enfermement du calcul égoïste dans un espace et pendant une durée limitée. Avec la gratuité, on est en deçà du calcul. En soit, ce n'est pas l'absence de monnaie qui aboutit à ce pas de côté radical, c'est l'absence de prix. Avec le troc, on calcule encore parce qu'il subsiste des prix, certes plus approximatifs et discutables mais qui n'empêchent pas de devoir se projeter dans un espace de calcul. La gratuité et le don s'apparentent alors à une forme d'interpellation qui permet d'interroger en profondeur la pertinence et la légitimité du modèle économique marchand tout en perturbant son caractère d'évidence partagée.

Dans un espace de gratuité, il n'y a pas d'échanges marchands autrement dit pas de transaction bilatérale avec contreparties mesurées. En revanche, il y a bien un cycle de réciprocité car il faut que les choses arrivent pour alimenter la circulation. Le système marche que si cela circule et qu'il y a bien une généralisation des échanges par le don. Reste que cet échange collectif est global et non inter-individuel. Il y a un principe général de circulation, la réciprocité mais il n'y a pas de transaction directe et le partage se fait de manière collective, sans qu'il n'y ait de contrepartie mesurée en retour, encore moins équivalente en valeur. Il faut que cela se rééquilibre par le groupe pour que le partage se fasse mais la dimension d'intérêt s'estompe. Et c'est là, à mon avis, le point le plus important : même si dans les discours des acteurs l'ambiguïté subsiste, car la gratuité sans retour y est défendue comme l'antithèse idéalisée de l'échange marchand qu'elle veut dénoncer, les pratiques observées illustrent clairement que fondamentalement la gratuité ne veut pas dire le désintérêt pur, qu'elle ne veut pas dire l'absence de retour, qu'elle ne veut pas dire l'absence de réciprocité, mais qu'elle est un modèle de sortie, par le cycle du don, de l'imaginaire marchand qui réduit les relations économiques à des échanges fondés sur les calculs maximisateurs d'individus égoïstes.

Conclusion : la gratuité un modèle révolutionnaire de promotion du don, de la réciprocité et du partage

- La gratuité, une ne forme d'interpellation qui perturbe le caractère d'évidence partagée du modèle marchand à partir d'une pratique concrète
- L'abolition des échanges marchands ne signifie pas rupture du cycle de la réciprocité car il faut que les choses arrivent pour alimenter la circulation
- Les magasins gratuits sont des espaces de circulation/partage par le don

SITUER L'AGIR CITOYEN DANS L'ESPACE DES MOUVEMENTS SOCIAUX : LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE ENTRE PRAGMATISME ET MILITANTISME

Doris Buu-Sao (Université de Lille, Ceraps)

Je vous présente une partie des conclusions qui sont issues du projet DEMOSTER qu'on a porté avec Patrice Diatta, Renaud Hourcade et Pierre Wokuri, projet qui visait à comprendre les éventuelles articulations entre des initiatives citoyennes de transition énergétique — notamment à travers la promotion de la production localisée et souvent sous forme de coopérative d'énergie renouvelable — avec les enjeux de lutte contre la précarité énergétique, dans l'idée de voir comment dans ces initiatives pouvaient se connecter des questions environnementales avec la question sociale.

On a enquêté sur 4 terrains à partir d'un panorama global de ce qui pouvait exister en termes d'articulations, en France, en Grande-Bretagne et en Espagne. Dans cette session, je vais principalement vous parler de 2 terrains (on parlera d'autres initiatives en session 4) : l'un localisé en Angleterre et l'autre en Catalogne. Ces terrains donnent à voir des articulations intéressantes mais très contrastées : des questions de transition énergétique et surtout de lutte contre la précarité énergétique, cette situation dans laquelle se retrouvent des personnes qui, du fait du coût de l'énergie, de l'état de leur logement, du niveau de leurs revenus, sont incapables de satisfaire leurs besoins élémentaires en énergie.

La communication est intitulée « situer l'agir citoyen dans l'espace des mouvements sociaux, la lutte contre la précarité énergétique entre pragmatisme et militantisme », parce qu'on a une comparaison qui donne à voir des formes d'agir citoyen très variées face à la précarité énergétique.

Le premier de ces deux terrains est SELCE : [*South East London Community Energy*](#), une coopérative de production d'énergie renouvelable qui s'inscrit dans le mouvement très développé en Angleterre de *community Energy*, donc des coopératives localisées qui visent à produire des énergies renouvelables à travers l'installation, dans le cas de SELCE, de panneaux solaires sur les toits d'écoles, notamment dans des quartiers populaires du sud-est londonien. Ces initiatives citoyennes par le bas ont pour objectif d'accélérer la transition énergétique en y prenant directement part.

Deux organisations engagées contre la précarité énergétique

- SELCE : South-East London Community Energy
 - « *community energy* » : une coopérative citoyenne de production d'énergie renouvelable active depuis 2014 (panneaux solaires) => accélérer la transition et y prendre une part
 - Un volet d'intervention sur la « *fuel poverty* » : création, développement du dispositif des « Energy Cafés », dans les deux quartiers populaires d'implantation (Greenwich et Lewisham)
- APE : Alliance contre la pauvreté énergétique
 - Une fédération créée en 2014 par plusieurs associations (notamment *Ingenieros sin fronteras*), syndicats catalans, pour prendre en charge le problème de la « *pobreza energética* »
 - Une perspective militante explicite : accompagner les précaires énergétiques dans une perspective contestataire.

Colloque Cit'In, 07/04/2021

La coopérative SECLE, par rapport à d'autres qu'on a pu examiner en Angleterre ou au Royaume-Uni, se distingue par un volet d'intervention assez poussé sur la question de la précarité énergétique ou, en anglais, *fuel poverty*. Le développement des dispositifs dont je vais vous parler, qui sont appelés *energy café*, donc des « cafés énergie », visent à aller à la rencontre de personnes en situation de précarité énergétique dans 2 quartiers populaires d'implantation de la coopérative.

L'autre terrain, en Catalogne, c'est celui de l'Alliance contre la pauvreté énergétique ([Alianza contra la Pobreza Energética](#) (APE)). Il s'agit d'une organisation assez différente : c'est une fédération de plusieurs associations, notamment « ingénieurs sans frontières » — une ONG plutôt mobilisée sur les questions d'écologie sociale, notamment dans le sud, sur les questions d'extraction des ressources naturelles — des syndicats, etc., qui l'ont créée pour prendre en charge le problème de la précarité énergétique. Donc il ne s'agit pas d'une coopérative qui produit des énergies renouvelables, mais elle est connectée au sein de différentes plateformes et réseaux, catalans et espagnols, à des coopératives, à toute une série d'initiatives pour repenser le modèle énergétique.

Et ce qui est intéressant dans le cas de l'APE par rapport à SELCE, c'est un rapport très différent à la question de la précarité énergétique puisque l'APE développe une perspective clairement militante contestataire avec un accompagnement des précaires énergétiques pour les aider à faire face à leurs problèmes, mais aussi des invitations à participer à des actions contestataires dans l'espace public dont je vous parlerai tout à l'heure.

Le constat à partir duquel on a construit cette communication, c'est l'idée qu'on a des formes contrastées mais comparables d'agir citoyen sur la précarité énergétique. La question qu'on se pose, c'est, depuis une sociologie des mouvements sociaux et des rapports ordinaires au politique, quelles sont les formes, les modalités de la politisation de l'agir citoyen face à la précarité énergétique ?

« Politiser » la précarité énergétique ?

- **Une démarche comparable** : accompagnement des « précaires énergétiques » : service d'aide, de conseil, face à des situations d'impayés, de surendettement, de restrictions subies et de coupures d'accès aux réseaux (gaz, électricité, eau).
- **Quelle politisation de l'agir citoyen face à la PE ?**
 - Politisation comme construction/diffusion de catégories de sens, montée en généralité, conscientisation des conflits
 - Sans exclure une interface entre politisation substantielle et politisation institutionnelle (=> interpellation des décideurs, action publique, compétition politique)
- **Résultats** : À partir d'un même problème, des dispositifs contrastés qui restreignent (SELCE) ou encouragent (APE) une lecture politisée de la facture d'électricité. Ces divergences peuvent s'expliquer par les configurations institutionnelles et territoriales dans lesquelles chaque groupe inscrit son action.

Colloque Cit'In, 07/04/2021

Politisation qu'on va comprendre dans 2 sens : d'abord dans la veine interactionniste développée par Camille Hamidi par exemple, l'idée de la politisation comme un processus interactif de construction de catégories de sens qui s'inscrivent dans une lecture conflictuelle de la société, mais aussi dans la construction de cadrage, de montée en généralité des problèmes exposés, des situations qui sont vécues par les personnes. En même temps, on tient compte de définitions de la politisation plus classiques en science politique, notamment la politisation institutionnelle, à travers l'interpellation des décideurs, l'effort de peser sur l'action publique ou de participer à la compétition politique. On en parlera en session 4 à travers la 2e communication, mais on va voir dans cette session comment ces 2 formes de politisation, à la fois conflictuelle et institutionnelle, peuvent s'articuler.

Je vous présenterai d'abord les formes de l'accompagnement contrasté entre SELCE et l'APE et, dans un 2e temps, j'essaierai de mettre en lumière des formes très différenciées de rapport au politique, de processus de politisation. Enfin je reviendrai sur les facteurs institutionnels et contextuels qui permettent de comprendre, d'éclairer ces processus de politisation, dépolitisation de l'agir citoyen face à la précarité énergétique.

1. « Démystifier » les factures : l'accompagnement des précaires énergétiques

Les formes de l'accompagnement, en commençant par les *energy café* de SELCE.

A) Les *energy-café* de SELCE : des conseils individualisés pour apprendre à se repérer dans un marché libéralisé

Dans le cas de SELCE, il s'agit concrètement de cafés qui sont organisés dans des lieux de passage, des lieux publics, par exemple à l'entrée de bibliothèque municipale où, plusieurs fois par semaine, des bénévoles et salariés de SELCE, formés par SELCE au conseil sur les questions énergétiques et techniques, tiennent des stands avec du café, du thé, des gâteaux, des affiches, des tracts « votre voisin paye moins que vous » indiquant qu'il s'agit de fournir un conseil impartial pour réduire les coûts énergétiques... Dans des échanges interindividuels entre un ou une bénévole ou salarié.e et une personne, il y a toute une série de conseils qui vont être apportés et qui établissent une relation d'accompagnement principalement individuelle et relativement ponctuelle puisqu'en général 2 ou 3 rendez-vous suffisent. C'est un

accompagnement basé sur le document de la facture et qui vise à démystifier la facture au sens d'en expliquer les ressorts, les taxes, les différents *discount* existants auxquels il est possible de postuler, de comparer les offres sur un marché très complexe, libéralisé depuis assez longtemps, et aussi d'apprendre à *switcher*, c'est-à-dire, une fois qu'on a saisi quelle offre était la plus intéressante à un moment donné, changer d'offre pour pouvoir réduire le montant des factures.

I- « Démystifier » les factures : les « Energy cafés » de SELCE

- Des « cafés » organisés en hiver, dans des lieux de passage
- Un **accompagnement individuel** et ponctuel (2 ou 3 rdv) sur la base des factures
- « *To help people engage with the market* » : conseils sur le « *switch* » vers un distributeur moins cher ; démarches pour obtenir des *discounts* sociaux
- Un **modèle libéral d'empowerment** (Bacqué et Biewener) : donner la capacité à naviguer dans un marché libéralisé



Colloque Cit'In, 07/04/2021

On est dans une logique qui, pour reprendre les termes d'une enquêtée, revient finalement à engager les personnes dans les marchés, à leur apprendre à jouer le rôle de consommateur consommatrice, pour pouvoir mieux naviguer au sein de ce marché libéralisé. Si on reprend l'article de Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener qui distinguent différentes formes d'*empowerment*, là, on est clairement dans un modèle plutôt libéral qui vise à donner plus de capacités à ces personnes qui sont appelées avant tout des « clientes » pour s'orienter dans le marché.

B) Les assemblées de l'APE : un accompagnement collectif pour produire de l'indignation face aux fournisseurs

De manière assez contrasté, à l'APE, on a plutôt des assemblées collectives dans lesquelles les personnes affectées viennent exposer leurs problèmes. Elles sont invitées à travers des tracts qui sont diffusés dans l'espace public. Elles exposent à l'ensemble de la collectivité des affectés qui sont arrivés pour la première fois à d'autres personnes plus expérimentées qui sont là depuis longtemps et à un certain nombre de salariés et de bénévoles d'ONG, notamment *Ingenieros sin fronteras* (ingénieurs sans frontières), des personnes qui ont un profil militant. On a là une rencontre assez ritualisée qui se déroule toutes les 2 semaines avec une première partie d'accompagnement des personnes : on leur donne des conseils, on leur explique leurs droits, on leur propose aussi de les accompagner collectivement au guichet de leur fournisseur ; à la différence de SELCE où l'accompagnement se fait plutôt par téléphone de conseiller à conseillé, là, c'est plutôt un accompagnement collectif avec les t-shirts de l'APE pour faire pression.

I- « Démystifier » les factures : les assemblées de l'APE

- Une assemblée bimensuelle pour un **accompagnement collectif** à partir des récits des affectés : conseils, démarches, ressources.
- Un modèle radical d'« *empoderamiento* » qui « associe capacité, justice, redistribution, changement social et conscientisation » (Bacqué et Biewener)
- Des prolongements vers la **lutte collective** : occupation d'agences, interpellation des pouvoirs publics...



Colloque Cit'In, 07/04/2021

À travers ces assemblées, un discours est répété : « nous ne sommes pas les coupables de notre situation de précarité énergétique, ce sont les entreprises, ce sont les pouvoirs publics, c'est ce système énergétique qui est responsable parce qu'il spéculé, il fait de du profit sur un besoin élémentaire qui est celui de l'énergie. »

On est donc dans un modèle très différent qui, toujours pour reprendre l'article de Bacqué-Biewener, est celui qu'ils appellent le modèle radical — en l'occurrence, le terme d'*empowerment* est utilisé dans les entretiens : *empoderamiento* — où on a des catégories beaucoup plus générales à l'œuvre notamment de droit à l'énergie, de victimes du modèle énergétique.

Une fois qu'on a réussi à mettre en place ce travail de dévoilement des rapports sociaux d'exploitation qui sont au cœur de la marchandisation de l'énergie, qui se fait donc en général dans la première partie de l'assemblée, la 2^e partie de l'assemblée vise à inviter les personnes à participer à l'organisation et au déroulement d'actions contestataires dans l'espace public d'interpellation des pouvoirs publics.

Ce qui m'amène donc au 2^e temps de cette présentation qui est celui des formes variées de politisation de l'agir citoyen, en continuant donc avec le cas de l'APE.

2. Du monde subi au monde souhaitable : des rapports différenciés au politique

A) Défendre un autre modèle énergétique par le travail militant : une politisation multiforme

À travers ces assemblées, on a un processus à la fois de montée en généralité dans les catégories qui sont employées pour désigner le problème de la précarité énergétique, où on va parler de droit à l'énergie pour l'ensemble de la population et non pas d'une marchandise qu'il s'agit de pouvoir acheter. Et puis surtout, on va inscrire cette question dans une situation qui est identifiée comme structurelle et conflictuelle avec un « nous » victimaire face au marché, au capitalisme et à l'Etat qui le protège.

II- Des rapports différenciés au politique

1. L'APE, une politisation multiforme

- Une **montée en généralité** : un « droit à l'énergie, un bien commun... »
- Une désignation du **conflit** : derrière la PE : le marché, le capitalisme. Un « nous » victimaire face à un oppresseur commun, l'oligopole, et l'Etat qui le protège.
- **Un répertoire contestataire** : action directe, mobilisation collective, visibilité de la lutte dans la rue et dans les médias >>>
- Une politisation institutionnelle : interpellation des décideurs locaux, contribution à l'action publique (proposition de loi de 2015)



Colloque Cit'In, 07/04/2021

Dans cette perspective, 2 grands répertoires d'action sont mobilisés : un répertoire plutôt contestataire qu'on va retrouver à travers l'action directe. En haut à droite de la slide, ce sont des photos d'occupation de succursales d'énergie qui sont envahies par des précaires et des salariés militants des différentes associations : vous voyez que les vitrines sont couvertes de tracts, les prospectus à l'intérieur des agences sont déchirés. L'enjeu est à la fois de faire pression, de faire peser le rapport de forces sur les compagnies d'énergie et en même temps de visibiliser ce problème dans l'espace public pour interpellier d'autres personnes qui pourraient être en situation de précarité énergétique.

L'autre répertoire utilisé, c'est celui de la pression sur les institutions, à travers l'interpellation des pouvoirs publics dans l'espace public, mais aussi à travers des formes de travail de lobbying, de plaidoyer, et notamment suite à la proposition de loi qui a été élaboré par l'APE, notamment pour faire face aux situations de précarité énergétique qui a été soumise au Parlement catalan à travers la procédure d'initiative législative populaire, et qui a été adoptée et qui notamment interdit les coupures d'énergie pour les familles en situation de vulnérabilité puisqu'en fait — en bas à droite de la slide vous avez une manifestation qui a eu lieu à la suite de la mort d'une retraitée qui s'était éclairée à la bougie du fait que son électricité avait été coupée — il y a tout un cadrage du problème qui vise à dire la pauvreté énergétique tue quand on coupe l'accès à l'énergie.

B) Du client-objet au client-sujet : l'évitement du politique dans les *energy cafés*

Pour ce qui est de SELCE, on a une politisation qu'on pourrait dire contrariée dans la mesure où les fondatrices de la coopérative, qui ont un bagage militant, proposent une lecture assez politique de l'énergie et de la vulnérabilité. De manière générale — c'est un argument qui a notamment été développé dans un article qui a été publié par l'une des fondatrices — il y a l'idée que la *community energy*, et notamment les *energy-cafés*, expriment une forme de politique du quotidien où on devient en mesure de s'approprier un secteur hautement technique et d'agir sur ce secteur à travers des formes alternatives de consommation.

Par ailleurs, sur la question de la précarité énergétique, en entretien, les fondatrices vont toujours insister sur le fait qu'il s'agit d'un problème de pauvreté et donc l'enjeu, c'est aussi d'articuler la transition avec la question sociale. Cette politisation s'exprime enfin dans la mise

en visibilité du problème de la précarité énergétique dans l'espace public de quartiers populaires.

II- Des rapports différenciés au politique

2. SELCE : une politisation contrariée

- Une lecture politique de l'énergie et de la vulnérabilité :
 - *Energy communities* = une forme d'« everyday politics » appliqué à un secteur hautement technique
 - Rapprochement entre « transition » et question sociale : ne pas penser ENR sans penser PE
 - Mise en visibilité du problème PE sur le plan local et une façon de renforcer le pouvoir du consommateur
- Mais des cafés inscrits dans un logique pragmatiste et *cost-effective* :
 - répondre aux besoins de la communautés, être à l'écoute de *leurs* problèmes, trouver une réponse concrète à une urgence
 - Des interactions dépolitisées : « *we don't want to sound moralizing* »

Colloque Cit'In, 07/04/2021

Mais ces cafés restent inscrits dans une logique pragmatique. L'enjeu, c'est de répondre aux besoins des communautés, d'être à l'écoute de leurs problèmes et notamment leurs problèmes en tant que consommateurs exposés à des factures trop élevées. Dans ce contexte, il ne s'agit pas d'avoir l'air moralisateur en leur proposant par exemple de switcher vers des compagnies vertes. L'enjeu, c'est vraiment de les aider à réduire leurs coûts.

3. Politisation ou dépolitisation des factures : le rôle des déterminants contextuels

A) La précarité énergétique dans le tournant néolibéral de l'aide sociale britannique

III- Politisation ou dépolitisation : le rôle des déterminants contextuels

• SELCE : une organisation marquée par les réformes de l'Etat social britannique

- « *Localism Agenda* », « *Big society* »... un contexte de réduction de l'Etat au profit d'une autorégulation des « *communities* »
- Un problème PE institutionnalisé de longue date (revenus faibles, prix élevés et logements mal isolés) mais mal pris en charge et délégué aux opérateurs de marché => le levier 'prix' domine.
- Des cafés pour se substituer à l'action sociale de l'Etat et « corriger » les dysfonctionnements du marché. Avec l'effet paradoxal de le renforcer ?
- Dépendance aux subventions et précarisation de l'organisation et de ses salariés : un facteur supplémentaire de dépolitisation

Colloque Cit'In, 07/04/2021

Sur le rôle des déterminants contextuels de ces formes variées de politisation et de dépolitisation : au Royaume-Uni, on a un contexte de promotion de l'auto organisation des

communautés dans le cadre du programme de *Big Society* et de subventions d'association qui sont amenées aux côtés des fournisseurs d'énergie à agir principalement sur le levier prix et sur la transformation des comportements des clients et des clientes pour qu'ils et elles parviennent à jouer le rôle de consommateur et pour corriger les dysfonctionnements du marché ; ceci dans un contexte de dépendance aux subventions avec une action associative de plus en plus managerialisée où il s'agit toujours de chiffrer l'action et on a des intervenants intervenantes assez précaires qui peuvent difficilement s'inscrire dans une logique de politisation.

B) La politisation de la précarité énergétique dans l'espace des mouvements sociaux barcelonais

III- Politisation ou dépolitisation : le rôle des déterminants contextuels

- **APE : une organisation marquée par l'environnement militant catalan**

- Une politisation ancienne de l'écologie sociale et de la question du logement (*movimiento vecinal*) dans le contexte franquiste puis après la transition

- Des dispositions réactivées par la crise du logement, les expulsions et la structuration d'un mouvement social : PAH, *Indignados*.

→ Une mise à l'agenda *militante* (conflictuelle) et *institutionnelle* de la PE qui se produit dans ce contexte très politisé => l'accompagnement des « affecté-es » n'est pas dissocié des cadrages généraux des luttes urbaines

À l'APE, au contraire, on a un contexte catalan qui est très marqué par les mouvements sociaux consécutifs à la crise de 2008, même plus anciens, avec toute une histoire marquée par l'écologie sociale antifranquiste développé depuis les années 70, mais aussi les mouvements urbains et notamment le *movimiento vecinal* (les mouvements de voisins) qui jouent un rôle important au sein de l'APE.

III- Conclusion

- Une enquête qui nous permet de rejoindre les analyses qui associent l'*empowerment* des « pauvres énergétiques » à des formes variées de politisation :

- Capacitation individuelle dans un cadre politique/institutionnel prédéfini et non remis en cause dans le cas de SELCE
- Capacitation individuelle par le collectif dans un cadre institutionnel remis en cause dans le cas de l'APE

- Mais des nuances à prendre en compte

- Ce n'est pas parce que l'accompagnement n'est pas politisé que l'organisation ne fait pas de politique (SELCE) : ce sont plutôt les contextes (vitalité du mouvement social, accès aux financements...) qui contraignent les instruments
- Une division des tâches militantes à l'APE, avec un encadrement professionnalisé : un facteur d'exclusion du politique pour certains « précaires » ? Une politisation de la cause qui éloigne certains publics ?

Colloque Cit'In, 07/04/2021

Pour conclure, je voulais souligner à nouveau ces formes variées de politisation de l'agir citoyen face à la précarité énergétique, avec une approche très individualisée qui est en fait contrainte par les institutions au Royaume-Uni, alors que, au contraire, en Catalogne, on va avoir une

approche collective et contestataire qui est favorisée par l'espace des mouvements sociaux catalans.

Et pour finir, une petite nuance sur ce contraste qu'il ne faut pas non plus exagérer, on a des formes de politisation aussi dans les discussions informelles, dans les lectures de la précarité énergétique à SELCE, et ce sont surtout donc les contextes qui contraignent les instruments. Finalement, on peut se demander si la division du travail militant qui s'observe à l'APE ne favorise pas aussi des logiques de professionnalisation du militantisme, de radicalisation qui finalement peuvent aussi être un facteur d'exclusion du politique pour les plus précaires.

ENTRE EMANCIPATION ET PRESCRIPTION : COEXISTENCE DES CONCEPTIONS DE LA TRANSITION DANS LES INNOVATIONS SOCIALES AUTOUR DU LIEN AGRICULTURE-ALIMENTATION

Grégori Ackermann (Inrae, UMR Innovation)

Je vais vous présenter des premiers résultats du projet REALISTE que l'on a mené dans ce collectif qui était composé de Yuna Chiffolleau, Dominique Paturel, Juliette Rouchier, Julien Noël, Victorien Barbet, qui ont travaillé autour de ce projet sur les innovations sociales, qui cherchait à savoir en quoi ces innovations sociales pouvaient être des leviers pour la transition vers des pratiques plus écologiques. On a cherché à étudier plutôt des systèmes mixtes en termes de mixité sociale, mixité des publics, qui mixait des publics plus ou moins engagés et voir quels pouvaient être les effets sur la transition écologique.

Dans cette première présentation — il y en aura une 2nde en session 4 qui sera plutôt sur l'articulation entre les politiques publiques et les initiatives citoyennes — on va vous présenter différentes conceptions de l'agir citoyen avec une forme de tensions ou de polarisation entre d'un côté des conceptions autour de l'émancipation et puis de l'autre côté des conceptions plus prescriptives, avec une réflexion en conclusion sur la coexistence de ces conceptions à différents niveaux d'action.

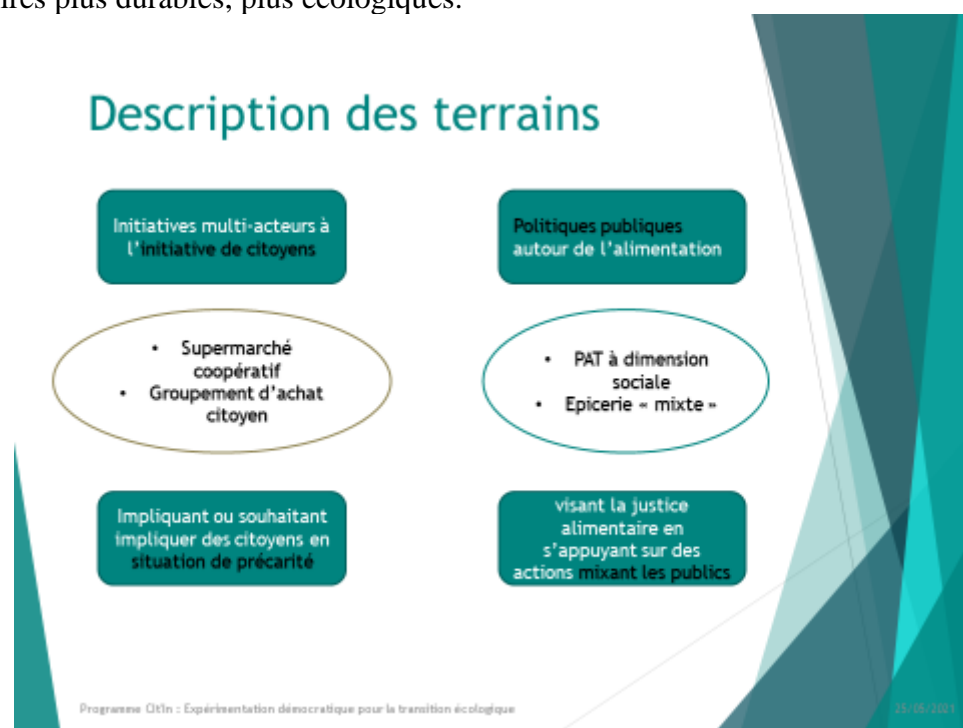
Objectif du projet et hypothèses

- ▶ En quoi et à quelles conditions l'émergence d'innovations sociales autour du lien agriculture-alimentation contribue à l'évolution des pratiques des consommateurs « non engagés » vers plus de durabilité ?
 - ▶ en incluant les personnes en difficulté (familles à petit budget, bénéficiaires de l'aide alimentaire...)
- 1. en suscitant de nouvelles relations entre acteurs différents (hétérophilie vs. homophilie) et en valorisant leur participation,
- 2. en activant certains processus sociaux (apprentissage, contrôle social, identification sociale, valorisation de soi, etc.) supportés par les relations sociales
- 3. en élaborant de nouveaux modèles économiques plus justes et plus démocratiques (partage plus équitable de la valeur, accessibilité économique des produits, co-décisions...), favorisant la transition vers des pratiques alimentaires plus écologiques

Programme Orléans : Expérimentation démocratique pour la transition écologique

25/05/2021

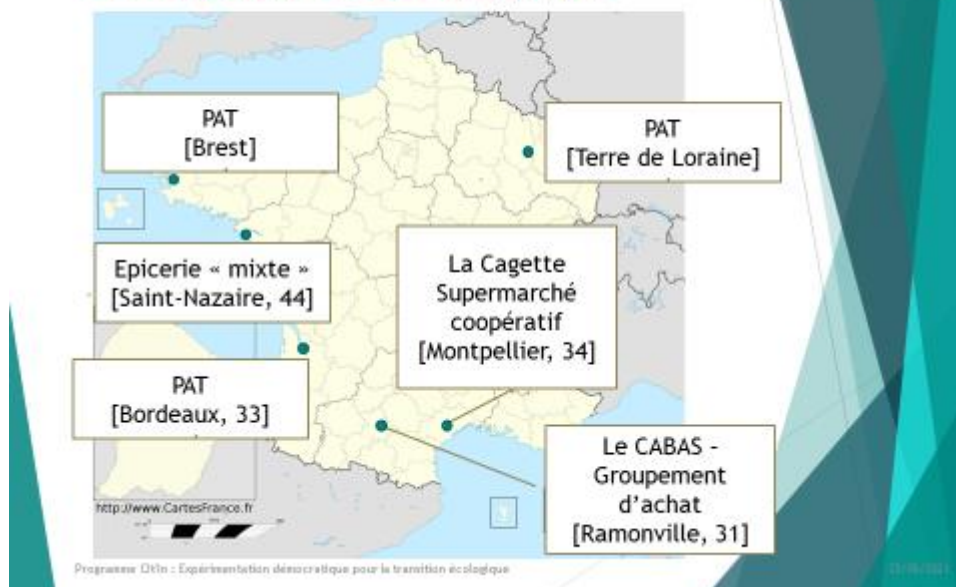
Je vous rappelle brièvement les objectifs du projet : c'était un projet qui cherche à comprendre en quoi et à quelles conditions l'émergence d'innovations sociales autour du lien agriculture-alimentation pouvait contribuer à l'évolution des pratiques de consommateurs non engagés ou moins engagés vers plus de durabilité. On a cherché à atteindre des initiatives qui cherchaient à inclure des personnes en difficulté, donc qui visaient la mixité sociale. L'hypothèse était que c'est au travers de la mixité sociale que vous pouvez être engagé pour la transition, avec des hypothèses sur la mise en lien entre des acteurs hétérogènes, entre une pluralité d'acteurs — qu'ils soient d'ailleurs producteurs ou consommateurs — qui pouvait engager les processus sociaux d'apprentissage, aussi l'identification sociale, qui pouvait mettre en mouvement les citoyens dans un cadre de modèle économique plus juste, plus démocratique, qui favorisait la participation des citoyens et qui permettait une plus juste répartition de la valeur, une meilleure accessibilité économique au produit, donc qui pouvait favoriser la transition vers des pratiques alimentaires plus durables, plus écologiques.



On a étudié un certain nombre de terrains, avec 4 critères d'inclusion de ces terrains : des initiatives citoyennes, qui pouvaient être multi acteurs mais qui était à l'initiative des citoyens ; des initiatives plutôt des politiques publiques autour de l'alimentation — là, on a été particulièrement vers les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT). On a cherché à analyser des initiatives qui impliquaient et ou qui souhaitaient impliquer des citoyens en situation de précarité ou des familles à petits budgets. On a également cherché des initiatives qui visaient une forme de justice alimentaire en cherchant à mixer les publics, à inclure tous les publics dans leur initiative.

Ça nous a amené à retenir 4 modèles : le modèle du supermarché coopératif, le modèle du groupement d'achat citoyen, pour des initiatives plutôt portées par des citoyens — et des PAT à dimension sociale, donc quelques PAT qui ont vraiment mis une dimension sociale forte dans leur projet — et puis des épiceries sociales, mais qui visaient une mixité des publics et donc qui s'ouvraient à d'autres publics.

Localisation des terrains



Donc voilà les terrains qu'on a étudiés un petit peu partout en France avec des différentes approches et méthodes sur ces terrains.

Approches et méthodes

- ▶ Analyse des trajectoires des innovations, de leurs modèles économiques, modèles d'influence sociale
- ▶ Accompagnement des porteurs de projet
- ▶ Analyse des caractéristiques sociologiques et des consommations alimentaires des consommateurs
 - ▶ Une soixantaine d'entretiens semi-directif
 - ▶ Une vingtaine d'observation
 - ▶ Un vingtaine de réunion de travail
 - ▶ 1000 réponses à un questionnaire
 - ▶ 500 000 lignes d'achat étudiées

Programme OIn : Expérimentation démocratique pour la transition écologique

25/05/20
21

On a analysé les trajectoires de ces innovations, leur modèle économique. On a également fait de la modélisation d'influence sociale. On a fait de l'accompagnement des porteurs de projets. On a analysé les caractéristiques sociologiques des bénéficiaires des consommateurs, quand c'était possible. Et puis on a pu parfois analyser directement leur consommation alimentaire en étudiant leurs tickets de caisse.

Pour cette présentation, je vais m'arrêter sur 2 types de modèles qu'on a étudiés : celui du supermarché coopératif et celui du groupement d'achat citoyen. J'ai donc mis de côté pour cette présentation les PAT et les épicerie sociales mais l'ouverture de cette présentation, ça sera peut-être d'essayer de voir dans quelle mesure les analyses qu'on a pu mener peuvent aussi venir éclairer les activités des PAT, par exemple, et donc l'action publique, les activités qui sont menées dans le cadre de politiques publiques.

Supermarché coopératif et groupement d'achat



- ▶ Une forme de contradiction dans les objectifs de départ :
 - ▶ « Permettre à chacun·e d'améliorer son alimentation quels que soient ses moyens et ses convictions »
 - « la Cagette n'a pas vocation à déterminer une quelconque « bonne conduite » ou une « bonne manière de consommer » à la place de ses coopérateurs, mais plutôt de leur permettre d'améliorer leur alimentation selon leurs critères de choix personnels. »
 - ▶ Favoriser le développement de filières de production durables, respectueuses de l'environnement et des hommes.

Programme QIn : Expérimentation démocratique pour la transition écologique

25/05/2021

Pour rappel, les supermarchés coopératifs sont des supermarchés qui sont la propriété de leurs consommateurs, dans lequel les consommateurs prennent part à la gouvernance en participant à des instances de gouvernance, en votant lors de délibération, lors de votes pour la définition de stratégies. On a aussi dans ce modèle du supermarché coopératif l'idée d'une marge fixe, donc de transparence sur les prix et de participation des citoyens au travers d'activités logistiques, de mise en rayon des produits ou de tenue de la caisse.

Dans les groupements d'achats citoyens, on est à peu près sur les mêmes critères, les mêmes caractéristiques avec des citoyens qui participent aux instances de gouvernance et aussi aux activités plus logistiques de l'approvisionnement ou de collecte des produits avec là, pour les groupements d'achats, pas forcément une marge fixe, plutôt des marges 0 mais une participation économique au travers de l'adhésion à une association, et puis des formes associatives qui impliquent les citoyens.

Une difficile mixité sociale

- ▶ Une volonté d'ouverture à tous, mais
 - ▶ Peu de mixité sociale
 - ▶ Une faible accessibilité pour les personnes pauvres
 - ▶ Une offre de produits de qualité prédominante
- ▶ Différentes manières de construire la mixité sociale
 - ▶ Ouverture à quelques personnes
 - ▶ Création de groupements dans les quartiers prioritaires
 - ▶ Avec restriction pour les habitants des autres quartiers
 - ▶ Partenariat avec des associations d'aide alimentaire

Programme QIn : Expérimentation démocratique pour la transition écologique

25/05/2021

Ces initiatives peuvent être perçues comme un peu contradictoires dans les objectifs de départ qu'elles se fixent, beaucoup d'entre elles apportent cette volonté d'être ouverte à tous, permettre

à chacun et chacune d'améliorer son alimentation, quels que soient ses moyens ou ses convictions. La volonté est donc d'être des initiatives extrêmement inclusives qui n'ont pas forcément vocation à déterminer quelle est la bonne alimentation ou quelle est la bonne façon de se comporter, de consommer, d'acheter. Elles sont donc très ouvertes et se disent extrêmement inclusives, et en même temps, elles disent favoriser le développement de filières de production durable, respectueuses de l'environnement et des humains. Elles disent vouloir favoriser la structuration de filières mais aussi favoriser une certaine alimentation. On est donc déjà dans une forme de contradiction avec l'objectif de favoriser des filières spécifiques mais à la fois de permettre à tous de participer.

Sur la base de cette première contradiction, ça nous a amené à nous questionner sur, d'une part comment différents types d'objectifs peuvent coexister au sein de ces initiatives, et quelles sont aussi les conditions de leur coexistence.

Une autre forme de difficulté à laquelle ces initiatives sont confrontées, c'est sur cet enjeu de la mixité sociale, avec une ouverture qui est voulue par ces initiatives, qui est souvent affichée. Mais pourtant, quand on le regarde dans les faits, on voit qu'il y a finalement peu de mixité sociale à l'intérieur de ces initiatives. On a une forte homogénéité en termes au moins de niveau de diplôme. On est sur des publics plutôt diplômés ou voir très diplômés, beaucoup plus que la moyenne française et puis on voit qu'il y a finalement peu de mécanismes qui favorisent l'accessibilité à des personnes en situation de précarité économique. On voit aussi une offre de produits qui est majoritairement une offre de produits de qualité, donc qui va convenir à un certain type de diète, donc un certain type de consommation et donc à un certain type de public, donc à des publics qui consomment déjà de l'alimentation durable. On voit donc bien cette difficulté de tenir à la fois la volonté d'ouverture et puis construire une offre qui concerne plutôt des personnes qui consomment de qualité.

On a différentes manières de construire la mixité : avec une volonté d'ouverture à quelques personnes donc de garder un système tel qu'il existe, tel qu'il a été construit, et permettre à quelques personnes en situation de précarité d'y accéder. Une autre manière de concevoir l'agir citoyen, c'est d'aller se positionner dans des quartiers prioritaires mais avec une restriction aux habitants d'autres quartiers ; on reste donc finalement dans l'homogénéité mais homogénéité entre personnes en situation précaire. Et puis des partenariats avec des associations d'aide alimentaire qui là encore ne permettent finalement pas la mixité.

Tensions dans les objectifs et les moyens

Des visions contrastées sur l'objectif à atteindre :

1. Diffuser le « bien-manger » et éduquer les adhérents (inclusion)
2. Offrir à ceux qui « mangent bien » un lieu où ils seront à l'abri de l'agroalimentaire (communauté)
3. Construire un modèle économique fort et stable (gestionnaire)

► Différents modèles d'essaiage

1. Un modèle à essayer telle une franchise
 - Trouver le bon modèle économique et le diffuser en constituant des groupes ad hoc sur les territoires
2. Aider des groupes locaux à s'approprier le modèle
 - Fournir des ressources, répondre aux besoins, s'écarter du modèle standard

On voit aussi les tensions entre les objectifs et les moyens, avec des visions contrastées sur les objectifs à atteindre. Est-ce qu'il faut diffuser le bien manger et éduquer les adhérents ? Etre dans une posture inclusive, c'est-à-dire inclure tout le monde, mais pour éduquer les personnes qui ne savent pas bien manger ; ou construire une communauté autour de personnes qui savent déjà bien manger et qui seront à l'abri du système agro-alimentaire conventionnel ; ou enfin un 3e objectif qui est de tenir les initiatives dans le temps, de trouver des modèles économiques forts et stables pour pouvoir perdurer et puis finalement survivre. Dans les modèles d'essaimage, et donc dans cette idée de monter en échelle, on a aussi une tension entre l'idée de diffuser un modèle qui serait stable et standard, ou bien aider des groupes locaux qui ont leur spécificité sur des territoires qui ont eux-mêmes leurs spécificités, quitte à s'écarter du modèle standard pour répondre finalement à leurs besoins en leur fournissant des ressources.

Emancipation ou prescription à différents niveaux d'action

- ▶ Comment l'individu doit agir (manger bien ou manger ce qu'il veut ?)
- ▶ Comment le collectif doit agir (agir pour sa communauté ou agir pour tous ?)
- ▶ Comment le modèle doit être essaimé (reproduire ce qui marche ou s'adapter aux groupes porteurs?)

Programme OITn : Expérimentation démocratique pour la transition écologique

25/05/20 21

On est donc dans cette tension entre émancipation — permettre la liberté des individus, la liberté des groupes — ou prescription, prescrire, définir, normaliser, standardiser. Et on le voit à différents niveaux d'action, soit au niveau des individus — est ce qu'il faut qu'ils mangent bien ou est-ce qu'il faut qu'ils mangent ce qu'ils veulent ? —, au niveau des collectifs — est-ce que le collectif doit agir pour lui-même, pour sa communauté, ou bien est-ce qu'il doit agir pour tous ? —, et puis au niveau des modèles : est-ce que l'essaimage doit être la reproduction de ce qui marche déjà, ou est-ce que l'essaimage doit se faire en accompagnant des innovations, en accompagnant des groupes de porteurs qui vont eux-mêmes expérimenter leurs propres erreurs, leurs propres difficultés, qui vont eux-mêmes définir les objectifs qu'ils souhaitent atteindre ?

Emancipation ou prescription chez les individus, dans les initiatives, au sein des modèles

- ▶ Opposition entre discours et pratiques
 - ▶ Des individus initiés, mais qui s'écartent dans les pratiques (consommation secondaire)
 - ▶ Beaucoup de démocratie, mais peu de participation
 - ▶ Report des enjeux politiques (discours) au profit de la pratique (faire)
- ▶ Une dichotomie entre porteurs et bénéficiaires
 - ▶ Objectif gestionnaire contre objectif de consommation
- ▶ Le standardisation ou l'innovation
 - ▶ Franchise ou mise en réseau

Programme QEn : Expérimentation démocratique pour la transition écologique

25/05/20

21

Cette tension entre émancipation et prescription, on la retrouve à ces 3 niveaux et on la retrouve aussi dans une opposition entre le discours et la pratique puisqu'on a d'un côté un discours d'individus plutôt initiés à l'alimentation durable, mais qui s'écartent aussi dans leur propre pratique alimentaire de cette consommation durable, puisque finalement on voit que ces initiatives citoyennes sont plutôt des initiatives qui permettent une consommation secondaire (ce sont des lieux secondaires d'approvisionnement pour les individus, ce qui signifie qu'ils consomment ailleurs une autre alimentation). On voit aussi des modèles, des dispositifs qui permettent beaucoup de démocratie mais qui en réalité ne permettent pas à tous de participer. On a une très grande majorité qui ne participent pas, qui sont juste des consommateurs d'alimentation et qui ne sont pas impliqués dans les décisions du projet. Et puis on a ce report des enjeux politiques du discours et de la définition des objectifs au profit du faire donc au profit de l'action, et finalement ce sont des groupes qui sont toujours dans l'action et qui reportent souvent la réflexion sur qu'est-ce qu'on doit faire pour atteindre les objectifs que l'on s'était fixés. On voit aussi à l'intérieur de ces groupes une dichotomie entre les porteurs de projets et un groupe qui devient bénéficiaire de ces initiatives, avec d'un côté des objectifs gestionnaires de survie économique de ces initiatives qui s'oppose finalement à un objectif de simple consommation du côté des bénéficiaires. Enfin, du côté des modèles, on a d'un côté la standardisation contre la logique d'innovation, franchise ou mise en réseau d'initiatives dissemblables particulières.

Conclusion : le malentendu comme condition de la coexistence

- ▶ Coexistence des visions, des individus, des projets, des modèles
- ▶ Le flou
 - ▶ Flou sur la mixité des publics (qui ?)
 - ▶ Flou sur l'offre alimentaire (quoi ?)
 - ▶ Flou sur le modèle (comment ?)
- ▶ Dans lesquels les individus peuvent projeter leur propres désirs

Programme QEn : Expérimentation démocratique pour la transition écologique

25/05/20

21

Premiers éléments de conclusion, qu'est-ce qui fait tenir ces différents pôles entre standardisation, normalisation d'un côté, et plutôt singularisation, émancipation de l'autre ? Qu'est-ce qui permet cette coexistence des visions des individus, des projets ?

Une première conclusion, ça serait que c'est le flou. On a ce flou sur la mixité des publics avec pas vraiment de volonté de savoir qui sont les bénéficiaires, qui nous sommes dans ces initiatives : on ne sait pas vraiment s'il y a des pauvres, on ne veut pas vraiment savoir. Et puis on ne veut pas non plus vraiment expliquer quelle est l'offre alimentaire, avec ce flou, notamment dans les supermarchés coopératifs, sur l'offre alimentaire à la fois standard et non standard, à la fois bio et non bio, avec une offre tout à fait conventionnelle qui côtoie une offre de très grande qualité. Et puis un flou sur le modèle : comme on est sur des modèles nouveaux, notamment sur les supermarchés coopératifs, on ne sait pas exactement ce que c'est, donc on ne sait pas exactement comment il faut faire.

Ça permet en conclusion à tous les types d'individus de projeter leur propre désir sur ce que c'est que la transition, en ayant le flou qui permet la coexistence entre toutes ces visions entre ces individus et entre ces modèles.

DISCUSSIONS DE LA SESSION 1

Discutante : **Geneviève Pruvost** (CNRS,CEMS)

Geneviève Pruvost

La question des hétérogénéités est assez centrale. Je pense que c'est justement le levier le plus important que soulève cette enquête pour sortir précisément d'une conception capitalocentrique qui ferait que les initiatives critiques du capitalisme sont homogénéisées. Le capitalisme étant divers, les expérimentations qui tentent de s'approcher de cette bête sont également extrêmement diffractées et variées. La question, c'est : est-ce une force et comment coordonner toutes ces initiatives ?

Du coup, la question de la politisation, c'est vraiment quelque chose qui traverse tout ce que vous avez dit les uns les autres. Ce qui me semble assez important, c'est que l'écologie est un paradigme pour penser l'action, plutôt qu'un discours ou un affichage politique ou une labellisation qui permet d'agir. Du coup, quand on emploie le terme d'écologie en tant que chercheur, cela invite à rechercher des formes d'écologisation qui ne sont pas labellisées comme telles, comme Joan Martinez Alier l'a fait sur la question de l'écologie des pauvres : l'écologie n'a pas attendu les écologistes pour que les pratiques écologiques adviennent. Elles sont même premières et primaires si on considère toutes les sociétés premières et toutes les sociétés paysannes. Cela permet donc de repenser la question du contexte : dans quelle mesure les pratiques écologiques renvoient-elles à des pratiques extrêmement anciennes, notamment en termes d'auto-gouvernement ?

Si on raisonne avec l'idée que l'écologisation n'a pas attendu l'écologie pour exister, qu'il y a un point commun qui concerne la question de la subsistance au sens très large de Karl Polanyi. Ce qui est mis en évidence dans toutes les communications de recherche de cette session, c'est que la subsistance ne passe pas par le fait de produire soi-même sa subsistance. Il y a une sorte de disjonction entre la démocratie de l'accès au service et la démocratie du faire : est-ce que je suis capable de fabriquer et d'entre-fabriquer ? Dans les sociétés paysannes, on n'est jamais tout seul sur son champ. Du point de vue des sociétés paysannes, c'est une anomalie d'être tout seul dans sa cuisine en train de faire du zéro déchet. C'est quelque chose de très singulier historiquement.

La base de la subversion ou du décalage peut être de réapprendre à consommer autrement, mais comment faire pour s'organiser collectivement pour être dans la fabrique ? L'élément principal qu'avaient en main les sociétés paysannes et celle des chasseurs cueilleurs, c'est l'autonomie de la fabrique. L'économiste indienne Bina Agarwal précise qu'il faut un champ à soi (non pas nécessairement individuellement, mais communal), on ne peut pas penser ni la démocratie ni la révolution si personne n'a un champ. Qu'est-ce que c'est qu'une société qui a perdu l'art du tissage ? Le rouet est la première chose que, dans le conte de fées La Belle au Bois Dormant, il s'agit de brûler au sein du château. Donc voilà, on part de là. Les rouets sont brûlés dans la cour du château. On doit travailler avec le socle de la consommation.

Je voudrais vous poser la question, puisqu'il s'agit de réorganiser une consommation alternative, indépendamment du fait de la fabrique, comment du coup penser l'écologie sociale ? Parce que l'écologie sociale, pensée à l'aune de l'économie morale de Edward P. Thompson, c'est un accès à la subsistance, mais qui passe aussi par l'accès aux moyens de subsistance. Je voulais savoir sur vos terrains d'enquête si c'est un sujet pour les groupes que vous investiguez : soit c'est une de mes marottes à moi parce que je vais publier un livre sur la subsistance et je suis décalée par rapport à vos terrains d'enquête, soit c'est quelque chose qui les taraude avec des réflexions du type : « je suis dans une souffrance parce qu'en fait, je suis bloqué parce que je n'ai pas accès aux moyens de production, parce que je n'ai pas de champs, de terre sur lesquels mettre une éolienne, je ne sais même pas comment la fabriquer ». C'est la même réflexion pour les vêtements : est-ce que je remonte le fil jusqu'aux ouvriers des pays en voie de développement qui autorisent la surconsommation de nos pays occidentaux ? L'écologie sociale implique d'aller jusqu'à la réflexion sur les lieux délocalisés de production du textile. Est-ce que ce genre de réflexion d'économie monde qui conduit à interroger les moyens de production et les très difficultés d'accès à la terre, l'absente foncière, l'absence de partage des ateliers et des industries, est-ce que c'est ce type de réflexion sur le cycle des matériaux qui est mis en œuvre et qui permet de repenser l'écologie et la démocratie ? Ou alors, vous constatez quelque chose d'extrêmement segmenté. Tout ce que vous avez dit était vraiment passionnant, et en même temps, cela rend compte, non pas forcément des limites cognitives mais des limites pratiques de la critique en actes. Est-ce que cela peut contribuer à expliquer des éléments de frustration, l'action directe aussi qui peut être mise en œuvre, parce que on sent qu'on est aux limites de ce que peut produire cette critique qui se n'attaque pas à l'amont de la consommation, avant recyclage.

Ensuite il y a la question de l'enquête. C'était très intéressant de voir tous les dispositifs différents qui ont été déployés, la place importante de l'ethnographie et du suivi. La question posée par Jean-Michel au tout début sur comment enquêter pour rendre compte de cette efflorescence incroyable des alternatives et en même temps de leur épuisement qui fait que quand une commence, on a l'impression que trois ans plus tard l'initiative s'éteint. Comment maintenir l'idée que cela se perpétue, alors même qu'on peut constater des formes importantes de disparition sur des territoires ? La piste de la monographie sur des territoires assez circonscrits, c'est ce qui a été exploré dans cette session, et qui permet, si on prend une échelle longitudinale, à suivre l'expérience, dix, quinze ans, vingt ans plus tard. Comment cela se recompose dans la durée ?

Car ce qui peut paraître « mort » ou mourant parce que les personnes qui sont dans le multi positionnement s'épuisent peut être aussi l'indice de quelque chose qui se recompose et se renouvelle. La question de continuer les enquêtes, nous qui travaillons toutes et tous sur ce genre d'alternative dans la longue durée, c'est très important pour chasser l'idée de l'épuisement ou de la raréfaction. Cela ne disparaît pas, cela se recompose. Les gens peuvent déménager. Cela implique de suivre des acteurs aussi à travers des trajectoires qui les amènent d'un bout à l'autre de la France et dans différents pays.

L'autre question que je trouvais très intéressante dans ce qui a été dit dans cette session, c'est l'anthropologie économique qui est mise en œuvre : qu'est-ce que c'est que la valeur d'usage, comment concrètement cela s'opérationnalise ? On a essayé de résoudre cette question par la question l'ethno-comptabilité, de comptabiliser, de faire les comptes alternatifs de toutes ces entreprises humaines. Cela implique de compter - comme ça a été plusieurs fois signalée - des choses et de l'argent, des échanges en nature, et cela implique de compter des membres d'un réseau, et par là, l'interconnexion des groupes et des luttes. Là aussi, cela s'évalue à la fois sur un territoire donné et sur la longue durée. Du coup, l'idée pourrait être d'arriver à faire une cartographie *a minima* nationale ou européenne de toute l'interconnexion de ces luttes et initiatives. Si je vous parle de ces interconnexions, c'est que lorsque j'ai fait mon enquête multi-site, j'ai atteint à un moment donné la saturation, au sens méthodologique du terme : je finissais dans des endroits totalement différents par trouver des gens qui étaient en lien. Est-ce que dans vos terrains d'enquête vous avez atteint ce moment où vous vous dites que vous retrouvez des gens qui sont aussi connectés et étudiés par un autre membre du programme Cit'in ? Je ne sais pas si vous avez pu mettre en commun ce niveau d'interconnexion de tous les gens que vous avez rencontrés dans des endroits différents.

Vincent Lhuillier (Zones de gratuité)

Je veux bien commencer. Il y a une question de Thomas sur le chat qui retrouvait cette interrogation. L'évidence, c'est que les magasins gratuits sont des espaces de circulation de choses qui ont déjà été produites, donc ce ne sont pas des espaces de production et de ce point de vue-là vous avez tout à fait raison. Il semblerait qu'on pourrait leur adresser cette critique de ne pas relever l'ensemble des enjeux, y compris les enjeux fondamentaux, tel que l'enjeu de la production. Mais je crois qu'on peut répondre à cette question en reprenant d'ailleurs l'analyse de Polanyi elle-même : chez Polanyi comme vous dites il y a une analyse de l'économie comme un processus de satisfaction des besoins, de « *Livelihood* ». Et surtout chez Polanyi, ça s'articule à une analyse de principes d'intégration qui sont bien entendu des principes de circulation des richesses, mais ça ne se limite pas à une circulation. Il y a aussi une analyse des marchandises quasi fictives, il y a une analyse des processus de production et donc on est même bien au-delà de l'analyse marxiste des strates productive. On est vraiment dans une analyse, à mon avis, globale. Et ce qui compte, c'est qu'en partant de cette analyse des principes de circulation, on voit qu'ils définissent eux-mêmes la production. C'est ça qui m'intéresse dans les magasins gratuits, c'est de sortir, c'est de faire ce pas de côté par rapport à cette rationalité économique qui vaut également dans la sphère de la production. Si on prend le petit bout de la lorgnette du côté par exemple du traitement qui peut être fait dans le réemploi, des surproductions, le fait que par ce réemploi on réalimente la machine de la production de l'emploi notamment mais aussi de la vente. C'est quelque chose qui interroge dans les magasins gratuits parce que c'est d'une certaine manière réalimenter ce processus auquel il faut échapper, et je dirais même que finalement, pour s'émanciper du capitalisme, je crois qu'il faut que les consommateurs sortent de la situation dans laquelle on les a mis, qui est d'admettre une détérioration des conditions de travail, d'admettre les effets de la concurrence internationale pour accéder à des biens soit disant moins chers, en tout cas de très mauvaise qualité avec des coûts écologiques importants. Ce système fait que les consommateurs ont perdu la maîtrise de ce qu'il faut produire.

Hier, on avait une discussion, à la RECMA, la *Revue internationale de l'économie sociale*, avec Jean-François Draperi et il disait que les coopératives de consommation au début du siècle, d'une certaine manière, sont tout autant des coopératives de production mais les consommateurs sont eux-mêmes ceux qui suscitent la production qu'ils désirent. Il y a donc une reprise en main par les consommateurs du processus productif. Je ne pense donc pas qu'il y a d'incompatibilité avec ce que vous faites remarquer, bien au contraire, ni avec ce que Thomas raconte d'ailleurs. Simplement moi ce que je trouve intéressant, c'est de prendre au sérieux l'analyse de Polanyi,

et que c'est les principes de circulation des richesses qui, d'une certaine manière, vont dicter toute l'organisation économique du monde, y compris de la production, et dont il faut sortir. Alors qu'est-ce que serait la traduction des principes de réciprocité dans la sphère productive ? Là, Thomas, je te laisse la parole, mais je pense qu'il y a déjà dans les coopératives de production ces dynamiques réciprocatrices qui se mettent en place et qui, à mon avis, viennent compléter ce nous racontons des magasins gratuits.

Doris Buu-Sao (Demoster)

Une perche a été lancée à Thomas, mais on s'est mis d'accord pour que je réponde ensuite. Je serai brève. Merci beaucoup pour cette discussion sur la question notamment des moyens de subsistance. Dans le cadre DEMOSTER, on est justement partis des réflexions qui sont menées et des pratiques pour tâcher de mettre en œuvre d'autres modes de production par la coopérative, par des coopératives qui produisent des énergies renouvelables et qui cherchent justement à sortir de ces systèmes de production marchande, mais quand on regarde de près, sociologiquement, ces coopératives sont très distantes des plus vulnérables et des personnes qui subissent le plus les effets de la marchandisation de l'énergie. Par exemple, ça se voit dans le cas de SELCE : il y a un peu une déconnexion entre le volet production d'énergie et le volet accompagnement des précaires énergétiques.

Dans le cas de l'APE, on est un peu loin de la coopérative, même s'il y a en Espagne la plus ancienne coopérative de production d'énergie renouvelable (elle est justement en Catalogne) et à peu près toutes les personnes qui sont salariées d'associations et qui ont un profil plutôt de personne diplômée qui s'inscrit dans une trajectoire militante, à peu près toutes ont un abonnement, sont membres de cette coopérative qui produit et qui surtout vend de l'énergie renouvelable pour éviter de passer par les grandes compagnies qui contrôlent le marché de l'énergie en Espagne.

Les plus précaires n'ont pas la possibilité de rejoindre ces coopératives parce qu'en général il faut apporter une part de 100 € comme dans beaucoup de coopératives, ce qui rend ce modèle peu accessible aux plus précaires. Ceci étant, dans ce processus de politisation qu'on a analysé, il y a de plus en plus une remise en cause radicale du mode de production d'énergie en Espagne. Mais les solutions qui sont proposées passent plus par la renationalisation, ou en tout cas à l'échelle des communes ou des régions de la production d'énergie et de sa distribution, que par des coopératives. Après, c'est peut-être quelque chose qui est spécifique à l'énergie, je ne sais pas, y a quand même de fortes contraintes techniques qui pèsent sur la production d'énergie.

Pour ce qui est du suivi de ces initiatives et de l'enquête plus généralement : d'emblée, le projet avait une ambition comparative avec 4 cas investigués de manière un peu plus approfondie mais on a d'abord fait toute une base de données, on a essayé de comparer ce qui existait dans ces 3 pays et donc effectivement, on perd en profondeur historique et en temporalité, et aussi en chair sociale de ces cas. Ceci étant, par ces enquêtes plus localisées on a apporté une base empirique, mais qui est d'ordre peut être plus exploratoire et donc la saturation, je pense qu'on en est assez loin. L'enjeu c'est de réussir à suivre un petit peu plus sur la durée. Personnellement, en Espagne, j'essaie de comprendre ces articulations entre les enjeux de production et de consommation d'énergie, et je commence à voir des réseaux qui apparaissent, qui émergent, pas seulement en Catalogne, entre les militants et militantes de sur ces différents enjeux entre les personnes qui sont affectées par la précarité énergétique.

Thomas Lamarche (Tacite)

On est parti de la question du travail, je raisonnais dans ce qu'a évoqué Vincent et ce qu'a évoqué aussi Doris. On est confrontés, dans ces démarches autour des formes plurielles de

transition, aux conditions d'exercice matériel des personnes : la dimension réciproitaire, l'engagement des personnes, toutes les formes de travail plus ou moins gratuit ou bénévole qui existent, ça peut être des facteurs d'enrichissement au sens générique, en faisant éventuellement une ethno-comptabilité, il y a du lien, il y a de l'émancipation, il y a un travail de lutte contre l'hétéronomie, c'est vrai que la lecture de Gorz nous réjouit toujours. Mais c'est vrai que les conditions matérielles (je pourrais dire économique) de ce travail-là sont quand même extrêmement complexes. Et sont souvent sous-estimées.

C'est vrai que dans les dispositifs de recherche-action, la question de la posture du chercheur ou de la chercheuse se pose. La position qu'on occupe nous, dont les conditions matérielles de reproduction sont assurées du moins pour une partie d'entre nous (ie. les académiques en poste, je n'ignore pas l'immense précarité dans la recherche), est en partie réglée par la position qu'on a dans le commun de la recherche. On est content de travailler sur les communs de la recherche, mais pour nous ce commun est assuré par le fait qu'on est des travailleurs du commun et que globalement nos conditions de reproduction sont assurées. Le statut (ie. de fonctionnaire) dans la recherche est aussi celui de travailleur du commun. Du coup, la coexistence de personnes avec des statuts variés pose quand même toute une série de difficultés et de problèmes et c'est aussi pour ça qu'on a beaucoup mis en avant cette question des formes du travail gratuit, des formes de travail invisible. Parce que l'engagement et le militantisme, cela ne nourrit pas pleinement.

Vincent je pense qu'il y a un petit problème quand tu dis que les biens sont déjà produits et donc qu'on ne produit plus après, c'est comme s'il n'y avait que la production du bien matériel lui-même. J'ai sur ma table une vieille tasse, elle a été produite il y a une dizaine d'années. Mais elle a été vendue dans un magasin : c'est du travail de vente dans un magasin. Et puis il y a le travail de la gouvernance qui est un travail invisible : organiser, soit des coopératives, des associations ou des collectifs informels sans statuts. Je prends, je ne sais pas moi, DionyCoop, c'est une coopérative sans statut, ce n'est pas pour ça qu'il y'a pas de travail : il y a du travail organisationnel, il y a un travail politique, il y a du travail matériel de commande-réception-distribution. Du coup, la construction (et la réalisation) de ces activités de travail est en grande partie invisible. Bon, cela se mélange avec des éléments de visibilité, notamment des dirigeants qui sont médiatiques, etc. Mais la condition de ces activités-là, qui sont des éléments qui vont permettre de mettre en œuvre des dispositifs de production ou de consommation, d'échanges y compris d'échanges non-marchands (parce que ce n'est pas parce que c'est non marchand qu'il n'y a pas de travail), nous renvoient à cette tension qu'il y a sur le moment où le travail va être un facteur d'émancipation. Il y a une émancipation au sens d'épanouissement (politique ou de fait aussi affectif), mais pour qu'il y ait émancipation cela passe par la façon dont sont traités les termes de la matérialité. Il s'agit de la matérialité non pas seulement au sens marxiste du terme, parce que ce qui est en jeu est justement l'extension de Marx, Proudhon et en rajoutant Descola : les questions de la matérialité concernent aussi le lien aux ressources, lien au vivant (le vivant n'étant bien sûr pas qu'une ressource). Je trouve ça vraiment intéressant de croiser ces perspectives-là et de se poser les questions de comment les personnes s'engagent, comment est-ce qu'elles s'y retrouvent sur des éléments qui peuvent être symboliques, de liens, etc. C'est vrai que les travaux (alors je ne sais pas si c'est à ça que tu faisais référence Geneviève) sur le Forum sur les autres indicateurs de richesse ([FAIR](#)), il y a quand même une réflexion assez ancienne sur la façon dont on peut faire des formes de comptabilité. On ne se libérera pas des conditions matérielles de nos propres reproductions et de nos mises au travail et la façon dont on reproduit une forme de subordination, aussi dans nos micro-chaînes de valeurs locales, qui ne sont pas les chaînes de valeurs mondiales. Ce que je trouve intéressant, c'est de voir comment ça s'articule sur des éléments à des échelles de petites organisations, qu'est-ce qu'on est capable de produire à une échelle un peu plus globale et éventuellement est-ce que ça va permettre de réinterroger des dynamiques plus profondes. Les conditions, quand on dit « les transitions » et

« la pluralité de transition », il s'agit des conditions de notre exercice de nos exercices (donc dans le système capitaliste) dans lequel les conditions de la mise au travail et de la rémunération et donc de l'accès à des éléments monétaires sont des éléments essentiels de la façon dont les personnes vont pouvoir s'émanciper, c'est à dire construire des trajectoires en partie autonomes. Je suis bien d'accord que cette autonomie, ce n'est pas juste celle du sujet : c'est bien souvent dans des collectifs, mais la place des sujets dans les collectifs et leurs conditions d'accès à une reproduction autonome, c'est-à-dire pouvoir choisir, sont des éléments de son existence, sont des points qui sont absolument décisifs. J'aime bien la façon dont ça interpelle les modalités de la rationalisation : rationalisation des chaînes de production, de nos organisations, mais aussi rationalisation du travail militant. Je trouve ça absolument passionnant de regarder les processus de rationalisation sur longue période : par exemple pour la rationalisation industrielle qui nous affecte, et que nos actions en permanence tendent à reproduire. Se reformulent ainsi des processus de division du travail, de spécialisation, etc. Il s'agit de mettre ça comme un élément de discussion aux échelles qui sont les nôtres, tout en sachant qu'on est pris par des dispositifs de division du travail qui nous englobent, sur lesquels, même si on a de la réflexivité, il n'est pas sûr qu'on puisse s'en déprendre.

C'est en ça que je trouve que ces dispositifs d'expérimentation, puis de retour vers les collectifs pour en délibérer, sont intéressants. C'est la place qu'on peut avoir (je dis ici « nous » en tant que chercheurs) à un moment pour remettre ces éléments comme étant des éléments de discussion avec les personnes qui sont engagées dans les pratiques, dans les coopératives, sachant que bien sûr nous aussi nous sommes sur des formes d'engagement, il n'y a absolument aucun doute là-dessus.

Voilà donc quelques remarques, j'ai trouvé que ces éléments-là étaient très riches. Sur la question de subsistance aussi, ça résonne bien, c'est vrai que c'est un terme qu'on avait utilisé dans notre texte. La tension entre les questions de subsistance et des formules types de la matérialité, c'est une clé de lecture qui peut être assez parlante, y compris pour les personnes qui ne sont pas nécessairement engagées dans des démarches de recherche.

Gregory Akermann (Realiste)

C'est intéressant cette question de l'autonomie de la fabrique et je pense qu'il y a effectivement la façon de produire : il y a produire aux champs, il y a tisser donc transformer le produit brut, et puis il y a aussi distribuer, donc acheter puis vendre, et finalement les initiatives qu'on a étudiées impliquent les consommateurs dans cette activité de distribution, donc surtout de vente puisqu'il y a cette activité de mise en rayon, de tenue de la caisse, de réception des colis, etc. Mais ça va beaucoup plus loin que ça dans certains groupements d'achats ou dans certains supermarchés coopératifs (plus d'ailleurs dans les coopératives alimentaires du modèle DionyCoop (à laquelle Thomas faisait référence) qui sont des modèles dans lesquels le consommateur est amené à devenir un acheteur pour les autres et donc à acheter les produits pour d'autres et à prendre en charge cette activité de distribution de A à Z.

Pour ce qui est de la transformation, ce sont aussi des dispositifs qui encouragent les consommateurs à transformer : c'est faire plus de cuisine, ce sont d'ailleurs parfois des initiatives qui font des activités de traiteur ou bien qui pour certains groupements d'achats qui se couplent à des cuisines collectives ou bien qui construisent des fours à pain collectifs. Donc il y a eu une activité de transformation collective aussi qui peut être liée. Et enfin, pour le domaine de la production, disons qu'il y a 2 manières de s'engager dans ces activités, de s'autonomiser dans cette production vraiment alimentaire aux champs. D'une part, c'est dans les jardins partagés : il y a beaucoup de jardins partagés, soit qui sont directement liés à ces supermarchés coopératifs (on peut penser au premier Épi, à Châteaufort dans les Yvelines qui

a maintenant son propre potager collectif et vend de la production du potager), d'autre part, dans la mise en réseau, le maillage et cette manière de retrouver les acteurs d'une initiative à l'autre : dans les supermarchés coopératifs, il y a beaucoup de coopérateurs, de gens qui sont aussi dans des jardins partagés dans les villes. Le dernier point qui est peut-être le plus important : ces initiatives construisent des liens très forts avec les producteurs. On le sait des AMAP dans lesquelles on a vraiment une communauté de producteurs et de consommateurs qui est liée, avec d'ailleurs des « consomm'acteurs » qui produisent aussi avec le producteur pour certaines tâches. Mais dans ces supermarchés coopératifs ou dans ces groupements d'achats, on a ces liens très forts, d'une part avec des installations de maraîcher qui sont liées à l'ouverture d'un supermarché coopératif, donc on a des fournisseurs qui deviennent le fournisseur essentiel ou l'unique fournisseur de supermarché, qui n'ont qu'un seul débouché, c'est ce supermarché coopératif. Et puis dans les groupements d'achats, on voit des liens qui sont extrêmement forts et des liens qui sont aussi, disons de l'achat, mais aussi de la participation au choix par exemple des variétés qui sont mises en culture ou bien en tout cas des échanges suffisamment forts pour qu'on puisse considérer que les consommateurs participent aussi, en achetant, mais au-delà de l'achat à la production aux champs.

Vincent Lhuillier (Zones de gratuité)

Le débat pourrait être long tant les questions que soulèvent notamment Thomas et Geneviève sont complexes. Sans vouloir jouer avec les mots, je commencerai en faisant remarquer que comme tu as dit que le vivant n'est pas seulement une ressource directe, le travail n'est pas que l'emploi salarié, et donc ça rouvre des portes pour d'autres formes d'activités, y compris des formes d'activité d'auto-production et d'auto-satisfaction de ses besoins. De ce point de vue-là, ce qui nous a frappés, c'est que dans les magasins gratuits, autant les biens sont abondants, autant le temps disponible, les bénévoles sont rares. Si on considère les banques du temps, qui sont des systèmes d'entraide et d'échange de service sans monnaie, elles montrent au contraire le même effet d'abondance sur ce qui circule, c'est-à-dire ici le temps, parce qu'elles sont faites pour ça, elles sont faites pour que les gens offrent du temps. Dans les magasins gratuits on considère que ce sont des endroits pour offrir des objets et du coup, les temps sont peu disponibles, les gens disent « vraiment là, je n'ai pas le temps ». Ça témoigne d'ailleurs du fait qu'ils sont de plus en plus accaparés pour une partie d'entre eux sur le marché du travail. Et ça pose quand même la question fondamentale que sur ce marché du travail, on a un travail sous forme d'un emploi rémunéré, qui est de plus en plus prenant et une ressource monétaire qui est de plus en plus déconnectée du volume de ce travail et qui permet de moins en moins de satisfaire des besoins. Je pense donc qu'il y a un vrai problème à vouloir généraliser finalement la forme marchande du travail, puisqu'on est aujourd'hui aspiré dans le système capitaliste d'exploitation et que ce système démontre clairement, outre les enjeux écologiques, qu'il n'est pas capable de permettre (ou en tout cas c'est le cas aujourd'hui pour une partie de plus en plus grande de la population) de satisfaire leurs besoins, y compris en leur fournissant des revenus qui leur permettent d'accéder au marché pour satisfaire ses besoins. Il y a donc une vraie urgence je crois aujourd'hui à sortir de cette dimension marchande excluante et qui ne permet plus de satisfaire les besoins, et c'est aussi cela qui se manifeste dans les magasins gratuits.

D'ailleurs, j'ajouterais par rapport aux remarques de Geneviève : les volontés de mesurer, y compris sous d'autres formes, ce qui se joue dans ce type d'expérience sont louables. J'entends bien aussi toutes les réflexions qui ont pu avoir lieu sur les autres mesures de la richesse, qui sont des réflexions tout à fait intéressantes. J'ai quand même toujours un petit doute avec ça. C'est un doute qui vient de ma formation et des gens qui m'ont accompagné dans cette formation, mais j'ai repris dernièrement le débat sur la mesure d'impact social : quand on y regarde bien, ce sont des gens qui développaient une vision alternative, qui ont développé l'idée

qu'il fallait mieux mesurer l'utilité sociale pour permettre de valoriser le travail non valorisé des associations, etc. Ça nous a conduit finalement d'une certaine manière à cette généralisation aujourd'hui des calculs et notamment des mesures d'impact social qui n'ont plus rien à voir avec ces débats. Je me méfie donc toujours, parce que quand on veut toujours calculer, même en calculant autrement on finit par nourrir cet espace de calcul et d'évaluation et je pense que c'est peut-être plutôt des espaces de délibération, d'échanges collectifs, qui seraient nécessaire pour changer le monde.

Geneviève Pruvost

Je me permets d'intervenir parce que l'ethno-comptabilité ça n'a rien à voir avec la mesure des nouveaux indicateurs. C'est un groupe ethnographique qu'on a monté avec Alain Cottureau dans la perspective de Le Play, des enquêtes sur les ouvriers européens : on reproduit des enquêtes qui mesurent des tas de choses qui ne sont jamais mesurées, et surtout qui ne sont jamais déconnectées de l'évaluation. Le chiffre n'existe pas, ce qui compte c'est la façon dont les gens accordent une importance à une mesure. C'était juste pour lever le doute sur ce débat.

Jean-Michel Fourniau

La fin de l'intervention de Vincent résonnait avec des questions du chat sur les espaces de délibération, les formes de concertation continue qu'il faut mettre en place. Il y avait une autre question (à laquelle Thomas a répondu dans le chat) d'Alain Garrigou qui est dans l'équipe du projet CITTEP, sur les difficultés de la maîtrise de la fabrique, notamment dans l'agriculture, parce que la perspective d'émancipation suppose une autonomie qui n'est pas forcément celle des travailleurs agricoles, notamment ceux qu'ils ont étudié dans le programme CITTEP. On les entendra dans la journée autour de ces questions.

Il y a effectivement des tensions fortes dans tout ce qui a été soulevé et il y avait une question plus précise de Touchard qui s'adressait à Doris sur les formes de consultation qu'elle montre, notamment dans le projet SELCE en Grande-Bretagne, qui sont relativement verticales, de sachants vers des demandeurs, et donc qui pose cette question de déficit d'outils complémentaires. Je pense qu'on peut ouvrir quelques réactions sur ces formes de consultation et de rapports qui supposent l'autonomie par rapport aux sachants, et sur l'acquisition des conditions de l'autonomie dans différentes expériences, questions qui ont parcouru les différents exposés. Je ne sais pas si vous voulez rajouter des éléments.

Doris Buu-Sao (Demoster)

Je veux bien essayer de répondre sur la question de la verticalité du rapport entre « sachants » et « éclairés » par ces sachants. C'est clair qu'on est dans une relation beaucoup plus verticale alors qu'on est dans un cadre à priori coopératif. Je pense qu'en plus de cette verticalité de la relation qui s'établit entre les salariés (parce que les personnes qui interviennent dans les cafés énergétiques ne sont pas forcément des membres de la coopérative, ils peuvent être des salariés qui sont recrutés par ailleurs, qui sont rémunérés avec les recettes de la coopérative ou avec les subventions qui sont obtenues par la coopérative, mais elles sont dans une position verticalité par rapport aux précaires énergétiques qu'il s'agit d'accompagner) au-delà de cette relation de verticalité, c'est aussi le type de savoir qui est transmis là, on a vraiment un savoir qui est de l'ordre d'un savoir individuel, de comment se repérer sur le marché en tant que clients et clientes. Alors qu'il y a d'autres types de savoirs qui vont toucher par exemple au mode de production ou au droit des consommateurs et consommatrices sur lesquels les intervenants des cafés énergétiques insistent beaucoup moins. Je pense qu'il y a à la fois cette relation de verticalité, mais il faut aussi voir quel type de savoir est construit dans ces interactions.

Vincent Lhuillier (Zones de gratuité)

Je veux juste ajouter quelque chose par rapport à ce qu'a dit Doris. J'ai trouvé que tous les exposés étaient franchement intéressants et m'ont donné beaucoup à réfléchir, y compris l'intervention extérieure. Mais là, dans ce que tu disais Doris, ça m'a fait penser que dans ton exposé, ce qui est fascinant, c'est cette vision qui continue à se développer et à gagner du terrain, qu'on pourrait qualifier comme on voudra mais que je qualifierais de néolibéral parce que ça me paraît le plus pertinent ; y compris dans cette vision de la *Big Society*, avec sa dimension d'accompagnement, on retrouve tout ce qui se trame au Royaume-Uni notamment dans le champ de l'économie sociale et solidaire (ESS) depuis le début des années 2000, avec la lecture néo-libérale de l'innovation sociale et de l'entreprise sociale. Et là, la prise en compte de l'enjeu énergétique dans ce modèle, c'est sur des bases communautaires qui n'ont rien de communautaires, au sens où on pourrait l'entendre de réseau d'entraide plus ou moins symétrique, avec des gens qui débattent librement, mais qui sont des espaces de pédagogie par le haut où on apprend aux gens à être des bons consommateurs rationnels et à traiter l'information du marché. En fait, c'est ça qu'on leur apprend. On ne leur apprend pas à produire leur énergie, on ne leur apprend pas à se positionner dans un débat politique où la précarité énergétique est le résultat de cette exploitation capitaliste, ni à envisager la pluralité des solutions existantes, on leur apprend à bien choisir parmi l'offre énergétique concurrentielle, à bien calculer, sachant que le choix est d'ailleurs tout à fait impossible.

C'est le fantasme des économistes. Quand vous allez dans un supermarché, vous ne pouvez pas choisir. Vous n'avez pas véritablement la possibilité de comparer les prix, la qualité, etc. Quand vous regardez le marché énergétique aujourd'hui, aucun choix n'est possible, on n'y comprend rien sur tout un tas d'éléments, c'est de la communication des entreprises qui veulent mettre en avant certaines informations pour des raisons marketing et capter les consommateurs. On est incapable de traiter la question, que ce soit la question du prix, encore moins l'évolution du prix, de la qualité, de l'impact environnemental... Mais là, on va apprendre à des gens qui en plus seraient considérés comme plus incapables que les autres à traiter l'information, à choisir correctement leur fournisseur d'énergie... Je suis assez fasciné d'entendre tous ces discours qui s'appuient sur ce genre de mythes fondateurs de l'économie marchande.

Doris Buu-Sao (Demoster)

Je suis complètement d'accord avec la vision très critique de Vincent. Ce n'est pas si spécifique à SELCE, ce sont des dispositifs qu'on retrouve ailleurs, cette logique de responsabilisation des consommateurs et consommatrices, souvent dans les dispositifs d'accompagnement de la précarité énergétique qui sont proposés par les fournisseurs d'énergie. On voit l'influence de la pensée d'entreprise qui se diffuse dans ces espaces de coopératives. Mais encore une fois, comme il ne s'agit pas forcément de membres des coopératives, c'est aussi ce qui peut expliquer cette relative absence de sens critique dans le message qui est transmis aux personnes qui sont censées être accompagnées.

Thomas Lamarche (Tacite)

Je vais dire un petit point notamment sur ce que dit Vincent et sur les processus d'instrumentalisation qui ont été évoqués tout à l'heure sur la mesure d'impact social. Les formes d'instrumentalisation dont sont victimes (je ne sais pas si le terme « victime » est le bon), disons les processus d'instrumentalisation qui frappent les dispositifs dans le champ de l'ESS, et des coopératives, dans le champ éventuellement même communautaire, avec les acceptions variées que tu évoquais tout à l'heure. Bien sûr que les dispositifs (y compris les dispositifs critiques) qu'on observe et auxquels on participe sont susceptibles de récupération et d'instrumentalisation par les systèmes dans lesquels ils s'insèrent et donc les activités,

notamment coopératives, sont aussi le produit de la démarche néolibérale, y compris un produit réactif, c'est à dire un produit par opposition. Ces initiatives sont susceptibles en permanence d'être récupérées pour être édulcorées, on pourrait dire dénaturées. C'est pratiquement évident, je crois que la lecture sur les modalités de la récupération de la critique de Boltanski et Chiapello est extrêmement puissante même si c'est une récupération qui est en fait d'ordre structurale, c'est-à-dire que les dispositifs critiques qui sont mises en œuvre vont être d'un certain point de vue entendues, non pas dans leur dimension critique, mais vont être entendues en ce qu'elles vont donner la possibilité de donner lieu à du *story telling* par d'autres. Et donc on est, je ne sais pas si c'est « condamnés », mais bien conscients (enfin pour moi quand je regarde 170 ans d'économie coopérative) qu'il y a un processus de récupération en permanence. Les bonnes idées sont reprises, dénaturées, transformées, est-ce que c'est pour ça que c'est à nous d'en faire notre autocritique en disant que c'est insuffisant parce qu'on est récupéré par, maintenant la dynamique néolibérale, auparavant la dynamique d'industrialisation ? Je suis en même temps très intéressé par une vision critique de la façon dont on va être instrumentalisé, récupéré, mais je trouve ça toujours délicat quand on travaille avec des collectifs qui cherchent à s'en déprendre, alors même qu'on sait que la question est structurale, de leur en faire la critique parce qu'on va se mettre à reprocher à des personnes engagées dans des dispositifs critiques qu'elles vont pouvoir être récupérées, qu'elles sont un peu néolibérales. Je vois tout ce qu'on a fait avec les coopératives d'activité et d'emploi : d'un certain point de vue les coopératives d'activité et d'emploi sont des produits du néolibéralisme et de la dé-salarisation. Est-ce qu'elles en sont l'instrument ? Peut-être qu'elles ont été instrumentées, mais leur force, et je crois que c'est la force des collectifs que nous regardons les uns les autres, c'est de voir comment on fait en même temps un peu du défensif face à des éléments de déstructuration (du vivant, du travail, de l'organisation, l'énergie, etc.), et en même temps offensif pour essayer de produire de nouvelles formes institutionnelles en espérant qu'elles puissent féconder autre chose. Ceci étant, on sait aussi que des coopératives d'activités et d'emploi (CAE) sont portées par des projets de transformation, quand d'autres ont une action de production (sociale). N'est-ce pas là un champ de tension centrale dans l'ESS que d'avoir une partie cherchant à transformer quand l'autre vise à gérer une production à but *social* ?

À propos de la puissance des dispositifs capitalistes et la transition sur l'après-capitalisme, d'accord, mais on est vraiment dedans et moi je ne sais pas quel âge vous avez, mais même les plus jeunes d'entre nous, il y a des chances qu'ils soient encore dans le capitalisme quand ils vont mourir. On est pleinement dedans, peut-être qu'il va s'effondrer demain, il y a des tas de possibles, mais c'est quand même probable que demain ce sera encore ça et même l'année prochaine. On sait la nécessité de penser l'après ou sans le capitalisme, mais l'horizon temporel est plus qu'incertain, et les conditions de, non pas la transition, mais la rupture, engagent au sens littéral une révolution. Ce que je voulais signifier ici, notamment sur la façon dont on critique les expérimentations démocratiques, c'est que l'on doit faire avec ces éléments et pas les utiliser comme un dispositif de culpabilisation parce que ça n'irait pas assez loin. Je trouve ça un peu ambivalent, notamment dans les processus de recherche-action, d'avoir ces éléments critiques-là.

Vincent Lhuillier (Zones de gratuité)

Je suis tout à fait d'accord avec ce que tu viens de dire, évidemment. J'ajouterai juste que ce qui n'est pas apparu dans mon exposé, c'est qu'on a aussi réfléchi sur le fait que les magasins gratuits sont aujourd'hui encastrés dans un imaginaire marchand qui rend problématique un certain nombre de débats, de pratiques, d'usages qu'en font les visiteurs. En reprenant ce que Jean-Michel Servet écrivait dans un article par analogie avec les marchandises fictives chez Polanyi, dans un univers où domine l'imaginaire marchand, la réciprocité devient quasiment fictive. C'est une difficulté, mais je pense que les magasins gratuits, ont essayé (Elisabetta

reviendra sur ce débat en session 2) d'échapper à l'instrumentalisation et c'est ça qui est vraiment intéressant, c'est cette capacité qu'ils ont à faire un pas de côté et à desserrer l'étreinte marchande.

Tchat de la session 1 :

- 10:09:30 De Benoît Labbouz : On peut trouver le rapport graphique du projet Tacite à partir du site Cit'in : <https://www.cit-in.fr/vers-une-transition-ordinaire> et sur Calameo : <https://fr.calameo.com/read/005706118008ee5d5f0f9?authid=gBQ8KM6bhzCb>
- 10:44:32 De Thomas Lamarche : Avez-vous pensé que derrière la gratuité des biens, se trouve aussi possiblement la gratuité du travail ?
- 10:44:33 De Laurent : Question: qui paye les baux de location des magasins?
- 11:01:25 De Didier Touchard : Cette consultation collective et ces conseils apportés aux participants supposent d'être confrontés aux "sachants" de façon "verticale", qui pose la question du déficit d'outils complémentaires : d'espaces citoyens locaux notamment, permettant les échanges quotidiens sur divers sujets, enrichis d'informations comparables, en ligne cette fois.
- 11:29:04 De Karim Berthomé AgroParisTech : Merci pour ces pistes de discussion qui renvoient aux "modes de production" comme support d'exploitation ou d'émancipation. Je trouve ces pistes de discussion importantes.
- 11:31:03 De Patrel : Merci de cette ouverture qui correspond bien aux limites rencontrées par ces présentations sans enlever les grandes qualités de tous ces projets.
- 11:31:42 De Nicolas Barbut : @Akermann: Une des solutions ne serait-elle pas de politiser le grand public donner envie de consommer durable/végétal et associer liberté et solidarité ? De donner envie de s'émanciper et de faire d'autres choix de ceux imposés par la société et par les publicités. On pourrait ainsi imaginer une rééducation populaire inclusive qui permettrait grâce à la consommation de produits végétaux simples de payer moins chère et sans frustration et plus sain que les produits animaux bons marché.
- 11:52:09 De Alain Garrigou : La question de la maîtrise de la fabrique est très intéressante dans une perspective d'émancipation, mais dans le cas des agriculteurs, elle se heurte au fait que leur activité est sous dépendance de nombreux autres acteurs et qu'en réalité lorsqu'on analyse leur activité leurs marges de manœuvre et de décision sont très faibles...
- 11:55:10 De Thomas Lamarche : @Alain la lutte contre l'hétéronomie est sans fin. Tout ce qui peut être grappillé pourra l'être
- 11:56:15 De Karim Berthomé AgroParisTech : Merci pour la découverte de La Banque du temps
- 11:58:13 De Didier Touchard : Merci de ces réponses
- 12:04:26 De Mériem Ben Chamakh - En Transition : Bonjour, possible pour lui d'écrire à défaut de pouvoir l'entendre :-) ?
- 12:09:26 De Karim Berthomé AgroParisTech : ça fait le lien avec les questions de maillage le propos de Thomas
- 12:09:52 De Côme Marchadier : De même dans les dispositifs d'aide alimentaire, où les degrés de "bonne alimentation" proposée diffèrent selon l'offre... Il faut apprendre à manger bio, local et de saison, mais quand tout ce qu'on trouve c'est de la récup industrielle aux qualités nutritionnelles douteuses. On s'en satisfera.

SESSION 2 - MISES EN MOUVEMENT INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

Discutant : **Gildas Renou** (Université de Lorraine, IRENEE)

Acte : *Engager les citoyens dans la transition énergétique : incubé par la recherche des projets associatifs qui fédèrent et (re)donnent le pouvoir d'agir.....* 51

Intervenants : **Sylvie Blangy** (CNRS, Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive-CEFE) et **Bertrand Bocquet** (Cnam, Histoire des technosciences en société-HT2S)

Le projet ACTE (Appropriation et communs de la transition énergétique) qui s'est déroulé dans six métropoles se proposait d'expérimenter, pour quatre d'entre-eux, une démarche de recherche participative à partir d'acteurs associatifs investis dans la transition énergétique en milieu urbain. Cette démarche volontariste a permis d'incuber des questionnements qui se sont déployés différemment selon les terrains et que nous pourrions analyser. Le terrain renforcé de Montpellier a été particulièrement fécond par le dynamisme de la collaboration étroite avec l'association de quartier Sud Babotte. La co construction d'un dispositif stable participatif composé de 5 ateliers successifs a permis de s'interroger sur ce que représente la transition énergétique chez les citoyens, comment elle se traduit en actions individuelles et collectives et comment elle pourrait se réaliser concrètement dans le quartier pour essaimer. Quatre projets sont nés de cette collaboration chercheurs/citoyens nommés SOLEIL (photo voltaïque sur le toit de la gare), MOBILITE (circulation douce vélo), RESSOURCERIE (zéro déchet) et VERDISSEMENT revégétalisation des murs et des toits. Outre l'émergence de questions de recherche, l'association sollicite à nouveau les chercheurs pour les accompagner sur l'ensemble du processus de recherche jusqu'à la mise en œuvre des projets.

Zones de gratuité : *Trajectoires d'engagement dans les magasins gratuits : entre question sociale et écologique.....* 58

Intervenante : **Elisabetta Bucolo** (Cnrs/Cnam, Lise)

Au sein des magasins gratuits l'engagement des personnes varie en fonction des trajectoires individuelles et des modalités d'inscription dans le collectif. Ces processus peuvent produire des formes d'invisibilisation ou de bifurcation qu'il est intéressant d'analyser sous le prisme de la double dimension sociale et écologique de ces initiatives citoyennes.

Écopiste : *Leviers, modalités et expériences des trajectoires d'émancipation dans les lieux alternatifs : quelques pistes de travail.....* 65

Intervenante : **Agnès Villechaise** (Université de Bordeaux, Centre Émile Durkheim)

Bien des personnes interrogées dans les lieux alternatifs visités font le récit d'une histoire insérée d'abord de manière conforme dans l'univers *mainstream*, mais dont elle se sont décalées, de manière plus ou moins rapide, plus ou moins intentionnelle, plus ou moins tranchée. Elles évoquent un travail de mise en cohérence progressive de soi par le décollage d'avec un espace normatif décrit comme à la fois contraignant, creux, dangereux pour soi et/ou pour l'environnement. Il y a dans ces récits la description d'un travail réflexif et des changements qu'il entraîne, sur le chemin d'un ajustement de soi à soi par la mise en actes d'un mode d'être et de faire alternatif. Nous présenterons ici les questions et hypothèses formulées dans Écopiste pour tenter de saisir ce cheminement.

Cittep : *Quand la recherche s'implique dans la mise en mouvement de professionnels sans-voix. Retour réflexif sur une expérience pluridisciplinaire en viticulture bordelaise.....* 68

Intervenante : **Jacqueline Candau** (Inrae, ETBX) (+ **Alain Garrigou** et **Fabienne Goutille** (Université de Bordeaux, Epicene) dans la discussion)

Dans le cas de la recherche action « participative » à visée d'*empowerment* au centre de la recherche pluridisciplinaire Cittep (sociologie, ergonomie, ergotoxicologie, anthropologie, agronomie), la mise en mouvement de collectifs dans la transition - ici agroécologique - ne serait pas tant l'œuvre de

politiques publiques ou de l'agir citoyen, les deux chemins identifiés par le programme Cit'in. Elle en emprunterait un troisième ouvert par l'activité de recherche. Cette contribution pose un regard réflexif sur notre posture épistémique inhérente à la recherche-action capacitante menée. Pour cela nous identifierons les débats qui traversent le champ de plus en plus vaste de la recherche-action participative à propos des inégalités épistémiques en jeu dans le processus de co-production de connaissances. Puis nous examinerons comment nous les avons traités au cours de notre expérience, qui se poursuit.

Excipient : *La fabrique de la transition alimentaire dans les territoires : des mécanismes d' enrôlement à l'épreuve des attachements..... 73*

Intervenantes : **Laurence Granchamp** (Université de Strasbourg, Dynamie), **Claire Lamine** (Inrae, Écodéveloppement) (et **Karim Berthomé** (AgroParisTech Clermont Ferrand) dans la discussion)

À partir de la mise en commun de 4 initiatives, nous montrons combien la fabrique des voies de transition écologique des pratiques liées à l'alimentation dépend de la prise en compte des attachements sensibles des différents publics au sein des initiatives. Notre grille d'analyse comparative permet d'interroger comment les modalités d' enrôlement déployées par les porteurs des initiatives prennent en compte les formes d'attachement des "publics", et comment ces modalités d' enrôlement s'ajustent pour réaliser cette "rencontre". Nous en tirons des enseignements sur l'importance de la prise en compte des attachements sensibles des différents publics, et sur la façon dont les différents dispositifs participatifs en permettent ou non l'expression.

Discussions de la Session 2..... 81

SESSION 2

MISES EN MOUVEMENT INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

Discutant : **Gildas Renou** (Université de Lorraine, IRENEE)

Acte : « *Engager les citoyens dans la transition énergétique : incuber par la recherche des projets associatifs qui fédèrent et (re)donnent le pouvoir d’agir* »

Zone de gratuité : « *Trajectoires d’engagement dans les magasins gratuits : entre question sociale et écologique* »

Écopiste : « *Leviers, modalités et expériences des trajectoires d’émancipation dans les lieux alternatifs : quelques pistes de travail* »

Cittep : « *Quand la recherche s’implique dans la mise en mouvement de professionnels sans-voix. Retour réflexif sur une expérience pluridisciplinaire en viticulture bordelaise* »

Excipient : « *La fabrique de la transition alimentaire dans les territoires : des mécanismes d’ enrôlement à l’épreuve des attachements* »

ENGAGER LES CITOYENS DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE : INCUBER PAR LA RECHERCHE DES PROJETS ASSOCIATIFS QUI FEDERENT ET (RE)DONNENT LE POUVOIR D’AGIR

Bertrand Bocquet (Cnam, HT2S) et **Sylvie Blangy** (CNRS, Cefe)

Bertrand Bocquet

Je vais faire cette présentation avec Sylvie Blangy du projet ACTE : « Appropriation et communs de la transition énergétique par la recherche action participative ». C’est la fusion de deux projets, l’un autour du réseau recherche action participative du GDR recherche action participative et sciences citoyennes et l’autre autour des communs avec Claire Brossaud à Lyon. Il y aura une présentation en session 6 sur les Communs, sur cet aspect-là, avec Cyril Fiorini.

Un élément de contexte pour rappeler qu’au niveau de la transition énergétique, on s’inscrit pleinement dans la transition écologique, dans le sens où la problématique des consommations énergétiques est encore très présente puisque 85% sont issues du stockage fossile, ce qui représente plusieurs dizaines de milliards de tonnes de CO2 balancées dans l’atmosphère, d’où les problèmes climatiques.

Je pense qu’une conscience croissante des enjeux est présente à tous les niveaux, aussi bien institutionnel, entrepreneurial, sociétal, mais que peut être ce qui est moins vu, c’est qu’il faut un remplacement total des sources d’énergie existantes et non un ajout supplémentaire, ce qui va complètement à l’encontre du sens historique.

Donc on est dans une perspective, pour ce projet, dans une transition énergétique sans orientation définie autre que celui de ce grand remplacement. On travaille par une approche de recherche et d’innovation ouverte avec un cadre qui est celui de la démocratie technique possiblement délibérative.

Le temps de la recherche et de l'action

- ★ Cause actuelle majeure : **les consommations énergétiques**
 - 85 % issues du stockage fossile (charbon, pétrole, gaz)
 - Émission de 34 milliards de tonnes de CO2 (81 % des émissions)
- ★ Conscience croissante des enjeux
 - Au niveau institutionnel, entrepreneurial et sociétal
- ★ Remplacement des sources d'énergie existantes et non ajout
 - À l'encontre du sens historique : matériel et organisationnel
- ★ Transition énergétique sans orientation définie autre que le remplacement
 - Approche par une recherche et une innovation ouverte
 - Perspectives de démocratie technique délibérative

Les hypothèses de départ concernaient la capacité des configurations participatives à s'appropriier la transition énergétique en observant les aspects sociocognitifs et de partage de pratiques qui influent sur les décisions, les actions individuelles, collectives ou de l'influence sur les politiques publiques mais également une transformation des rapports aux acteurs aussi bien économiques qu'aux acteurs publics. Il s'agit d'aller vers une autodétermination, une prise en main de sa destinée, en tout cas par des actions collectives et individuelles, co-conçues via des démarches participatives. On considérait nécessaire de renforcer les liens entre chercheurs et acteurs, entre recherche et société. Compte tenu de la transversalité importante de ce concept de transition énergétique, il nous semble important de contextualiser fortement les problématiques de recherche.

Hypothèses

- ★ Capacité des configurations participatives pour s'appropriier la TE
 - Aspects socio-cognitifs et de partage de pratiques
 - Décision et action individuelle, collective et publique
 - Transformation des rapports aux acteurs économiques et publics
- ★ Aller vers une **auto détermination** ou une prise en main de sa destinée par des actions collectives et individuelles co conçues via des démarches participatives
- ★ Nécessité d'un lien chercheurs-acteurs
- ★ Contextualiser fortement la problématique de recherche

Il s'agit de prolonger les forums hybrides — la Convention citoyenne pour le climat est intéressante pour l'appropriation des enjeux — mais il convient aussi de dépasser ou d'amplifier ce forum hybride qui marque une faiblesse qui a été désignée par les auteurs Callon, Lascoumes et Barthe (*Agir dans un monde incertain*), une faiblesse du « comment ».

Un nécessaire engagement des publics pour ouvrir les possibles définis par un concept des sciences en société et également le développement de dispositifs et processus un peu structurés de coopération entre chercheurs et acteurs.

Prolonger les forum hybrides

★ Prolonger les forum hybrides

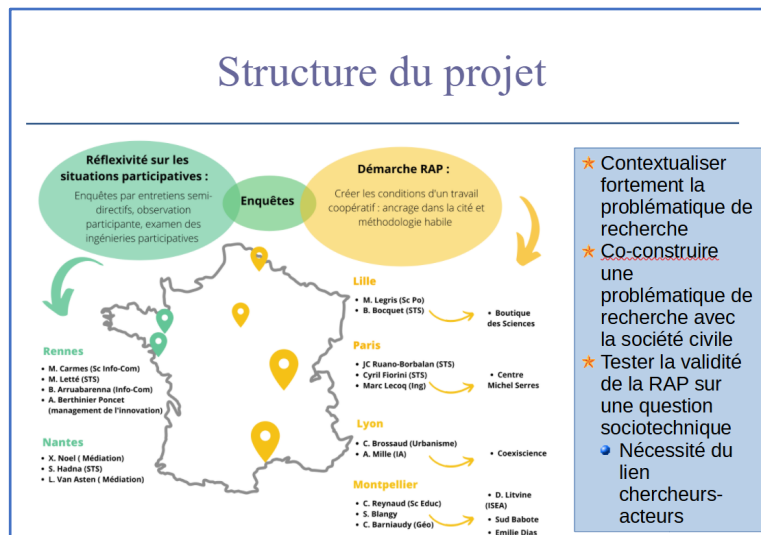
- Par exemple, convention citoyenne pour le climat
 - ♦ Intéressant pour l'appropriation des enjeux
 - ♦ Description en terme d'objectifs mais faiblesse du « comment »
« la conférence, et c'est une des limites évidentes de la procédure, ne peut aller jusqu'à mettre en pratique une certaine forme de collaboration entre recherche de plein air et recherche confinée. »
(Gallon et al., 2001, p282)

★ Un nécessaire engagement des publics ?

- Des possibles définis par le concept des Sciences **en** société
- Dispositifs et processus de coopération chercheurs – acteurs

Concernant la structure du projet, on est parti sur une étude de transition énergétique au sein de milieux urbains denses, six métropoles. Deux métropoles avaient des configurations participatives qu'on observait : l'examen des ingénieries participatives mises en œuvre à Rennes et à Nantes où en termes d'enquêtes, on reste sur des choses assez classiques. Ensuite, quatre villes dont Lille, Paris, Lyon et Montpellier, qui travaillaient sur une démarche de recherche action participative pour créer les conditions d'un travail coopératif ancré dans la cité.

Il s'agit de contextualiser fortement une problématique de recherche, de la co-construire avec la société civile, pourvu qu'il y ait un intérêt sur cette transition énergétique, et puis tester la validité de la démarche que l'on prend sur cette recherche-action participative et de la tester sur une question, sociotechnique telle que la transition énergétique et donc la possibilité de cette nécessité de renforcer les liens chercheurs-acteurs.



On ne peut pas développer beaucoup sur le rapport. Je vais simplement revenir sur les scènes de la participation et les aspects sociaux cognitifs. On constate qu'il faut effectivement des scènes de participation stables pour permettre la rencontre entre chercheurs et acteurs. C'est vrai sur le mode institutionnel, descendant des collectivités comme Rennes avec un Fablab et Nantes avec son centre de culture scientifique et technique et industriel. C'est vrai aussi à Lyon, avec un tiers-lieu qui est Coexistence, à Lille avec un local associatif, à Montpellier avec un café qui s'appelle Gazette café où se rencontrent les associations, et c'est vrai aussi pour Paris où on a travaillé au sein d'une école d'ingénieur avec des ingénieurs post-diplôme.

Alors bien sûr, ça définit un cadre de la participation, ça crée un contexte et un public spécifique. Mais ça permet en même temps de développer des méthodologies stables avec l'organisation des ateliers, définir un protocole, un processus dont parlera Sylvie juste après, de développer des dispositifs de documentation, des dispositifs d'évaluation au fur et à mesure de l'action.

Scènes de la participation

- ★ Des lieux nécessaires à la rencontre chercheurs-acteurs
 - Issus des collectivités à Rennes (Fab Lab) et Nantes (CSTI)
 - Issus des associations à Lyon (tiers-lieu Coexistence), Lille (local associatif) et Montpellier (Gazette café)
 - Issus d'une école d'ingénieur à Paris (Centre Michel Serres)
- ★ Défini un cadre de la participation
 - Contexte et public spécifique
 - Méthodologie : organisation des ateliers, définir un protocole
 - Dispositifs de documentation
 - Évaluation de l'action

Ça crée aussi une animation d'ordre communicationnel : la documentation du processus, la capitalisation des connaissances produites et également les possibilités de relance, entretien individuel ou collectif.

Ces lieux permettent de développer une question de recherche, c'est-à-dire aller réellement sur le terrain scruter les initiatives citoyennes en matière de transition énergétique et amplifier ces expérimentations. Ça passe par un certain processus, dont une phase préliminaire importante, nous semble-t-il, qui est la définition des enjeux pour ce contexte donné. Ça va à l'encontre des approches de design comportemental qu'on peut observer sur des choses plus descendantes comme les Fablabs par exemple. Ça permet également d'objectiver la démarche au fur à mesure par une évaluation effective par étape.

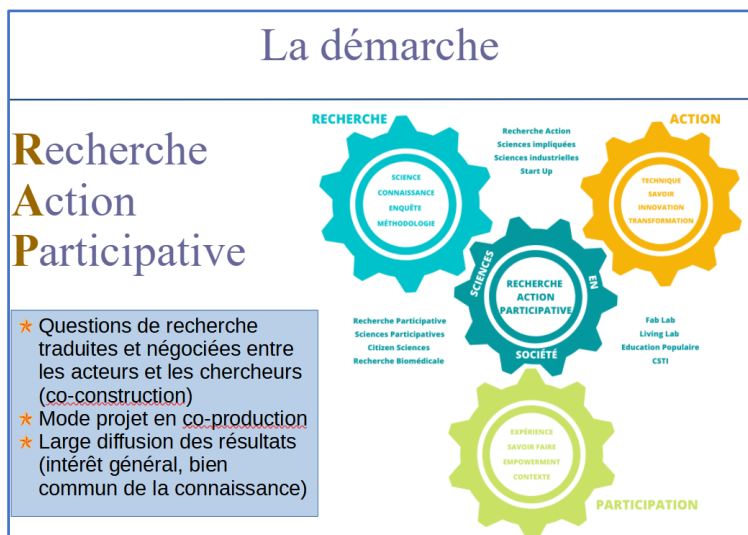
Analyse sociocognitive

- ★ Animation d'une organisation communicationnelle
 - Documentation du processus
 - Capitalisation des connaissances produites
 - Relances et/ou entretiens individuels
- ★ Construire une question de recherche
 - Agir sur le terrain (médiation)
 - ◆ Par une phase préliminaire de définition des enjeux
 - Limite des approches du design comportemental
 - ◆ Citoyen à « rationalité limitée »
- ★ Objectivation de la démarche
 - Évaluation réflexive par étape

Je laisse la parole à Sylvie pour les aspects processus de recherche action participative tels qu'on les développe.

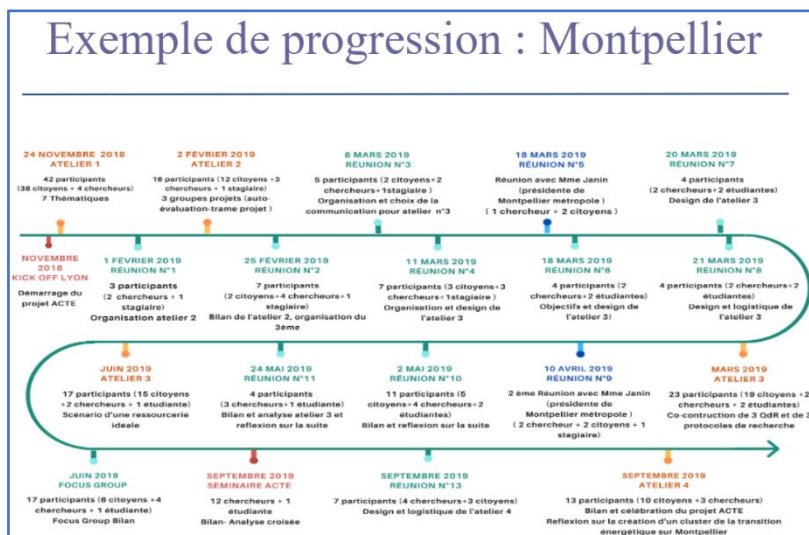
Sylvie Blangy

On a choisi de vous illustrer cette démarche par une des composantes du projet ACTE qui était celle de Montpellier — vous aurez en session 6 la présentation sur Lyon — et qui s’est appuyé sur une approche de RAP (Recherche Action Participative), comme disait Bertrand, qui permettait de négocier puis de co-concevoir des questions de recherche.



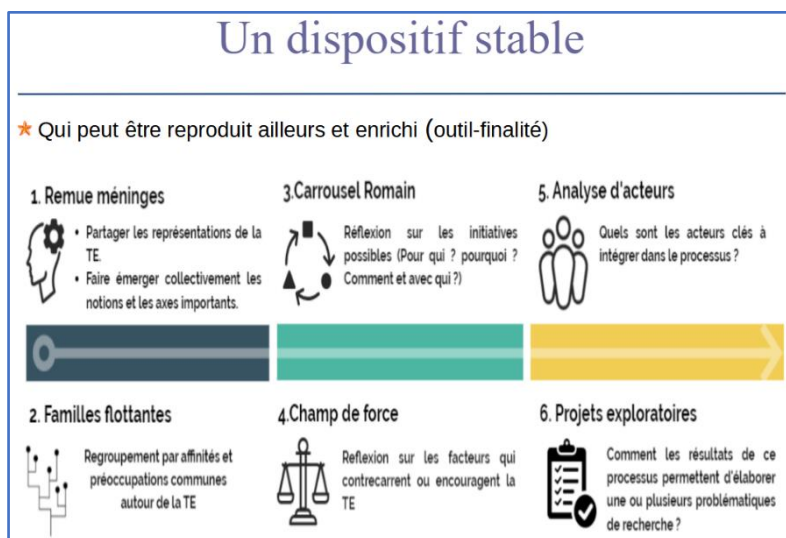
Nous avons eu la chance d’avoir un collectif qui nous avait contactés juste avant le démarrage de ce projet qui s’appelle l’[association Sud Babote](#). C’est une association qui est ancrée sur un territoire autour de la gare de Montpellier qui est très dense en termes de circulations et d’habitations, et qui ont complètement embarqué avec beaucoup d’enthousiasme et nous avons procédé, pendant un an, en utilisant un lieu public qui s’appelle la Gazette café pour organiser des ateliers et des rencontres d’information.

Nous avons organisé de nombreux ateliers soigneusement préparés en amont et bien documentés en aval par des comptes rendus dynamiques mis en ligne. C’est une progression qui était extrêmement minutieuse. Personne ne s’est jamais plaint de la densité des réunions. C’est en demandant à Émilie Dias de nous faire le point que nous sommes aperçus que nous y avons mis de l’énergie et du temps. Pendant un an, toute une série d’ateliers réunissant entre 10 et 40-50 personnes à la Gazette café nous ont permis d’aller vers cette prise de conscience et ce dialogue entre citoyens, chercheurs et collectivités territoriales.

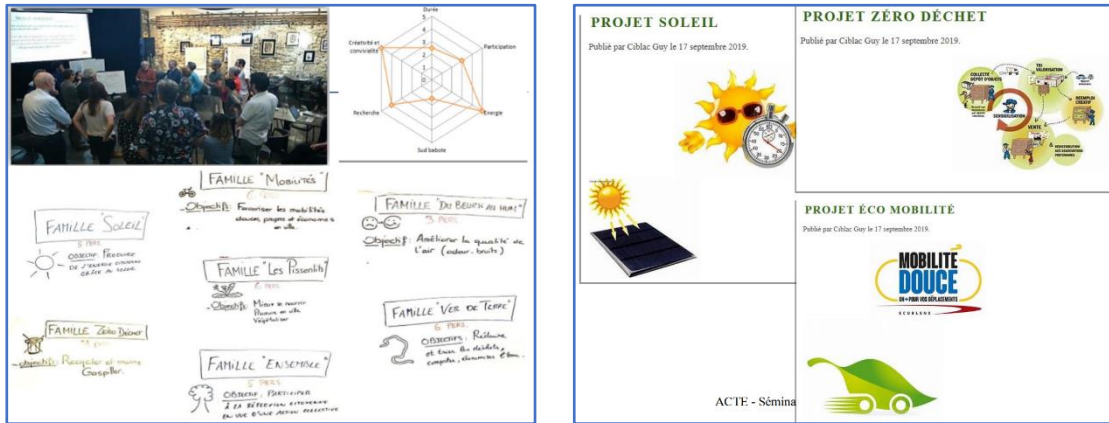


Nous avons eu la chance, dans le cadre du GDR Parcs, de bénéficier de 6 formations à la RAP animées par notre collègue chercheur et universitaire québécois Jacques Chevalier (www.sas2.net). Nous avons aussi bénéficié de deux écoles thématiques qui nous ont permis de continuer et de faire cette hybridation des méthodes qui a été extrêmement productive.

Nous sommes arrivés dans cette année-là de novembre 2018 à novembre 2019 à développer ce qu'on appelle un dispositif stable que nous espérons pouvoir reproduire et re-tester ailleurs, ou mettre à disposition de villes qui sont intéressées. C'est un emboîtement de techniques issues de ce corpus d'outils de Jacques Chevalier, mais qui nous a paru tout à fait opportun pour arriver à définir un certain nombre de projets dans lequel nos partenaires de Sud Babote et puis des habitants du quartier se sont complètement ancrés et impliqués.



Dans le cadre de nos ateliers avec Sud Babote nous avons co-construits 7 familles de projets. Chacun d'entre eux est un incubateur pour réfléchir sur la transition énergétique, valoriser des activités, des actions individuelles et repenser des actions collectives. De ces 7 projets nous en avons gardé 3 très structurants : Soleil avec du photovoltaïque sur les toits autour de la gare, Zéro Déchets Ressourcerie pour recycler ce qu'on produit malencontreusement, et puis un projet d'éco-mobilité à 2 têtes avec une circulation apaisée pour les cyclistes et une autre pour repenser complètement la circulation des voitures qui passent en plein centre-ville de Montpellier.



Ce qu'on retient de cette expérience c'est que l'hybridation des méthodes et des disciplines est extrêmement fructueuse et féconde, que ce petit cheminement que nous avons fait nous a apporté beaucoup de bonheur et qu'on a appris à travailler ensemble entre acteurs, associations, étudiants, citoyens et chercheurs et nous nous sommes interrogés sur notre posture.

On a 2 modèles qui émergent ; le premier avec un chercheur en interne dedans qui anime le collectif, et un deuxième dans lequel on a un tiers-veilleur, un facilitateur en externe qui accompagne et qui est plus distancié.

Facteurs de succès

- ★ Possibilité d'hybridation des méthodes et des disciplines
- ★ Couplage chercheurs-acteurs
 - Acteurs : associations, bureau d'étude, citoyens, étudiants/stagiaires,
 - Chercheurs : coordination, animation, enquêteur, invité extérieur
 - ♦ Interroge la posture : nécessaire objectivation avant le démarrage du projet
- ★ Deux modèles :
 - Chercheurs dans l'animation et le collectif de recherche
 - Tiers/facilitateur/mediateur en plus du collectif de recherche

		Catégorie de participants					
Terrain	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Catégorie 5	Catégorie 6	
Lyon	Chercheur et consultant	Entreprise	Association et citoyen				
Montpellier	Chercheur		Association et citoyen	Étudiant et stagiaire	Politique		
Lille	Chercheur		Citoyen				
Nantes	Chercheur et consultant	Entreprise	Collectif		Politique	Chargé de projet, CSTI et agent territorial	
Paris	Chercheur et établissement et ESR			Étudiant			
Reims	Chercheur	Entreprise	Collectif, Fablab et citoyen		Politique		

Ce qui nous paraît être vraiment déterminant, c'est que Sud Babote nous relance malgré le contexte actuel, en nous demandant de reprendre le projet. Ils ont posté, mis en ligne tous les travaux qu'on avait faits ensemble sur leur site Sud Babote. Cette démarche RAP a générée pas mal d'enthousiasme. Sud Babote a été plusieurs fois demandeur d'accompagnement pour d'autres thématiques qui les touchaient au niveau du quartier. Cette expérience nous a permis de stabiliser les processus, de reprendre cette ingénierie participative proactive et de cheminer tout le long de ce projet.

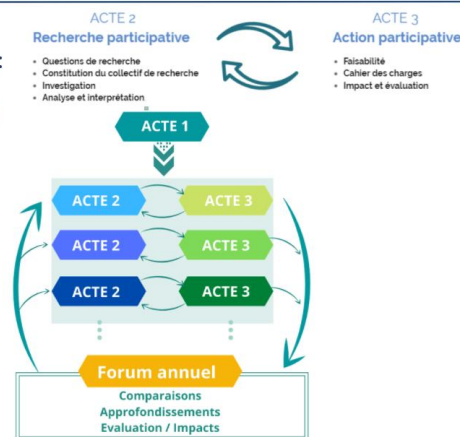
Bertrand rajoute une petite ligne sur les politiques publiques et les politiques de recherche en particulier et d'innovation spécifique aux sciences en société sur lesquelles nous travaillons en ce moment. Donc nous sommes prêts à continuer à reprendre — *Resume*, comme on dit ! — avec Acte 1, Acte 2, Acte 3, vous voyez, nous sommes presque dans une pièce de théâtre et nous souhaiterions pouvoir ne pas faire baisser le *momentum* et pouvoir continuer avec nos partenaires locaux sur ce petit laboratoire hors murs qui nous a permis d'appréhender la manière dont nous pourrions booster la transition énergétique en France au niveau des grosses collectivités territoriales.

Conclusion

- ★ L'intérêt d'un engagement citoyen
 - Capacité d'appropriation de la nécessaire transition énergétique
 - Favoriser les approches ascendantes en prolongeant des expérimentations citoyennes
- ★ Faisabilité de la démarche RAP dans différents contextes sur une question sociotechnique avec un collectif de recherche hybride
 - Importance d'une ingénierie participative proactive (posture, inclusion d'autres chercheurs, co-production chercheurs-acteurs)
- ★ Penser une architecture de politique de recherche et d'innovation spécifique aux sciences en société

Perspectives

- ★ Fonctionnement d'un laboratoire hors-les-murs : limite du mode projet sur les conflits de temporalité réflexion-action



TRAJECTOIRES D'ENGAGEMENT DANS LES MAGASINS GRATUITS : ENTRE QUESTION SOCIALE ET ECOLOGIQUE

Elisabetta Bucolo (Cnam - Lise/CNRS)

Mon intervention porte sur les magasins gratuits [projet *Magasins gratuits. Des expérimentations citoyennes de réemploi et de partage pour agir en faveur de la transition écologique et démocratique*]. Il s'agit de zones de gratuité, des lieux de remploi et de partage de biens, gérés par le principe de gratuité, c'est à dire que les personnes viennent déposer des objets, des vêtements sans aucune contrepartie et peuvent soit déposer, soit prendre. Il n'y a pas d'obligation de rendre dans l'immédiat ou de faire du troc. Les principes de non-circulation monétaire régissent donc ces lieux. Il existe deux typologies de zones de gratuité : il a les zones de gratuités permanentes, que nous avons étudiées dans cette recherche, qui sont appelées magasins gratuits et qui ont pignon sur rue, et d'autres zones de gratuité qui sont éphémères, connues sous le nom de *gratifierias* qui ont lieu lors de marchés, de festivals et d'autres évènements. Ces initiatives se sont développées dans les années 1990 aux États-Unis, mais

également beaucoup en Allemagne. En Europe, il y a aujourd'hui environ 100 magasins gratuits.

Qu'est-ce qu'une zone de gratuité ?

- Pratique de réemploi et de partage de biens
- Principe de gratuité : Déposer et/ou prendre des objets du quotidien sans contrepartie immédiate ou différée
- Principe de non-circulation monétaire
- Zones de gratuité permanentes (*magasins gratuits, free-shops, Umsonstladen*) / zones de gratuité éphémères : *les gratifierias*.
- Développement dans les années 90 en Allemagne et aux États-Unis
- En Europe : entre 150 et 200 Magasins gratuits
- Quelques chiffres : une moyenne de 100



Dans notre enquête, nous avons travaillé sur une quinzaine d'initiatives en Italie, en Allemagne et en France. Il faut considérer, si l'on prend en compte les statistiques produites par l'un des magasins qui étaient partenaires de ce projet, [La Boutique sans Argent](#) à Paris, qu'il y a environ 50.000 objets par an qui circulent dans ces lieux. Ce sont donc des lieux où il y a une circulation très importante à la fois de personnes mais aussi bien évidemment d'objets. Je pourrais revenir sur la méthodologie de recherche plus dans les détails tout à l'heure dans le débat.

Méthodologie de la recherche

Équipe mixte pluridisciplinaire : universitaires et acteurs de terrain

Terrain : 15 initiatives, en France, en Allemagne et en Italie

- Questionnaire exploratoire adressé à 150 magasins
- Cartographie des magasins
- Missions d'enquête : environ 40 entretiens semi-directifs, visites, observations participantes, visites de locaux, ...
- Construction espace de dialogue (réseau d'expertise citoyenne) : groupe FB



Dans cette intervention, nous nous sommes plus particulièrement intéressés aux modalités d'engagement citoyen dans la transition écologique à travers les trajectoires individuelles et collectives des personnes qui fréquentent ces lieux. Il nous semble en effet que ces magasins cristallisent les contradictions qui subsistent dans la transition entre les enjeux sociaux et les enjeux écologiques. Ceci notamment puisque, comme le montre J-B. Comby, les conduites écologiques sont produites et appropriées par un discours public qui efface, on peut dire

volontairement, les déterminations sociales aussi bien que dépolitise les enjeux écologiques. Or, les magasins gratuits permettent d'engager une réflexion qui permet d'englober, de légitimer et de prendre en compte les rôles des classes populaires dans la transition écologique. Les classes populaires sont généralement invisibilisées dans la transition écologique et donc prendre en compte ces enjeux vient bousculer l'imaginaire collectif pacifié sur ces questions puisque déconsidérés dans les discours écologiques dominants. Dans le fait, sur le terrain, ces publics invisibles ou invisibilisés s'emparent des zones de gratuité et notamment des magasins gratuits en obligeant à une prise en compte de la diversité des appropriations, à la fois sociales et populaires de la transition écologique.

Le lien entre la dimension proprement sociale et la dimension écologique s'est presque imposé aux magasins gratuits, et notamment aux fondateurs, par le fait même de la fréquentation des lieux. Il faut dire que la plupart des magasins ont leur siège dans des quartiers dits populaires. Ainsi, ce sont surtout des populations à très bas revenus qui viennent fréquenter ces lieux. On peut dire que les visiteurs et les bénévoles ont des trajectoires relativement similaires et des niveaux de vie comparables puisqu'on devient souvent bénévole après avoir été visiteur de ces lieux. Il y a également une forte féminisation des magasins, ce sur quoi on peut revenir dans le débat. Il est intéressant de constater qu'il s'agit de populations qu'on ne voit pas forcément dans les lieux plus caritatifs, tels le Secours populaire ou Emmaüs du fait de leur connotation militante liée aux questions écologiques, par le réemploi des objets. Ils sont donc plutôt considérés comme des lieux moins stigmatisants et avec une visée écologique qui détermine ces participations différentes et décalées.

La fréquentation des magasins gratuits

- Les conduites écologiques sont produites et appropriées par un discours public qui **efface les déterminations sociales** et qui **dépolitise les enjeux écologiques** (Comby, 2017)
- Les magasins gratuits introduisent une réflexion qui englobe, légitime et concerne le rôle des classes populaires dans la transition écologique, généralement invisibilisées, et qui vient l'imaginaire collectif pacifié sur ces questions
 - **Diversité des appropriations sociales et populaires.**
 - **Contradictions qui subsistent dans la transition entre enjeux sociaux et enjeux écologiques**
- La plupart des magasins ont leur **siège dans des quartiers dits populaires** et ce sont **surtout des publics à bas revenu** qui fréquentent les lieux. Les visiteurs et les bénévoles ont un niveau de vie similaires. Forte **féminisation** des magasins.
- Identifiées comme des lieux militants et conviviaux, ils sont plus faciles d'accès

Pour avancer dans notre raisonnement, il nous semble pertinent de se référer aux apports théoriques de Y. Rumpala et S. Dubuisson sur la gouvernementalité des conduites et de M. Grossetête et J-B. Comby sur la question des distinctions sociales et l'individualisation dans la transition écologique. Il nous semble pertinent d'utiliser ces paradigmes de compréhension parce que les conduites de comportement dans le cadre de la transition écologique sont gérées par des formes de communication et de gouvernementalité publiques qui sont fortement orientées. Et dans ce sens, l'acte de consommer durablement devient presque une injonction dans un cadre dominant qui reste tout de même inscrit dans la volonté de soutenir une incitation à la consommation pour la croissance économique.

Ces incitations s'inscrivent dans une construction politique que vise à sensibiliser le plus grand nombre sans prendre en compte les fractures sociales qui traversent la société et qui rendent ces

conduites prescrites différemment compréhensibles et différemment appropriables, selon la population. Dans ce sens, les classes populaires sont souvent dépossédées des récits écologiques dominants car, entre autres, ils sont le plus souvent produits par des entrepreneurs de causes qui appartiennent aux classes moyennes supérieures. Il existe donc des disparités dans les modalités d'accès des groupes sociaux aux préceptes éco-citoyens et, dans ce cadre, la disponibilité des revenus permet bien évidemment des investissements écoresponsables et des modifications des modes de vie qui restent souvent inatteignables pour les faibles revenus. En revanche, les modes de vie plus frugaux sont invisibilisés parce que le « peu de consommation » n'est pas aussi valorisé que la consommation responsable.

Or, de premier abord cette invisibilité sociale semble se prolonger dans les magasins gratuits que nous avons étudiés. Mais finalement, dans les récits des personnes et grâce aux observations participantes, il nous semble aussi possible de discerner des trajectoires individuelles des bénévoles et des visiteurs des classes populaires qui sont engagées dans la transition écologique, tout aussi bien que des dynamiques collectives qui permettent de restituer certaines pratiques écologiques, voire d'en créer de nouvelles et de les relocaliser. Nous nous sommes intéressés aux trajectoires d'engagements individuels parce que lorsque on interroge les personnes sur leur parcours de vie, il est possible mettre en exergue des trajectoires d'engagement dans des pratiques écologiques qui n'apparaissent pas immédiatement.

Gouvernementalité des conduites, individualisation et distinctions sociales

- Les conduites de comportement dans le cadre de la transition écologique sont gérées par des formes de communication et de gouvernementalité publique fortement orientées (Rumpala, 2009)
- **Il existe des disparités dans les modalités d'accès des groupes sociaux aux préceptes éco-citoyens.** La disponibilité de revenu permet des investissements écoresponsables et des modifications de modes de vie qui restent inatteignables aux plus faibles revenus.
- Les modes de vie dits « frugaux » sont **invisibilisés** car circonscrits à l'espace privé domestique et, de ce fait, **ils restent peu valorisés dans l'espace public.**



On décèle auprès des personnes, des visiteurs comme des bénévoles à bas revenus, une forme de relative cohérence de leur mode d'engagement dans la cause écologique et cela en dépit de leur situation sociale. Ils peuvent, par exemple, venir dans les magasins gratuits pour donner un coup de main, mais par leur inscription dans des collectifs informels ou par initiative personnelle, ils peuvent participer par ailleurs à la distribution de repas fabriqués avec des denrées récupérées sur les marchés, s'occuper du nettoyage des gift-box ou des boîtes à livres, s'impliquer dans des *repair café*. Le lien entre ces diverses formes de participation active à la cause écologique n'est pas vécu voir conscientisé de la sorte puisque les personnes considèrent ces expériences comme « ordinaires ». Elles ne les valorisent pas comme étant inscrites dans l'horizon écologique de conduites éco-citoyennes. Elles sont plutôt décrites comme des modes de vie, des habitudes quotidiennes de bon sens, plus que comme des formes d'engagement écologique. Il nous semble donc pertinent de considérer que cette sorte de déni, d'auto-exclusion de la cause écologique, vient aussi du fait que la situation de précarité qui est vécue par bon nombre de ces visiteurs et bénévoles des magasins gratuits participe à une forme d'invisibilisation des parcours d'engagement de ces personnes dans la transition écologique. En

effet, ces personnes sont systématiquement renvoyées à leur situation sociale, à leurs problématiques liées à la précarité et leurs actes, même quand il existe un engagement, restent peu valorisés car considérés comme accessoires par rapport à leur situation d'urgence économique. Ce regard porté sur elles semble être intériorisé par les personnes elles-mêmes qui finissent par ne pas valoriser leurs engagements.

On peut également faire des parallèles par rapport à ce qui se passe au sein des magasins. Prenons par exemple l'acte de reprendre des objets, de les réemployer tel que préconisé dans le projet politique de ces zones de gratuité : c'est à dire que c'est par le réemploi qu'il s'agit d'agir contre la surconsommation, d'agir dans une visée écologique. À partir de là on considère que tout visiteur qui vient pour prendre des objets ou pour en faire don est valorisé par son acte, parce qu'il participe activement à la transition écologique. Cependant, lorsque ce sont les personnes en situation de pauvreté qui se servent dans les rayons du magasin, leur acte est cantonné à sa dimension sociale. On pourrait dire que la frontière entre participer au réemploi des objets ou répondre à ses propres besoins est assez ténue et on finit par considérer que ces visiteurs viennent uniquement pour répondre à leurs besoins en effaçant au passage leur acte écologique de réemploi, qui est tout de même présent par le fait même de prendre des objets. On ne se pose pas la question de savoir si la personne, malgré ses difficultés économiques, a également fait un choix de consommation responsable, si elle a mobilisé des conduites écologiques dans sa manière de consommer.

On comprend que dans un contexte dans lequel il faut continuer à consommer, les pratiques valorisées sont celles de la consommation responsable, pas forcément celle d'une consommation plus frugale. Ainsi les actes de sous-consommation ou de sobriété, lorsqu'ils sont inscrits dans le quotidien de personnes, restent peu valorisés ou cantonnés à leur dimension sociale, alors même que quand on entend les personnes, on décèle la volonté et l'envie de faire un choix délibéré de consommer autrement, malgré les contraintes économiques dans lesquelles elles peuvent se trouver.

Trajectoires d'engagement qui s'inscrivent dans les ordres du quotidien et de l'informel

- **Personnes actives dans différents collectifs informels ou par initiative personnelle** : distribution de repas récupérés sur les marchés, nettoyage des gift-box, implication dans les repair-café.
- Les personnes considèrent ces expériences comme « ordinaires » et elles ne les valorisent pas comme étant inscrites dans l'horizon écologique des conduites éco-citoyennes. Elles sont plutôt décrites **comme « des modes de vie » plus que comme des formes d'engagement écologique.**
- Les personnes sont renvoyées à leur situation sociale, à leurs problématiques liées à la précarité et les actes d'engagement restent peu valorisés car considérés **accessoires par rapport à la situation d'urgence économique** vécue au quotidien.
- **Entre « participer au réemploi des objets » ou « répondre à ses propres besoins », la frontière est ténue.** On finit par considérer que ces visiteurs viennent uniquement pour répondre à des besoins, en effaçant l'acte écologique de réemploi présent. Leur acte de réemploi est cantonné à sa dimension sociale.

/Cela procède d'une forme d'invisibilisation des parcours d'engagement

- Double effet : **/Les personnes elles-mêmes attribuent ces choix à des raisons de bon sens**

Valorisation et gratification sociale des conduites de sobriété, valorisées lorsqu'elles relèvent du **choix délibéré de consommer mieux.**

« Moi j'ai besoin d'un bonnet, je ne veux pas l'acheter, parce qu'un bonnet, ça coûte 9,99, je ne peux pas l'acheter à 9,99, je ne l'achète pas. Je l'achetais avant, avant, je ne travaillais pas et je l'achetais, voyez comment...Le monde à l'envers. Là, je travaille, je ne peux pas l'acheter parce que j'ai dit : « non, non, je ne l'achète pas, je peux le trouver, je peux même faire une annonce sur ma page Facebook, j'ai des amis, ou sur la page Motris, je demande : est-ce que quelqu'un a un bonnet ? » Ça arrive que je demande des trucs : un tablier pour ma fille, ou je ne sais pas » (Bénévole, Trucothèque).

« J'avais tendance à stocker des trucs, je trouve beaucoup de choses, Je fais les poubelles, et genreil y a des choses qui peuvent servir, ça me sera utile, maintenant que je connais cet endroit, je ne fais plus ça, je garde ce dont j'ai besoin maintenant et je me dis : si plus tard j'ai besoin de quelque chose, je viendrai le chercher. Du coup, ça casse le : « je vais en avoir besoin », si j'en ai besoin, je le trouverai. Très progressivement, je me suis rendu compte qu'il y avait plein de choses qui n'attiraient plus mon intérêt, plus ce réflexe de : j'en aurai besoin un jour » (Bénévole, Magasin pour Rien).

« Non, je n'achète pas, je vais récupérer, je vais récupérer, mais je n'achète pas ». Avant, j'achetais, j'avais besoin, j'achetais. Mais maintenant, non, je sais c'est quoi le partage, c'est quoi les ressources » (Bénévole, Trucothèque, Metz)

Pour terminer, ces trajectoires individuelles sont réinscrites dans les collectifs au sein des magasins gratuits et il y a tout un travail qui est mené par les magasins gratuits pour identifier les potentialités écologiques des actes individuels et les sortir d'un imaginaire dévalorisant qui est renvoyé à l'individualisation de la cause écologique. On voit bien que dans les discours publics, les actes écologiques sont ramenés à une responsabilité individuelle qui finit par dépolitiser les problèmes. Or, dans les magasins, il y a tout un travail par les activités proposées, par les modes de socialisation entre bénévoles et visiteurs, qui poussent en fait à réinscrire dans les collectifs toutes ces orientations de consommations individuelles. Ceci participe à la valorisation et à la sensibilisation aux comportements écologiques mais en proposant une réflexion qui sort hors du cadre des conduites prescrites pour les réinscrire dans une approche plus critique. On propose dans ce sens une réflexion sur l'évolution du rapport aux objets, sur la question de la relation à la propriété et sur le modèle de consommation dominant. Ce qui permet de re-politiser les questions de transition écologique en les sortant du paradigme individualiste (dévalorisant pour les personnes à plus bas revenu).

Quand on se confronte aux récits des personnes, on voit le processus de conscientisation qui participe à faire évoluer les personnes d'une posture individuelle et culpabilisante à une posture plus politique qui vient questionner non seulement l'individu, mais aussi les systèmes qui produisent les dérèglements écologiques. Ce processus de prise de conscience, valorise les personnes et leur permet de se sentir légitimes dans la transition et donc les incite à pouvoir se penser également comme des acteurs. Certaines personnes visitant des magasins gratuits ont, par elles-mêmes, participé à une forme d'essaimage de ces initiatives et reproduisant la même initiative au bas de leurs immeubles ou dans d'autres contextes locaux. La facilité de cet essaimage vient aussi du fait qu'elles sont assez simples à mettre en œuvre, et donc elles sont facilement appropriables, quand bien même il y a des tensions qui leur sont intrinsèques.

Des pratiques écologiques collectives, entre valorisation et reconnaissance

- L'individualisation de la cause écologique, telle qu'introduite dans le discours public, renvoie les responsabilités et les choix dans un « cadrage individualisant qui dépolitise le problème » (Comby, 2017)
- La nature des activités proposées ainsi que **les modes de socialisation entre bénévoles et visiteurs poussent à réinscrire dans le collectif les orientations de consommation individuelle.**
- Valorisation et sensibilisation aux comportements écologiques, hors du cadre des conduites prescrites : **évolution du rapport aux objets et à la propriété et réflexion sur le modèle de consommation dominant.**
- Conscientisation qui participe à faire évoluer les personnes, **d'une posture individuelle et culpabilisante à une posture plus politique** qui vient questionner non seulement l'individu mais le système qui produit les dérèglements écologiques
- Légitime chez certains la **possibilité de se penser comme des acteurs de la transition écologique et pousse à créer des initiatives similaires.**
- **Les personnes mobilisent des pratiques écologiques nouvelles et relocalisées**

« J'habite dans une tour, au sein de mon immeuble, j'ai organisé moi-même, j'ai fait disposer d'un local au rez-de-chaussée de mon immeuble où les gens peuvent déposer leurs articles. (...) Tout le monde me remercie en fait, les gens déposent les choses qu'ils ne veulent pas jeter, mais qu'ils ne veulent pas garder pour des raisons de place ou je ne sais pas, peu importe. Ça peut faire plaisir à d'autres dans l'immeuble, donc c'est un circuit fermé si vous voulez. (...) J'ai installé ça il y a maintenant 4 mois, c'est tout récent et tout le monde me remercie » (Visiteuse, LBSA, Paris).

« Dans un premier temps, nous avons créé ce que l'on appelle le kit de transférabilité. Puis nous avons fait construire un char mobile pour pouvoir faire des marchés gratuits partout. (...) le Kit est téléchargeable sur le site de Senza Moneta et présente toutes les étapes, en plus il y a un flyer déjà prêt qu'il faut juste compléter avec la date, le jour, l'heure et le logo. Tout le projet est en "creative common" donc tout le monde peut l'utiliser. Dans d'autres villes, donc, sans notre aide il y eu des expériences comme la nôtre. Le projet est donc lancé et pour nous il peut désormais « marcher avec ses jambes » ! Nous voulions que ça devienne une pratique stable et qui puisse essaimer facilement » (Fondatrice, Senza Moneta, Turin)



Pour conclure, on peut dire que les magasins gratuits participent à créer les conditions pour la participation des personnes les plus précaires à la définition et à la légitimation de visions alternatives et critiques des enjeux environnementaux. Ceci grâce aux apports des projets politiques des magasins gratuits qui portent sur la nécessité de sortir de l'imaginaire marchand et consumériste, de s'approprier des formes de consommation plus raisonnées, de situer la valeur des échanges dans l'usage plutôt que dans la propriété. Il y a bien évidemment un travail pédagogique et relationnel d'interconnaissances pour passer du discursif au projet sociétal. Un travail de déplacement par rapport un discours écologique dominant qui peut être confiscatoire pour certaines populations, voire anxiogène, et qui se fonde plutôt sur la moralisation et le prosélytisme. Malgré cela, il persiste dans la perception à la fois des pouvoirs publics locaux mais également des médias une incompréhension du potentiel des magasins gratuits et notamment une tension entre leur posture subversive de l'ordre marchand et le fait d'être systématiquement renvoyés à leur dimension sociale.

Conclusion

- Les magasins gratuits participent à créer les conditions sociales de la participation des personnes les plus précaires, à la définition et à la légitimation de visions alternatives et critiques des enjeux environnementaux.
 - Sortir de l'imaginaire marchand et consumériste, s'appropriier des formes de consommation plus raisonnées, de resituer la valeur des échanges dans l'usage plutôt que la propriété, ...
- Travail pédagogique et relationnel voire d'interconnaissance pour passer du discursif au projet sociétal, ce qui est au cœur de la raison d'être de ces magasins.
 - Dépassement du « discours écolo » confiscatoire, voire anxiogène pour certains : moralisation, prosélytisme, culpabilisation, ...
- Malgré ces ressorts, il persiste dans la perception que les pouvoirs publics ou les médias se font de ces initiatives, une tension entre la dimension alternative, voire subversive de l'ordre marchand qu'elles mobilisent par le recours à la gratuité et le renvoi systématique à leur dimension sociale.

LEVIERS, MODALITES ET EXPERIENCES DES TRAJECTOIRES D'EMANCIPATION DANS LES LIEUX ALTERNATIFS : QUELQUES PISTES DE TRAVAIL

Agnès Villechaise, Centre Emile Durkheim, Faculté de sociologie, Université de Bordeaux

Prenant comme postulat épistémologique de départ le processus de subjectivation que met en œuvre chaque acteur social, c'est-à-dire sa capacité à réfléchir sur sa condition sociale, à l'apprécier et à éventuellement œuvrer pour la transformer, notre objet d'étude dans la recherche ECOPISTE est de saisir en quoi les personnes actives dans les lieux alternatifs font l'expérience d'une émancipation. S'opposant à l'assujettissement, l'émancipation est ici entendue comme le chemin pris vers plus d'autonomie pour définir le sens de son existence et agir en conformité avec ce sens¹.

Cette entrée thématique est un classique académique et les patronages théoriques ne manquent pas, assez hétérogènes pour nourrir de fructueuses discussions (de l'émancipation par la révolution chez Karl Marx, au travail de révélation de soi dévoilé par la sociologie clinique de Vincent De Gaulejac, en passant par la subjectivation face aux pouvoirs chez Michel Foucault, l'individu chez Norbert Elias, le sujet et son expérience chez Alain Touraine et François Dubet,

¹ Nous reprenons ici la proposition de définition énoncée par Emmanuel Brassat : « un tel terme peut s'apparier à ceux bien plus usités et référencés de liberté, d'indépendance, d'autonomie, de libération, par opposition à ces contraires que sont servitude, dépendance, hétéronomie, voire aliénation, soumission, répression et assujettissement. L'émancipation serait un passage, ou une rupture, le devenir indépendant d'une personne qui cesserait de se voir assujettie à une domination, qui accéderait à un exercice libre de la volonté, ou encore qui trouverait enfin en elle-même le pouvoir de décider du sens de ses actes. Elle cesserait alors d'être commandée par d'autres, d'être causée, de subir une loi hétéronome à elle-même, pour accéder à sa propre cause, à la liberté d'être soi ou d'agir par soi-même. » (BRASSAT E., 2013, « Les incertitudes de l'émancipation », *Le Télémaque* 2013/1, n° 43, p. 45).

la singularisation chez Danilo Martuccelli, l'identité chez Jean-Claude. Kaufmann, etc.). Mais au-delà des débats épistémologiques, le thème questionne aussi une évolution historique des manières de concevoir sa liberté : la Modernité avait vu dans les institutions démocratiques et dans le progrès technique le support de l'émancipation des individus ; la pensée critique a fortement bousculé cette vision en mettant au jour les mécanismes de pouvoirs contenus dans ces institutions, et a proposé un contre-récit politique appelant à un renversement révolutionnaire. Les lieux alternatifs d'aujourd'hui paraissent mettre à distance et l'un et l'autre de ces cadres, et expérimentent des chemins pluriels d'autonomisation très centrés sur une lutte par le bas, par le (savoir-) faire, par la manière d'être, contre toutes les formes de domination et d'exploitation, en développant une nouvelle ontologie non dualiste plaçant la commune condition du vivant au cœur de l'action. Questionner les modalités d'émancipation des personnes engagées dans les lieux alternatifs, c'est donc aussi interroger les nouveaux registres identitaires à l'œuvre dans la subjectivation, et les nouveaux répertoires de la critique sociale.

Dans les lieux visités, certains ont « baigné » dès leur plus jeune âge dans une alternative qu'ils ont très tôt incorporée comme « normale ». Ainsi les personnes ayant grandi dans des lieux alternatifs et qui en poursuivent la construction, ou en essaient l'esprit, ne ressentent pas leur parcours comme une trajectoire d'émancipation. Si elles peuvent avoir le sentiment que ce parcours est atypique (les instances environnantes se chargent parfois de le leur rappeler), il est d'emblée « cohérent », et ne s'expérimente pas comme une rupture, ni même comme un renoncement à d'autres voies. Pour les acteurs de ce profil rencontrés dans les alter-lieux, l'adhésion a été d'emblée forte et les inflexions éventuelles données à la transmission initiale n'en remettent pas en cause la pertinence.

En revanche, bien des personnes interrogées dans les lieux alternatifs visités font le récit d'une histoire insérée d'abord de manière conforme dans l'univers *mainstream*, mais dont elles se sont décalées, de manière plus ou moins rapide, plus ou moins intentionnelle, plus ou moins tranchée. Elles évoquent un travail de mise en cohérence progressive de soi par le décolllement d'avec un espace normatif décrit comme à la fois contraignant, creux, dangereux pour soi et/ou pour l'environnement, et décrivent la construction des outils qui permettent d'y résister et de créer autre chose, plus propice à son épanouissement, plus en phase avec les valeurs et les désirs personnels. Il y a dans ces récits la description d'un travail réflexif et des changements qu'il entraîne, sur le chemin d'un ajustement de soi à soi par la mise en actes d'un mode d'être et de faire alternatif. C'est ce cheminement et cette mise en œuvre de la réalisation de soi qui nous intéresse, car ils posent de nombreuses questions :

De quoi s'émancipe-t-on ? Autrement dit, que critique-t-on ? Qu'est-ce qui fait souffrir et/ou met en colère ?

Comment émerge cette critique, cette mise à distance, ce décolllement par rapport au modèle dominant proposé ? Événement(s) fondateur(s), points de rupture, ou cheminement « petit à petit » ? Quels outils pour la production de cette lecture critique aboutissant à la construction d'une idéologie plus ou moins explicite (gens rencontrés, lectures faites, premiers engagements, premières mises en acte qui montrent que faire autrement est possible) ?

À quoi se heurte éventuellement ce cheminement ? Obstacles affectifs (incompréhension des proches, éloignement des gens aimés), obstacles matériels/économiques/logistiques (renoncement à un certain confort de vie, diminution des revenus déjà obtenus ou espérés, organisation compliquée d'une vie alternative, achat d'un camion, moyens de mobilité...), doutes sur la pertinence de ses choix (remises en question, déceptions sur certains lieux...). Quels sont les tensions, les dissonances, les conflits ?

Quelles sont les voies de leur résolution ? Qu'est-ce qui caractérise aujourd'hui le mode de vie ? En quoi est-il jugé satisfaisant (plus ou moins) ? Cohérent avec ses aspirations (plus ou moins) ? Quelles sont les aspirations encore incomplètement réalisées ? Sont-elles réalisables ? Quels sont les projets ?

Un premier balayage conceptuel, associé au traitement en cours des données, conduit à formuler quelques hypothèses de travail :

- Hypothèse de l'itinérance, du mouvement, comme support d'émancipation : un autre rapport au temps et à l'espace, mais aussi une socialisation à l'alternative qui se fait dans les lieux visités, et qui finit par construire une conversion.
- Hypothèse d'une présence forte de la dimension spirituelle : de quelle nature ? Quel chemin ? Quels outils ? Transposition utile peut-être de la notion de *born gain* : (re)découverte spirituelle, (re)conversion, adhésion à une transcendance qui, en réenchantant l'environnement, apporte l'émotion et fait toucher de près la beauté. La conversion, intense, porte une « réesthétisation du monde »² illustrant une résistance à la vacuité, à la froideur et la laideur du contemporain.
- Hypothèse d'une lecture idéologique critique commune « ultra-gauche » : anticapitalisme, antiracisme, distance aux institutions et aux outils démocratiques « traditionnels » proposés. Peut-on qualifier cette idéologie de « radicale » ? Volonté « révolutionnaire » (renversement/transformation du modèle en place) ou pas ? Action collective ou pas ? Légitimation de la violence ou pas ?
- Hypothèse d'une adhésion à une ontologie non dualiste Homme/nature et d'un désir fort de la mettre en œuvre par le faire.
- Hypothèse d'une importance forte donnée à la montée en compétences personnelles dans la réalisation de soi (développement de savoir-faire pour savoir être), à l'épanouissement d'une créativité, notamment artistique. Idée d'une requalification de soi par ces savoirs, qui relativisent éventuellement des échecs passés et font « décoller l'ascenseur narcissique »³ Comment acquiert-on, transfère-t-on ces savoirs ?
- Hypothèse d'un engagement en valeur qui se traduit par un style collectif et distinctif contre les allégeances⁴. Il s'agit, sur les terrains investigués, d'être attentif aux looks, à la manière dont on les cultive, à la manière dont ils font signe d'une appartenance partagée, à la manière dont ils mettent en acte une idéologie et des valeurs communes, à l'esthétique qu'ils construisent (hypothèse d'un alternatif qui se décline aussi dans l'esthétique). Il faut également dans les entretiens porter attention au récit d'une évolution de son style personnel (rapport au corps, vêtements et accessoires, coiffure, design des objets personnels, auto-production).
- Hypothèse de la force de l'« amour », du réapprentissage des relations interpersonnelles sur un mode où l'affectif s'exprime plus spontanément, plus crûment, avec moins de tabous pour verbaliser ses émotions, ses liens, ses inimitiés, colères, agacements. D'une certaine manière tester l'hypothèse d'un dérèglement souhaité de la *Civilisation des mœurs* décrite par N. Elias pour plus de sincérité et plus de forces dans les relations, qui doivent être authentiques

2 Truong Fabien (2017), *Loyautés radicales. L'islam et les « mauvais garçons » de la nation*, Paris, La Découverte, p. 128.

3 Benslama Fethi. (2016), *Un furieux désir de sacrifice. Le surmusulman*, Paris, Seuil.

4 Macé Marielle (2016), *Styles. Critique de nos formes de vie*, Paris, NRF Gallimard.

pour soutenir la recherche d'une authenticité personnelle. Là aussi se joue une requalification de soi, une possibilité de relativiser d'éventuels échecs ou insatisfactions affectives passées (nb : on doit sur ce registre questionner le rôle, la place, la vision de la sexualité).

L'analyse des données ethnographiques s'oriente vers :

- la compréhension des leviers et modalités d'entrée dans l'univers alternatif, avec la perspective de dessiner des trajectoires types
- la compréhension de la trajectoire au sein du monde alternatif : le « choix » des lieux visités, le parcours dessiné et les orientations qu'on lui donne
- le déchiffrement des répertoires idéologiques mobilisés (écologie, anticapitalisme, anarchisme libertaire, féminisme...)
- la modélisation des expériences et manières de faire dans les lieux alternatifs (mise en actes au quotidien de l'émancipation recherchée), dans le but de dessiner des répertoires d'actions
- l'appréciation des niveaux de participation sociale associés à ces modes de vie alternatifs, avec pour finalité d'esquisser une typologie de ces laboratoires de l'émancipation personnelle et collective selon leurs liens avec la société et la volonté plus ou moins grande d'y essayer la transformation expérimentée pour soi et pour le groupe (passage d'une expérimentation « micro » à un engagement pour œuvrer à un changement « macro » ?).

QUAND LA RECHERCHE S'IMPLIQUE DANS LA MISE EN MOUVEMENT DE PROFESSIONNELS SANS-VOIX. RETOUR REFLEXIF SUR UNE EXPERIENCE PLURIDISCIPLINAIRE EN VITICULTURE BORDELAISE

Jacqueline Candau (Inrae, ETBX)

Nous avons travaillé sur les capacités des travailleurs agricoles à dire leur exposition aux pesticides. « Nous » est une équipe pluridisciplinaire qui a rassemblé des sociologues, des ergonomes, des agronomes. Notre projet CITTEP part d'un constat d'inégalité de participation des travailleurs viticoles aux débats publics à propos des effets des pesticides. Ces débats se sont très fortement intensifiés depuis 2016 mais pour autant, la voix des travailleurs agricoles reste toujours très peu audible. Les inégalités de participation se constatent également à propos de la définition des prescriptions pour qu'ils se protègent de l'exposition au cours de leurs activités de travail.

Pour étudier ces inégalités de participation, les mécanismes qui les produisent ou qui les entretiennent, nous avons fait le choix de la recherche-action que nous avons qualifiée de « capacitante ». On y reviendra à la fin de cette présentation pour en proposer quelques caractéristiques.

➤ Constat et choix méthodologique

Inégalités de participation des travailleurs viticoles

- Aux débats publics sur les effets des pesticides
- A la définition des prescriptions pour se protéger de l'exposition

Choix de la recherche-action capacitante

- **Constituer un espace de réflexion propre aux viticulteurs (sociologie)**
 - À l'échelle de leurs réseaux de dialogue / interconnaissance
 - Pour qu'ils partagent leurs préoccupations et cherchent à les résoudre
 - En « enrôlant » leurs interlocuteurs professionnels
- **Mener une recherche-intervention (ergonomie)**
 - Hors laboratoire
 - Ancrée dans un contexte social
 - En construisant une action commune (Chercheurs-professionnels)



7-8 avril 2021 – Colloque final Cx'n

Ce choix de la recherche-action, nous l'avons mis en œuvre à travers 2 dispositifs qui sont différents entre l'équipe de sociologues et l'équipe d'ergonomes, même si nous avons échangé à ce sujet. L'équipe en sociologie a pensé, proposé et constitué un espace de réflexion spécifique aux viticulteurs, en respectant l'échelle de leurs réseaux de dialogue. Cette échelle, intercommunale, permet de réunir des individus sans une trop forte différence de position sociale et de capital social. Des réunions ont été organisées afin qu'ils partagent leurs préoccupations relatives à l'usage des produits phytosanitaires, les questions que ça leur pose et qu'ils cherchent des pistes de solution à ces préoccupations. Cela en enrôlant un de leurs interlocuteurs professionnels habituels, en l'occurrence la chambre d'agriculture. Concrètement un conseiller de la chambre d'agriculture participe à l'équipe d'accompagnement de ce groupe, équipe à laquelle nous participons également, Ludovic Ginelli et Jacqueline Candau, ainsi que d'autres collègues de notre laboratoire mais de façon plus occasionnelle.

Pour ce qui est du dispositif mis en place par les ergonomes, c'est une ergonomie hors laboratoire qui est ancrée dans le contexte social de la viticulture girondine, comme d'ailleurs le dispositif précédent — viticulture girondine —, qui vous sera présentée un peu plus largement lors de la présentation en session 4 (Goutille *et al.*). L'objectif de ce dispositif de recherche-intervention est de construire une action commune entre ergonomes et entre viticulteurs. Précisons que ce travail de recherche-intervention a été mené dans le cadre de la thèse de Fabienne Goutille en cours de finalisation, financée par le programme Écophyto.

Même si ce sont deux dispositifs distincts, il n'empêche que nous partageons fondamentalement, et c'est là-dessus que nous nous sommes rencontrés du reste, la finalité de la recherche-action.

> Enjeux de posture

La recherche-action capacitante

- Un choix pour la production de connaissances
- qui vise aussi la transformation sociale au bénéfice des publics dominés
- par la formulation de questions d'action et de réponses par, pour et avec les travailleurs sans-voix

>>> une mise en mouvement vers la transition par la recherche ?

Postures des chercheur.es en jeu

- renforcer le pouvoir d'agir des travailleurs
 >> mais les viticulteurs sont-ils des « have-not » ?
- avec une neutralité quant à la transition à atteindre
 >> mais que faire si les viticulteurs ne parlent pas des effets des pesticides sur leur santé ?
 i.e comment articuler savoirs expérimentiels et savoirs savants quand on combat les inégalités sociales ?



7-8 avril 2021 – Colloque final Cit'in

La recherche-action est un choix méthodologique et scientifique qui permet de produire des connaissances au sens fort du terme, mais qui vise en même temps la transformation sociale au bénéfice des publics dominés. La transformation sociale est rendue possible par la formulation de questions et la recherche de solutions par eux-mêmes, pour eux-mêmes et avec eux. Ce choix méthodologique amène à poser une hypothèse — dans le cadre de cette recherche qui du reste est toujours en cours —, celle d'une mise en mouvement vers la transition qui soit initiée par l'activité de recherche. Comme l'a suggéré Jean-Michel Fourniau lors de son introduction, l'activité de recherche peut initier un autre chemin que les 2 autres chemins identifiés lors du lancement du programme Cit'in, à savoir : une mise en mouvement par les politiques publiques ou une mise en mouvement initiée par l'agir citoyen.

Ce choix méthodologique est fondé sur un engagement des sociologues et ergonomes caractérisé par 2 aspects : d'une part nous cherchons à renforcer le pouvoir d'agir des travailleurs, et à ce propos se pose une question plutôt difficile, c'est de savoir si on peut considérer les viticulteurs comme des travailleurs « *have-not* », des gens vulnérables. D'autre part nous avons opté pour une posture de neutralité quant à la transition à atteindre. Que nous soyons ergonomes ou sociologues, nous ne cherchons absolument pas à orienter les réflexions qui pourraient promouvoir une agro-écologie, une viticulture sans pesticides de synthèse par exemple. Cette neutralité ne va pas sans tension, et notamment, que faire si les viticulteurs n'évoquent pas les effets des pesticides sur leur santé lorsqu'ils parlent de leurs préoccupations ? De façon plus générique, cette question renvoie à une question qui traverse toutes les recherches participatives, qui est de savoir comment articuler les savoirs expérimentiels et les savoirs savants, tension d'autant plus forte que les chercheurs se questionnent ou tendent à peser sur les inégalités sociales.

➤ Débats au sein des recherches participatives

1- Etudier et transformer les relations de pouvoir ?

- Critère distinctif des recherches avec *empowerment* dans le champ de la démocratie participative aux postures variées (Blondiaux et Fourniau, 2011)
 - => quel public est objet d'étude ? « les opprimés » (Freire, 1974), « have-not » et « sans-voix » (Bacqué et Biewer, 2015)...
 - *Cittep* : les viticulteurs-travailleurs, des « patrons » mis en incapacité sur la question de l'usage des pesticides :
 - participation difficile au débat public,
 - soumis à la production d'ignorance sur les produits,
 - empêchés de construire leur santé,
 - destinataires de réglementations parfois contradictoires...
- => Processus de subordination similaires à ceux d'ouvriers



7-8 avril 2021 – Colloque final CIP

Ces enjeux de posture peuvent être informés et éclairés par la littérature. Elle renvoie à 2 débats ayant traversé les recherches participatives. Premier débat : est-ce que les recherches étudient ou non et visent à transformer ou non les relations de pouvoir ? Ce critère est un critère distinctif au sein du champ de la démocratie participative comme l'ont relevé Blondiaux et Fourniau par exemple en identifiant les postures très variées qui vont de la gouvernance de l'action publique à des recherches très critiques au sein desquelles on retrouve le courant de l'*empowerment*. Ce critère distinctif peut se lire notamment — ce n'est pas le seul critère —, mais il peut se lire au travers du public qui est l'objet des recherches. Dans le courant de l'*empowerment*, Paulo Freire parle des opprimés, M-H. Bacqué et C. Biewener parlent des sans-voix et des « *have-not* », etc.

On peut examiner sous ce prisme la question évoquée tout à l'heure : les viticulteurs peuvent-ils être considérés comme des « *have-not* » ? Ce sont des patrons mais ce que révèlent à la fois des travaux antérieurs et nos observations, c'est qu'ils sont mis en incapacité — et certains processus seront explicités lors de la présentation en session 4 — quant à parler de l'usage des pesticides de synthèse ou des pesticides en général, et donc à participer au débat public sur cette question. Ils sont soumis à la production d'ignorance sur ces produits, comme tout utilisateur et tout un chacun d'ailleurs. Ils sont également empêchés de construire leur santé, obligés de travailler dans des conditions très exposantes. Ils sont destinataires de réglementations parfois contradictoires. Ces divers mécanismes donnent à voir — en tout cas concernant les viticulteurs qui participent aux travaux dans les vignes — des processus de subordination qui sont similaires à ceux d'ouvriers.

> Débats au sein des recherches participatives

2- Relier production de connaissances et inégalités sociales ?

- Recherches participatives & épistémologies radicales (Carrel; Godrie) : la **construction de connaissances entre « profanes » et scientifiques** comme objet
- Avec des postures différenciées cependant quant aux inégalités sociales
 - conception hiérarchique des différents savoirs ?
 - analyse des rapports de domination à l'œuvre dans la co-construction ?
- Conséquence pratique : **qui -des chercheurs ou des acteurs- définit la problématique de la recherche-participative ?**
Cittep, conformément au Gerdal (Darré...), Alinsky, Freire : formulation de questions par les acteurs, avec l'aide d'un tiers
- **Questions scientifiques et questions pour l'action sont-elles de même nature ?**
Cittep : deux questions distinctes



7-8 avril 2021 – Colloque final CIt'In

Le deuxième débat se noue entre les recherches participatives et les épistémologies radicales tel qu'on peut le lire dans les travaux de Marion Carrel ou de Baptiste Godrie. Dans un premier temps, il faut reconnaître que ces deux champs de recherche ont un objet commun puisqu'ils s'intéressent à la co-construction de connaissances entre profanes et scientifiques. Malgré cet objet commun il y a des postures différenciées quant à prendre en compte ou non les inégalités sociales dans ce processus-là, qui peuvent se lire à travers deux prismes (mais ce ne sont pas les seuls) : est-ce que dans les recherches les différents savoirs — savoir profane savoir scientifique — sont conçus comme étant hiérarchiques ou pas ? Est-ce que les rapports de domination à l'œuvre dans ce processus de co-construction de connaissances sont ou non intégrés à la problématique de recherche ?

La réponse à ces questions a une conséquence pratique très précise, celle de savoir qui des chercheurs ou des acteurs définit la problématique et le questionnement de la recherche participative. En ce qui nous concerne, conformément au Gerdal (Groupe d'expérimentation et de recherche : développement et actions localisées) et à plusieurs fondateurs de l'*empowerment*, la formulation des questions émane des acteurs, avec l'aide d'un tiers. Ce tiers peut être une équipe d'accompagnement.

Une autre question découle de celle-ci, plus générique car elle se pose à toute recherche participative : est-ce qu'on peut considérer que les questions scientifiques et les questions pour l'action sont de même nature ?

> Retour sur la recherche-action capacitante

- Un choix méthodologique,
- une pratique de la recherche
- qui prend en considération les inégalités épistémiques (Godrie, 2019) en tant que questionnement et pratique de recherche
- avec l'objectif de les diminuer
- Qui peut ouvrir un chemin vers la démocratisation de la transition écologique



Pour finir, voici quelques caractéristiques qui nous semblent intéressantes à relever à partir de notre mince expérience : la recherche-action capacitante est un choix méthodologique, mais c'est aussi une pratique de recherche où on se confronte directement à la problématique qu'on travaille. Elle questionne frontalement la posture de chercheur dans son questionnement et sa pratique de recherche dans la mesure où sa problématique de recherche prend en considération les inégalités épistémiques, donc les inégalités relatives à la production de connaissances. Cela est amplifié par le fait que le programme de recherche vise l'*empowerment*. Il pourrait paraître contradictoire, en effet, de vouloir amoindrir certaines inégalités sociales (de participation par exemple) sans amoindrir les inégalités épistémiques qui se jouent au cours du programme de recherche.

Hypothèse à poursuivre : cette recherche-action capacitante pourrait ouvrir un chemin vers la démocratisation de la transition écologique. On a quelques bribes de réponse à travers notre expérience, mais pour l'heure trop limitée pour vraiment l'informer.

LA FABRIQUE DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE DANS LES TERRITOIRES : DES MECANISMES D'ENROLEMENT A L'EPREUVE DES ATTACHEMENTS

Laurence Granchamp (Université de Strasbourg, Dynamie), **Claire Lamine** (Inrae, Écodéveloppement)

Claire Lamine

Je vais présenter au nom du collectif Excipient mais d'abord je passe la parole 2 minutes à Laurence qui a coordonné ces collectifs avec beaucoup de patience et de brio.

Laurence Granchamp

Je vais essayer de me limiter pour avoir plus de temps pour parler de résultats, de la mise en perspective de nos projets, de nos terrains.

Le projet Excipient est le produit du rassemblement de 4 équipes au départ, puis 3 à l'arrivée qui ont commencé à échanger pendant les séminaires de Cit'in. Comme on nous avait encouragés à nous regrouper, on a relevé le défi et c'était vraiment un défi lié à la multidisciplinarité, au fait que les initiatives que nous avions prévu d'étudier étaient très différentes en termes de collectifs, d'acteurs, de types de coordination ou encore du point de vue des modes d'implication des chercheurs sur les terrains.

EXCIPIENT

EXpérimentations
Citoyennes, Passeurs
d'Initiatives, et
ENgagements dans la
Transition agricole et
alimentaire

Laurence Granchamp,
Karim Berthomé,
Claire Lamine,
Martina Tuscano

3 équipes – 4 terrains

- Multidisciplinarité (socio / économie)
- Regroupées sur l'invitation du Programme Cit'In (pas d'antériorité des collaborations)
- Autour d'initiatives "agri-alimentaires" très variées
- En milieu rural et en milieu urbain
- Ce qui nous rassemble : l'idée que ces différentes initiatives se rapportent aux **enjeux de la démocratie alimentaire**

=> participer & débattre

=> faire, contribuer

=> inclure

=> valoriser les expériences et les savoirs

Page Cit'in - juin 2016
Modérateur : Laurence

En revanche, ce qui nous rassemblait c'était l'idée que ces différentes initiatives permettaient d'informer par leur diversité même différentes dimensions de la démocratie alimentaire et qu'on considérait que la démocratie alimentaire c'était une composante nécessaire de la transition écologique.

Donc on a commencé à explorer ça entre nous et on a réalisé un workshop en septembre. On a eu la chance de passer au bon moment pour se réunir en partie, et d'ailleurs a participé à ce workshop un membre d'une autre équipe Cit'in, Dominique Paturel qui a sa propre approche et a exposé ses propres travaux sur la démocratie alimentaire. Ça nous a permis de croiser toutes ces approches. Je voulais le signaler parce que ce workshop a été un temps fort. On peut même dire que c'est une forme de maillage entre chercheurs et acteurs (le workshop a rassemblé 15 chercheur·se·s et 10 acteurs associatifs ou institutionnels).

Claire Lamine

La communication qu'on va vous proposer dans cette session est fondée sur la mise en perspective de certains de nos cas d'étude. Le point de départ est assez simple, c'est cette idée que la fabrique des voies possibles, plurielles bien sûr, pour la transition écologique mais sur les questions de pratiques alimentaires, dépend de la prise en compte des attachements sensibles des différents publics acteurs.

On a exploré 2 questions : d'abord, comment les modalités d'engagement que déploient les porteurs des initiatives vont prendre en compte, s'appuyer et partir de ces formes d'attachement ; ensuite, on s'interroge sur les ajustements de ces modalités d'engagement.

Ce que partagent ces cas :	Ce qui les distinguent :
- La présence d'animateurs, et de participants qui sont « enrôlés »	- Des animateurs associatifs et/ou chercheurs. Des participants qui forment un public « cible » (de l'action) ou bien des participants impliqués dans une démarche collective
- Une perspective de transition écologique...	... plus ou moins explicitement au premier plan, avec toujours une diversité d'engagements dans une écologie sensible
- Une démarche inscrite dans la démocratie alimentaire...	... avec une visée de « démocratisation » ou de démocratie/empowerment

Projet EXCIPIENT

Les 4 cas dont on met en perspective sont des initiatives de démarches mises en place sur nos quatre terrains (Laurence Granchamp, Karim Berthomé, Martina Tuscano et Claire Lamine) : une épicerie solidaire dans le Var, une démarche de cartographie sensible des pratiques jardinières à Strasbourg, deux démarches participatives autour de la transition agro-alimentaire, une en Ardèche et une dans le Jura.

Ce que partagent ces 4 cas, c'est que dans les quatre cas, on a à la fois des animateurs et puis des participants qui sont enrôlés. On a des animateurs qui ont plutôt des profils associatifs, ou de chercheurs ou de la co-animation associant les deux profils, et puis on a des participants qui forment plutôt un public cible d'une action ou bien des participants qui sont impliqués dans une démarche collective.

Ce que partagent ces cas :	Ce qui les distinguent :
- La présence d'animateurs, et de participants qui sont « enrôlés »	- Des animateurs associatifs et/ou chercheurs. Des participants qui forment un public « cible » (de l'action) ou bien des participants impliqués dans une démarche collective
- Une perspective de transition écologique...	... plus ou moins explicitement au premier plan, avec toujours une diversité d'engagements dans une écologie sensible
- Une démarche inscrite dans la démocratie alimentaire...	... avec une visée de « démocratisation » ou de démocratie/empowerment

Projet EXCIPIENT

Dans les quatre cas, on s'inscrit dans une perspective de transition écologique, mais qui est plus ou moins explicitement mise au premier plan, et une diversité d'engagements dans les formes d'écologie sensibles. On est dans des démarches qui s'inscrivent aussi, éthiquement au moins, dans une partie de démocratie alimentaire, et on verra que c'est des visées de démocratisation plutôt que d'*empowerment*.

La grille d'analyse est assez simple. Je vais la décliner pour vous présenter concrètement les 4 cas : sur quel type de territoire on est ? quel est l'objectif ? Comment est exprimé l'objectif, quel est le narratif autour de ça ? Quels sont les acteurs porteurs ? Quel public est visé ou impliqué ? Quelles sont ses formes d'attachement sensible aux enjeux écologiques et alimentaire ? Quelles modalités d'enrôlement ? Quelles dimensions d'*empowerment* ? Quels ajustements ?

Grille d'analyse

- L'échelle et le type de territoire
- L'objectif de transition
- Les acteurs porteurs
- Le public visé ou impliqué
- Les formes d'attachement sensible aux enjeux écologiques et alimentaires
- Les modalités d'enrôlement
- La dimension d'*empowerment*
- Les ajustements opérés chemin faisant

Projet EXCIPIENT

Le premier cas est une épicerie solidaire itinérante qui dessert un territoire rural. C'est environ 300 ménages bénéficiaires en situation de précarité. C'est porté par une association. La manière dont cette initiative met en pratique la question de la transition est de proposer des actions concrètes autour du développement durable. On est dans l'aide alimentaire mais il s'agit d'intégrer des produits locaux, de saison, de nettoyage écologique, etc. Et la manière dont les formes d'attachement sensibles sont présentes est autour des questions de soin de la famille, de santé et puis éventuellement de jardinage, soin de l'environnement proche. Et la manière dont les porteurs d'initiatives enrôlent les participants, c'est en leur proposant des ateliers pratiques sur ces questions de participation durable, etc. Les participants n'étant pas impliqués dans le choix des activités, mais on a des ajustements au fil du temps, donc par l'observation de cette initiative on voit se multiplier des moments collectifs allant de pair avec une forte implication.

L'épicerie solidaire itinérante dans le Var

- **L'échelle et le type de territoire** : Provence Verte un territoire rural d'environ 95000 habitants. L'épicerie dessert 5 communes ; environ 300 ménages bénéficiaires
- **L'objectif de transition** : Actions autour du développement durable dans une initiative d'aide alimentaire (intégration de produits locaux/de saison, produits de nettoyage écologique etc.)
- **Les acteurs porteurs** : une association
- **Le public visé** : ménages en situation de précarité
- **Les formes d'attachement sensible** : Soins, santé de l'individu et de la famille, soins de l'environnement « proche » (ex. potager)
- **Les modalités d'enrôlement** : Par participation volontaire parmi les bénéficiaires/Ateliers pratiques au carrefour entre consommation durable/santé/budget
- **La dimension d'empowerment** : Pas d'implication explicite dans le choix des activités
- **Les ajustements opérés chemin faisant** : multiplication de moments collectifs favorisant un passage de public cible à impliqué



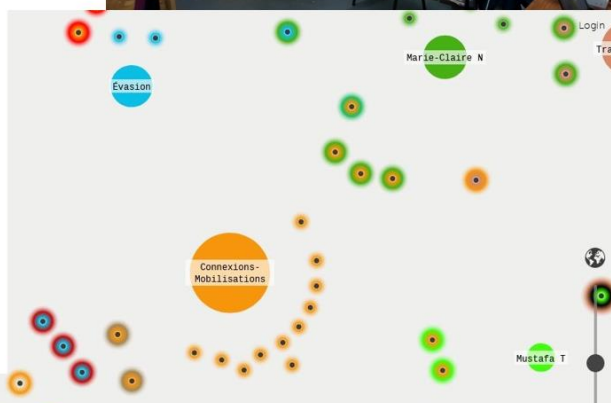
Source: base.socioeco.org

Projet EXCIPIENT

La deuxième démarche est une démarche de cartographie sensible qui a été développée dans un quartier de Strasbourg, HautePierre, un quartier « politique de la ville » qui est porté par une association implantée dans le quartier ; nous avons développé un outil de carte sensible, à travers des échanges entre les chercheurs de l'équipe et les habitants du quartier. La carte sensible permet d'aborder les pratiques d'agriculture urbaine et les questions d'alimentation dans le quartier, dans la perspective de la transition. La notion d'auto production jardinière est fortement mise au premier plan. Le dispositif d'ensemble est centré sur cette idée de l'attachement, de la notion d'écologie sensible et les émotions sont explicitement visées, en particulier autour des expériences de l'habiter (ça passe par exemple par des plantations sur son balcon, en bas de l'immeuble ou dans son quartier).

La démarche de cartographie sensible des pratiques jardinières à Strasbourg

- **L'échelle et le type de territoire** : un quartier « politique de la ville »
- **L'objectif de transition** : Transition alimentaire intégrant l'autoproduction jardinière
- **Les acteurs porteurs** : Association Horizome (quartier), chercheurs
- **Le public visé** : Habitants du quartier
- **Les formes d'attachement sensible** : Expériences de l'habiter (soin du balcon, du quartier, des jardins)
- **Les modalités d'enrôlement** : cartographie participative, repas partagés, émission webradio "j'irai manger chez vous"



Projet EXCIPIENT

David D

<https://excipliant.archipels.org/atlas>

Les modalités d'enrôlement sont cette illustration que vous voyez, une cartographie participative, à la fois par des acteurs par des thématiques, des repas partagés, la réalisation de webradio. La dimension d'empowerment est autour de cette valorisation collective croisée des pratiques jardinières des habitants. Là aussi, on a des ajustements chemin faisant, puisque l'utilisation du logiciel de cartographie qui n'est pas facilement appropriable a pu laisser place

à un repas avec la construction, le dessin collectif d'une nappe et la réalisation d'une cartographie papier comme vous voyez sur la photo en bas des lieux d'approvisionnement.

- **La dimension d'empowerment** : valorisation des pratiques jardinières - et apprentissages de la gestion des relations au jardin
- **Les ajustements opérés chemin faisant** : réalisation d'une nappe dessinée en substitution à un atelier plus formel, réalisation d'une cartographie "papier" des lieux d'approvisionnement (photo 3)

Photo 2 jardin en pied d'immeuble





Photo 3 cartographie participative des lieux d'approvisionnement




Projet EXCIPIENT

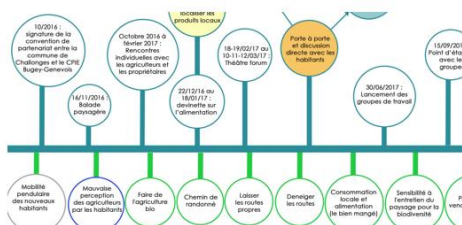
Le troisième cas est un forum agri-citoyens. On est dans le Bugey dans le sud du Jura, donc une zone rurale. C'est initié par une association qui était inscrite dans la démarche de l'éducation populaire. C'est donc une démarche de forum où sont mobilisés des élus et des habitants des 2 communes autour d'un objectif qui est très centré sur les questions agricoles et l'avenir des terres agricoles. Les formes d'attachement sensibles sont autour de l'usage des terres, de l'habitat, sur les paysages, etc. La manière dont les participants, donc élus et habitants, sont enrôlés, c'est en leur proposant d'abord une série de moments participatifs avec un dispositif qui a été construit et ensuite des ateliers plus ciblés sur des actions qui sont proposées par des micro-collectifs. L'idée est d'impliquer plus fortement les participants et élus dans un comité de pilotage, sur ces micros actions. Les ajustements concernent à la fois les techniques participatives, mais aussi le rôle du chercheur.

Un Forum Agri-citoyens dans le Bugey Jura

- **L'échelle et le type de territoire** : communes rurales plus ou moins sous influence d'une grande ville
- **L'objectif de transition** : avenir des terres agricoles
- **Les acteurs porteurs** : association, élus locaux
- **Le public impliqué** : élus + habitants
- **Les formes d'attachement sensible** : attachement au territoire/paysage, expérience de l'habiter
- **Les modalités d'enrôlement** : participation volontaire à une variété de moments participatifs, puis dans des ateliers autour d'actions proposées par des micro-collectifs
- **La dimension d'empowerment** : participation d'élus au comité de pilotage, participation d'habitants à la gouvernance de leur propre action
- **Les ajustements opérés chemin faisant** : renouvellement des techniques participatives proposées; variation de l'implication des élus, des associatifs, des chercheurs

Technique du théâtre forum





Frise retraçant les aspects participatifs et sensibles majeurs de la démarche dans une commune (auteur I. Capo-Chichi)

Projet EXCIPIENT

Le dernier, c'est celui que je suis, se passe en Sud Ardèche ; c'est une démarche de recherche-action qui porte sur les trajectoires d'écologisation à l'échelle du système alimentaire territorial. Un territoire assez large (1/3 du département, à peu près) qui est rural avec une précarité sociale importante. Les acteurs porteurs sont 5 acteurs issus de la recherche, des collectivités territoriales, des réseaux associatifs. C'est une démarche assez complexe mais qui est construite autour d'un groupe qu'on appelle « plénier » qui rassemble une trentaine d'acteurs. On a travaillé, ça a été un des points de départ, sur l'attachement sensible en proposant aux participants de venir au premier atelier avec un objet qui incarnait selon eux leur lien au système alimentaire territorial. Sur la photo en haut par exemple, c'est un participant qui est venu avec une pince à sucre, on a eu un peu toutes sortes d'objets évoquant l'agriculture et l'alimentation. Les modalités d'enrôlement, c'est ce groupe de travail mais aussi des rencontres citoyennes, de petites actions très ciblées qu'elles soient agricoles ou autres. La manière dont on implique les gens, c'est avec un travail de construction, de co-écriture de la trajectoire du système alimentaire sur plusieurs décennies, puis des expérimentations sociales ciblées. Un ajustement notable sur la fin, c'est dans un contexte où on trouve comme ailleurs des émergences de projets alimentaires territoriaux qui vont être portés par des intercommunalités principalement, donc à une échelle plus restreinte, l'idée de transformer ce collectif potentiellement en comité local de l'alimentation.

Une démarche de recherche action en Ardèche méridionale

- **L'échelle et le type de territoire** : un territoire péri-urbain et rural large (12 comcom, 140000hab)
- **L'objectif de transition** : Ecologisation à l'échelle du système alimentaire territorial
- **5 acteurs porteurs** : chercheur, coll. territoriales et associatifs
- **Le public impliqué** : une trentaine d'acteurs institutionnels, associatifs, citoyens, agriculteurs dans un groupe plénier
- **Les formes d'attachement sensible** : Attachement au territoire/paysage/produits locaux – « venez avec un objet... »
- **Les modalités d'enrôlement** : ateliers pléniers et groupes de travail thématiques, rencontres citoyennes
- **La dimension d'empowerment** : acteurs impliqué dans la conduite du projet (trajectoire co-écrite, actions/ expés sociales)
- **Les ajustements opérés chemin faisant** : dans un contexte d'émergence de PAT à échelle <, co construction d'un manifeste et projet de transformation en Conseil Local de l'Alimentation



Projet EXCIPIENT

Cette mise en perspective de ces quatre cas nous montre, dans leur hétérogénéité aussi, qu'on a des positions différentes sur la question alimentaire qui dans certains cas est vraiment une voie d'entrée explicite pour la transition écologique, l'écologisation, dans d'autres c'est plutôt un moyen de l'enrôlement. On a des publics, vous l'avez compris, qui ont des positions différentes. Dans le cas de l'épicerie et des jardiniers, on a une action qui vise un public cible à partir de l'extérieur. Dans les 2 autres démarches, on est plutôt sur la mobilisation d'acteurs concernés par la question dans une démarche initiée par des acteurs du territoire. Ce que ça pose en rapprochant ces quatre cas est cette idée que derrière la démocratie alimentaire, dans certains cas on est plutôt dans un enjeu de démocratisation, élargissement, diffusion. Et puis dans d'autres dans la construction d'une forme d'expérience de démocratie alimentaire locale.

Mise en perspective - discussion

- L'alimentation comme voie d'entrée explicite sur l'écologisation (épicerie et Ardèche) ou moyen d'enrôlement (autoproduction des jardiniers strasbourgeois, projet de relais fermier dans le Bugey Jura)
 - Enrôlement d'un public « cible », quasi-captif, dans une action initiée par des animateurs « de l'extérieur » (épicerie et jardiniers) ou d'acteurs concernés par la question à l'échelle d'un projet territorial plus large initié par des animateurs du territoire (forum Bugey et recherche-action Ardèche)
- > enjeu de **démocratisation de la transition écologique**, ou/et de construction d'une expérience de **démocratie alimentaire locale**
- **Prise en compte des attachements sensibles** au départ de la démarche ou ponctuellement (objets Ardèche, visites Bugey Jura), ou dans la conception même du dispositif (Strasbourg)
 - Les attachements sensibles sont de diverses natures et renvoient à une **dimension écologique** « **individuelle** » et **incorporée** (produits sains) mais aussi **matérielle et extérieure** (paysage, jardins), et matérialisent ce qu'Ingold qualifie d'écologie sensible



une façon de sentir qui est constituée par les capacités, les sensibilités et les orientations qui se sont développées à travers une longue expérience de vie dans un environnement particulier" (Ingold, 2013, p. 49)

Projet EXCIPIENT

Sur la question centrale de comment sont pris en compte les attachements sensibles : dans les cas de l'Ardèche avec l'appui sur des objets exprimant cet attachement, ou encore dans le Jura avec des lectures de paysage. Cette prise en compte est une sorte de déclencheur, mais après on passe à d'autres formes de travail qui vont être des analyses, des actions ou autres. Dans le cas de Strasbourg, cette question des attachements sensibles est dans la conception même du dispositif qui est structuré autour de ça. Ça nous a permis de rentrer dans l'analyse de ce que font concrètement ces attachements sensibles, à quoi ils renvoient : on voit que dans certains cas cela renvoie à une dimension plutôt incorporée, plutôt individuelle de l'écologie et dans d'autres cas à des dimensions plutôt matérielles, extérieures. Dans les deux cas, ça me semble matérialisé, c'est ce qu'Ingold qualifie d'« écologie sensible ».

Conclusion

- La prise en compte des attachements par les modes d'enrôlement apparaît un bon révélateur des voies de transition. Cette entrée par les attachements/ enrôlements permet de qualifier les thématiques traitées ou non traitées (*vers où se porte la transition*), et les expériences de démocratie alimentaire en jeu (*comment elle s'y porte*).
- Dans tous les cas, des ajustements (fondés sur la réflexivité des porteurs et sur l'implication des "publics" dans des formes d'"évaluation collective") passent par la diversification des moments et formats d'échange collectif et/ou le renouvellement du collectif
- Dans tous les cas, le dispositif participatif n'est pas totalement en capacité de recueillir et prendre appui sur ces attachements sensibles. Lié à la domination des perspectives délibératives plutôt que pragmatistes dans les approches « expertes » de la participation? ... rôle clé des « alliances » avec des acteurs de l'éducipop

Projet EXCIPIENT

En conclusion, derrière des limites un peu classiques sur les questions de pérennisation de l'engagement de ces publics dans cette démarche, puis aussi des questions de temporalité, puisqu'on est dans des temporalités différentes, à la fois des démarches et puis de nos travaux, ce qu'il nous semble, c'est que cette question s'est avérée assez pertinente, c'est à dire regarder

comment les attachements sont pris en compte dans le mode d'enrôlement. Cette analyse nous paraît assez révélatrice des voies de transition, ça nous permet de qualifier à la fois quelles sont les thématiques traitées ou non et comment, et quelles sont les instances de démocratie alimentaire qui sont en jeu.

Dans tous les cas, on a eu des formes d'ajustement qui sont à la fois fondées sur la réflexivité des porteurs ou des animateurs, mais aussi sur l'implication des publics dans les formes d'évaluation collective avec eux, qui conduisent à la fois à diversifier des formats d'échange mais aussi à renouveler des collectifs.

Ce qu'on voulait dire en conclusion, c'est que cette prise en compte des attachements sensibles et ses limites dans les quatre cas nous semble assez liée à l'idée de dépasser une perspective plutôt délibérative de la participation qui perdure pour aller vers une perspective plus pragmatiste. De ce point de vue-là, les alliances dans la plupart des cas et les démarches avec des acteurs de l'éducation populaire ont été aussi assez déterminantes dans cette expérience de prise en compte des attachements sensibles.

DISCUSSIONS DE LA SESSION 2

Discutant : **Gildas Renou** (Université de Lorraine, IRENEE)

Gildas Renou

Je suis actuellement en poste en science politique, à l'Université de Lorraine, mais d'un point de vue disciplinaire je viens également de la sociologie. J'ai travaillé sur les mouvements sociaux de transition écologique, notamment dans un programme de recherche collectif ANR avec Laura Centemeri qui portait sur l'articulation entre mouvements sociaux et transition écologique sur différents thèmes. Laura avait plutôt travaillé sur la permaculture et moi plutôt sur deux enjeux : d'abord sur l'écologisation des sciences sociales, notamment de la science économique (sur la décroissance, sur les questions énergétiques et matérielles) et de la théorie politique (sur le rapport à la modernité politique via la problématique des « limites »). Ensuite, une approche centrée sur la sociologie de l'action collective à partir d'un travail sur la notion d'exemplarité. L'exemplarité est une des manières de produire du collectif à partir de conduites individuelles ; celle-ci n'est pas le propre des mouvements de transition écologique. On peut la retrouver dans des formes de militantisme moral ou religieux. On s'est donc interrogé sur la production du collectif dans les mouvements sociaux liés à la transition écologique et à l'articulation action individuelle/action collective. Celle-ci nous semblait s'opérer de manière en partie un peu inédite, en partie en rupture avec les formes de militantisme classiques liées notamment aux mouvements sociaux et aux mouvements ouvriers plus anciens des générations antérieures.

Il y a déjà eu beaucoup de présentations très intéressantes, ainsi que des éléments de discussion dans le débat qui a commencé en session 1. Je voudrais commencer par une remarque transversale. Ensuite, j'adresserai une question à chacun et chacune.

Pour commencer, le programme Cit'in montre bien les problèmes inédits et compliqués qui se posent. D'un côté, les sciences humaines et sociales (et pas seulement l'économie sociale, on a aussi des sciences des techniques et des sciences de la nature qui sont intégrées directement ou indirectement à ces programmes, dont la transition écologique, et tout ce qui va avec) se trouvent confrontées à des enjeux démocratiques (la transition écologique doit se démocratiser, doit intégrer les dimensions citoyennes). D'un autre côté, les mouvements citoyens démocratiques sont mis au défi d'écologiser leur mode d'expression et de pratiques, alors qu'ils

n'étaient pas familiarisés avec ces enjeux. Nous avons donc deux mouvements distincts que l'on retrouve bien dans les différentes enquêtes présentées.

Ce que montrent très bien les cinq interventions des cinq projets qu'on a vus dans cette session, c'est que l'écologisation des pratiques démocratiques et citoyennes ne va pas de soi. D'autre part, la démocratisation de la transition écologique est l'enjeu de tensions possibles, car les finalités ne se recoupent pas. Chaque intervention met bien l'accent là-dessus. Cependant chaque intervention tend parfois à neutraliser les dimensions de tension. Je souhaite inviter, notamment dans les textes qui se développeront suite à ces rapports et à ces travaux, à bien rendre compte de ces tensions internes, y compris pour les acteurs (militants, habitants, etc.). Cette question sur la transition écologique nous met dans une situation de remise en question d'un ordre à la fois de savoirs, de pratiques et d'institutions qui ont été inaugurées il y a environ un siècle et demi ou deux siècles, au moment du début de la Révolution industrielle. On a alors vu une sorte de grand partage s'établir dans l'ordre des savoirs et dans l'ordre des pratiques et des discours. Il y avait des formes d'assignation à des savoirs qui étaient compétents sur leur aire de responsabilité : les sciences de l'ingénieur, les techniques, l'économie et la gestion. D'un autre côté, le domaine des formes d'élaboration politique s'est autonomisé. Les citoyens ne se mêlaient pas trop de questions techniques et de questions agronomiques, d'alimentation, etc. Il y avait un ensemble de partages de savoirs et de compétences. La transition écologique est aussi cette remise en question de ces grands partages institués depuis l'ère industrielle. Ce qu'on a commencé à voir en session 1 et qu'on continue à voir dans cette session, c'est qu'on ne peut pas imaginer le retour au *statu quo ante* à l'époque d'une subsistance telle que l'avait décrite Karl Polanyi, avec des organisations pré-modernes. Notre présent est dépendant de la trajectoire historique des sociétés, de tout ce qui s'est passé depuis un siècle et demi à deux siècles.

Par conséquent, on est amené à étudier des formes d'inventions qui sont assez complexes. Il y a une tension entre l'impératif de démocratisation, d'une part, et l'*empowerment* ou « empouvoirement », la montée en charge au cas par cas du pouvoir citoyen. Cette autorisation est contrainte puisqu'il y a toujours des formats qui s'imposent et des formules de savants ou « sachants » vers les néophytes. Ces formules parfois pédagogiques sont en réalité contraires à la logique de la citoyenneté qui est une logique d'élaboration de la volonté collective fondée sur l'égalité, donc sans asymétrie entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas, sans contraintes techniques.

Dans la première présentation sur la transition énergétique, on est réellement confronté à cette question très intéressante et compliquée. Un enjeu qui a été abordé dans cette première intervention était la question du succès. Mais en réalité, le critère n'est pas si simple à préciser. Qu'est-ce qu'un succès d'une intervention sur la transition écologique ? Il est assez compliqué de savoir ce que c'est, en pratique. Doit-on considérer qu'il y a succès quand on peut affirmer que s'est bien effectuée la diffusion d'un modèle avec le minimum de perturbations par ceux qui apprennent, sur le modèle d'une pédagogie descendante ? Doit-on accorder une valeur aux appropriations, autonomisations et par conséquent aux écarts pris en pratique par rapport au modèle initial ? On s'aperçoit que ces finalités ne sont pas forcément conflictuelles, mais en tout cas elles ne vont pas dans la même direction. Ces aspects de tensions dans l'élaboration (à la fois de processus sociotechniques, qui doivent être appropriées, démocratisés, etc.) prennent du temps et peuvent conduire à des formes qui ne sont pas prévues par ceux qui veulent aider à la mise en place. J'invite notamment les auteurs du premier texte à ne pas sous-estimer les tensions et les résistances, à mettre en évidence les trajectoires imprévues et à trouver des outils pour représenter des trajectoires d'appropriation qui ne sont pas conformes aux attentes et aux formats liés à cette question de la transition énergétique, notamment sur des questions au format technique par exemple. Il faut s'intéresser aux disputes ou aux désaccords.

De la même façon, la deuxième intervention qui portait sur les magasins gratuits montrait, de façon très intéressante, une articulation entre une finalité explicite de départ (liée à la transition écologique, au danger de la surconsommation et au coût social écologique de la surconsommation) et les usages sociaux en partie imprévus de ces magasins gratuits. En effet, cette initiative qui voit des catégories populaires qui en ont un autre usage, un usage qui peut être très utile pour elles parce qu'elles sont dans une situation de précarité importante. En revanche, comme vous l'avez dit, il peut y avoir des tensions puisque leur usage de ces magasins peut apparaître « non écologique », comme en dehors du format prescrit au départ. Vous avez plutôt insisté sur la dimension de conduite légitime ou illégitime, de conduite valorisée ou dévalorisée. Il serait intéressant de s'intéresser à l'évolution des bénévoles. Quels sont les bénévoles qui restent ? Quels sont les bénévoles qui partent dans ce contexte de transformation modérée ? Il y a probablement eu une transformation par rapport au point de départ. Le magasin gratuit est en effet à la fois un magasin qui a une finalité de transition écologique, une réflexion sur la consommation, sur le capitalisme. Il invite également à une réflexion qui mobilise la nécessité de comprendre les usages « obliques » (au sens de Richard Hoggart) de ce magasin. Les personnes qui parviennent à articuler ces registres présentent des profils sociaux particuliers : ce sont en effet des gens qui arrivent à agencer et à reconnaître la valeur de ces usages qui apparaissent comme « infra-politiques » au départ, mais qui peuvent avoir un sens, une pertinence pour elles. Comment les bénévoles discutent-ils ? Comment se trouvent-ils éventuellement un accord ou un désaccord sur ces usages qui peuvent être imprévus, ou étonnants, par rapport à la finalité intellectuelle qui avait présidé à la création de ces magasins gratuits ?

Concernant les lieux alternatifs du troisième exposé, c'est également une question très intéressante qui a été abordée. Cet objet de recherche est très riche. La question que je me posais à propos de cette enquête et qui est un peu en résonance avec les autres questions sur les autres terrains, est la suivante : comment dans ces lieux alternatifs se développe un travail normatif qui arrive à mettre en cohérence relative les différents points assez hétérogènes que vous avez listés ? La façon dont le corpus et les différents mouvements sont thématiques porte la marque de mouvements qu'on peut dire « alternatifs », des mouvements « en rupture » avec un courant dominant. Ces mouvements en rupture par rapport à un ordre dominant sont obligés de produire un travail discursif de nature normative sur ce qui est valorisé, sur ce qui existe, sur ce qui doit être produit. Quelles règles doivent s'appliquer ? Il y a une dimension de contre-discours par rapport à l'ordre dominant, certes, mais ces lieux sont aussi des lieux de production de règles générales nouvelles, un lieu d'énonciation positive et non seulement de critique, de rupture ou de contestation. La caractérisation par l'adjectif « alternatif » me semble-t-il est en ce sens insuffisant. Dans l'idéal, il faudrait réussir à nommer non pas simplement en quoi ils sont en rupture (le « capitalisme », le « système marchand », etc.), mais ce qu'ils veulent positivement construire. Ce n'est pas simplement « autre » (« alter »), ces mouvements et initiatives produisent bien quelque chose sur le plan normatif, ils produisent une positivité. Dans cette positivité, il y a des tensions et notamment une tension que vous avez relevée, mais implicitement. C'est la tension entre le travail anticapitaliste qui est lié à une réflexion sur la matérialité de la domination, et la valorisation (comme dans le dernier exposé) des attachements personnels. On pourrait y intégrer y compris la dimension religieuse et spirituelle qui semble importante, d'après votre restitution. Comment ces deux aspects s'articulent-ils d'un point de vue normatif ? Est-ce que cela s'articule véritablement, de façon cohérente, chez tous ? Ou bien est-ce qu'il y a des pôles, des types d'acteurs ou des types de lieux qui sont plutôt mus par une logique et des normes à dominante « anticapitaliste » et d'autres qui sont plutôt mus par une logique qui serait plutôt de « contre-culture », plus accueillante *a priori* à ces aspirations plus personnelles, moins politiques, en particulier les dimensions spirituelles ?

Sur le premier projet, je voulais vous interroger sur le choix du mot « incubateur » et « incubation » : en choisissant ces mots, vous avez privilégié une sorte de métaphore embryologique. Dans une incubation il y a assez peu de transformations, c'est un processus qui accompagne un mouvement ou une production qui est déjà là, ça renvoie plutôt à la reproduction. En quoi la métaphore de l'incubation peut-elle être ajustée pour un type d'activité qui vise à prendre en compte des formes d'élaboration démocratique et des formes d'innovation ? C'est un enjeu global sur ce thème-là : en quoi ça ne renforce pas le côté descendant, la simple promotion d'un modèle et avec assez peu de place pour l'appropriation ?

Une dernière question pour le projet Excipient : les attachements sensibles sont un enjeu qu'on retrouve sur beaucoup de terrains. Vous avez raison de relier cette valorisation des attachements sensibles à des dispositifs. Je vous invite à prendre en compte à la fois les dispositifs, notamment politiques, qui permettent de les prendre en compte, les dispositifs qui sont accueillants pour leur repérage et leur valorisation. Et *a contrario* les dispositifs qui ne sont pas tellement accueillants à leur prise en compte. Vous avez dit que les dispositifs participatifs fondés sur le discours permettent assez peu de prendre en compte les attachements sensibles et qu'il existe d'autres dispositifs, d'autres manières d'être ensemble qui sont plus propices à cette prise en compte collective des attachements. C'est quelque chose qui, me semble-t-il, serait intéressant à travailler. Comment s'opère cette valorisation nouvelle d'attachements sensibles ? Comment élabore-t-on des dispositifs institutionnels appropriés, qui ne sont pas ceux de la réunion politique habituelle telle qu'on la conçoit, mais qui doivent prendre en compte d'autres choses par notamment la prise en compte du milieu, d'être là, de faire ensemble ? Sans doute faut-il coopérer, pratiquer ensemble des activités (jardiner, semer, etc.) afin de permettre de faire exister ces attachements sensibles comme des enjeux de réflexion collective.

J'avais un dernier enjeu sur l'enquête relative à la viticulture. Elle a trait à la tension entre cette logique descendante et cette logique ascendante qui se posait pour moi dans l'usage de l'expression « sans voix ». J'aurais bien aimé que vous reveniez sur le choix de ces professionnels « sans voix », les viticulteurs qui ont du mal à prendre la parole. Comment s'opère chez eux la prise de parole ? Quel est le type d'outillage de ces dispositifs de prise de parole ? On a l'impression, à vous écouter, que ces dispositifs sont plutôt équipés par les catégories issues des sciences sociales, notamment par la sociologie et par l'ergonomie. Mais comment ces savoirs-là et ces techniques-là arrivent-ils à prendre en compte des savoirs qui ne relèvent pas de ces savoirs légitimes ? En effet, ceux que vous nommez les « sans voix » ont quand même des manières de parler. Ils ne sont pas muets, mais qui ne sont pas audibles politiquement. Donc, c'est plutôt une question liée au choix du titre ou du concept « sans voix ». J'inviterais à faire attention aux façons plurielles qui sont déployées afin de pouvoir traduire des types de voix qui ne sont pas habituellement accueillies, prises en compte dans des types de savoirs techniques fondés sur les sciences. Sur la toxicologie, par exemple, on considère que les gens qui n'ont pas les diplômes ne peuvent pas parler. Comment s'opère ce travail de traduction ? Il y a des connotations latouriennes dans cette idée de traduction, mais il ne faut pas s'arrêter à cela. Car, sociologiquement, il nous faut trouver une manière de nommer ces activités de médiation qui va au-delà de l'idée de départ : que ces gens *n'ont pas de voix*. Car on voit et comprend très bien quand vous dites qu'ils ont des compétences pratiques : ça passe par des discours en quelque sorte. Donc, ce ne sont pas les « sans voix » au sens strict.

Elisabetta Bucolo (Zones de gratuité)

Merci pour votre retour attentif. Ce que vous dites par rapport à l'évolution des postures des bénévoles est très pertinent : comment les fondatrices (car ce sont pour la grande majorité des femmes) de ces initiatives qui s'étaient inscrites dans un horizon écologique viennent à être

confrontées à des usages mais aussi à des motivations qui sont très différentes, non seulement de la part des visiteurs et des bénévoles ? Certaines personnes peuvent venir dans les magasins avec leurs problématiques d'ordre social, mais pas seulement, parce qu'il y en a d'autres, par exemple, qui viennent dans les boutiques avec une posture d'hyperconsommation, afin de déverser tout leur surplus pour acheter encore plus ailleurs. Ainsi, on observe que le projet politique initial (et c'est le cas aussi de toute initiative en fait : ici on se focalise sur cette micro-expérience parce qu'elle cristallise beaucoup de choses que l'on trouve ailleurs, dans d'autres projets associatifs) est bousculé, questionné, amené à changer d'orientation par les usages et les motivations des personnes qui sont les visiteurs, mais également les bénévoles. Dans aucun magasin on ne fait adhérer à une charte, ainsi les bénévoles viennent avec leurs aspirations et leur lecture de ces initiatives. Dans un travail de recherche précédent, j'avais proposé une typologie de tous les profils des personnes (visiteurs et bénévoles) et comment elles avaient pu fonctionner ensemble, et dans le cadre du même projet associatif, malgré les différences de motivations et d'usages des magasins gratuits. Dans un premier temps, il me semblait émerger de ma recherche, que la façon de faire tenir les personnes « ensemble » autour du projet associatif dépend de la coordination et des formes de gouvernance.

Ces usages et ces motivations me semblent tous légitimes de la part des personnes mais restent complexes à résoudre au sein des magasins gratuits, notamment cet afflux important de personnes en situation de précarité qui sont de plus en plus nombreuses, en particulier après la crise sanitaire. Ainsi, dans cette intervention, l'axe du rapport que j'ai voulu mettre en exergue est celui de l'articulation entre cette dimension sociale et la dimension écologique, mais on aurait pu en choisir d'autres qui étaient tout autant pertinents. Comment cette question s'est imposée aux fondatrices et comment ont-elles trouvé les moyens de la résoudre tout en respectant ces postures différentes des visiteurs ainsi que les modes de réponse des bénévoles ? En effet, il y a des bénévoles qui vont avoir des attitudes d'aide philanthropique et qui vont être là pour « aider les autres » ; d'autres vont tirer davantage vers le militantisme, le rappel de la surconsommation, du gaspillage, et vont faire un petit discours aux personnes qui entrent dans les magasins pour les sensibiliser. Face à ces différences de posture il faut des espaces d'échange et de confrontation (réunions, ateliers, AG, etc.) qui tiennent le collectif ensemble malgré les différences. Dans mon travail précédent, je renvoyais tout à cette dimension collective, aux formes de gouvernance, c'est-à-dire à tout ce travail collectif d'articulation des singularités autour du projet associatif qui est fait par des ateliers, des temps communs d'échange, qui re-situent ces usages et ces motivations dans un commun et qui fait que ça tient dans la durée. Sauf qu'en revenant sur le terrain auprès des mêmes acteurs à l'occasion de cette nouvelle recherche, j'ai constaté une frustration, notamment autour de cette question des usages sociaux des personnes précaires. Les discours étaient plus ou moins tranchés, mais en somme, tous disaient que ces personnes ont d'autres préoccupations, ont d'autres urgences, et qu'il est donc difficile, voire impossible, de les resituer dans un discours écologique. Il s'agit alors de tenir ensemble les deux objectifs et de faire le deuil de l'idée de les réinscrire dans une démarche écologique.

Cette lecture me paraissait fataliste, j'ai essayé de la décortiquer en la situant dans un contexte politique macro. Ainsi, si l'on remonte à la façon dont les discours publics sur les conduites écologiques sont amenés, on voit qu'ils excluent certaines catégories de personnes. Ces discours effacent toutes les distinctions sociales pour avoir un récit très pacifié dans l'espace public sur les conduites individuelles écologiques, comme le tri et d'autres façons de choisir de consommer durablement. Ce qui exclut de fait certaines populations. Ainsi, la frustration que vivent ces collectifs, me semble-t-il, ne doit pas être la résultante de leur incapacité à faire vivre le projet collectif autour de la question écologique, aux populations les plus précaires qui viennent dans les magasins gratuits. Il faut une lecture plus surplombante qui montre qu'il y a une impossibilité de fait qui dépend de la façon des formes de gouvernementalité des conduites

écologiques qui rendent impossible l'accès à certaines populations. Ainsi, quand bien même ces collectifs se démènent dans la tentative de la dépasser, il y a un défaut de conception qui rend ceci difficile.

Pour moi, et c'est l'essence de ce que beaucoup des équipes de recherche ont dit, intervenir dans ces structures en tant que chercheur permet d'amener une lecture plus complexe des enjeux et des contextes qui s'imposent à ces collectifs et de leur donner les moyens de dépasser cette frustration due à l'impossibilité d'agir, pour montrer qu'elle n'est pas uniquement de leur ressort, qu'elle n'est pas la résultante de leur incapacité de situer les personnes précaires dans cet horizon écologique, mais qu'elle est due au fait que le projet politique qu'ils portent se confronte aussi à une forme de gouvernementalité qui est imposée et qui rend difficile cet objectif, justement parce qu'il est en tension avec le discours public. Tant qu'il n'y a pas cette mise à distance et cette réintégration dans le discours associatif de cette réalité contextuelle, y compris sous forme de tension politique, il est impossible pour ces initiatives de faire commun autour de cet horizon écologique avec les populations plus précaires.

Votre remarque est donc importante, à savoir qu'il faut étudier les différents profils, postures, motivations et leurs évolutions dans les projets. Mais il me semblait qu'à un moment donné, on ne pouvait pas rester à l'intérieur du dispositif lui-même et qu'il fallait essayer de lire ces tensions, y compris à l'égard de leurs déterminants externes. On l'a fait, par rapport au sophisme économiciste qui s'impose par le capitalisme (il y a déjà un cadre qui est là et qu'on ne va pas changer) mais aussi, dans cette intervention, par rapport aux politiques publiques sur la transition écologique dont l'orientation n'est pas encore discutée ou remise en question dans l'espace public de façon pertinente. Cette remise en question est apparue avec le mouvement des Gilets Jaunes mais demande à être davantage assumée politiquement, y compris par les initiatives avec lesquelles nous avons travaillé, qui sont directement confrontées à la question de l'appropriation du projet écologique en relation avec les questions des inégalités sociales dans la transition écologique.

Bertrand Bocquet (ACTE)

Je veux bien réagir à la question sur l'incubation. Quand on parle d'« incubation », c'est l'« incubation » de la question de recherche. Ce point initial est fondamental, nous semble-t-il, de pouvoir construire ensemble une question de recherche qui peut être négociée, même de façon un peu vive. C'est en ce sens-là qu'il y a incubation, c'est-à-dire qu'il faut consacrer le temps nécessaire qui peut être assez long pour forger cette question de recherche qui fera consensus et qui mettra au travail un collectif hétérogène, avec des chercheurs et des acteurs. L'exposé était centré sur Montpellier, avec tout ce cheminement qu'il y a pu y avoir sur une année pour concevoir les questions sur lesquelles travailler. Aujourd'hui, ce collectif continue au travers d'une Maison de la transition qui est supportée par soit la métropole de Montpellier, soit la ville de Montpellier, je ne sais plus exactement ; en tout cas, il y a une volonté de continuer parce que la question initiale a été forgée de façon conjointe.

Sur Lille, par exemple, pour expliciter ce que j'entends par « incubation », on est parti d'une association locale, qui s'intéressait à un jardin partagé couplé à un espace de compostage ouvert au quartier. C'est au fur à mesure des discussions qu'émerge aussi la question de la méthanisation en vue de travailler sur la transition énergétique. On est arrivé sur un questionnement qui n'est pas abouti car nous étions sur une forme plus exploratoire avec un peu moins de moyens et de temps, mais qui finit par inclure un technicien de la ville des parcs et jardins qui a posé le constat d'une masse énorme de matériaux à composter. On a aussi inclus un chercheur qui travaille en biotechnologie. Il y a des questions qui ont émergé, qui étaient non visibles de la part du chercheur, mais aussi non visibles de la part des acteurs.

Je crois qu'il y avait une deuxième chose sur les tensions entre démocratisation et puis les formats imposés par les experts. Je pense qu'il y a une responsabilité des institutions de recherche de façon générale à intervenir dans cet espace public pour rééquilibrer des différences importantes. Par exemple, quels fondements peut-on avoir autour de cette troisième mission des universités ? Pour moi, ça peut être de cet ordre-là, c'est-à-dire de redonner du pouvoir d'agir à des citoyens, y compris sur des questions un peu techniques. C'est là qu'il est intéressant de travailler sur la transition énergétique, c'est qu'elle re-pose la question du statut de la technique.

Sylvie Blangy (ACTE)

J'ai été particulièrement sensible à cette réappropriation des processus de recherche par notre collectif à [Sud Babote](#) et leur désir de poursuivre puisqu'ils nous sollicitent en ce moment. Si le contexte avait été différent, je pense qu'on aurait poursuivi tout de suite dans la lancée, même à titre bénévole et sans projet financé.

On a développé une appétence chez eux de pouvoir transformer ces questions (sur la circulation en ville, la mobilité apaisée, la ressourcerie) en véritable petit projet d'investigation où on mettait ensemble toutes nos compétences (ça allait du radio-trottoir en passant par des enquêtes de vive voix pour arrêter les cyclistes, en couplant ça avec une information qui vient sur le site avec une application de [Vélo-Cité](#)) ainsi que notre désir de continuer et d'être dans l'action, l'engagement, parce qu'on est tous habitants de Montpellier et qu'on a plusieurs casquettes.

Je fais le parallèle avec mon travail dans l'Arctique et le Subarctique avec les Inuits et les Samis sur la décolonisation des savoirs et sur le développement de nouvelles méthodologies de recherche. Je vois cette capacité de nos partenaires citoyens d'ancrer cette recherche, qui est co-conçue, dans des représentations graphiques et également des modalités qui sont différentes de celles qu'on a l'habitude de pratiquer. Ces bénéfices réciproques (richesse, autofécondation) nous permettent de repenser complètement la recherche de demain. À travers la transition énergétique, que ça soit les énergies renouvelables, l'intégrité scientifique ou l'habitabilité des territoires, on voit tous ces projets émerger en France, ou en Belgique à travers le programme [Co-create](#) de l'initiative [Innoviris](#) de Bruxelles, qui donnent du cœur l'ouvrage, qui donnent de l'espoir sur d'autres façons de faire de la recherche et de répondre aux grands enjeux sociétaux. J'espère qu'on pourra continuer, et qu'on pourra trouver des moyens, même modestes, pour donner plus d'ampleur à tous ces projets que Cit'in nous a permis de faire sortir de terre.

Gildas Renou

J'avais une question à ajouter pour Ecopiste concernant la façon de « faire société autrement », dans les lieux alternatifs. Pourriez-vous revenir sur le point de la construction des critères qui ont permis de choisir les différents lieux alternatifs et sur le mot « anticapitaliste ». Le critère d'anticapitalisme, on le voit dans votre institution, a des modalités très variées et parfois contradictoires. Sur cet enjeu des tensions, l'anticapitalisme n'est pas si simple à opérer : il y a une tradition du mouvement ouvrier dans certains lieux et il y a des aspects assez marchands qui semblent facilement articulables avec un côté libéral. Comment s'opère cette tension dans cette expérimentation anticapitaliste, est-ce que c'est toujours de l'anticapitalisme ?

L'autre aspect auquel j'ai pensé en écoutant l'intervention sur Ecopiste est la suivante. Quand on construit un lieu alternatif, quand on produit un univers normatif nouveau, les travaux (sur le féminisme notamment) montrent qu'on se pose la question de la reproduction. Il y a la production d'une part, au sens de l'économie politique, mais il y a également les enjeux de la reproduction, notamment les enjeux d'éducation et l'élevage des enfants. Est-ce qu'il y a dans

ces lieux alternatifs des enfants, des structures, des familles ou différentes générations ? Est-ce qu'il y a une réflexion, un travail d'élaboration sur des formes nouvelles, en tout cas expérimentales, de produire une transmission ou des manières d'éducation collective ou des formes différentes de produire des nouveaux humains ? C'est tout à fait lié à l'imaginaire de l'alternative : tous les mouvements utopistes depuis le XIX^{ème} siècle se sont posé ces questions de l'éducation. Pensons à Fourier. L'invention se passe très différemment si les individus ont la responsabilité d'être vulnérables que sont les enfants.

Agnès Villechaise (Ecopiste)

Anne reprendra des choses en session 5 en parlant d'un des « pays » dans lesquels l'enquête a été faite. Ce qui m'a intéressée dans votre retour, c'est cette question des tensions. Bien sûr, dans le monde alternatif il y a une production normative. Je pense que les acteurs préféreraient parler de production d'un commun de régulation, de vivre ensemble. Le défi de cette production est de mettre le plus possible en marge des relations de pouvoir. Une des tensions premières dans les lieux alternatifs visités, c'est le fait qu'on est toujours rattrapé par des relations de pouvoir. Il y a des asymétries, des compensations et des réparations, il y a des zones de pouvoir qui se complètent.

La domination est le fantôme récurrent des lieux alternatifs : on lutte à l'intérieur d'un collectif sur des formes de domination qu'on a cherché à fuir et qui se réinstallent. C'est une tension très importante. Les personnes interrogées dans les lieux collectifs, lorsqu'on les questionne sur les insatisfactions qui sont les leurs, mettent souvent en avant la difficulté du vivre ensemble et d'échapper à des relations qui redeviendraient très inéquitables ou très oppressantes à l'intérieur des collectifs. Cependant, le fatalisme n'est pas de mise : on travaille beaucoup et avec une énergie incroyable sur ces questions-là. Les personnes rencontrées décrivent ça comme un processus d'apprentissage absolument majeur. De la même façon (c'est presque une mise en abyme que je vous propose) la question des tensions est travaillée par les collectifs et par les personnes : pouvoir exprimer comme vous disiez une dispute, une tension, un dissensus, une discorde, devient un défi dans un collectif. Ce qui est opposé au monde (dans lequel on écrase certaines tensions, on les évite, on est dans une forme d'hypocrisie ou de refoulement) c'est la capacité à dire les tensions de manière cathartique et à les dépasser. C'est extrêmement compliqué.

Cette question des tensions est donc inhérente à toute fabrication d'un collectif et elle est particulièrement importante dans les collectifs qui se veulent alternatifs puisqu'une des alternatives proposées, c'est de pouvoir exprimer des tensions. Et ce n'est pas une mince affaire.

Les tensions ressenties entre les différentes modalités sont très présentes. J'en donne 2 à titre d'exemple : la recherche d'autonomie pour soi est très présente dans les collectifs, mais cette recherche d'autonomie pour soi se traduit parfois chez les personnes qu'on rencontre par le fait qu'il faut faire sa place dans un collectif. Certains témoignent que « personne va venir nous chercher, personne ne va nous dire quoi faire, on va nous laisser beaucoup de marge de manœuvre » et il y a un retournement possible en une forme d'indifférence des autres : « Quand je suis arrivé, on n'a pas pris soin de moi, on ne m'a pas tellement bien accueilli, j'ai dû faire ma place et au fond, j'ai dû avoir une démarche d'autonomie dans ce que je pouvais apporter au collectif, mais ça m'a paru dur au départ ». C'est un exemple de tension forte.

Un autre exemple de tension tient à l'intensité des relations qui sont demandées et les conséquences des liaisons. On va demander au lien affectif quelque chose de très fort, de très franc, et expérimenter des relations amoureuses. Il y a des dé-liaisons comme dans toute vie amoureuse et affective et ces dé-liaisons à l'intérieur de territoires très circonscrits géographiquement et après une telle forme de sentiment sont vécues à l'intérieur d'un collectif,

en interrelation, comme très douloureuses et très difficiles à vivre. Ainsi, dans cette trajectoire d'émancipation, rien n'est lisse. Ce qui est intéressant, c'est de considérer que les acteurs veulent précisément sortir du lisse, veulent pouvoir l'exprimer et veulent pouvoir en faire des conditions d'apprentissage pour eux-mêmes et pour la vie en commun.

Concernant votre question sur la fabrication des « petits humains » à l'intérieur des collectifs : il y a des familles dans les collectifs qui sont très sensibles à l'éducation des enfants, soit qu'elles produisent des modalités de scolarisation ou d'absence de scolarisation spécifique, soit qu'elles pèsent au niveau territorial sur les établissements de l'éducation nationale, sur la manière dont on y enseigne. Anne aura peut-être l'occasion d'en parler en session 5 avec l'exemple d'un des pays investigués : comment ça fait système, comment cette question d'éducation est une sorte d'engagement militant dans ou en marge des modèles éducatifs dominants proposés.

Concernant la question de l'anti capitalisme : c'est un domaine très vaste, vous avez raison de souligner que dans les quinze minutes imparties, c'était très réducteur d'employer ce terme. Il y a des relations marchandes dans certains collectifs, ça ne veut pas dire une adhésion capitalisme ni au libéralisme, parce qu'elles se fondent autrement. Il y a des relations marchandes et notamment dans la recherche de ressources pour les lieux collectifs afin de pouvoir se décoller d'un système économique ou de travail par ailleurs jugé contraignant. Il y a des formes très différentes pour penser l'anticapitalisme, le relier ou pas à l'idée de la transition écologique. Ce qui est remarquable, c'est qu'il y a un commun critique très fort sur ces aspects. Les collectifs sont mis en tension sur de nombreux enjeux, comme sur un curseur de conformisme (au monde marchand par exemple) et la crise sanitaire a bien mis ça en évidence dans les collectifs où les acteurs racontaient à quel point ils ont le sentiment que leur expérience a été mise en échec, parce qu'ils ont agi conformément à ce qui était demandé par la crise sanitaire. Ça a créé beaucoup de tensions à l'intérieur des collectifs parce qu'ils ont eu ce sentiment d'être mis au pied du mur et de cesser d'être alternatifs, d'être obligés d'être conformes. Ça a été source de tensions et de douleur à l'intérieur.

Concernant ces questions idéologiques : de manière transversale la force critique et la force de l'anticonformisme fluctue selon les collectifs. Elle crée toujours des dissensus et des désaccords, des alliances et des choses plus compliquées. Mais il y a quand même une idéologie de subversion par rapport au monde capitaliste qui détruit la planète.

Ce qui est remarquable, c'est que plus on avance dans le projet Ecopiste, plus on voit comment les dimensions spirituelles et contre-culturelles, ou spirituelles et politiques, se rapprochent énormément ; à tel point que dans notre échantillon, on avait une première typologie où certains lieux étaient repérés comme plutôt spirituels, en terme de développement personnel, et lorsqu'on s'approche de ces lieux investigués, on s'aperçoit que ce lieu à dimension spirituelle historique est en fait aujourd'hui extrêmement contre-culturel et produit un discours politique anticapitaliste (excusez-moi, je reprends ce mot valise) très fort. Ce qui est intéressant, c'est la collusion de plus en plus grande de ces deux types de positionnements idéologiques.

Jacqueline Candau (CITTEP)

Je vais essayer de faire une réponse brève (d'autant qu'elle va être complétée par les ergonomes Fabienne et Alain en session 4) sur cette question qui nous est adressée sur les sans voix et comment pourrait s'opérer leur prise de parole. La formulation serait peut-être « comment s'opère leur prise de parole ? » pour les ergonomes, mais pour nous, sociologues, on ne peut pas dire que la prise de parole des viticulteurs soit vraiment effective. Le constat de départ est une non-participation dans le débat public. C'est une question de tensions qui est au centre de l'effectuation de notre problématique et de notre choix méthodologique.

Après ce constat de non-participation ou de très faible participation, on a cherché dans un premier temps à identifier les mécanismes responsables de cette mise sous silence. Cela tient à la fois aux politiques publiques, aux politiques de gestion du risque, d'exposition, aux politiques de santé du travail. Il y a des contre-cadrages qui sont proposés (ce sera présenté en session 4).

Au niveau structurel, on a identifié ces mécanismes de mise sous silence. On a complété par une enquête fine au niveau du territoire de la viticulture girondine pour voir dans quels lieux on parle de l'exposition aux pesticides ou de l'usage des pesticides et en quels termes, afin d'essayer d'identifier les brèches ou les interstices où on pourrait aménager un espace où les viticulteurs pourraient construire une problématique qui est leur propre vision à partir de leurs propres préoccupations sur cette question. Levons une confusion : quand on dit que les viticulteurs sont « sans voix », on parle des viticulteurs lambda et non de leurs représentants professionnels. Les savoirs ne sont pas considérés comme des données qu'on pourrait assembler et qu'on pourrait donner à voir. Il ne s'agit donc pas de médiation au sens de faire entendre certains savoirs dans la mesure où, si on reprend (et on y adhère fortement) la conception des savoirs que partagent les épistémologues radicaux, les savoirs sont une vision du monde et ils sont toujours en élaboration. C'est quelque chose de dynamique. Et ils peuvent être mis en concurrence dans la mesure où ils sont situés dans l'espace social.

Dans le dispositif « de sociologues » cette prise de parole est en cours, mais avec l'objectif que les viticulteurs soient autonomes. Il n'est pas question de médiation : il y a une aide pour la création de cet espace, mais non pas pour prendre la parole et parler à leur place.

Fabienne Goutille (CITTEP)

Du côté ergonomique, l'autonomie a été vue d'une autre manière. Pour nous (c'est pour ça que j'ai bien aimé ce que vous avez dit sur des manières de parler qui ne sont pas audibles) c'est la manière dont leur travail se fait qui n'est pas forcément audible (dans la conception du matériel, dans la manière dont les règles de prévention se font). Nous venons d'un laboratoire qui travaille sur la mise en visibilité des expositions aux pesticides. Les viticulteurs avec lesquels on a travaillé n'en avaient pas forcément envie. Il a donc fallu susciter leur intérêt par une approche réflexive, en filmant leur travail, en construisant avec eux : comment, ensemble, détecter le travail réel en pensant la transformation, pas uniquement du diagnostic, en allant vers des transformations.

En ergonomie, on dit qu'il faut comprendre le travail pour le transformer. Là, il s'agissait plutôt d'inciter les professionnels à donner à voir leur activité pour les accompagner à gagner en santé : filmer leur réalité, décrire les pressions qu'ils ressentent aux différentes échelles (dans l'opération à l'échelle de l'exploitation, mais aussi à l'échelle plus large de l'interprofession de la société) pour que des concepteurs, des ingénieurs et autres puissent se saisir de leur réalité et concevoir des choses qui leur permettent de développer la santé.

Le projet, plutôt que d'aller renforcer les contraintes vers de la prévention (ce qui est notre but, on est porteurs de la santé par rapport aux expositions aux pesticides) s'interrogeait sur comment on pouvait les accompagner, en prenant le sens ergonomique du cadre du travail, du développement de leur activité, de leur santé. Alain va compléter.

Alain Garrigou (CITTEP)

Il y a une question centrale qui me semble importante : qu'est-ce qui fait collectif chez les viticulteurs ? On pourrait penser qu'il y a des collectifs. Or le dispositif qu'on a construit et qu'a porté Fabienne a fait se rencontrer les viticulteurs venant de types d'exploitations différentes et on s'est rendu compte qu'il y avait très peu de collectifs d'échanges (pour moi,

ça a été une surprise, je pensais qu'il y avait des collectifs d'échanges sur les pratiques). Cette notion de collectif n'était pas celle à laquelle on s'attendait. Le fait de construire un collectif et de mettre à disposition de ce collectif une caisse à outils avec différentes techniques pour analyser des expositions a complètement changé la donne pour parler de la question de la toxicologie, pour qu'ils attrapent ces outils là pour aller chercher les questions qui les intéressaient. Je pense qu'on reviendra là-dessus en session 4.

Claire Lamine (EXIPIENT)

Un aperçu sur l'analyse de dispositif. On a bien insisté sur la perspective pragmatique qu'on a essayé d'adopter dans cette attention aux attachements sensibles, au sens des orientations collectives, et aussi (je n'ai pas eu le temps d'en parler) au sens de l'enquête collective. Je rebondis sur la question des tensions (puis je passerai la parole à Karine puisque ce sont les choses qu'on verra en session 5) : il y a une partie dans les dispositifs d'enquête collective au sens analyse partagée (par exemple, dans mon cas, d'une trajectoire d'un système alimentaire, comment se transforment les rapports de forces). Il y a aussi un dispositif réflexif qui essaye de mettre en œuvre les consignes propres à ces dispositifs, et il y a ces différents niveaux qui sont importants.

Karim Berthomé (EXCIPIENT)

Claire a répondu sur l'aspect méthodologique. Sur l'aspect de la problématique, par rapport à votre question (qui ne nous prend pas à contre-pied mais qui est une super question sur les tensions) : dans cette communication on a choisi de se centrer sur les enroulements. Ça nous a amené davantage sur les dispositifs : la force du travail concerne davantage les questions de forces et faiblesses de chacun des cas en termes de dispositifs qu'ils implémentent pour essayer de capter des attachements et d'en faire quelque chose. La force du papier est donc davantage dans cet élément de mise en regard. Ceci dit, elle aboutit quand même sur une observation des réalisations et des orientations en termes de transition qu'on y observe, et de règlement politique à l'issue de ces processus. Les questions de politique ne sont donc pas évacuées, mais par contre on n'est pas sur la question des tensions dans ce papier là, mais plutôt sur la manière dont elles se soldent.

On fait peut-être un petit *teaser* sur la communication de la session 5 sur maillage et essaimage, où on va aborder la question des tensions entre les dynamiques de maillage et d'essaimage dans les territoires.

Pour finir, plus que des tensions, on parle souvent de lignes de tension mais il y a aussi des questions de lignes de fuite. Dans nos cas on a moins affaire de manière tangible à des affrontements qui révéleraient des tensions, mais plutôt à des questions de récupération et de récupérabilité des mouvements, et donc à une forme d'esquive des tensions.

Gildas Renou

Au sujet de l'expression que vous avez repris dans votre exposé démocratie alimentaire, j'aurais une suggestion. J'ai eu l'impression (étant donné les différents terrains que vous avez abordés) qu'on pourrait peut-être parler de processus de « démocratisation alimentaire » plutôt que démocratie alimentaire, avec des manières différentes de démocratiser l'alimentation qui ne passent par les mêmes canaux. Certaines démocratisations passent davantage sur la question des inégalités, d'autres passent plus sur la remise en question du grand partage producteurs-consommateurs, etc. Il y aurait donc des chemins de démocratisation de l'alimentation, des chemins qui seraient différents et pas nécessairement compatibles avec les autres. Mais ils participeraient tous à ce chantier qui est de démocratiser, de re-politiser cette question

alimentaire, qui était devenue une question purement économique et technique : s'alimenter, se nourrir, se sustenter.

Tchat de la session 2

- 13:39:11 De Sylvie Blangy : le lien vers le site de Cit'in : <https://websie.cefe.cnrs.fr/acte-citin/>
- 13:48:50 De Karine Lancement (Cerema) : Bravo, très intéressant @sylvie, @bertrand !
- 14:24:46 De Elodie Valette : Hâte de vous lire, merci !
- 14:26:32 De Karine Lancement (Cerema) : Hâte aussi ! Magnifiques présentations @ecopiste et @zones de gratuité
- 14:39:40 De Alain Garrigou : les chercheurs ont aussi à faire face à la culture de l'ignorance, nous en avons fait l'expérience
- 14:41:59 De Jean-Michel FOURNIAU : Le rapport CITTEP fait également mention de la « communauté scientifique élargie » proposée par Ivar Oddone et l'opéraïsme italien en 1968, reprise en France dans les années 1980 par Yves Clot, en ergonomie, mais plus largement également autour de la revue *Société française* (arrêtée à la fin des années 1990), dont j'étais co-rédacteur en chef avec Alain Bertho (qui a dirigé la MSH Paris Nord ces dernières années). Yves Clot dirigeait la revue. La démarche d'ergologie promue par Yves Schwartz avec l'APST à Aix-en-Provence s'inscrit dans la même veine.
- 14:44:47 De Bertrand Bocquet : voir aussi les travaux de Jean Masson et des viticulteurs en Alsace:
https://www.researchgate.net/publication/348749367_Transdisciplinary_participatory-action-research_from_questions_to_actionable_knowledge_for_sustainable_viticulture_development
- 14:47:50 De Jean-Michel FOURNIAU : Et également les travaux du programme REPERE qui a accompagné le travail de Jean Masson : <http://www.programme-repere.fr/>
- 14:48:14 De Alain Garrigou : Je découvre les ramifications autour des travaux d'Ivar Oddone hors ergonomie... Les liens avec Yves Clot et Yves Schwartz sont bien connus dans notre communauté, mais les nouvelles générations de collègues n'ont pas toujours cette histoire en tête...
- 14:49:54 De Martine Legris : oui effectivement
- 14:53:28 De Alain Garrigou : L'ergologie est une forme politique de l'ergonomie et qui a des liens avec l'ergonomie qu'Alain Wisner avait développé.
- 15:07:37 De jean-luc Poitoux : oui, l'anthropocène EST LÀ, le changement de paradigme À EU LIEU !
- 15:11:35 De jean-luc Poitoux : on dirait que c'est compliqué pour tout le monde... chacun doit mettre à distance ses certitudes, chercheurs comme citoyens...
- 15:13:44 De Emmanuelle Sultan : @Jean-Luc ses certitudes et ses masques, cf enjeu de POSTURE
- 15:22:03 De jean-luc Poitoux : Merci
- 15:22:19 De Laurence GRANCHAMP : merci Gildas pour les pistes de réflexion
- 15:28:17 De jean-luc Poitoux : ++++++
- 15:43:34 De jean-luc Poitoux : un défi et/ou un cadeau, l'expression des tensions ?

15:43:58 De Emmanuelle Sultan : expérimentation de gouvernance par les tensions
15:46:19 De jean-luc Poitoux : d'où l'importance d'une culture du "prendre soin" ...
15:58:19 De jean-luc Poitoux : ++
16:02:43 De Agnès Villechaise : merci Gildas pour ton écoute et tes remarques
16:03:08 De Claire Lamine : désolée pour le son pourtant le test avant était ok... vraiment désolée!
16:03:51 De Claire Lamine : oui merci Gildas
16:04:05 De Benoît Labbouz : RDV à 16h20 ! Bonne pause à tou-te-s

SOMMAIRE DE LA SESSION 3

CONCEPTIONS DES FUTURS ENGAGÉS DANS L'ACTIVITÉ DES COLLECTIFS

Transition et Quartiers populaires : Construire un récit partagé de la transition écologique. La Ferme circulaire du Trichon (Roubaix, 59) 96

Intervenant : Bruno Villalba (AgroParisTech, Ceraps)

La transition fait l'objet de différents récits, plus ou moins institutionnalisés, qui portent des conceptions différentes de l'aménagement, de la place de l'écologie et du rôle des habitants. Dans le cadre d'un projet de transformation d'une friche industrielle en ferme urbaine, un collectif d'associations, en collaboration avec les opérateurs publics (bailleurs, collectivités locales...), élaborent concrètement une forme de transition. Cependant, les argumentaires portés par chacun proposent des récits différents des causes, conditions et modalités de la transition. Si les perspectives effondristes animent certains, d'autres optent pour des options plus réformatrices. L'intervention reviendra sur les conditions de conciliation de ces positions différentes, notamment à partir des dispositifs de négociations et de régulations mis en place, ainsi que l'accompagnement d'éducation populaire.

Saillans : La révision du plu, une mise à l'épreuve de l'expérience citoyenne radicale de Saillans 104

Intervenante : Sabine Girard (Inrae, LESSEM)

L'expérience citoyenne de Saillans a la particularité de se déployer au sein de l'institution communale mais en proposant une rupture avec les normes et les structures dominantes de la démocratie en France. Le projet qu'elle propose est particulièrement mis à l'épreuve lors de la révision de plan local d'urbanisme. Cette expérience dans l'expérience révèle les frictions internes et externes entre des visions divergentes de la transition écologique et de la place des citoyens : (1) comme mise en mouvement vers un futur ouvert, à construit pas à pas avec les habitants, par expérimentation et /ou délibérations, dans le cas du projet municipal et (2) comme un plan d'action stratégique vers un futur anticipé, ajustable par concertation des habitants, dans le cas du projet de PLU. Nous explorons les incidences sur les dynamiques de participation et d'engagement des citoyens, sur l'évolution des processus et des résultats des deux projets, et plus largement en termes d'effets sociaux et politiques à l'échelle du village. Nous pouvons en tirer des enseignements sur les enjeux et les conditions, pour une expérience citoyenne radicale, à se frotter de très près à l'institution dominante (subvertir/ être subverti ?).

Numactt : Quels numériques pour une transition écologique démocratique ? Retour sur un travail sur scénarios pour penser la médiation des technologies numériques dans l'engagement citoyen pour la transition écologique..... 113

Intervenant : Clément Mabi (UTC, Costech)

Dans cette intervention nous proposons de revenir sur l'un des résultats majeurs de notre étude : on ne peut considérer le numérique comme une réalité unique et homogène et il importe de porter un regard situé sur les technologies pour comprendre leurs effets en contexte. Si certaines de ces réalités sont vecteurs d'*empowerment* et d'émancipation citoyennes, promettant de renforcer le lien social ; d'autres -au contraire- ont tendance à équiper des visions démocratiques plus inquiétantes (démocratie d'opinion, peu transparente et instrumentalisée, avec des débats de plus en plus polarisés). Nos travaux nous ont permis d'identifier 4 configurations, 4 scénarios, comme autant de tendances sociopolitiques qui permettent plus ou moins aux citoyens de s'engager dans la transition écologique.

Discussions de la Session 3..... 120

SESSION 3

CONCEPTIONS DES FUTURS ENGAGÉS DANS L'ACTIVITÉ DES COLLECTIFS

Discutant : **Jean-Michel Fourniau** (EHESS, GSPR)

Transition et quartiers populaires : « *Construire un récit partagé de la transition écologique. Le ferme circulaire du Trichon (Roubaix, 59)* »

Saillans : « *La révision du PLU, une mise à l'épreuve de l'expérience citoyenne radicale de Saillans* »

Numactt : « *Quels numériques pour une transition écologique démocratique? Retour sur un travail sur scénarios pour penser la médiation des technologies numériques dans l'engagement citoyen pour la transition écologique* »

CONSTRUIRE UN RECIT PARTAGE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE. LA FERME CIRCULAIRE DU TRICHON (ROUBAIX, 59)

Bruno Villalba (AgroParisTech, Printemps)

Au milieu des années 2010 l'initiative *Roubaix en Transition* émerge. La proposition de transition territoriale est principalement incarnée par une politique de transformation de la friche industrielle de Nollet-Crouy (située au centre de Roubaix) en une « ferme urbaine circulaire ». Divers acteurs sont parties prenantes : des partenaires associatifs locaux, des partenaires académiques (AgroParisTech, Ceraps, Centrale Lille, ISA Lille, CLERSE), et des partenaires institutionnels (ville de Roubaix, Métropole européenne de Lille...). Face à l'urgence d'agir collectivement, et sous l'influence de la dynamique mondiale des Villes en Transitions (Hopkins, 2008), l'association d'éducation populaire *Université populaire et citoyenne de Roubaix* encourage depuis début 2016 à contribuer à déclarer Roubaix « Ville en Transition », pour cultiver, dans un mouvement à la fois local et global, un effort d'imagination et d'expérimentation. L'idée alors est de faire connaître, rassembler, mettre en mouvement toutes les pratiques déjà à l'œuvre sur le territoire et d'imaginer collectivement son développement. Cette dynamique globale à l'échelle de Roubaix permet alors de rassembler des collectifs variés, agissant autour de thématiques multiples : l'agriculture, l'alimentation, l'habitat, les low-tech... Suivant une politique qui veut dédensifier le territoire, la ville de Roubaix s'engage également depuis 2017 dans une dynamique de « Ville nourricière » et permet alors à certains espaces vacants du territoire d'être réappropriés par la population pour des utilisations agricoles. C'est une politique qui ne semble pas forcément initiatrice de projets, mais qui soutient ceux clairement formulés par des groupes de citoyens, tel que celui du quartier du Trichon. Par ailleurs, Lille Métropole doit aussi faire face à la gestion d'espaces fonciers et est attentive à accompagner des initiatives qui pourraient prendre en charge la gestion d'une partie des friches.

Autrefois occupé par une usine puis une partie par le département Langue Étrangère Appliquée de l'Université de Lille, un ensemble de terrain et de construction se sont retrouvés inoccupés en plein centre-ville de Roubaix. Cet ensemble est constitué de la friche Nollet, friche végétale

industrielle de 8880m² résultant de la destruction d'une industrie textile puis d'un dépôt de matériel électrique, ainsi que d'un bâtiment (ancienne filature puis bâtiment universitaire LEA) d'environ 7.000 m² répartis sur 4 étages et constitué actuellement d'équipements universitaires vacants et de logements inoccupés. Au sein de la surface de la friche Nollet, 3000m² d'ancien parking ont déjà été réinvestis depuis 2016 par les habitants, des associations (*Paysans du Trichon*) et la coopérative Baraka afin d'y bâtir le projet du jardin partagé du Trichon qui porte également l'envie d'étendre cette dynamique agricole sur la totalité de la friche avec l'idée d'y créer une ferme urbaine. Il existe en effet au sein de ce quartier des dynamiques agissant sur des thématiques diverses ; la réflexion sur la production agricole est posée par le Collectif des Paysans Urbains du Trichon ; les questions d'alimentation locale et saine sont abordées par le collectif d'achat El Cagette, L'association de cuisine et conserverie La Marmite, ainsi que par le restaurant bio et local Baraka ; les thématiques de l'habitat sont réfléchies par l'association Autrement qu'ainsi ; des ateliers de réparation de vélo accompagnent l'autonomie... La politique de dé-densification de la Ville de Roubaix a alors permis d'acter que toute opération de promotion immobilière classique serait exclue sur ce terrain. La friche Nollet-Crouy est donc devenue un lieu de projets et d'ambitions, ouvrant l'opportunité d'y porter une expérimentation démocratique, sociale et écologique en se basant sur la richesse des dynamiques locales.

Il s'est alors agi de trouver des cadres permettant une nouvelle alliance et un nouveau dialogue entre institutions, propriétaires et porteurs de projet du territoire, afin de construire ensemble le projet-processus de ces espaces. Ce cadre inclut une dimension cognitive, c'est-à-dire une manière de se *représenter une transition partagée*. Les acteurs partagent-ils tous la même conception de la méthode à élaborer pour construire et mettre en place ce récit ? Cette transition écologique, elle n'a pas forcément comme vision les mêmes conséquences, les mêmes temporalités, c'est à dire à la fois une manière de se projeter dans ce que l'on souhaite construire comme transition écologique. Après tout, la transition n'est jamais qu'une méthode, on va d'un endroit A à un endroit B, et cet endroit B pourquoi est-ce qu'il serait plus désirable ou moins préjudiciable que l'endroit A qu'on vient de quitter ? Il y a aussi cette question du rythme de la transition qui est important : est-ce qu'il y a cette question d'une urgence ? Est-ce que l'urgence est aujourd'hui, c'était hier, est-ce qu'elle est demain ? ça n'entraîne pas forcément la même manière de concevoir le rapport au projet.

Cette ferme urbaine devient ainsi un lieu d'agrégation et de développement de différentes perceptions de la transition. L'ambition est à la fois de coordonner l'ensemble de ces représentations de la transition, et de concilier les différents projets qu'elles mobilisent. La transition fait l'objet de différents récits, sur sa méthode, ses objectifs et ses finalités, suivant l'état de prise en considération des contraintes écologiques et des aptitudes à évoluer des systèmes sociaux (Granjean, Le Teno, Boulanger, 2015, pp. 1006-1015). Dans le cas présent, nous retrouvons cette concurrence des récits de transition écologique. S'ils sont différemment construits, ils le sont à partir de briques partagées : on va ainsi retrouver chez l'ensemble des acteurs la préoccupation climatique, la biodiversité — qui est sans doute moins présent parce que plus difficilement saisissable —, la question du rapport entre les inégalités sociales et la question écologique, l'importance accordée à l'innovation (terme générique, qui indique simplement la volonté de proposer des solutions inédites)... Il y a aussi cette importance, dans l'expérience de la transition, d'incarner localement la transformation. Cela interroge les conditions de construction de l'expérimentation, son inventivité, ses procédures, ses supports techniques (numériques comme légaux), etc. Il est donc intéressant d'examiner la manière de construire la transition à partir de cette expérimentation, et la façon de la valoriser grâce à sa mise en scène. Les acteurs sont imprégnés différemment des causes à l'origine de cette transition perçue comme nécessaire (du moins dans les discours). De la même manière, ils n'auront pas la même vision des conséquences prévisibles des situations de crises. Enfin, ils ne

se réfèrent pas aux mêmes rythmes de transition : les temporalités de l'urgence sont déclinées autrement, voire pour certains, minimisées. On assiste donc à un agencement et une hiérarchisation divergente de ces briques selon les acteurs, mais aussi, selon les étapes de la construction du projet de la ferme urbaine.

La communication va donc insister sur interroger la mise en récit du développement d'une expérimentation de transition, en mettant en exergue l'importance que vont prendre les dimensions procédurales pour concilier les différents récits de transition. Ainsi, l'attention accordée aux procédures inclusives (espaces de conciliation, valorisation des dispositifs participatifs...) témoigne de la prééminence d'une dynamique technique (mode d'élaboration d'un consensus technique).

La recherche action s'est élaborée à partir d'une position pragmatique (Levy, 1984), à partir d'une expérimentation participante (Pereira, 2011), favorisant une implication interactionnelle et intersubjective (Soulé, 2007). L'observation empirique de longue durée, sur la période de septembre 2015-février 2021, a été privilégiée, ce qui permet de saisir l'évolution des postures et des discours des acteurs.

1. Échafauder un récit partagé




Le récit est une méthode d'animation et d'inclusion des acteurs. Selon Rob Hopkins, l'animateur du mouvement des Villes en transition, il s'agit de favoriser l'émulation de l'imaginaire (Hopkins, 2008). Il est alors question de réaliser une vision fictionnelle du devenir. Mais cette vision fictionnelle n'est pas simplement construite à partir de ce qu'on souhaiterait, de ce qu'on estime être désirable, mais c'est aussi partir d'un substrat empirique, c'est-à-dire d'inscrire ce récit dans un contexte particulier. La dimension prospective est ainsi centrale, car elle permet de saisir les motivations et les finalités de la transition souhaitée. Cependant, ce récit doit être élaborée à partir d'un substrat empirique. De fait, les dimensions historiques (héritage du développement industriel du territoire concerné...), sociologiques (mobilisations antérieures, gestion politique, modifications de la composition sociologique des habitants, etc.) et écologiques (ressources, patrimoines, risques...) s'entrecroisent. Chaque acteur procède à sa propre réorganisation de ces héritages, pour les hiérarchiser et en faire des points de bascule centraux dans la définition d'un avenir souhaitable. La mairie de Roubaix a une projection de ce qu'elle envisage comme futur de sa collectivité, de son territoire. Les bailleurs sociaux ont aussi leurs propres objectifs, qui sont en partie liés aux contraintes de gestion (cadre juridique, pressions économiques...) qu'ils assument. Les procédures mobilisées sont alors centrales pour permettre une conciliation des différentes manières de s'approprier ces dimensions.

Les trois années d'étude sur le site mettent en évidence l'importance des techniques mobilisées pour tenter d'élaborer un récit partagé. Il est alors utile de regarder les méthodes d'animation choisies, comment elles contribuent à inclure les acteurs. Comment met-on en commun l'ensemble de ces fragments d'histoire ? Comment chaque acteur — avec sa propre représentation de ce passé et une manière de donner une importance à tel ou tel élément pour construire sa propre vision prospective qui doit établir une cohérence — va-t-il négocier cette vision avec d'autres ? Il n'y a jamais de rupture définitive, puisqu'on va davantage valoriser les proximités de représentations et ainsi permettre une réinvention commune de ce projet collectif.

Schématiquement, on peut établir une typologie de trois types d'acteurs (*tableau 1*), en ayant bien à l'esprit qu'une typologie présente avant tout un intérêt pédagogique, pour faire apparaître des lignes explicatives, mais qu'elle ne présente pas exhaustivement la réalité présentée. Il est important de prendre en compte les possibilités de passages et des passerelles entre les

différentes représentations, ainsi que les évolutions des acteurs. Si tous souhaitent transitionner, tous n'adoptent pas les mêmes priorités ni les mêmes perspectives. Notons toutefois qu'aucun acteur n'adopte une position de conservation de l'existant ou une position extrêmement néolibérale qui considérerait que cette vision d'adaptation du territoire aux contraintes écologiques serait une ineptie.

Tableau 1. Divergence des récits et sources d'influences

<p>Transition éco-technique (Collectivités locales, bailleurs) : substitution (valorisation du patrimoine local, évolution des objectifs de développement territorial – échecs des politiques d'attractivité économiques classiques), valorisation d'une durabilité désirable (pas d'une écologie « punitive », options Zéro déchet, innovation technique...); « le pire n'est pas certain »</p>	<p>Expérimenter la transition (Paysans du Trichon) : conciliation possible entre l'attractivité du territoire (qualité de la vie) et certaines préoccupations écologiques (low tech).</p> <p>Ambivalences face à l'effondrement.</p>	<p>Préparer l'effondrement (UPC)</p> <p>Projeter le territoire dans un futur peu attractif (trop de ruptures par rapport aux modèles dominants et aux situations de confort actuels – cas pandémie) => transformations majeures : changement de modèle économique profond (circulaire, serviciel, entraide...), sobriété, innovations low tech, prise en compte du fonctionnement systémique entre l'homme et son environnement</p>
		

La *transition éco-technique* est davantage mobilisée par les acteurs plus institutionnels qui doivent gérer un certain nombre de contraintes techniques, administratives, juridiques. Ils vont concilier ces contraintes avec des innovations qui sont plutôt celles d'une durabilité faible, construite comme « désirable » et relativement peu contraignante. C'est l'option par exemple « Zéro déchet », qui illustre cette démarche incitative et volontariste. Elle rejoint l'idée que « le pire n'est pas certain » (Larrère, Larrère, 2021), donc il n'y a pas de raison de mettre en place des politiques trop forte pour ne pas atteindre cette irréversibilité. La deuxième perspective est celle qui s'appuie avant tout sur la construction d'une *démarche d'expérimentation*, c'est à dire de façonner la transition par l'expérience, par l'action et par le fait. On essaie de concilier la transformation importante du territoire tout en favorisant son attractivité, notamment sur la question de la qualité de vie. Cette dernière dimension est centrale dans de nombreuses visions de l'écologie urbaine. On va alors souvent avoir tendance à traduire les contraintes écologiques par le biais d'innovations techniques *low tech*. D'un point de vue plus politique, cette position exprime une certaine ambivalence face à *l'effondrement* : il n'y a pas un rejet massif de cette option, que l'on peut considérer comme un élément intéressant de réflexion, mais elle ne doit pas constituer le socle même des négociations. C'est justement l'option défendue par le troisième groupe d'acteurs, avec comme tête de file, l'Université populaire et citoyenne de Roubaix. Mais il est important de préciser ici que tous les membres de cette organisation ne partagent pas cette conviction profonde de l'effondrement, ce qui constitue toujours, après plusieurs années de socialisation autour de cette perspective, un point de discussion entre les membres. L'hypothèse où la certitude de l'effondrement, c'est selon le degré d'adhésion des acteurs, renforce cependant l'idée qu'il conviendrait de construire une transformation majeure du territoire et notamment des situations sociales de ses habitants. C'est ici que s'exprime le mieux le désir de construire une fiction écologique du territoire à partir des situations locales (précarités, discrimination, etc.) vécues par les habitants. Les contraintes écologiques s'ajoutent aux inégalités sociales héritées de l'histoire urbaine de Roubaix.

Ces trois groupes partagent certains constats, mais divergent sur leur intensité. La crise climatique, la perte de biodiversité, les situations de précarité, la nécessité de transformer l'espace urbain, etc., se retrouvent dans tous les discours, mais aboutissent à des propositions différentes. Mais ce partage d'éléments permet d'expliquer la construction d'un dialogue possible. Parce que, finalement, tout le monde reconnaît la gravité climatique — avec des échelles évidemment d'intensité différentes —, tout le monde reconnaît la situation catastrophique sur le plan des inégalités sociales et des discriminations... Et qu'il convient de les intégrer dans un projet de transition de territoire. Après, la question est de savoir comment on va hiérarchiser ces points de vue, prioriser les politiques, et surtout construire des dynamiques collectives pour les atteindre.

2. Faiblesses d'un récit partagé

La construction de ce récit partagé fait cependant face à différentes faiblesses, à la fois sur le plan historique et procédurale, qui permettent d'interroger la capacité à construire une expérimentation de transition (La Ferme) réellement innovante.

Les différents acteurs font face à des fondements historiques friables, qui fragilisent l'élaboration d'une vision commune. Cela résulte tout d'abord de la faiblesse d'une mémoire locale partagée. La transformation industrielle de la ville, ses conséquences sur les salariés, ainsi que la succession des vagues migratoires... configurent différemment les récits de la ville. Cela complique la construction et la transmission d'une histoire commune. Or cette dimension patrimoniale à la fois industrielle, urbanistique et sociale, est, toujours selon R. Hopkins, centrale dans la possibilité d'élaborer un récit partagé de transition. Ensuite, on ne peut que constater la déficience d'une mémoire écologique locale. La prégnance de la thématique écologique est relativement faible dans l'imaginaire militant, dans l'imaginaire collectif des acteurs ; ça ne veut pas dire qu'il n'est pas présent, mais ça veut dire que ce n'est pas l'élément structurant des dynamiques collectives. Cet enjeu est bien souvent absent des récits urbains, mais aussi des analyses sociologiques, qui insistent prioritairement sur la question sociale (collectif Rosa Bonheur, 2019) L'histoire politique locale est construite à partir d'un récit politique (comme l'imaginaire de la mobilisation de l'Alma Gare), au détriment d'une mobilisation des récits politiques de l'écologie (autour du Canal de Roubaix, ou de l'écoquartier de la Zone de l'Union). Enfin, la déficience d'identité du quartier du Trichon (Audit Patrimonial, 2019) est à prendre en considération. C'est là encore une dimension clé lorsqu'il s'agit d'essayer d'inclure les habitants dans la construction d'un récit de transition. L'importance du voisinage (Zask, 2020) est centrale dans la possibilité même de construire cette connivence collective.

Les faiblesses s'expriment aussi à travers les difficultés procédurales pour construire un récit de transition partagé. Tout d'abord, on a pu constater l'anémie des moyens pour construire et accompagner un processus narratif inclusif et démocratique. Or, le coût financier est important pour saisir la capacité des acteurs à élaborer un projet, le crédibiliser et le réaliser (Blatrix, Méry, 20219). Les acteurs associatifs disposent de faibles ressources, en moyens financiers, humains et parfois d'expertises techniques (afin d'instaurer un dialogue équivalent et réciproque avec des spécialistes des services techniques des institutions mais aussi des scientifiques de l'écologie des sols par exemple). La baisse des subventions publique, la contractualisation de l'action, etc., pèsent lourdement sur leur capacité d'intervention dans le temps, et obligent à d'incessants efforts de la part des responsables associatifs pour maintenir leurs activités. Pour avancer dans le processus, quelqu'un doit s'en occuper afin d'aider à ouvrir des espaces de dialogue en interne et en externe. Or, les acteurs associatifs n'ont pas procédé à de recrutement d'un chargé de récit qui s'attacherait aux différentes dimensions

organisationnelles de cette mise en récit commune. Ensuite, on ne peut que constater la faible participation directe et active des habitants concernés directement par le projet de transition. Les différentes tentatives d'*empowerment* (réalisation d'un porte-à-porte, atelier « Dessine ta transition », Ateliers jardinage...) mobilisent encore trop peu les habitants et témoignent de certaines limites dans les modes de communications et d'information (dimensions techniques, gestion des rythmes de la décision, etc.) — ainsi que sur les moyens humains déployés — sur les finalités du projet de *Roubaix en transition*. Il est ainsi difficile de créer et pérenniser les espaces d'implication (Gouvernance du projet de la Ferme, en lien avec d'autres activités), de susciter la prise d'initiatives en dehors des acteurs pilotes, de l'inclusion de nouveaux acteurs (notamment sans affiliation particulière) (Audit Patrimonial, déc. 2019).

Enfin, la troisième cause de faiblesse réside dans les divergences de perspectives entre les acteurs. Si tous invoquent la « transition » comme objectif, ils peinent cependant à dessiner l'histoire et l'horizon du projet commun. Certains récusent la perspective de l'effondrement qu'ils jugent incapacitante. D'autres estiment que les temporalités de l'adaptation proposée par le projet de la Ferme du Trichon seraient inadaptées aux temps courts de l'effondrement. Si tous mobilisent l'idée d'une certaine « urgence », la temporalisation de celle-ci est différente, entre ceux qui envisagent la progressivité de l'urgence, ceux qui redoutent son irruption prochaine... Par ailleurs, on assiste aussi à une importante concurrence des priorités dans la mise en récit de la transition : inégalités sociales Vs inégalités écologiques ; justice sociale / justice environnementale ; attractivité économique / bien-être local... Bien évidemment, les inégalités écologiques font partie de ces inégalités sociales mais le processus de distanciation entre les deux anime encore bien souvent les postures des acteurs. Ce débat est loin d'être tranché, même si les questions sociales — qui réactivent des rhétoriques bien ancrées chez les acteurs du dispositif — sont davantage présentes que les priorités écologiques (notamment autour des enjeux de la préservation de la biodiversité sur l'espace local, la question des interactions avec les non-humains, notamment dans les régimes alimentaires, etc.).

3. Un récit itératif

Les dispositifs de négociations mis en place autour du projet de la Ferme facilitent une certaine acculturation réciproque, en facilitant la compréhension des enjeux (gestion des risques sanitaires, statuts juridiques des projets, enjeux de financements, etc.) et en les repositionnant dans les différents projets portés par chaque acteur. Cela permet la mise en place, notamment autour du projet de la ferme urbaine, d'un récit itératif, c'est-à-dire qui insiste davantage sur les phases concrètes de l'histoire (transformations effectives du site, matérialisations des options...), en mettant quelque peu à distance les éléments les plus controversés (comme la question de l'existence présente ou immédiate de l'effondrement).

Les instances de concertation entre les acteurs, ainsi que les phases d'animation destinées au grand public (Marche pour le Climat, Forum associatif, Printemps de la transition...), participent à la construction d'un récit dynamique, mettant en scène les options des uns et des autres et facilitant la construction d'une certaine vision partagée. Cela permet des médiations entre les différents récits, des politiques de négociation de ces récits.

On assiste alors à une matérialisation du récit de transition. Au-delà des divergences de vue, la réalisation *in concreto* des premiers éléments de création de la Ferme urbaine accrédite la validité même d'un possible récit de transition du territoire.

Figure 1. Transformation de la friche et mise en scène de la transition



Figure 1 - <https://www.facebook.com/PaysansUrbainsRbx/> (hivers 2021)

La réussite des premières étapes de la ferme Urbaine produit un récit commun aux acteurs décisionnels et une démonstration par le fait de l'avancée du projet.

Ensuite, s'il peut apparaître des tensions entre les acteurs, on voit apparaître des dispositifs de régulation interne, destinés à gérer les divergences entre eux, tant sur le plan de la répartition des moyens, des modes de négociations avec les acteurs institutionnels, ou bien encore à partir de polémiques créées par les prises de positions individuelles mais qui engagent l'image du collectif.

Enfin, le travail d'apprentissage collectif permet lui aussi de concilier certaines propositions. L'UPC a intégré dans ses orientations d'éducation populaire les dimensions effondristes (pour les mettre en débat, interroger son inscription sur le territoire roubaisien, etc.) et a développé certaines initiatives (formation des médiateurs de la transition, atelier récit de transition, etc.) dont les résultats restent à consolider. Les mobilisations ponctuelles démonstratives (comme les Marches du climat...) participent à ce travail de diffusion des questions écologiques, tout en accréditant l'idée que cela concerne aussi les quartiers populaires (*figure 2*).

Figure 2. Éducation populaire et mobilisations collectives



Mais surtout, ce qui est extrêmement intéressant, c'est qu'on assiste à une matérialisation du récit de la transition. Qu'importe finalement les débats théoriques sur l'état de l'effondrement ou pas de la situation, ce qui est intéressant c'est que le projet prend forme. Je vous mets quelques images : vous voyez, ça c'était l'état écologique en mars 2020, et là, on voit Vincent Boutry qui fait de la plantation. Il y a eu quand même tout un travail de remise en état du sol qui donne une vision incarnée de cette politique de transition. Les acteurs porteurs du projet, mais aussi les habitants, voient émerger un espace qui incarne un certain nombre de propositions théoriques qui pouvaient paraître un peu déconnectées des réalités de terrain. Cela permettra sans doute de faciliter le travail d'implication des habitants, dès lors qu'ils ne seront plus simplement sollicités pour s'associer à un dispositif narratif du récit de la transition, mais directement inclus dans une participation effective de la construction concrète et matérielle de ce récit.

Conclusion. La ferme du Trichon comme expérience de transfert

Le récit de transition s'incarne progressivement dans le territoire observé. La mise en forme progressive de la Ferme du Trichon permet une approche narrative consensuelle des différents récits de la transition, en se focalisant davantage sur des options techniques (gestion des sols, statut juridique...), en s'appuyant sur certains concepts admis (médiation de l'alimentation, rénovation urbaine, participation citoyenne...), plutôt que d'essayer de construire une fiction politique générale. Cette expérimentation permet de créer les contours d'un récit qui offre de multiples appropriations (conciliable avec les cultures de chaque groupe concerné). Elle met en scène la transformation réelle du paysage du quartier (la friche qui cède la place à un espace végétalisé...). Enfin, elle permet d'apporter du sens à la démarche : si pour certains, elle permet de territorialiser une menace abstraite (changement climatique) en une expérience immédiate, pour d'autres elle donne l'opportunité de traiter un problème urbain (la friche) en la conciliant avec une conception de l'aménagement urbain durable (ferme urbaine).

Références citées

Blatrix Cécile, Jacques Méry (dir.), *La concertation est-elle rentable ? Environnement, conflits et participation du public*, Paris, Quae, 2019

Collectif Rosa Bonheur, *La ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire*, ed. Amsterdam, 2019.

- Granjean Alain et Hélène Le Teno et Paul-Marie Boulanger, « Transition », (point de vue 1 et 2), in Bourg D., Papaux A., *Dictionnaire de la pensée écologique*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 2015, pp. 1006-1015
- Hopkins, R., *Manuel de transition. De la dépendance au pétrole à la résilience locale*, Montréal, Écosociété, (2008) 2010.
- Larrère Catherine, Larrère Raphaël, *Le pire n'est pas certain. Essai sur l'aveuglement catastrophiste*, Paris, Premier Parallèle, 2020
- Levy A., « La recherche-action et l'utilité sociale », in *Connexions*, n°43, 1984, pp.81-98.
- Pereira I. (2011), L'expérimentation sociologique pragmatique: entre participation observante et recherche-action (Document de travail), URL : <https://iresmo.jimdo.com/2011/05/08/1-exp%C3%A9rimentation-sociologique-pragmatique-entre-participation-observante-et-recherche-action/>.
- Soulé B., « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, vol. 27, n° 1, 2007, p. 127-140.
- Zask Joëlle, *Zoocities. Des animaux sauvages dans les villes*, Paris, Premier Parallèle, 2020

LA REVISION DU PLU, UNE MISE A L'EPREUVE DE L'EXPERIENCE CITOYENNE RADICALE DE SAILLANS

Sabine Girard (Inrae, LESSEM)

Je vais vous présenter une partie des résultats du projet de recherche « Saillans », dans une première communication intitulée « La révision du plan local d'urbanisme, une mise à l'épreuve de l'expérience citoyenne radicale de Saillans ». L'expérience citoyenne de Saillans, sera présentée en détail dans une seconde communication, en session 6. Pour résumé, en 2014, des citoyens se mobilisent, sur la base d'une critique de la démocratie représentative en France, remportent les élections municipales et mettent en place un projet alternatif de gouvernance municipale.

➤ Introduction

- **Le projet de recherche « Saillans » dans le programme Cit'In**

- une recherche « *en étant engagée* », avec un double objectif opérationnel et scientifique
- le cas Saillans
 - une expérience citoyenne dans l'institution visant à la subvertir
 - une expérimentation de « démocratie du faire » en prise et aux prises avec la transition écologique
- problématique générale
 - capacités et conditions des expérimentations citoyennes à « écologiser » et « démocratiser » l'action publique et les modes de vie dans les territoires






Une spécificité de ce projet scientifique concerne ma propre posture, puisque j'ai mené ces travaux de recherche, en tant que géographe de l'INRAE, à partir de 2016 en étant déjà par ailleurs engagée dans l'expérience saillansonne, comme élue depuis 2014. La candidature du projet Saillans au programme Cit'in obéit à un double objectif, opérationnel et scientifique : d'une part le besoin d'appui humain, conceptuel, méthodologique pour la mise en place d'un projet participatif qui se voulait plutôt innovant d'autre part, l'identification d'un intérêt scientifique à documenter ces potentielles innovations démocratiques.

La problématique s'est construite petit à petit, et a été très orientée par le terrain. L'expérience a été initiée par des citoyens mais elle prend place au sein de l'institution, tout en cherchant à la subvertir. Elle donne une place importante à l'agir citoyen. C'est en ce sens que l'on peut parler d'expérience et d'expérimentation citoyenne. La préoccupation première était d'ordre démocratique (comment gouverner la commune et élaborer une action publique), mais petit à petit les enjeux de transition écologique sont devenus centraux. Ainsi, si on reconstruit à posteriori la problématique générale, on peut dire que ce projet s'est intéressé aux capacités et aux conditions d'expérimentations citoyennes à écologiser et démocratiser à la fois l'action publique et les modes de vie, les pratiques quotidiennes des habitants.

➤ **Matériel & méthode**

Le terrain d'étude : la commune de Saillans

- Village rural de 1300 habitants
- Renouveau démographique : l'environnement moteur de migration
- Situé en Biovallée, berceau d'innovations sociales et sociotechniques
- Election en 2014 d'une liste « *collégiale et participative* »

INRAE

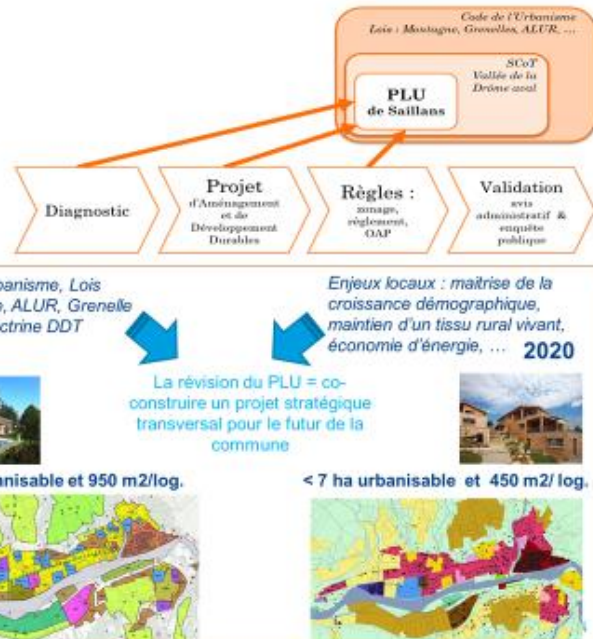
Concernant le terrain : Saillans est un village rural de 1300 habitants, avec de petits moyens humains et financiers, situé dans une vallée berceau d'innovations sociales, notamment en matière d'agriculture biologique, d'alimentation, d'éducation, d'énergie. L'expérience démocratique saillansonne est une innovation sociale de plus, dans cette vallée.

En 2014, est élue une liste citoyenne qui s'est auto qualifiée de « collégiale et participative ». Son projet est de modifier le rapport entre gouvernants et gouvernés dans la commune, de permettre aux habitants d'avoir une implication très forte dans la fabrique de l'action communale, avec des élus qui se mettent dans un rôle d'animation et d'accompagnement de ce travail citoyen.

En terme de démarche, nous avons analysé deux objets : (1) le projet de gestion collégiale et participative de la commune qu'on peut qualifier d'expérimentation citoyenne et (2) le projet de révision du plan local d'urbanisme.

➤ Matériel & méthode

Deux objets d'analyse



Un Plan Local d'Urbanisme est un document communal qui définit un projet global d'aménagement et d'urbanisme pour une décennie et qui fixe des règles locales pour la construction, l'utilisation des sols. Il doit respecter les principes du développement durable et s'inscrit dans un ensemble règlementaire national, régional, territorial, avec les SCOT, etc. Il obéit à une logique d'action publique de type planificatrice assez centralisée, qui suit des étapes précises dans un cadre assez contraignant. Il fixe un objectif d'écologisation de la politique publique : la lutte contre l'étalement urbain et la préservation des terres agricoles naturelles. Cet objectif se traduit localement par un enjeu fort en termes de foncier et de modes d'habitat. En 2008, la commune comptait environ 30 hectares urbanisables ; en 2020 il faudra passer à moins de 7 ha. Le modèle d'habitat jusque-là très présent d'une maison individuelle avec jardin, parking privés, en périphérie du village et toujours plus loin en périphérie, devient proscrit. Il s'agit davantage de développer des formes d'habitats groupés ou semi groupés avec des espaces communs partagés, recentrés sur le centre de la commune. Au-delà, le PLU est l'occasion de poser la question du modèle de développement économique et du modèle de développement démographique de la commune dans les années à venir.

➤ Matériel & méthode

Deux objets d'analyse



mise à l'épreuve au regard :

- du modèle dominant d'action publique
- des enjeux écologiques

Démarche d'analyse

- Conceptions et finalités des porteurs des 2 projets : enjeux démocratiques ; enjeux écologiques
- Offre de participation et dynamiques de (dés)engagements des individus (Fillieule, 2001 ; Nez, 2013 ; Petit, 2017)
- Effets en termes d'écologisation et de démocratisation de l'action publique et des pratiques : politisation (Hamidi, 2006 ; Talpin, 2011) / effets transformateurs des innovations (Klein et Harrison, 2006 ; Moore et al., 2015)

Données de suivi pendant 6 ans

- Observation participante de 640 événements participatifs ; émargements pour 78% d'entre eux
- 42 entretiens semi-directifs ; 500 questionnaires d'autoévaluation ; 30 réunions réflexives,
- Littérature grise : documents de projets, communication institutionnelle, e-mails, etc.



Poids du cadrage d'une politique publique sur une expérimentation citoyenne ?
 >> H: « visions » différentes de la transition écologique, dont la place des citoyens

Dans ce projet de recherche « Saillans », on a considéré la révision du plan local d'urbanisme, comme une mise à l'épreuve du projet participatif de la commune, à double titre : d'abord en termes de la capacité de cette expérimentation citoyenne à subvertir ou pas le modèle dominant, notamment au regard de la place et du rôle de citoyen dans la fabrication de l'action publique, mais aussi au regard de sa capacité à relever le défi de la transition écologique.

Au regard du thème de cette session, nous proposons d'interroger l'importance du cadrage de la procédure d'urbanisme sur l'expérimentation citoyenne, et de montrer en quoi elle est liée à des visions différentes de la transition écologique et de la place des citoyens dans cette transition écologique.

➤ Résultats

1. L'offre de participation : objectifs initiaux et dispositif proposé

Des finalités politiques, gestionnaires, écologiques ambivalentes :

- efficacité d'une politique publique VS émancipation citoyenne
- implication du plus grand nombre VS ambition écologique

Un dispositif participatif inédit et hybride :

- un « Groupe de Pilotage Citoyen » décisionnaire : ¼ élus et ¾ habitants tirés au sort ; alimenté par la concertation du grand public
- montée en compétence et recherche d'intérêt général local
- cadrage puis suivi-évaluation participatifs ; Garant de la concertation



En termes de résultats, je vous propose de balayer rapidement les intentions des porteurs du projet de révision du plan local d'urbanisme. Ce qui est intéressant — ça a déjà été soulevé par Gildas Renou et je pense que c'est assez générique de plusieurs expériences dans la transition écologique — c'est qu'il existe des conceptions assez différentes non seulement de la transition écologique, mais aussi de la participation des habitants sur des enjeux de transition écologique. Cette diversité de conceptions est interne à l'équipe d'élus et traverse l'ensemble de la population.

C'est ce qui explique des finalités multiples de la participation à la révision du plan local d'urbanisme : ces finalités, de nature politique, gestionnaire, écologique sont ambivalentes. Pour vous donner 2 exemples : d'un côté on cherche avant tout l'efficacité d'une politique publique, que le nouveau PLU soit à la fois adapté aux besoins locaux, approprié et qu'*in fine* les règles édictées soient bien respectées. Mais c'est potentiellement contradictoire avec la volonté d'accroître le pouvoir de décision des habitants, et notamment de développer un regard critique, y compris sur la manière dont on leur impose de participer, donc dans un cadre contraint. Une deuxième tension existe : d'un côté, on voudrait impliquer le plus grand nombre de personnes à la fabrication d'une politique publique et de l'autre côté atteindre une certaine ambition écologique, sur des questions nouvelles, complexes, assez techniques, qui demandent un certain temps d'appropriation, de prise de conscience, peut-être de montée en compétences.

Ces finalités contradictoires ont débouché sur la mise en place d'un dispositif participatif innovant et surtout hybride. Je ne vais détailler qu'un de ses éléments : la mise en place de ce qu'on a appelé un « groupe de pilotage citoyen », sur le modèle du panel citoyen. Ce groupe était décisionnaire (il a élaboré et validé l'ensemble des documents du PLU de façon accompagnée par des experts) et était constituée d'un quart d'élus et de 3/4 d'habitants tirés au sort. Il n'y avait pas de hiérarchie ni de travail parallèle, entre d'un côté les élus et de l'autre les habitants. L'originalité et la difficulté dans ce groupe était d'élaborer et de valider l'ensemble des documents du PLU, en s'appuyant sur la matière travaillée lors d'ateliers participatifs grand public.

➤ Résultats

1. L'offre de participation : mise en œuvre, débordements, ajustements

Bilan chiffré : une ample participation

- 93 événements en 3 ans ; impliquant 20 part. en moyenne
- 392 participants différents >> 1 hab. sur 3 a participé au moins 1 fois

Les difficultés rencontrées témoignent des tensions entre finalités

- Les désaccords de contenu : limitation de l'urbanisation, densification, nouveaux modes d'habitat >> divergence sur la nécessité et l'urgence écologique
- La remise en question des méthodes : légitimité de citoyens tirés au sort à décider ; marge de manœuvre réelle de la commune

Les difficultés sont exacerbées par le caractère technique et centralisé de l'urbanisme

- bureaucratie vs participation : opacité et non négociabilité des règles du jeu
- planification vs expérimentation : pas d'ajustement progressif ni d'accompagnement chemin faisant
- concertation vs codécision : séparation et hiérarchisation des formes de savoirs et des responsabilités
- tensions professionnelles pour les urbanistes



Moyens limités et pression temporelle : des contraintes supplémentaires

37

Je passe maintenant aux résultats de cette révision participative du PLU.

Le bilan chiffré montre qu'il y a eu une participation assez ample, avec de très nombreux événements participatifs, une participation par événement assez importante, très variable en nombre (de dizaines de participants à plusieurs centaines) selon les formats proposés. Il y a eu un grand nombre de participants différents : un habitant sur 3, enfants compris, a participé au moins une fois, mais bien sûr avec une grande variabilité de fréquence. La moitié de ces participants n'ont participé qu'une fois et d'autres ont participé de nombreuses fois.

Plus important que ce bilan chiffré, il nous semble intéressant d'analyser les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ce dispositif. Le projet a fait l'objet de critiques et un collectif d'opposition s'est constitué. Les désaccords portaient sur le contenu, notamment sur le fait qu'on ferme des terres à l'urbanisation, qu'on densifie, et surtout qu'il y ait une demande de changer radicalement de mode d'habitat, et donc finalement des divergences sur l'importance et la nécessité qu'il y aurait à faire cette transformation face à l'urgence écologique. Les désaccords portaient aussi sur la méthode : en particulier la légitimité de citoyens tirés au sort à décider pour l'ensemble de la commune a été remise en cause.

Les difficultés rencontrées ont été fortement exacerbées par le caractère technique et centralisé de l'urbanisme. Quelques exemples : on a eu des tensions très fortes entre d'un côté une logique bureaucratique et de l'autre une logique participative, notamment du fait que l'administration est restée assez opaque sur les règles du jeu et aussi sur les marges de manœuvre réelles de la

commune et surtout n'a permis aucune négociation de ses règles. Or, la transparence sur les règles du jeu, les objectifs de pourquoi on participe et le fait qu'on puisse négocier les règles du jeu, à condition que ce soit argumenté, constituaient des principes propres à l'expérience citoyenne et au projet participatif de la commune. La procédure d'urbanisme imposait un cadrage d'élaboration de l'action publique très différent de celui auxquels étaient habitués les élus et les habitants.

Pour vous donner un autre exemple, il est apparu seulement très tardivement, et encore, en tirant les vers du nez des techniciens de la DDT, qu'il existait des normes implicites, de nature très politique, sur le taux de croissance démographique que l'administration accepterait de valider. Il ne s'agissait pas tant de produire un projet de qualité justifiant, par une densification exemplaire, l'accueil possible de X % d'habitants en plus, mais seulement de ne pas dépasser le taux de la métropole voisine. Cette politique de métropolisation, n'a jamais été présentée, ni expliquée et encore moins justifiée par le Préfet ou ses services, et ce malgré la requête formelle de la mairie et du Garant de la Concertation. La mairie a dû faire cet exercice de traduction, non sans soupçon de certains habitants de manipuler l'opinion.

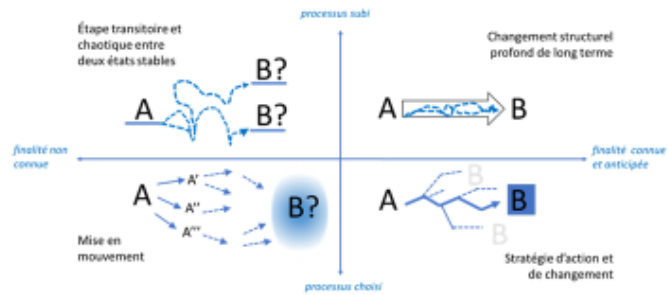
Un autre exemple de difficultés rencontrées repose sur la différence de logiques entre le mode d'action de la planification de la procédure d'urbanisme et celui du faire, de la mise en mouvement tel que nous le pratiquons au sein de la commune. Les habitants avaient l'habitude d'un ajustement progressif entre la fin et les moyens et d'accompagnement, chemin faisant des décisions et actions collectives. Mais cela n'était pas possible dans le cadre de la procédure de révision du PLU. Selon la logique planificatrice, il s'agit de définir d'abord des objectifs puis un projet et ensuite des règles, et au moment où s'élabore les règles, on ne peut pas revenir sur les objectifs. Alors, qu'en pratique, ce n'est qu'au moment de l'élaboration de ces règles que les habitants comprennent bien la portée des objectifs définis avant. On a aussi rencontré des difficultés par le manque d'accompagnement et même tout simplement d'ouverture à l'expérimentation. Par exemple, on s'est posé la question des résidences démontables et on a eu beaucoup de mal à trouver un appui de la part des partenaires, que ce soit l'administration ou les bailleurs, pour défricher cette solution innovante, qui pourtant pouvait répondre à des enjeux locaux.

Le troisième exemple concerne la difficulté entre concertation et codécision : d'une part l'administration et des partenaires d'urbanisme ont l'habitude de ne traiter qu'avec des élus et il existe de nombreux freins, ne serait-ce que dans le vocabulaire, à discuter avec des habitants. D'autre part, il y a une contradiction interne, liée au caractère très technique du champ de l'urbanisme, et qui demande aux participants un temps conséquent de montée en compétence pour être en capacité de donner leurs avis ou de faire des propositions ; au détriment du temps qui peut être laissé à la délibération et à la discussion.

Enfin, de fortes tensions professionnelles sont apparues pour les urbanistes, avec 2 missions dont ils n'ont pas l'habitude : une mission de traduction entre les aspects techniques et grand public, et une mission d'arbitrage, de décider en permanence qu'est-ce qu'il mérite participation parce que c'est de l'ordre du politique et qu'est-ce qui n'est qu'une opérationnalisation technique ? Ça, c'est un travail qui est difficile à faire. Enfin, la dernière difficulté est celle des moyens humains et financiers trop limités de la commune, au regard de l'ampleur du dispositif participatif qu'elle avait imaginé.

➤ Résultats

1. L'offre de participation : tensions de cadrage entre projet participatif et procédure d'urbanisme



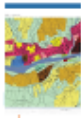
Représentation de différentes visions de la transition écologique (librement inspirée de J. Theys, 2017)



Le projet de gestion collégiale et participative de la commune 2014-2020

Conception de la transition écologique : mise en mouvement vers un futur ouvert, à construire pas à pas avec les habitants, par expérimentation et/ou délibération

>> Rôle des citoyens : prendre part, apprendre, s'émanciper



Procédure d'urbanisme : révision d'un PLU

Conception de la transition écologique : plan d'action stratégique dans un cadre défini et contraignant, vers un futur anticipé, ajustable par concertation des habitants

>> Rôle des citoyens : donner son avis, comprendre, appliquer



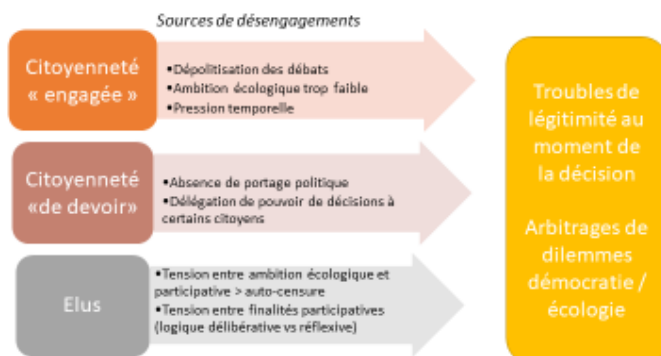
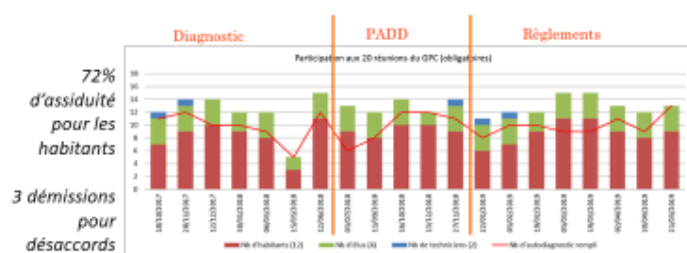
Je conclus cette partie sur le sujet précis de cette session. Les difficultés rencontrées s'expliquent par des différences de conception de la transition écologique et de la place des citoyens. D'un côté, le projet de gestion collégiale et participative conçoit la transition écologique avant tout comme une mise en mouvement vers un futur qui est ouvert, qui est à construire pas à pas avec les habitants, et une construction qui peut se faire par l'expérimentation et ou la délibération. Alors que du côté de la procédure d'urbanisme, on est dans une conception de la transition écologique comme un plan d'action stratégique, dans un cadre qui est défini, assez contraignant, vers un futur qu'on est en capacité d'anticiper et qu'on peut éventuellement ajuster par la concertation des habitants. Dans ces deux conceptions de la transition écologique, le rôle des citoyens n'est pas du tout le même : dans le cadre du projet participatif général de la commune, le rôle des citoyens est de prendre part, d'apprendre et de s'émanciper, alors que dans le cadre de la procédure d'urbanisme, c'est de donner son avis, de comprendre et d'appliquer les règles.

➤ Résultats

2. Les logiques et dynamiques de (dés)engagements

Le cas du Groupe de Pilotage Citoyen :
12 habitants, 4 élus
34 réunions (dont 22 obligatoires)

- D'inégales possibilités de participer perdurent selon les déterminants sociaux
- Les dynamiques d'engagement sont variables selon deux conceptions de la citoyenneté
- Les participants éprouvés, mais satisfaits, leurs engagements globalement confortés



J'en viens à une seconde partie de résultats. Cette tension de cadrage a eu des incidences assez fort sur les logiques et les dynamiques d'engagements et de désengagements des participants dans le dispositif participatif de révision du PLU. Je vais me centrer sur le cas du Groupe de pilotage citoyen (GPC), qui a été enquêté à partir d'entretien semi directifs.

On constate des inégales possibilités de participer des membres du GPC selon les déterminants sociaux assez classiques liés aux trajectoires de vie et la profession, au niveau d'éducation.

On a aussi observé des dynamiques d'engagement variables selon 2 conceptions différentes de la citoyenneté. Ces conceptions différentes de la citoyenneté sont assez corrélées à des conceptions de la transition écologique. D'un côté il y a une citoyenneté, qu'on va qualifier d'« engagée » : elle a des ressorts de motivation surtout idéologiques et d'enrichissement cognitif, avec une volonté de disruption du point de vue démocratique comme écologique. Le PLU est une opportunité de passer à l'action pour des enjeux qui sont d'ordres planétaires. De l'autre coté, on a une citoyenneté « de devoir », avec une motivation qui est plutôt du ressort de la réponse à une injonction d'élus et qui est plus en lien avec des choses concrètes sur le village. On va donc avoir des personnes qui parlent d'écologie sur un registre plus sensible de l'expérience vécue ou territoriale et pour lesquelles la transition écologique peut être vue comme quelque chose de subi de l'extérieur, à quoi on est obligé de faire face.

Selon ces deux types de citoyenneté, les motifs de désengagement dans le dispositif sont différents. Pour la citoyenneté engagée, les participants se désengagent lorsque les débats se dépolitisent par excès de technicité et quand l'ambition écologique est trop faible ou pas assez prise en compte. Ils ont essayé de re-politiser en permanence les débats. Du côté de la citoyenneté de devoir, les participants sont surtout démobilisés lorsque les élus ne portent pas assez le projet politique. Ils ne souhaitent pas porter la responsabilité de la décision, et conçoivent leur rôle comme un appui à la décision des élus. Ils vont en permanence essayer de se référer au grand groupe, à l'ensemble de la population ou se poser la question de s'ils représentent bien l'intérêt général.

Cela crée des troubles de légitimité au sein du groupe de pilotage citoyen au moment de la décision. Cela conduit également à des arbitrages entre démocratie et écologie. Par deux fois, il a été réalisé au profit de la démocratie, dans le sens où il est paru plus important pour les acteurs à ce moment-là de favoriser le processus participatif et donc la qualité de la façon dont serait prise la décision sur le résultat de cette décision (l'ambition écologique).

Enfin, cette expérience a été très éprouvante pour tous les participants, mais finalement il y a eu peu de désengagements réels : 3 démissions sur 16 personnes. Les évaluations montrent une très grande satisfaction, notamment liée aux apprentissages, puis un réinvestissement assez important de ces apprentissages pour des réengagements politiques ou associatifs.

➤ Résultats

3. Production et effets de la révision du PLU

- **Le nouveau PLU, un bilan aussi mitigé que les finalités étaient ambiguës**
 - Succès gestionnaire : ++ concertation ; + écologisation (à peine mieux que le minimum requis) ; plus-value citoyenne : territorialisation, appropriation, opérationnalisation
 - Un succès en demi-teinte au regard des finalités politiques de l'équipe municipale (sélectivité sociale / place décisionnaire des citoyens/ambition écologique)
- **La révision du PLU, un moteur de politisation à l'échelle du village**
 - Publicisation des enjeux démocratiques et écologiques
 - Révélation de conceptions conflictuelles de la citoyenneté et de la transition écologique >> structuration de nouveaux rapports de force dans le village
 - Le difficile exercice de la délibération :
 - succès de la longue construction du compromis sur les objectifs d'urbanisation (« un village à taille humaine »)
 - les résidences démontables : une décision clivante, révélant un conflit de valeur très symbolique
- **La révision du PLU, révélatrice et accélératrice de mutations territoriales**
 - Vers un nouveau modèle de développement économique (présentielle, ESS, collaborative)
 - L'appel de la « nature », et les risques de ségrégation (gentrification et alter-gentrification)
 - Les tensions entre groupes sociaux ; une élection marquée par la question identitaire



p. 12

Je vais devoir passer très vite sur la fin de cette présentation, par manque de temps.

Le troisième point de résultats porte sur les productions et les effets de la révision participative du PLU. Le PLU été vécu comme un succès du point de vue des gestionnaires. C'est plus questionnable du point de vue des finalités politiques. Il a constitué un très gros moteur de politisation à l'échelle du village. Il a révélé et accéléré de mutations territoriales en termes de modèle développement économique, sur le rapport à la nature.

➤ Conclusion

Les capacités transformatives des expérimentations citoyennes

- **Une subversion difficile des normes et pratiques dominantes localement**
 - La difficile subversion des normes et des pratiques institutionnelles supra-communales (administration, intercommunalité)
 - La rapide mais fragile transformation institutionnelle (rapports aux élus, techniciens, habitants, mouvements sociaux) ; la fin de l'expérimentation participative à Saillans
 - L'essaimage des normes et pratiques en France et au-delà : le symbole « Saillans »
- **La lente et profonde transformation de la culture démocratique dans le village**
 - La réouverture des possibles et de nouvelles prises sur le futur :
 - Exercice prospectif et de planification (projet de révision du PLU)
 - Enquêtes individuelles et collectives pour explorer différents chemins (projet communal)
 - Réinvestissement et amplification de l'agir commun hors institution



p. 1

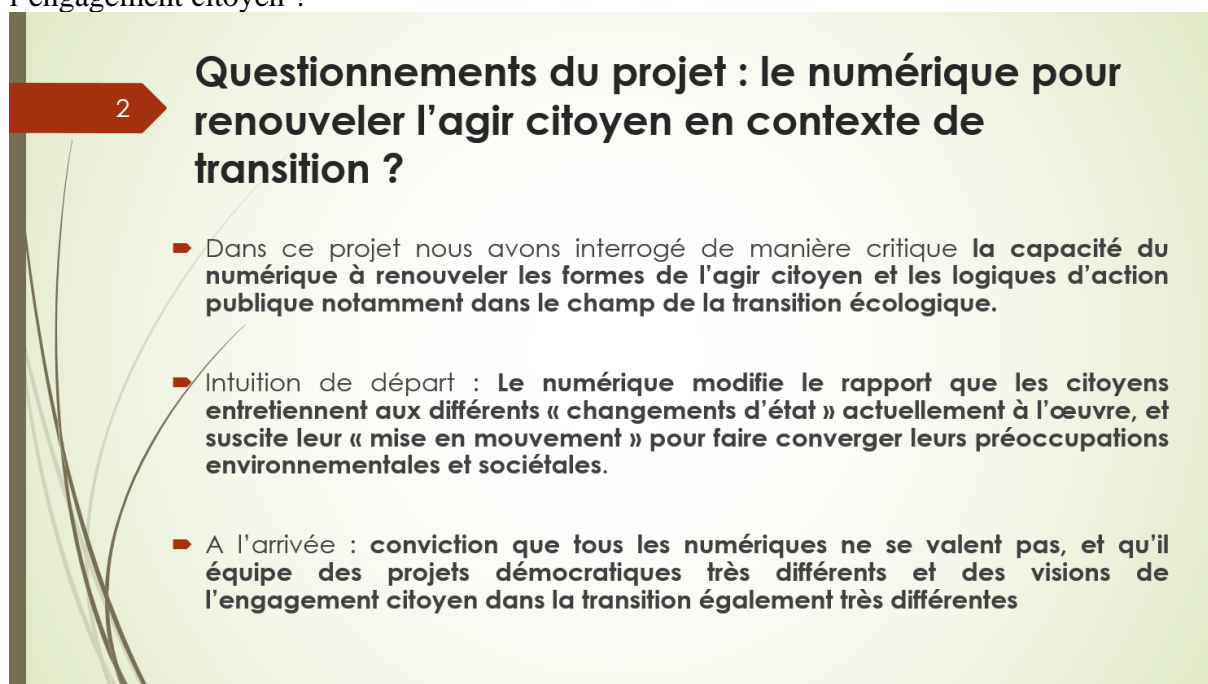
En conclusion, du fait des difficultés de la subversion, le modèle de Saillans a dû se plier aux normes supra-communales, mais par contre on a pu observer des signe d'une transformation culturelle dans le village.

QUELS NUMERIQUES POUR UNE TRANSITION ECOLOGIQUE DEMOCRATIQUE ? RETOUR SUR UN TRAVAIL SUR SCENARIOS POUR PENSER LA MEDIATION DES TECHNOLOGIES NUMERIQUES DANS L'ENGAGEMENT CITOYEN POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Clément Mabi (Université technologique de Compiègne, Costech)

Je suis maître de conférences à l'UTC de Compiègne et je viens vous présenter les résultats du projet NUMACTT. Pour commencer, je voudrais remercier les acteurs qui se sont engagés dans le projet : l'UTC de Compiègne et le LERASS à Toulouse ; la Fondation Internet Nouvelle Génération (FING) spécialiste des questions de prospective et de numérique et une seconde association qui s'appelle l'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne (ICPC), qui est un réseau d'acteurs de la participation citoyenne qui progressivement s'investit des questions de participation par le numérique.

Ce qui est intéressant, c'est que notre équipe de recherche, montée en coopérative, a évolué pour s'associer au programme de la FING appelé [Reset 2022](#) appelant à repenser le numérique et à le renouveler pour le rendre plus désirable. Progressivement, nous avons développé une ambition normative et entamé une réflexion sur les configurations numériques au service de la participation : quels numériques pour une transition écologique, démocratique et portée par l'engagement citoyen ?



2

Questionnements du projet : le numérique pour renouveler l'agir citoyen en contexte de transition ?

- ▶ Dans ce projet nous avons interrogé de manière critique **la capacité du numérique à renouveler les formes de l'agir citoyen et les logiques d'action publique notamment dans le champ de la transition écologique.**
- ▶ Intuition de départ : **Le numérique modifie le rapport que les citoyens entretiennent aux différents « changements d'état » actuellement à l'œuvre, et suscite leur « mise en mouvement » pour faire converger leurs préoccupations environnementales et sociétales.**
- ▶ A l'arrivée : **conviction que tous les numériques ne se valent pas, et qu'il existe une diversité d'équipe des projets démocratiques très différents et des visions de l'engagement citoyen dans la transition également très différentes**

L'objectif est d'interroger la capacité du numérique à renouveler les formes de l'agir citoyen et les logiques d'action publique dans le champ de la transition écologique. Les technologies numériques, que ce soit des réseaux sociaux, ou des outils proposés par les institutions, permettent-elles de voir émerger de nouvelles formes de participation ? Les pratiques numériques des citoyens offrent-elles une nouvelle problématisation de l'engagement citoyen dans la transition écologique ?

Notre hypothèse de départ était que ça allait peut-être accélérer des formes de mise en mouvement et peut-être faire converger aussi des groupes de citoyens. À l'arrivée, notre conviction nous avons pu observer que tous les numériques ne se valent pas et qu'ils équipent

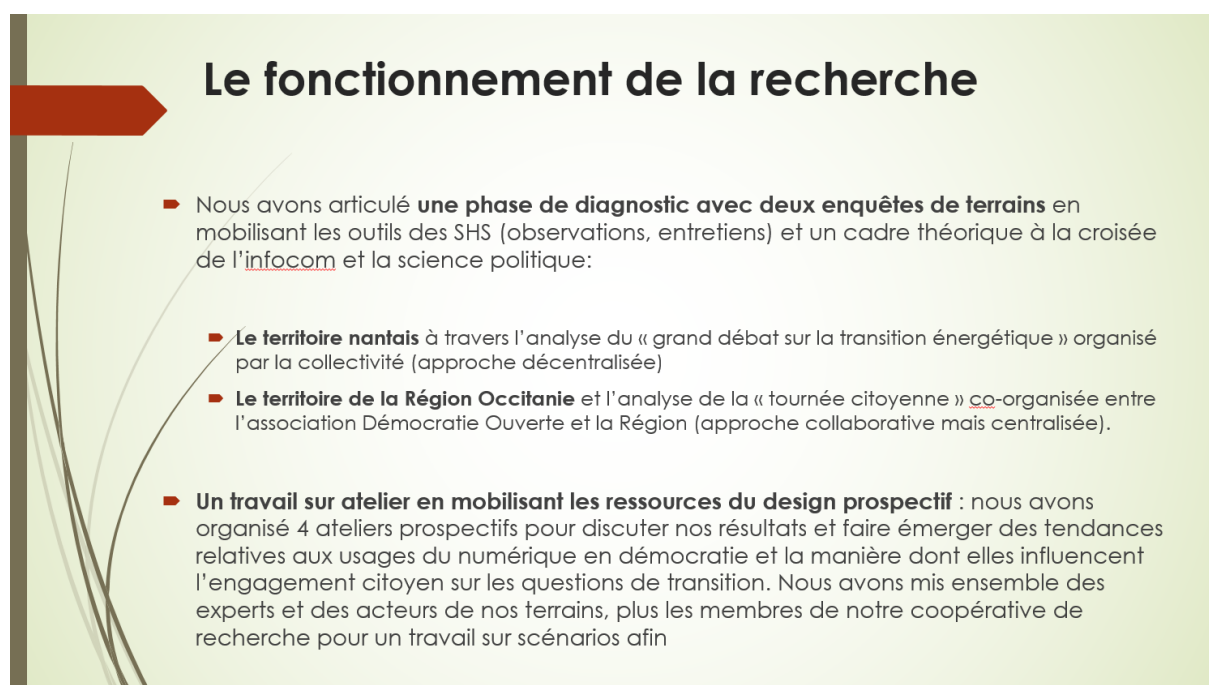
des projets démocratiques très différents et des visions de l'engagement citoyen dans la transition extrêmement différentes. On a vu émerger des configurations tellement hétérogènes en fonction des choix techniques qui sont effectués et des dynamiques que ça constitue un des résultats assez marquant de notre travail.

1. Le fonctionnement de la recherche

On a fonctionné autour de deux grands temps. On a d'abord eu une phase de diagnostic avec deux enquêtes de terrain, en mobilisant les outils des SHS traditionnels (observation participante, entretiens) et un cadre théorique à la croisée de l'info-com et de la science politique.

Sur le premier terrain nous avons enquêté sur les suites du grand débat sur la transition écologique qui était porté et initié par Nantes Métropole. Il avait vocation à être une initiative très décentralisée pour « mettre le territoire en débat », si on reprend les termes de la collectivité, et d'utiliser le numérique pour organiser cette mise en réseau et cette possibilité décentralisée de faire discuter le territoire.

Sur le second terrain, nous avons suivi un dispositif appelé la « Tournée Citoyenne » en région Occitanie. Le dispositif était co-porté par la région Occitanie et l'association Démocratie Ouverte dans le cadre d'un programme appelé le « laboratoire de démocratie ouverte ». Sa démarche est d'arriver sur un territoire et, sans être vraiment prestataires mais dans une logique subventionnée tout de même, d'accompagner la collectivité pour expérimenter des nouveaux modes de relations avec les citoyens dans l'objectif de faire évoluer ces schémas gouvernance. Dans ce cadre-là, ils avaient prévu de faire appel au numérique dans une logique peut être plus centralisée, en tout cas de prévoir des plateformes participatives pour relayer les actions de terrain.



Le fonctionnement de la recherche

- Nous avons articulé **une phase de diagnostic avec deux enquêtes de terrains** en mobilisant les outils des SHS (observations, entretiens) et un cadre théorique à la croisée de l'infocom et la science politique:
 - **Le territoire nantais** à travers l'analyse du « grand débat sur la transition énergétique » organisé par la collectivité (approche décentralisée)
 - **Le territoire de la Région Occitanie** et l'analyse de la « tournée citoyenne » co-organisée entre l'association Démocratie Ouverte et la Région (approche collaborative mais centralisée).
- **Un travail sur atelier en mobilisant les ressources du design prospectif** : nous avons organisé 4 ateliers prospectifs pour discuter nos résultats et faire émerger des tendances relatives aux usages du numérique en démocratie et la manière dont elles influencent l'engagement citoyen sur les questions de transition. Nous avons mis ensemble des experts et des acteurs de nos terrains, plus les membres de notre coopérative de recherche pour un travail sur scénarios afin

Sur le diagnostic, ce dont on se rend compte c'est que dans beaucoup de contextes, si les promesses du numérique sont copieuses, les réalités beaucoup plus modestes. On peut tirer trois enseignements majeurs de cette première phase :

- D'abord, le numérique ne change pas la donne en ce qui concerne la fabrique de l'action publique et la prise en considération de la participation citoyenne. Ce n'est pas numérique qui fait la participation. Ce n'est pas parce qu'on met du numérique que la participation est meilleure qualité, ça s'est assez bien balisé, mais nous l'avons vu et revu de manière très claire.
- Ensuite, on observe que le numérique introduit des questionnements spécifiques liées à l'inclusion numérique, au numérique comme facteur d'exclusion, parce qu'on parle beaucoup, notamment chez ceux qui sont convaincus de l'intérêt du numérique, du numérique comme mise en capacité d'agir. Nous, on l'a aussi beaucoup vu comme facteur de mise en incapacité d'agir. On a vu émerger une tension très forte entre sur certains terrains des acteurs publics qui faisait le pari du numérique pour élargir, inclure, aller chercher et une réalité de terrain où en fait c'était vu comme une deuxième barrière et un frein à la participation très fort. On a vu aussi des questionnements émerger liés au design des dispositifs à la configuration en fonction des choix technique, opaques/ouverts, et qui ont des incidences sur les formes de la mobilisation citoyenne.
- Enfin, le numérique actualise, il remet peut-être sur le métier et remet au travail des questionnements déjà connus, liés notamment aux enjeux des ingénieries démocratiques, à la nécessité de créer une capacitation citoyenne articulée à la participation dès que les thèmes sont complexes.

Un diagnostic critique mais riche d'enseignements

- ▀ Les promesses du numérique sont copieuses, les réalités sont plus modestes, 3 enseignements :

le numérique ne change pas la donne en ce qui concerne la fabrique de l'action publique, la prise en considération des richesses potentielles de la participation citoyenne, la confiance des citoyens dans les cadres qui le convient à la participation voire à la co-construction, ni la réalité de cette participation qui restent tributaire d'autres variables, liées aux acteurs.

Le numérique porte des questionnements spécifiques liés à l'inclusion numérique, au numérique facteur d'exclusions, liés aux dispositifs et environnements numériques eux-mêmes : opaques ou plus ouverts, qui ont des incidences sur les formes de mobilisation citoyenne

le numérique actualise des questionnements déjà connus liés aux ingénieries démocratiques, à la nécessité de créer une capacitation citoyenne articulée à la participation dès lors que les thèmes et questions sont complexes (environnementales)=> il nous permet notamment de poser la question des environnements capacitants à nouveaux frais

À partir de ces résultats, nous avons discuté et réfléchi autour de la notion « d'environnement capacitant ». À quelles conditions le numérique peut-il être mis au service de la participation et d'une montée en capacité de l'engagement citoyen ? On ne peut pas considérer le numérique comme une réalité unique et homogène et il importe de porter un regard situé sur les technologies pour comprendre leurs effets en contexte. Il y en a qui sont porteuses d'*empowerment*, d'autres au contraire qui équipent des divisions démocratiques plus inquiétantes. Penser en termes d'environnement permet d'insister sur la dimension contextuelle du pouvoir d'agir et sur l'importance de considérer l'usage comme une relation qui met les individus en situation d'agir.

Conclusion de cette première phase

- On ne peut pas considérer le numérique comme une réalité unique et homogène et il importe de porter un regard situé sur les technologies pour comprendre leurs effets en contexte.
- Si certaines de ces réalités sont vecteurs d'empowerment et d'émancipation citoyennes, promettant de renforcer le lien social ;
- d'autres -au contraire- ont tendance à équiper des visions démocratiques plus inquiétantes (démocratie d'opinion, peu transparente et instrumentalisée, avec des débats de plus en plus polarisés).

2. Une phase prospective : Quels outils numériques mettre au service de l'implication citoyenne dans la transition écologique

Les résultats de ces études de cas ont été approfondies en mobilisant les ressources du design prospectif. Nous avons organisé 4 ateliers pour discuter de ces résultats et essayer de faire émerger des grandes tendances relatives aux usages du numérique en démocratie et la manière dont ça influence l'engagement citoyen sur les questions de transition. Dans ces ateliers, nous avons réuni des experts, des acteurs issus de terrain et des membres de notre coopérative de recherche pour un travail sur scénario. Nous avons construit des scénarios qui permettaient de discuter nos résultats. Dans chacun d'eux, nous avons introduit des situations, des variables, construit des matrices « et s'il se passe ça, alors ». En partant de nos recherches, poussées dans des logiques prospectives, nous avons organisé l'échange entre acteurs pour faire émerger des points de vue normatifs sur « qu'est-ce que ce serait intéressant que le numérique puisse faire dans le contexte dans lequel j'évolue ? »

Un travail en ateliers pour faire émerger des tendances

- Nous avons construit **une démarche de prospective créative** permettant à la fois de monter en généralité et de se projeter dans l'avenir, afin d'outiller l'action publique de demain sur les enjeux des usages démocratiques du numérique en contexte de transition
- **Objectif** : mettre en discussion nos résultats issus de la phase diagnostic pour faire émerger des conceptions du numérique en démocratie et interroger leur capacité à mettre les citoyens en action
- **Méthodologie issue du design** : on a travaillé un format d'atelier, où ces résultats ont été confrontés à des situations « et si » contenues dans des scénarios, on a testé des variables pour faire émerger des tendances sociotechniques et sociopolitiques qui permettent plus ou moins aux citoyens de s'engager dans la transition écologique.
- **Chacun des 4 scénarios est structuré autour de 3 clés** : l'orientation politique du design (l'offre), le poids du modèle économique (la commande) et la nature de l'agir démocratique proposé (l'usage)

Le premier scénario, la première tendance qui s'est dégagée, est intitulé « vers une démocratie participative 2.0 ». Son point de départ est d'interroger le développement des technologies au service d'un projet institutionnel par des prestataires. De réfléchir collectivement à la possibilité de faire émerger des environnements capacitants lorsque ceux-ci sont portés par des acteurs en position de prestation. Ce scénario s'inspire et prolonge le modèle des *Civic tech* qui désigne des initiatives -nombreuses actuellement- qui mobilise le numérique pour renouveler la participation des citoyens et offrir un nouveau cadre de dialogue avec les gouvernants. On retrouve notamment des éléments de ce scénarios dans le terrain Occitanie. Il en résulte que dans ce cadre la participation émerge principalement en réponse à des appels d'offre produits par les acteurs publics. Les outils qui sont optimisés pour répondre aux besoins des commanditaires et du coup, la participation reste dans le cadre qui est prévu. Il y a assez peu de critiques parce que on est dans une logique de concurrence et de marché. La mobilisation, elle, reste centrée sur les préoccupations de l'acteur public et sur sa lecture de la transition.



Vers une démocratie participative 2.0 ?

- **Design** : très variés, beaucoup de logiciels propriétaires dans un environnement très concurrentiel, on prolonge le modèle actuel de la *civic tech*
- **Modèle éco**: les porteurs de projets sont dans une posture de prestataires, réponses à appel d'offre
- **Agir démocratique** : mise au service de leurs fonctionnalités des élus et des institutions
- **Commande** : production de marchés publics pour faire advenir les dispositifs
- **Offre** : outils sont optimisés en fonction des besoins des commanditaires
- **Usage** : La participation se déploie dans le cadre prévu par les pouvoirs publics

- **Avantage** : croissance rapide, favorise de nouvelles modalités de dialogue et de diffusion de l'information et ne brusque pas les positionnements
- **Limite** : encourage la standardisation et la mise en concurrence, peu de portée critique et ne permet pas de mettre en mouvement au-delà des acteurs préalablement impliqués ; encourage une mobilisation centrée sur les préoccupations de l'acteur public et sa lecture de la transition

Le second scénario c'est lorsque l'acteur public prend la main et considère la participation par le numérique comme un enjeu de souveraineté. Est-ce que la participation est plus efficace ? Est-ce que ça accélère la mise en mouvement des citoyens ? Est-ce que cela lui permet d'avoir une posture normative plus forte sur la manière dont se déroule la participation ? Nous sommes partis de la réalité de l'état plateforme qui est une doctrine de gouvernance dans lequel l'acteur public utilise le numérique comme une ressource pour renforcer la société civile et encourager les dynamiques collaboratives. Ce scénario s'inspire en partie d'observations du terrain nantais où grâce aux enjeux des données, notamment à la captation de données, à leur ouverture, à leur mise en circulation, la collectivité a cherché à avoir plus d'influence sur les comportements. On a pu discuter de *nudge* et autres « coups de pouce » pour influencer les comportements, avec cette idée que cela pouvait devenir un levier d'engagement des citoyens plus importants à condition que l'acteur public soit souverain sur ces sur ces outils numériques.

Vers un numérique plus souverain ?

9

- **Design** : L'acteur public internalise la production et définit les fonctionnalités, il est gestionnaire des dispositifs et doit privilégier leur transparence
- **Modèle éco**: Civic tech sont sorties du jeu, ou répondent à des prestations précises et plutôt techniques
- **Agir démocratique** : normalise un intérêt général centralisé, centré sur les missions de l'Etat
- **Commande** : L'AP contrôle entièrement le dispositif et sa mise en œuvre
- **Offre** : Distinction encore plus forte entre les acteurs techniques et la prestation de conseil stratégique. Les institutions (état et collectivités) se dotent de compétences internes pour assurer
- **Usage** : La participation se déploie dans le cadre prévu par les pouvoirs publics
- **Avantage** : souveraineté et grande proximité avec les politiques publiques : permet à l'acteur public d'avoir une posture normative plus forte (captation de données, influence des comportements...)=> gouvernement plus que gouvernance pour un changement plus radical
- **Limite** : coût financier important (avantage l'échelon national ou les grosses collectivités); innovation plus lente et design souvent moins inclusifs, moins centré utilisateur

Le troisième scénario pousse l'idée que les citoyens reprennent la main avec un scénario autour de la montée des communs et l'engagement de communauté qui les font exister. Il s'inspire des signaux faibles que nous avons pu observer sur nos différents terrains, où nous avons vu des acteurs s'emparer des outils numériques pour faire exister une vision de l'engagement différente des institutions. C'est notamment propice à l'engagement de citoyens plus vigilants et ancrés dans des écosystèmes locaux. On a eu des exemples intéressants de cartographie collaborative et de coproduction de données qui donne à voir des formes d'engagement assez fortes et très ancrées dans les réalités des territoires.

Vers une montée en puissance des communs numériques ?

10

- **Design** : logiciel libre, privacy by design
- **Modèle éco**: biens communs numérique et mobilisation des communautés engagées
- **Agir démocratique** : transparence et collaboration comme valeurs cardinales, importance de l'ouverture
- **Commande** : L'AP ne contrôle plus et impulse des dynamiques, sans assurance de les voir reprises.
- **Offre** : des communautés de développeurs assurent le développement des outils, y compris au sein des institutions
- **Usage** : Les acteurs engagés dans la transition écologique et démocratique, actifs sur les territoires se saisissent des outils pour venir co-construire l'action publique
- **Avantage** : permet de faire émerger des citoyens vigilants, en capacité d'être un interlocuteur des pouvoirs publics ; incite à une action publique en écosystème et à de nouvelles formes de collaborations basées sur la réciprocité => exemple des cartographies collaboratives et la co-production de données
- **Limite** : risque d'une mauvaise adaptation aux contraintes de la démocratie participative, fragilité de l'engagement bénévole, impose une lecture fortement idéologique

Le dernier scénario, qualifié d'oligarchique, fait le pari que des acteurs privés peuvent potentiellement prendre la main et organiser la participation à grande échelle. Le numérique serait alors au service des puissants, dans un scénario où la relation aux citoyens est médiée par des acteurs types GAFAM. Quels effets sur l'engagement citoyen et le rapport à la transition ? Sur nos terrains, on a vu des acteurs se contenter des outils -finalement inclusifs- de ces gros acteurs pour organiser des collectifs plus souples, principalement basés sur le partage d'informations. Mais on s'est aussi aperçus que cette situation risquait d'amplifier les antagonismes et de renforcer les polémiques et d'être un frein à l'entrée dans la complexité des controverses.

Vers un numérique au service des puissants ?

- **Design** : des fonctionnalités dominantes proposées par les représentants du marché
- **Modèle éco** : un nombre très réduit d'acteur en situation ultra-dominante sur le marché qui imposent leurs conditions aux acteurs publics, y compris sur l'usage des données
- **Agir démocratique** : agir citoyen contraint par l'agenda politique des acteurs dominants
- **Commande** : L'AP ne contrôle plus et est en retard par rapport à l'agenda politique et aux propositions techniques des acteurs dominants.
- **Offre** : l'offre est monopolisée par les gros acteurs
- **Usage** : Les citoyens suivent les tendances mises en avant par les acteurs, dans une logique de démocratie de l'opinion
- **Avantage** : inclusif car intégré dans les usages des citoyens, coût d'entrée dans la participation limité
- **Limite** : pas de transparence, problème de souveraineté, le cadre de confiance nous échappe; risque d'amplifier les antagonismes et de renforcer les polémiques sans rentrer dans la complexité des controverses

Pour conclure, je voudrais rappeler qu'en réalité nos 4 tendances s'hybrident sans qu'un seul modèle ne s'impose véritablement. On est plutôt sur des logiques d'hybridations et ce serait réducteur de voir des oppositions entre des gentils communs qui s'opposeraient aux forces du marché ou à la normativité publique, et qu'en fonction des contextes — je reviens à mon idée numérique située et notamment sur les débats sur les enjeux environnementaux — il peut être cohérent de choisir des environnements sociaux techniques où un prestataire permet une interaction avec un large public quand, d'autres perspectives, il est pertinent de faire appel à des solutions techniques gratuites clé en mains et faciles d'accès. On voit que ça peut avoir des effets très positifs. On l'a vu dans notre phase du diagnostic avec la montée en puissance de groupes Facebook locaux qui permettaient à des citoyens de partager des pratiques. L'approche située est une invitation à penser la dimension hybride des environnements capacitants, et surtout à changer de regard sur la technique pour arrêter de la penser systématiquement en termes d'apport de puissance, pour la considérer en termes de soutenabilité, perçue pour ce qu'elle peut faire dans son milieu et dans le milieu dans lequel elle va être déployée.

Conclusions

- Il serait réducteur de ne voir dans ces tendances que **l'opposition des gentils communs aux forces du marché ou à la normativité publique** :
 - - en matière de débats sur les enjeux environnementaux, il peut être cohérent de choisir des environnements sociotechniques dans lesquels une interaction avec un large public sera à privilégier
 - - quand les propositions participatives sont issues d'acteurs aux moyens financiers limités (petites communes, acteurs associatifs,...), ce qui est assez souvent le cas dans ce domaine thématique, le recours à des solutions techniques « gratuites » et clés en mains peut s'entendre
 - - dans des contextes où les ressources techniques font défaut et où la culture technique ne permet pas des choix élaborés, c'est souvent le choix de la simplicité, de dispositifs faciles à prendre en main ou de plateformes standardisées qui l'emportera.
- => Invitation à penser la dimension hybride des environnements capitants

DISCUSSIONS DE LA SESSION 3

Discutant : **Jean-Michel Fourniau** (GSPR, EHESS)

Jean-Michel Fourniau

Dans le programme Cit'in, il était important de s'interroger sur l'idée d'une prolifération des futurs dans le présent que porte l'idée de la transition. Je le mentionnais en introduction du colloque, on peut le voir de deux manières. D'une part, c'est le schéma qu'a repris Sabine de l'exposé de Jacques Theys lors du séminaire de mars 2018 : il conduit à réfléchir à quel type de projection invite la transition, avec différentes conceptions, chacune posant des problèmes assez différents à la fois aux politiques publiques et à la recherche en sciences sociales. D'autre part, la pression des futurs, bien illustrée par l'urgence climatique, implique de réfléchir à la façon dont la transition interroge un ensemble de pratique dans la société, dans l'ensemble de ce qui s'organise aujourd'hui. En session 1 par exemple, que ce soit dans les magasins gratuits, sur les questions de travail, ce sont des terrains pour lesquels la transition écologique n'était pas forcément à l'horizon de l'action, alors que sont présentes beaucoup d'autres motivations de mise en mouvement. Mais ces autres motivations croisent les questions de transition écologique, avec une capacité de la transition à redistribuer les débats et les acteurs.

Je travaille avec Francis Chateauraynaud et Josquin Debaz qui ont beaucoup formalisé la question des futurs avec l'idée de « matrice des futurs » (*Aux bords de l'irréversible*, Petra, 2017). Ils ont insisté sur les manières de mettre en récit les futurs, à la fois les échelles temporelles, les formes de modélisation et de logiques d'action, et le fait que se jouaient dans cette mise en récit des praxis instituant des formes d'évaluation de ce qu'est le futur désiré. Ils en ont tiré 4 grands régimes d'énonciation des futurs⁵. Cette idée-là converge tout à fait à avec ce que présentait Jacques Theys sur des conceptions de la transition assez différentes, parce que ces conceptions sont portées par des régimes d'énonciation des futurs qui sont eux-mêmes assez différents.

De ce point vue-là, dans les 3 exposés, il y a des choses sur lesquelles il est utile de revenir parce qu'ils posent une tension entre la capacité à concevoir l'action et la capacité à maintenir un futur ouvert, à inscrire l'action dans des futurs ouverts. C'est largement le cas pour l'exposé de Bruno Villalba, et on se souvient que dans les ateliers, il nous avait parlé de « pragmatopie », justement pour désigner ce rapport à un futur ouvert. Dans ce que nous a dit Sabine Girard, la difficulté à maintenir ce futur ouvert, à maintenir le projet de la municipalité ouvert sur la participation, mais ouvert aussi sur des transformations d'ampleur voulues à travers le PLU, face à un cadre de politique publique qui tend à formater la possibilité de penser le futur, ce qui crée donc une tension très forte. Pour le projet NUMACTT, Clément Mabi nous présente une méthode de scénarios. Il y a eu beaucoup de débats autour des méthodes de scénario, prospective, participative, de leur capacité à laisser ouvert ou non les futurs, beaucoup de scénarios étant souvent simplement des prolongements du passé. Par exemple — je me souviens des travaux qui avaient été faits il y a une quinzaine d'années de prospective d'usages du territoire, qui essayaient de voir si la conflictualité allait augmenter⁶ — souvent, les scénarios essaient de prolonger des tendances passées pour voir quels sont les points de rupture ou de bifurcation possibles alors que les méthodes participatives et prospective essaient plutôt d'ouvrir beaucoup plus les futurs.

⁵. « [Agir avant et après la fin du monde, dans l'infinité des milieux en interaction](#) », *Multitudes* n° 76, automne 2019 (dossier *Est-il trop tard pour l'effondrement ?*), pp. 126-132.

⁶ Groupe Manon, [Horizon 2020 : Les conflits d'usage dans les territoires. Quel nouveau rôle pour l'Etat ?](#), Commissariat général du Plan, 2005.

On peut voir des modes de construction des futurs à travers les dispositifs-mêmes : le dispositif du PLU qui est un dispositif officiel, le dispositif porté par l'UPC qui est encadré dans cette logique de métropolisation et qui ne permet donc pas tous les futurs, ou le dispositif de scénarisation fait à partir de résultats de recherche. Chacun a des manières de construire des récits possibles du futur ou de la transition, assez cadrés et différents, et qui sont intéressants pour l'ensemble des travaux de recherche du programme, parce qu'ils désignent des polarités dans lesquelles peuvent se retrouver beaucoup d'expérimentations.

J'en viens à des questions plus spécifiques à chacun des exposés. Ce que j'ai trouvé très intéressant dans l'exposé de Bruno, c'est cette idée qu'il existe des briques partagées qui permettent un dialogue entre des récits très différents. Après, tu nous dis que ces récits sont matérialisés. J'aimerais que tu nous en dises un peu plus sur l'articulation entre les deux. On est dans le cas évoqué par Geneviève Pruvost, tout à l'heure : il y a des champs, donc c'est matérialisé. On a vu une photo de Vincent Boutry en train de semer, on est sur un champ, on a donc cette matérialisation. C'est une ferme urbaine, cette matérialisation passe donc par la « démocratie aux champs » comme dirait Joëlle Zask. On est sur un registre assez différent : je trouve qu'il y a quelque chose d'intéressant à la fois d'avoir des briques de récits et donc une mise en récit où un dialogue est possible même s'il y a des horizons très différents, et puis, quelque chose qui est de l'ordre de la matérialisation qui me semble assez différent et qui fait écho à beaucoup de choses qu'on a entendues au cours de la journée, que ça soit dans les projets Tacite, ou Excipient, ou dans d'autres, avec l'insistance sur des attachements concrets, des dispositifs concrets permettant de matérialiser les questionnements : ils ne sont pas de l'ordre de la mise en récit. Pourrais-tu revenir sur cette tension entre mise en récit et matérialisation par laquelle finalement le futur se matérialise dans le fait de commencer à cultiver la terre.

Pour Sabine : le PLU est une procédure administrative, il y a donc une logique planificatrice qui limite la portée ou qui dit la manière de construire le récit. J'ai trouvé intéressante l'insistance que vous avez mise sur la méthodologie participative. Tu dis qu'il y a parfois eu le choix de mettre plus en avant la méthode participative, la participation comme forme politique, plutôt que l'objectif de la transition. Finalement, vous êtes arrivés à faire entrer le débat, qui est un débat proprement politique sur l'ampleur des transformations que vous vouliez impulser dans la commune sur les modes d'habiter dans la commune. Tu as donné un chiffre, un objectif très important de redensification, la sortie du modèle classique (pas que dans la vallée de la Drôme) de la maison individuelle et de l'extension de formes d'étalement de l'habitat individuel. Comment avez-vous mis ça en débat à l'intérieur d'une procédure planificatrice qui vise d'une part à faire un zonage et d'autre part à dire comment se distribue la propriété et les usages du sol ? La procédure est de plus en plus normée et rend difficile le débat sur une transformation politique qui est là dans toutes les villes. Mais, dans un village, elle touche vraiment les gens individuellement car elle les oblige à projeter leur mode de vie publiquement, comme les projets qu'ils peuvent avoir pour leurs enfants, parce que ces projections de modes de vie vont venir s'inscrire dans le PLU. J'ai perçu une tension entre un objectif politique de transformation et une procédure qui cadre et qui peut être rend difficile de débattre publiquement de choses qui touchent assez intimement les gens dans ce qu'ils peuvent projeter de leur vie.

Sur NUMACTT, j'insisterai sur une dimension qu'on a abordée tout à l'heure sur le fait que les dispositifs de participation doivent s'ajuster aux situations. Beaucoup de choses dans les différents projets montraient les difficultés de cet ajustement aux situations. C'est un peu la question que je posais d'ailleurs à Sabine, c'est la difficulté à ajuster des dispositifs à des situations qui sont à la fois des situations concrètes, mais des situations de mise en mouvement des gens sur des objets précis à analyser et à examiner collectivement. La méthode des

scénarios, est-elle adaptée ? La méthode des scénarios tend à globaliser énormément les choses. Les 4 scénarios que tu décris sont très globaux, ils sont du même ordre que les 4 conceptions de la transition qu'avait pu nous présenter Jacques Theys. Mais Jacques Theys avait fait l'effort de s'interroger sur quelles questions politiques chacun pose, quelles questions de recherche spécifiques chacun pose. C'est peut-être parce que ton exposé a été rapide, ne le prend donc pas comme une critique, mais j'aimerais t'entendre sur : une fois qu'on a construit ces scénarios, ta conclusion dit que dans la réalité, ils s'hybrident. Mais ce n'est pas le problème qu'ils s'hybrident, dans la réalité tout s'hybride un peu, le problème c'est ce qu'on en tire comme question de recherche et question politique par rapport à l'objectif du projet qui était de spécifier la place du numérique dans une transition démocratique.

Vincent Boutry (Transition et Quartiers Populaires)

La matérialisation des actions qu'on mène, cultiver le sol, faire un achat groupé, faire un habitat partagé, ce sont des actions du présent, voire du passé, qu'on connaît déjà. La matérialisation du futur, elle se construit dans le récit qu'on va mettre autour de ces actions du présent et du passé. Je pense que le récit se fait sur 2 notions qui créent le débat, c'est la notion d'effondrement qui a réussi à ouvrir un espace de débat et à sortir du « *business as usual* », en positif ou en négatif mais ça crée vraiment des discussions et ça change l'imaginaire.

Le deuxième mot, c'est l'entraide. L'entraide questionne aussi la question sociale dans les quartiers populaires. On parle beaucoup de solidarité et on est dans une solidarité qui a été construite autour du caritatif et de l'insertion, c'est-à-dire d'une idée de rattrapage dans la norme. La notion d'entraide bouscule ce modèle dominant de la solidarité essaie de reconstruire dans le rapport plus égal de la solidarité, en emmenant aussi des classes moyennes à changer leurs normes vers la sobriété. Cette notion d'entraide est donc intéressante pour bousculer tout le travail social et le caritatif qui est très présent dans des villes comme Roubaix.

Sabine Girard (Saillans)

Ce qui est apparu très fortement dans cette mise à l'épreuve par le PLU est cet écrasement du politique par la technique, par la procédure. Cet écrasement de cet enjeu phénoménal qui a transformé les modes de vie des personnes, avec très peu d'espace possible pour le discuter dans une procédure de PLU et avec un écrasement systématique par la technique parce que tout est réfléchi et réduit à des chiffres. Mais derrière un chiffre de densité par exemple, il peut y avoir des choses très différentes et la densité moyenne de logements sur une commune ne dit pas du tout le projet d'habitat qu'il y a derrière.

Les habitants ont travaillé sur ces projets d'habitat en se demandant comment rendre vivable un modèle qui était vécu comme l'imposition d'un modèle urbain sur un espace rural qui n'a donc pas les mêmes préoccupations, pas les mêmes enjeux, ce qui a provoqué un grand sentiment d'injustice et une impression de rapport de domination qui est très fort. Le dispositif participatif a donc essayé de trouver des solutions adaptées localement aux enjeux et de présenter un projet qualitatif en terme de mode d'habitat qui ne se réduit pas seulement à une question de chiffres. Il y a eu très peu d'espace pour le faire entendre, cela n'a même pas été entendu à la fin par les services de l'État. Ça été vécu très difficilement à la fois par les élus, par le bureau d'études, par les habitants et d'ailleurs il y avait un garant de la concertation de la CNDP qui était là pour suivre et on a écrit au préfet pour témoigner de ces difficultés qu'on rencontrait sur des enjeux aussi importants que la transformation des modes de vie, une incapacité du dispositif public à donner de l'espace pour ça.

Je reviens sur une question qui était dans le tchat : les gestionnaires étaient très contents (les services de l'État, le garant de la concertation, le commissaire enquêteur publique, etc.) parce qu'*in fine*, on a fait beaucoup de concertation et on arrivait à des objectifs qui ne sont peut-être guère mieux que ce qui était attendu en termes de chiffres. Sauf qu'il faut voir ce qu'il y a derrière : toute cette discussion n'a pas servi qu'à ça. Toute cette discussion a permis d'arriver à un compromis qui était extrêmement dur, dans le sens où il était dur à obtenir et dans le sens où il est aussi probablement assez solide parce qu'il y a eu un gros travail qui a été fait de sensibilisation aux enjeux, d'appropriation des enjeux, d'explicitation (pourquoi on faisait ça, de comment on pouvait le faire) avec beaucoup de détails et de matérialisation de ce que serait demain, et concrètement comment on allait opérationnaliser ces objectifs-là qui ne sont pas que des chiffres. Par exemple : ce récit- a été matérialisé par le fait que les personnes ont manipulé des maquettes matérialisant concrètement le projet de lotissement. Ils ont aussi opérationnalisés, le bureau d'études a fait des dessins très précis, très territorialisés pour représenter ce à quoi pourrait ressembler l'habitat de demain.

Ce projet de PLU a fait l'objet d'un gros effort de politisation au niveau des individus et de l'ensemble du village. Il y a beaucoup d'enjeux qui ont été évoqués dans les discussions qui n'ont pas trouvé de débouchés dans le cadre de la révision prévue, qui sont encore sur la table de l'agenda public, et pas seulement de l'agenda public, mais aussi d'initiatives de la société civile, notamment de l'économie sociale et solidaire qui pendant le même temps s'est beaucoup développée et qui maintenant prend un relais important dans la façon de penser et faire la transition dans le village.

Clément Mabi (NUMACTT)

On voit, et c'est assez classique, que les dispositifs participatifs doivent s'ajuster aux situations. Il y a nécessairement un décalage entre ce qui est prévu et ce qui se déroule concrètement. Ce n'est pas toujours simple, c'est souvent d'ailleurs ce petit décalage qu'on étudie, et notre idée (avec les scénarios et avec l'identification de ces tendances) était d'accélérer le processus d'ajustement et de pouvoir observer ce qui se jouait pour améliorer l'usage du numérique dans les dispositifs de concertation. C'est d'ailleurs pour cette raison que notre enquête se termine par une série de recommandations, de pistes pour contribuer à cette dynamique d'ajustement. On termine en disant que s'il y a autant de décalage et que les processus sont peu ajustés, c'est parce que les technologies les plus mobilisées ne le sont pas dans une perspective capacitante. Il s'agit de mettre en avant l'idée qu'il faut changer de regard sur les technologies, moins les considérer dans un rapport de puissance, pour mieux observer de manière située ce qu'elles permettent de faire. De porter un regard en contexte sur leur capacité à venir équiper des dynamiques pré-existantes et renforcer la place des citoyens en démocratie. Il nous semble que cette approche permet d'imaginer un numérique au service de l'engagement citoyen dans la transition écologique.

Ainsi, pour rebondir sur une question qui a été posée dans le tchat, il semble essentiel d'arrêter de parler du « numérique » d'une manière trop générique et de bien marquer les différences entre les transformations des outils d'action publique autour des données — les plateformes participatives, l'appel aux réseaux sociaux — et essayer de situer dans ces différents scénarios les leviers d'action pour l'acteur public.

Tchat de la session 3

16:20:55 De CHRISTOPHE BOUNI : Oui mais l'injonction est là quand même !!

16:46:23 De Didier Touchard : Ayant suivi régulièrement le "cas" Saillans depuis 3 ans, on peut dire que le drame de ce village fut d'avoir été hyper-médiatisé. Avec autant de visites de journalistes que de sociologues, qui ont mis une pression importante sur le collectif durant 5 ans.

16:59:46 De Didier Touchard : Générant des débats très riches accouchant trop souvent d'un consensus minimaliste selon tous les participants. Le motif écologique reste le seul offrant un consensus plus large.

17:05:42 De Lucie Morère : passionnant ! Merci ! Est-ce que tout ça (ces résultats) est déjà disponible quelque part (un rapport, un article ?)

17:24:27 De ioana : Merci Clément Mabi. Pourriez-vous préciser ce que vous entendez par numérique (logiciels, réseaux sociaux, autres)? Pourrions-nous avoir quelques exemples concrets d'outils (commande publique, mais aussi collective ...)

17:30:24 De Céline Pelletier : Merci pour ces présentations très intéressantes et pour l'organisation de la journée. Bonne soirée à tou.te.s !

17:32:50 De CHRISTOPHE BOUNI : Je dois vous laisser merci pour ces présentations et discussions et bien sûr l'organisation ! Bonne soirée.

17:39:59 De Samuel Joly : Merci à tou.te.s pour cette journée passionnante. Bonne soirée et à demain.

17:44:58 De Bertrand Bocquet : c'est bien pour cela qu'il faut interroger la technique, incontournable sur la transition écologique.

17:45:44 De Jean-Michel FOURNIAU : Personne de Saillans n'est intervenu. Le cadrage de la Convention citoyenne pour le climat était national et réduction des GES, et laissait peu de place pour aborder ces expérimentations.

SOMMAIRE DE LA SESSION 4

ARTICULATION ENTRE INITIATIVES CITOYENNES ET POLITIQUES PUBLIQUES

Première partie 127

Démotest : *Initiatives citoyennes et dépendance à l'action publique : le cas des coopératives d'énergie dans la lutte contre la précarité énergétique*..... 127

Intervenant : **Renaud Hourcade** (CNRS, Arenes)

Cette communication porte sur la mise en place, par des coopératives de production d'énergies renouvelables françaises et britanniques, d'initiatives visant à lutter contre la précarité énergétique. Après avoir retracé l'origine de cette jonction, finalement assez rare, entre transition environnementale et action sociale, nous analyserons les interfaces entre ces initiatives et l'action publique. Nous montrerons que l'action citoyenne dans ce domaine s'insère dans un cadre institutionnel relativement prédéfini, notamment par les formes de construction du problème sur le territoire et par l'attente qu'ont les pouvoirs publics de solutions "innovantes" pour le prendre en charge, alors qu'eux-mêmes ont des difficultés à le faire. Si cette symbiose a pour conséquence une certaine articulation entre initiative citoyenne et action publique, elle a aussi pour conséquence de rendre l'action des coopératives citoyennes dans le domaine social extrêmement dépendante de la disponibilité de financement publics et de la soumettre aux cadres d'action publique dominants, ce qui n'est pas sans contrarier le modèle d'autonomie porté par la démarche coopérative.

Numactt : *À quelles conditions le numérique peut-il être un levier de collaboration pour associer les citoyens à la transition des territoires ?* 133

Intervenant : **Jean-François Marchandise** (Fing)

Dans cette communication nous proposerons d'interroger le numérique de manière située afin d'identifier les conditions à réunir pour imaginer un numérique au service de l'engagement citoyen dans la transition écologique. En mobilisant les retours des terrains investigués par notre équipe, nous tenterons de dessiner les contours d'un « environnement technologique capacitant », susceptible de rendre possible de nouvelles formes d'alliances pour co-construire l'intérêt général. Concrètement, nous ferons une série de propositions normatives pour penser les conditions nécessaires pour faire émerger un numérique capacitant, au service de la transition écologique.

Realiste : *Les projets alimentaires territoriaux, un levier pour la démocratie alimentaire ?*..... 139

Intervenants : **Dominique Paturel et Julien Noël** (Inrae, UMR Innovation)

Définie par Tim Lang au milieu des années 1980, la démocratie alimentaire consiste à penser que la participation des citoyens aux décisions concernant les systèmes alimentaires facilite l'accès de tous à une alimentation de qualité. Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) développés en France depuis 2014 peuvent-ils en être un levier ? À partir de l'examen de 3 PAT, la communication conclura par la nécessité d'articuler ces projets locaux avec la mise en œuvre d'une sécurité sociale alimentaire à l'échelle nationale, rejoignant ainsi la proposition de Tim Lang d'une démocratie alimentaire devant articuler ces deux échelles d'action et de décision.

Discussions de la première partie de la Session 4 147

Seconde partie..... 157

Cittep : *Les cadrages de l'activité de travail par les politiques publiques en tension avec les capacités d'initiative des professionnels. le cas de l'usage des pesticides en viticulture bordelaise* 157

Intervenants : **Ludovic Ginelli** (Inrae, ETBX) et **Fabienne Goutille** (Université de Bordeaux, Epicene) (+ **Alain Garrigou** (Epicene) dans la discussion)

Cette contribution procédera en 2 temps. Dans un premier temps, nous présenterons les processus au cours desquels se fabriquent les inégalités de participation des travailleurs agricoles aux débats sur l'usage des pesticides, en soulignant plus particulièrement ceux où les politiques publiques opèrent.

Dans un second temps, la recherche-action capacitante menée (toujours en cours) avec des viticulteurs en Gironde sera confrontée au programme d'action publique d'envergure (VitiREV 2018-2023) ayant pour objectif « sortir de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en accompagnant les viticulteurs vers de nouvelles pratiques » en Nouvelle-Aquitaine. Cela permettra d'identifier les enseignements et les limites de notre expérimentation vis-à-vis de la façon dont ce programme régional facilite ou non les capacités d'initiative des professionnels dans la conduite de leur activité, en particulier celles relatives à l'usage des produits de traitement de la vigne et à la prévention des risques pesticides à l'échelle des exploitations.

Infrapolitique : Frictions politiques et ré-alignement des échelles de gouvernementalité : deux modalités originales d'articulation entre initiatives citoyennes et politiques publiques pour la transition..... 162

Intervenant : Yannis Lemmery (Groupe Action-Recherche GRAC)

En nous appuyant particulièrement sur les résultats d'enquête concernant deux terrains très contrastés (le dispositif institutionnel écoréno'v et l'espace vague des Murs à Pêches), nous proposerons d'analyser ce que viennent produire politiquement les expérimentations qui y ont cours, en nous attachant à deux motifs en particulier de ces politiques de la transition : les phénomènes de frictions politiques d'une part et les tentatives de réarticulation des échelles de gouvernementalité d'autre part.

Transition et quartiers populaires : La gouvernance territoriale d'un projet de transition écologique. Entre expertise scientifique, négociations interstitielles et savoirs profanes. La ferme circulaire du trichon (roubaix, 59) 167

Intervenant : Bruno Villalba (AgroParisTech, Ceraps) (+ Vincent Boutry (UPC), dans la discussion)

L'élaboration d'un projet de rénovation d'une friche industrielle dans un quartier populaire, sous l'égide d'une transition écologique, soulève, traditionnellement, des questions sur les conditions d'organisation du dispositif de négociation entre les projets présentés (formes participatives et délibératives). La contribution interroge le poids des expertises scientifiques (notamment sur l'état écologique des sols) dans la faisabilité politique du projet. Cela participe d'une construction d'espaces de négociations propices à une reformulation des objectifs du projet, de sa temporalité et de ses coûts financiers. Construire une transition écologique dans un quartier populaire soulève alors la question des conditions formelles de négociations des savoirs, afin de permettre une continuité d'élaboration du projet.

Discussions de la seconde partie de la Session 4 174

SESSION 4

ARTICULATION ENTRE INITIATIVES CITOYENNES ET POLITIQUES PUBLIQUES

1^{ère} Partie : Discutante, **Karine Lancement** (Cerema)

Demoster : « *Initiatives citoyennes et dépendance à l'action publique : le cas des coopératives d'énergie dans la lutte contre la précarité énergétique* »

Numactt : « *À quelles conditions le numérique peut-il être un levier de collaboration pour associer les citoyens à la transition des territoires ?* »

Realiste : *Les Projets Alimentaires Territoriaux, un levier pour la démocratie alimentaire ?*

INITIATIVES CITOYENNES ET DEPENDANCE A L'ACTION PUBLIQUE : LE CAS DES COOPERATIVES D'ENERGIE DANS LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE

Renaud Hourcade ((CNRS, Arenes)

Je suis chargé de recherche au CNRS, auteur avec Doris Buu-Sao, Patrice Diatta et Pierre Wokuri de la recherche DEMOSTER [Démocratiser la transition énergétique ? Sobriété et précarité énergétiques dans les initiatives de transition : Émergence, diffusion et impact des expériences citoyennes dans trois pays européens (France, Espagne, Royaume-Uni)] qui est une comparaison internationale portant sur la France, le Royaume-Uni et l'Espagne d'initiatives citoyennes dans le champ de la précarité énergétique. Une idée sous-jacente de ce programme était d'essayer de comprendre comment est-ce que des expérimentations citoyennes entreprennent de construire par le bas cette liaison, dont on sait qu'elle est compliquée, entre questions environnementales et questions sociales, en associant production d'énergies renouvelables et prise en charge, dans l'aval des flux énergétiques, des problèmes de consommation et des inégalités de consommation.

Deux organisations citoyennes engagées contre la précarité énergétique

Deux terrains (parmi les quatre enquêtés dans le cadre de DEMOSTER) :

- **Energ'éthique 04**

- Une coopérative citoyenne (SCIC) de production d'électricité photovoltaïque depuis 2012 (Dignes-les-Bains)
- Engagée dans la lutte contre la précarité énergétique avec un programme d'«auto-réhabilitation accompagnée

- **SELCE -South-East London Community Energy**

- Une coopérative citoyenne de production d'énergie renouvelable active depuis 2014 (panneaux solaires) => accélérer la transition et y prendre une part
- Un volet d'intervention sur la «fuel poverty» : création, développement du dispositif des «Energy Cafés», dans deux quartiers populaires (Greenwich et Lewisham)

On a entendu en session 1 la présentation par Doris Buu-Sao qui s'est intéressée au caractère de plus ou moins grande politisation de ces démarches. Dans cette session, on va se concentrer sur la question de l'articulation de ces initiatives citoyennes avec l'action publique, et on se concentrera en particulier sur deux d'entre elles, Énerg'éthique qui est basée dans les Alpes-de-Haute-Provence, une coopérative fondée en 2012 sous la forme de SCIC, dont l'objectif est de permettre aux citoyens de contribuer à la transition énergétique à partir d'un modèle qui valorise la participation locale, la prise en compte également des enjeux d'efficacité énergétique et de de sobriété et de précarité.

Ce sont des habitants (ils sont environ quatre-vingt) qui exploitent en commun des panneaux photovoltaïques installés sur le toit d'une école. Ce qui est original et qui nous a intéressé dans cette organisation c'est qu'elle cumule cette production avec une intervention dans le domaine de la précarité énergétique. Les organisations qui traitent les deux thèmes sont assez rares et elles sont particulièrement rares en France. L'action d'Énerg'éthique dans le champ de la précarité énergétique prend la forme d'un dispositif « d'auto réhabilitation accompagné » qui est un système d'intervention sur les logements précaires, qui donne un rôle à l'habitant du domicile en l'accompagnant pour réaliser lui-même les travaux qui sont nécessaires à l'amélioration thermique de son logement. C'est un dispositif assez original qui mêle des considérations environnementales et des considérations sociales, qui a un dispositif d'insertion qui était porté à l'origine (il a essaimé depuis) par l'Association des Compagnons Bâisseurs.

La deuxième organisation, c'est celle dont on vous a déjà parlé en session 1, qui est installée dans deux quartiers très populaires du Sud-Est de Londres, *Greenwich and Lewisham*, est également une coopérative citoyenne (ils sont environ 200 habitants londoniens) qui est active depuis 2014 et a installé des panneaux solaires dans le but d'accélérer la transition (panneau solaire sur les écoles). Elle ajoute — dans le cas de la Grande-Bretagne, c'est un peu moins rare, mais le passage vers l'acte concret, lui, n'est pas si fréquent — un volet d'action dans la *fuel poverty*, la « pauvreté énergétique » quand on traduit en français, ou « précarité énergétique ». Le dispositif est très différent, les *energy cafés* qui consistent à installer dans l'espace public des tables, des points d'information, à y accueillir des gens qui sont identifiés comme étant précaires énergétiques, qui s'identifient eux-mêmes plutôt comme ayant des difficultés parce que c'est dans l'espace public donc ce sont des passants attirés par des affiches qui peuvent s'installer à des tables où on leur offre du thé et du café et où des conseillers vont s'occuper de leur expliquer comment ils peuvent réduire leurs factures. C'est une action concentrée — à la différence d'Énerg'éthique — qui ne se concentre pas sur le bâti ni sur l'intervention physique sur les données thermiques du bâtiment, mais sur la facture dans un contexte britannique où l'un des principaux leviers de lutte contre les inégalités d'accès à la consommation, c'est de de changer de fournisseur en essayant d'avoir le moins cher possible.

Voilà les deux organisations auxquelles on s'est intéressé. Sous l'angle de leur articulation à l'action publique il y a beaucoup de choses à dire. On va se concentrer sur deux points qui, à notre avis, matérialisent la relation de ces initiatives aux politiques publiques. D'abord leur dépendance financière, ce sera le premier point, et le deuxième point, c'est la domination partenariale qu'on observe entre politique publique et initiatives citoyennes.

Quels liens entre initiatives citoyennes et action publique ?

1. Un modèle économique introuvable ?

- Un modèle coopératif à lucrativité limitée laissant espérer la constitution d'un capital collectif
- Mais des revenus en réalité bien trop faibles

Une dépendance aux financements extérieurs

- Les limites de l'«agir» bénévole dans le champ de la PE, le nécessaire recours au salariat
- L'engrenage de la «course aux financements» pour lancer et pérenniser l'activité
- Dans le cas britannique, une soumission contrainte aux impératifs de l'evidence-based policy: reporting, chiffrages, évaluation

1. Un modèle économique introuvable ?

C'est une question cruciale, car elle semble mettre en évidence les limites de l'action bénévole d'une part, et d'autre part, la difficulté que l'absence de revenus peut poser pour l'autonomisation et l'émancipation d'un groupe quel qu'il soit, et l'efficacité de son action. Dans le cas des coopératives, on pourrait penser que ces pratiques de production, qui appartiennent au champ de l'économie sociale et solidaire et qui dégagent des revenus de la vente d'électricité, permet une certaine indépendance. De fait, un certain nombre de ces coopératives qui se lancent dans des actions sur la précarité énergétique anticipent en général au départ de pouvoir consacrer une partie au moins des revenus tirés de la vente d'énergie à cette action. Le modèle des SCIC et c'est le cas aussi de SELCE en Grande-Bretagne, repose sur le principe de lucrativité limitée, donc les bénéfices commerciaux ne sont que partiellement distribués sous la forme de dividendes, de rémunération du capital. Il y a un pot commun qui peut être investi par les sociétaires pour des initiatives d'intérêt général.

Ça, c'est le modèle théorique. La réalité, c'est que les installations et la réalité de la rémunération de la vente d'énergie d'électricité aujourd'hui fait que ce pot commun est extrêmement réduit. En fait, il est quasiment impossible à constituer parce que les installations sont très modestes. Dans le cas d'Énerg'éthique, 22 MWh dégagent un revenu de quelques milliers d'euros par an : ça couvre à peu près le remboursement des emprunts pour faire tourner la coopérative ; il n'y a quasiment pas rémunération du capital. À SELCE en Grande-Bretagne, c'est un peu plus capitalistique : il y a une rémunération du capital des citoyens, de l'ordre de 3 % (c'est ce qui est annoncé, c'est un petit peu moins). L'installation est beaucoup plus importante. Le modèle économique de SELCE prévoit que l'AG vote chaque année une affectation du surplus, ce qui peut financer les actions énergétiques. La réalité c'est qu'il faut attendre le plan de financement de la 11e année pour commencer à dégager quelques milliers de pounds et attendre la 20e année d'exploitation pour avoir un financement de 40 000 pounds.

Tout cela permet de comprendre qu'en fait les coopératives de production d'énergie sont très rapidement prises dans une course aux financements pour faire tourner leurs dispositifs d'action dans le champ de la précarité énergétique. Pourquoi ? Parce que quand il s'agit d'installer et d'exploiter des panneaux solaires, il n'y a pas beaucoup de travail à faire, c'est un travail d'association classique qui peut être pris en charge par des bénévoles. Mais on constate que dès qu'elles essaient d'intervenir sur un autre champ d'action, comme la précarité énergétique, qui suppose de repérer les personnes bénéficiaires, de se doter de nouvelles compétences qui sont

très différentes, au croisement du social et environnemental, il faut des salariés. Toutes les organisations qu'on a étudiées (il y en avait 4 dans tout le projet) ont toutes eu recours à des salariés pour mener ce type d'action. Forcément, avoir des salariés demande un budget qui est autrement conséquent et concrètement il ne peut être trouvé qu'auprès de financeurs tiers qui sont en général des collectivités locales.

Dans le cas d'Énerg'éthique, il y a eu un premier financement de 6 mois par une fondation et ensuite c'est un tour de table où on retrouve la région, le département, la CAF, la Fondation Abbé Pierre, la Fondation de France, la fondation pour l'habitat solidaire, l'ADEME et la mairie de Digne, donc un mélange de fondations et de collectivités publiques et donc d'innombrables petites ou moyennes subventions à renouveler régulièrement. Dans le cas de SELCE, c'est à peu près la même chose, c'est encore pire même, parce que les financements sont encore plus précaires en Grande-Bretagne, ils sont à renouveler tous les ans, ils ne sont financés que pour une partie de l'année. Ça a des conséquences directes sur la précarité du salariat — temps partiel, CDD renouvelés sans certitude d'une période à l'autre —, ça induit également une injonction au *reporting*, une injonction à toujours quantifier le résultat. C'est le paradigme de l'*evidence based* qui s'est imposé là-bas dans les politiques sociales qui imposent de rendre des comptes très régulièrement et de manière chiffrée. SELCE consacre une grande partie de son travail à mettre en récit et en preuve la qualité et les résultats de son action calculée : par exemple que ce sont 6 livres d'économie budgétaire qui sont réalisés quand on investit à une livre dans l'action de SELCE. C'est un premier mode de rencontre entre action publique et initiatives citoyennes, en tout cas, sur ce champ-là de la lutte contre la précarité et énergétique : il y a un côté fourches caudines du financement. Il faut réussir à mobiliser des moyens d'action et on se rend compte très vite des limites de l'action citoyenne bénévole dans ce dans ce domaine-là.

Le deuxième point de rencontre sur lequel je voudrais attirer l'attention, ce n'est pas une dépendance mais plutôt une interdépendance, mais une interdépendance asymétrique sous la forme d'un enrôlement fonctionnel dans et par l'action publique.

2. Un enrôlement fonctionnel dans l'action publique ?

On peut remarquer à travers certains indices — dont l'existence même de ce programme Cit'in — qu'il y a aujourd'hui au moins dans les discours une forme d'enrôlement des initiatives citoyennes dans les logiques de transition portées par l'action publique. Elles ont obtenu un statut de partenaire presque officiel, chargé d'accompagner, d'induire, d'inspirer, d'être créatif sur les manières de mettre en œuvre la transition. Cet enrôlement peut être vu comme le corollaire ou la récompense, mais disons plutôt le corollaire de l'orientation de certaines initiatives vers des solutions concrètes, donc mesurables. Le terme d'expérimentation — qu'on n'utilise pas nous-mêmes, mais qui a été utilisé par beaucoup — n'est pas neutre : il qualifie aussi une forme d'attitude pragmatique, vérifiable par le gouvernement par les preuves et l'expérimentation.

Tout ça fait que certaines initiatives ont gagné leurs lettres de noblesse dans un champ politique qui est adepte de ces solutions incrémentales. SELCE et Énerg'éthique permettent de montrer le fonctionnement de cette relation de symbiose qui peut se nouer entre action publique et initiatives citoyennes. Dans le cas de SELCE, il faut préciser d'abord le contexte institutionnel qui est propre à la Grande-Bretagne et qui permet de comprendre les modes d'action et l'articulation qui s'est nouée.

Quels liens entre initiatives citoyennes et action publique ?

2. Un « enrôlement » fonctionnel dans et par l'action publique

- Mouvements citoyens et action publique: une lune de miel.

a. Le cas de SELCE : de la « Big society » à l'art du *switch*

- Bigsociety : le contexte institutionnel britannique post-thatchérien: réduction de l'Etat, localism agenda et l'auto-secours communautaire
- L'art du switch : la régulation par les prix et la concurrence de l'accès des plus pauvres à l'énergie
- Une béquille pour l'action publique... qui n'empêche pas le sous-financement structurel et la précarisation



⇒ un modèle d'action « pré-formaté » par le contexte institutionnel, cognitif, financier britannique

Il faut monter à la période post thatchérienne et la période Cameron précisément dans les années 2010. Le gouvernement de Cameron s'est doté d'un agenda localiste qui a consisté à remettre une grande partie de l'action publique, de l'Etat, entre les mains des collectivités locales, à valoriser les initiatives de type *grassroots* (qui viennent du terrain), à inviter les citoyens à s'auto-organiser pour prendre en charge les problèmes de leur communauté. C'est un mouvement connu sous le nom de *Big Society*, très porteur et valorisant pour le *community work*, le travail auprès des communautés, le fait de prendre en charge par les communautés elles-mêmes leur problème, d'identifier les solutions et de partir à la course au financement pour faire tourner les solutions d'actions publiques, en parallèle d'un retrait de l'Etat, d'un sous financement des collectivités et en particulier dans les politiques sociales. C'est ce cadre d'action publique qui finalement donne à SELCE une opportunité d'agir et qui lui va lui permettre de trouver facilement des financements.

La deuxième caractéristique de ce contexte britannique, c'est le cadrage du problème de précarité énergétique, qui s'impose à SELCE. Quand on interroge les membres de la coopérative les plus investis, ils laissent transparaître une frustration sur le fait de ne pas pouvoir faire plus que cette démarche des cafés qui consistent à « *reducing your bills* », c'est-à-dire de se concentrer uniquement sur la réduction des factures. Ils voudraient faire plus et notamment intervenir sur le logement. Mais en réalité, le levier d'action publique qui est inscrit dans le dispositif d'action en Grande-Bretagne, extrêmement marchandisé, c'est le jeu de la concurrence : l'accès à l'énergie est déterminé en faisant jouer la concurrence pour faire baisser les prix . Le fait que SELCE accompagne les publics précaires en les rendant plus « cultivés » pour bien jouer ce jeu du marché pose question, parce qu'on peut y voir une béquille pour une action publique qui valorise et qui entérine le paradigme d'une libéralisation complète du marché et du marché de l'énergie. On peut y voir une forme de contribution au fonctionnement ce système, en permettant au consommateur de jouer le rôle de consommateur avisé, rationnel, calculateur qui est attendu d'eux, une contribution à ce fonctionnement libéral du marché de l'énergie encouragé par l'État britannique.

Dans le cas d'Énerg'éthique, le contexte et l'instrument sont très différents. Energ'éthique porte une action sur le bâti qui est conçue par les membres de l'association comme complémentaire de ce qui est proposé par l'action publique (les aides du fonds de solidarité pour le logement (FSL), les aides directes des CAF et des CCAS). Une action publique qui a beaucoup de mal à prendre en charge les questions de précarité énergétique, mais qui les a inscrites à son agenda depuis le début des années 2000. Quand un service comme une CAF se retrouve face à des situations d'impayés et la difficulté de logements insalubres, elle est souvent démunie en dehors du levier financier. L'auto-réhabilitation accompagnée donne une solution à des organismes d'action publique qui ont identifié un problème mais qui n'ont pas ni les financements, ni les idées pour intervenir. On a des témoignages de divers intervenants sociaux qui sont devenus des partenaires directs de cette opération, parce qu'ils deviennent des prescripteurs. Ce sont eux qui accueillent les publics précaires et qui les orientent ensuite vers l'association. Donc on voit que la symbiose se situe à ce niveau-là aussi.

Quels liens entre initiatives citoyennes et action publique ?

b. Le cas de Energ'éthique 04 : La recherche d'une complémentarité avec l'action publique

- L'ARA, un dispositif « éprouvé » qui répond aux insuffisances de l'action publique sur la PE
- À l'intersection des politiques environnementales et des politiques de solidarité...
- La volonté de devenir un « bras armé » des pouvoirs publics
- Mais quelques risques : sous-financement et fissures dans le modèle coopératif



=> l'interdépendance entre initiatives citoyennes et action publique : une «domination partenariale»

C'est un dispositif qui avait été éprouvé par les Compagnons Bâisseurs, qui recueille donc immédiatement l'assentiment de l'ADEME, de la CAF, du département, etc., qui vont financer l'association. Un financement instable et limité, il y a des moments dans la vie de l'association où le retrait de certaines collectivités et de certains financeurs a mis en péril les trois salariés de l'association, mais néanmoins cette symbiose avec l'action publique leur permet de trouver une place et c'est assumé comme tel par la coopérative, qui se conçoit comme complémentaire à l'action publique. Ça pose néanmoins quelques questions du point de vue d'une démarche coopérative qui, en théorie, devrait pouvoir mener ces actions de manière autonome, de manière autosuffisante. Ici ce n'est pas complètement le cas, d'où parfois certaines tensions dans le modèle coopératif et les discussions parmi les membres de la coopérative, parce qu'ils se retrouvent finalement davantage dans un modèle associatif de course à la subvention. Donc ça titille le modèle coopératif. On retrouve ici une interdépendance entre initiatives et action publique dans laquelle on peut reconnaître les traits de la domination partenariale qui a été identifié par ailleurs (la notion est de Thomas Chevallier, dans sa thèse sur le monde associatif). Il y a une symbiose, une interdépendance, mais avec des acteurs très déséquilibrés, il faut le souligner : la CAF, le département, la région ont moins besoin d'Énerg'éthique que Energ'éthique n'a besoin, pour sa survie, de la CAF, du département et de la région.

Pour conclure, ces deux exemples alimentent la réflexion sur un des axes transversaux qui avaient été présentés en introduction du colloque, à savoir la difficulté des initiatives à exister si elles ne s'insèrent pas dans des dispositifs ou des cadres d'action publique préexistants. C'est une manière d'évaluer leur dépendance à l'action publique que d'essayer de comprendre dans quel sens jouent ces influences.

3. Conclusions

- Une interdépendance asymétrique : les facteurs financiers, institutionnels, cognitifs orientent les formes et la portée de l'«agir citoyen» vers une conciliation avec l'action publique
- => Comment rééquilibrer cette relation et permettre aux initiatives citoyennes de peser sur les cadres de l'action publique plutôt que les subir ?
- Dans le cadre comparatif de DEMOSTER, le cas de l'APE en Catalogne souligne l'utilité d'investir le champ de la politique institutionnelle (*lobbying*, *advocacy*, occupations = une façon de (re)construire le problème public de la PE selon d'autres cadrages

Le résultat qu'on met en avant — en tout cas par rapport au secteur qu'on a étudié, on ne va pas extrapoler au-delà à ce stade —, c'est que la dépendance est très forte et se traduit de manière financière, institutionnelle, cognitive, comme on le voit avec SELCE et dans le choix des instruments. Ça invite à revisiter la frontière, parfois construite de manière un peu trop nette, entre ce qui appartient à l'action publique et ce qui appartient à l'initiative citoyenne. On a un monde d'interactions entre ces deux espaces mais un monde d'interactions qui n'est pas horizontal, qui est assez vertical, avec un acteur qui a beaucoup plus de pouvoir que d'autres. La question qui en découle pourrait être : comment rééquilibrer cette relation, comment permettre aux initiatives citoyennes de peser sur les cadres d'action publique plutôt que de les subir ?

On l'a développé dans la session 1, la comparaison q proposée avec 3 pays a permis de mettre en lumière le cas très différent de l'association contre la précarité énergétique (APE) en Catalogne avec un mode d'action qui associait accompagnement des précaires et investissement dans le champ de la politique institutionnelle sous la forme de *lobbying*, l'occupation, l'*advocacy*, donc un militantisme tourné davantage vers l'espace public. Il a l'avantage de tenir les deux bouts du problème et donc à contribuer aussi à reconstruire le problème public de la précarité énergétique selon d'autres cadrages.

À QUELLES CONDITIONS LE NUMERIQUE PEUT-IL ETRE UN LEVIER DE COLLABORATION POUR ASSOCIER LES CITOYENS A LA TRANSITION DES TERRITOIRES ? »

Jacques François Marchandise (Fing)

Dans cette seconde présentation du projet NUMACTT, nous voulons revenir sur les conditions auxquelles le numérique peut être un levier de collaboration pour associer les citoyens à la transition des territoires. La coordination de l'ensemble du projet NUMACTT dans le cadre de Cit'in a été portée par un ensemble de chercheurs et d'acteurs concernés par les transformations de l'ingénierie participative et le rôle du numérique dans les démarches participatives. La question de départ du programme c'est : à quelles conditions le numérique a les capacités à renouveler les formes de l'agir citoyen et le jeu d'action publique, notamment dans les champs

de la transition écologique ? Notre intuition de départ est qu'il a des potentiels pour modifier le rapport des citoyens aux changements à l'œuvre dans l'intégration des technologies numériques. À l'arrivée, nous observons que tous les numériques ne se valent pas et que, en fonction de la nature des projets, en fonction des dispositifs mis en œuvre et en fonction des visions de l'engagement dans la transition, les résultats sont très hétérogènes.

2

Questionnements du projet : le numérique pour renouveler l'agir citoyen en contexte de transition ?

- Dans ce projet nous avons interrogé de manière critique **la capacité du numérique à renouveler les formes de l'agir citoyen et les logiques d'action publique notamment dans le champ de la transition écologique.**
- Intuition de départ : **Le numérique modifie le rapport que les citoyens entretiennent aux différents « changements d'état » actuellement à l'œuvre, et suscite leur « mise en mouvement » pour faire converger leurs préoccupations environnementales et sociétales.**
- A l'arrivée : **conviction que tous les numériques ne se valent pas, et qu'il équipe des projets démocratiques très différents et des visions de l'engagement citoyen dans la transition également très différentes**

On a plus particulièrement travaillé sur deux terrains : à Nantes où à l'initiative il y avait le grand débat sur la transition énergétique organisée par la collectivité qui était un dispositif assez lourd, assez solide et assez politisé ; dans la région Occitanie avec là encore un dispositif ambitieux construit avec Démocratie Ouverte. À partir d'une enquête sur ces terrains, qualifiée de phase de diagnostic, nous avons ensuite mené un travail prospectif pour qualifier les tendances liées aux usages du numérique en démocratie qui nous permet de montrer que les réalités diffèrent lorsqu'on est dans des cadres où les dispositifs sont construits et commandés par l'acteur public, voir développés par lui, émanant de Civic Tech, construits dans des espaces sociotechniques, des GAFAM ou des grandes plateformes mondiales ou encore issus du monde des communs et d'un numérique beaucoup plus ouvert.

Le fonctionnement de la recherche

- Nous avons articulé **une phase de diagnostic avec deux enquêtes de terrains** en mobilisant les outils des SHS (observations, entretiens) et un cadre théorique à la croisée de l'infocom et la science politique:
 - **Le territoire nantais** à travers l'analyse du « grand débat sur la transition énergétique » organisé par la collectivité (approche décentralisée)
 - **Le territoire de la Région Occitanie** et l'analyse de la « tournée citoyenne » co-organisée entre l'association Démocratie Ouverte et la Région (approche collaborative mais centralisée).
- **Un travail sur atelier en mobilisant les ressources du design prospectif** : nous avons organisé 4 ateliers prospectifs pour discuter nos résultats et faire émerger des tendances relatives aux usages du numérique en démocratie et la manière dont elles influencent l'engagement citoyen sur les questions de transition. Nous avons mis ensemble des experts et des acteurs de nos terrains, plus les membres de notre coopérative de recherche pour un travail sur scénarios
- **En fond de décor** : un moment particulier des civic tech ; une succession de consultations « numériques-écologiques » nationales locales ; un sujet « numérique et environnement » montant depuis 2015 (fing transitions2.net & kit agir local) et actuel (5G) ; une question ouverte « open gov vs concertation » etc.

On a profité, sur la base des terrains NUMACTT, du canevas élaboré collectivement par la Fing dans le cadre de notre programme RESET qui vise systématiquement à qualifier et discuter un diagnostic, imaginer des transformations atteignables à court moyen terme et identifier les acteurs et leviers permettant d'y arriver et rassembler des acteurs hétérogènes dans une coalition pour engager la transformation. Il s'agit d'être conforme au programme annoncé dans le projet NUMACTT, c'est-à-dire d'être en position de chercheur public qui vise à produire des ressources pour contribuer à la fabrique de l'action publique de demain. Pour ce faire, nous avons avancé sur des pistes de travail actionnables en rassemblant des acteurs de l'offre : éditeur, concepteur *Civic tech*, des acteurs de la commande, principalement acteurs publics et puis des acteurs qu'on voit plus dans les dynamiques d'usage ou les difficultés d'usage que j'inventorie ici, en se posant la question de quel dispositif environnement et configuration, et quelles conditions pour un numérique porteur de qualité démocratique ?

Un travail en ateliers pour faire émerger des **pistes et perspectives**

- **Quel numérique voulons-nous ?** Nous avons tiré parti du canevas élaboré par la Fing dans le cadre du programme Reset :
 - Qualifier et discuter le diagnostic
 - Imaginer des transformations atteignables à court-moyen terme
 - Identifier les acteurs et leviers permettant d'y arriver
 - Rassembler des acteurs hétérogènes dans une coalition pour engager ces transformations
- Nous avons pris appui sur **une étape de prospective créative** (cf présentation 7 avril) fournissant un cadre de projection. Il s'agissait dès lors de travailler à des **pistes de travail actionnables**, afin d'outiller l'action publique de demain sur les enjeux des usages démocratiques du numérique en contexte de transition.
 - Acteurs de l'offre : éditeurs, concepteurs, *civic tech*
 - Acteurs de la commande : acteurs publics
 - Acteurs des usages : acteurs associatifs, médiation, ingénierie de la participation *etc*
- **Quels dispositifs, environnements, configurations, et quelles conditions pour un numérique porteur de qualité démocratique ?** Comment peut-il être un levier d'engagement et de participation des citoyens à la transition écologique ?

J'en viens maintenant au diagnostic : en face de promesses assez copieuses du numérique, on remarque que, quoi qu'il arrive, la participation citoyenne a déjà ses cadres et que ce n'est pas le numérique qui remet tout à plat. Au-delà du numérique, les phénomènes étudiés sont multifactoriels et le numérique ne change pas forcément leur cadre interprétatif. Il pose néanmoins des questions spécifiques liées à l'inclusion numérique, qui pour nous reste un chaînon manquant. Il y a un énorme sujet implicite dans presque toutes les initiatives de participation outillées par le numérique : il est difficile d'avoir les gens qui sont victimes de la fracture numérique, terme qui, par ailleurs, est considéré comme assez invalide par la plupart des chercheurs depuis plus de 15 ans.

Retour sur un diagnostic critique mais riche d'enseignements

■ Les promesses du numérique sont copieuses, les réalités sont plus modestes, 3 enseignements :

le numérique ne change pas la donne en ce qui concerne la fabrique de l'action publique, la prise en considération des richesses potentielles de la participation citoyenne, la confiance des citoyens dans les cadres qui le convient à la participation voire à la co-construction, ni la réalité de cette participation qui restent tributaire d'autres variables, liées aux acteurs.

Le numérique porte des questionnements spécifiques liés à l'inclusion numérique, au numérique facteur d'exclusions, liés aux dispositifs et environnements numériques eux-mêmes : opaques ou plus ouverts, qui ont des incidences sur les formes de mobilisation citoyenne

le numérique actualise des questionnements déjà connus liés aux ingénieries démocratiques, à la nécessité de créer une capacitation citoyenne articulée à la participation dès lors que les thèmes et questions sont complexes (environnementales)=> il nous permet notamment de poser la question des environnements capacitants à nouveaux frais

Nous avons soulevé et actualisé des questions déjà connues pour beaucoup. Parmi les points essentiels que nous avons identifiés pour imaginer un numérique au service de la capacitation il y a d'abord la question de la confiance. Quand on va faire des consultations en ligne, le premier sujet qui sort et qui a fait l'objet de travaux récents, notamment de la prospective de la CNIL, c'est le sujet des données personnelles, de l'anonymat et du pseudonymat, etc. Le second sujet est celui de la loyauté des dispositifs. La question de la loyauté éventuellement dans leurs conceptions techniques dans la boîte à outils, c'est la promesse portée par des initiatives comme Decidim ou des acteurs comme Démocratie ouverte, etc. C'est aussi la loyauté du commanditaire de ces dispositifs par rapport au cahier des charges qu'il a pu émettre aux attendus qu'il peut avoir. Est-ce qu'on est vraiment en train de vouloir stimuler une participation forte et une diversité d'opinion ? Est-ce qu'on est en train d'avoir une approche plus ou moins manipulatoire et confiance réelle ou supposée, puisque ça fait partie des sujets sur lesquels les gens qui évitent les formes de participation, tel qu'on l'a vu dans certains de nos terrains, des configurations, c'est vraiment que des gens vont s'opposer à l'offre participative ou éviter l'offre participative. Cette question de la confiance est un point d'achoppement qui n'est pas forcément le même point d'achoppement quand la participation se passe en environnement présentiel, se passe avec une Marianne quelque part...

Plus précisément

- Les dispositifs participatifs numériques ne s'ajustent pas bien aux intentions politiques
 - **L'environnement qu'ils constituent** joue un rôle dans la relation à l'acteur public : acceptation de l'offre participative, opposition, évitement. La conversation, la fabrique de l'opinion peuvent avoir lieu dans d'autres sphères numériques (ou non)
 - Ils se réduisent souvent aux **fonctions les plus simples** : approuver ou s'opposer (en un clic ou longuement), livrer des doléances, industrialiser la participation (obtenir du nombre). C'est surtout le cas quand ils sont en self service purement numérique.
 - Les **ingénieries** à convoquer sont diverses et complexes
- Il est possible d'agir sur la qualité démocratique de ces dispositifs, en posant la question « **quelles configurations pour quelles intentions** » ; et de proposer un premier cadre de travail
- Si l'intention est l'engagement d'une diversité de citoyens dans la TE, une question-clé est celle d'un numérique capacitant

Il y a par ailleurs un enjeu essentiel autour de l'information. Dès lors que l'on plonge dans les promesses de participation citoyenne et qu'il s'agit de sujets complexes comme la transition écologique, il y a énormément d'informations complexes à partager. On le sait depuis longtemps, mais ça s'est confirmé sur notre terrain, que cette profusion peut freiner la capacité de participation des citoyens. C'est la question de qui éditorialise les contenus, de ce qu'on simplifie outrageusement, etc. Dans le meilleur des cas, ça donne lieu à des formes éditorialisées qui, derrière, vont faire l'objet de contre-propositions de la part d'acteurs engagés qui ne sont pas l'acteur institutionnel. En l'occurrence, dès qu'on est sur les champs qui sont ceux de Cit'in, il faut la culture écologique dans sa pluralité. C'est ce que nous avons observé sur le terrain nantais, dans le cadre du grand débat sur la transition énergétique où cohabitaient des visions de la transition très différentes. Mais il faut aussi un enjeu autour de la culture numérique, de savoir se repérer dans l'information disponible. On retrouve derrière la question des environnements d'apprentissage, des environnements de médiation, etc. Et derrière ça, la question d'inclusion est souvent résumée, malheureusement, par les acteurs qu'on rencontre sur le terrain comme la question des gens qui sont les plus éloignés du numérique. Mais notre enquête rappelle que nous avons essentialisé depuis trop longtemps cette question des « publics éloignés ». Éloignés de quoi ? La diversité de cette question est assez grande et dès qu'on est sur les champs de transition écologique, on a une question de l'inclusion numérique et thématique.

Un autre sujet qui me paraît important est celui des cadres collectifs et de la société civile, avec le risque très fort d'un numérique qui vient individualiser, qui vient personnaliser la relation et très souvent zapper la dimension associative et donc une problématique d'*empowerment* plus individuelle que collective qui serait en jeu. Derrière ça, au fond, la question des formes de l'engagement possibles dont on a constaté que les acteurs qu'on avait sur nos terrains, par exemple les acteurs du numérique, étaient plus fort dans le faire que dans le discours et allaient esquiver les grands débats de fabrique de l'opinion qui était du côté du faire, pour dire : mais en fait, ce qui est important, c'est quel projet on monte, quelles actions on a, quelles applications numériques ont fait, quelle coopérative on initie, plutôt que comment est-ce qu'on discute.

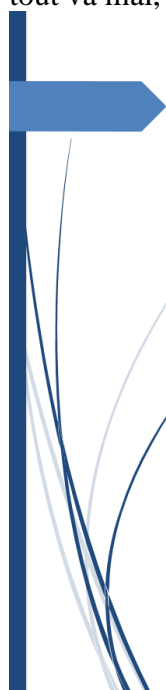
Quels contours pour un numérique au service de la capacitation ?

- **Confiance** : Données personnelles, anonymat/pseudonymat. Loyauté des dispositifs.
- **Information, connaissance, compréhension**
 - Informer en contexte de surinformation, d'infox, de déluge de chiffres (qui éditorialise?) ; participation sur des sujets complexes, nécessitant culture écologique mais aussi un peu de culture numérique. Environnements d'apprentissage, médiations.
- **Inclusion** : numérique ET thématique. Accès fixe et mobile, interfaces, parcours. Vocabulaire, langage. Texte-images-graphiques. Prise de parole, expression
- **Cadres collectifs et société civile** : Le numérique pour individualiser et zapper la dimension associative ? vs. Pour organiser les mobilisations collectives
 - Empowerment individuel vs pouvoir d'agir collectif
- **Engagement** : contributions, pratiques coopératives, engagements dans le faire vs le discours
 - Une fracture contributive ?
- **Quels « pouvoirs » ?** de-avec-sur ?

Nous avons également identifié une série d'obstacles à dépasser lorsqu'il s'agit de conduire des démarches publiques utilisant le numérique. Les acteurs publics sont très hétérogènes, y

compris en interne : ce ne sont pas du tout les mêmes qui sont porteurs du dialogue citoyen, qui sont porteurs de la quincaillerie numérique, qui sont porteurs de la communication numérique, etc. Et puis, en face, la société civile a ses propres pratiques, elle est également hétérogène : affiliée ou non affiliée, elle vit dans des espaces sociaux numériques disjoints et on lui demande trop souvent d'aller contribuer en suivant des calendriers très contraints et dans des espaces hors-sol, ce qui suscite une forme de sélection à l'avantage des citoyens les plus sachants. Une des promesses tenues du numérique là-dedans, c'est de faire nombre, mais on ne fait pas nombre en même temps qu'on fait qualité.

Autre obstacle qu'on qualifie assez facilement, c'est le fait que quand on s'aventure à mettre dans le même bocal numérique et transitions écologiques, une partie des acteurs sont en adversité directe. Il y a une partie des acteurs porteurs de la transition écologique qui sont techno-sceptiques, voire technophobes, qui vont donc systématiquement éviter, refuser, questionner, mettre en doute les systèmes techniques, notamment les plus opaques avec un soupçon assez fort. Le numérique, c'est à la fois la cathédrale et le bazar, donc on va avoir, si tout va mal, le pire du vertical et le pire de l'horizontal. C'est le versant inquiet.



Quelques obstacles

- Acteurs publics hétérogènes (intra dans le portage des démarches, entre eux sur un même territoire)
- Société civile hétérogène (affiliée/non-affiliée), espaces socionumériques disjoints
- Temps courts et espaces hors sol ?
 - Faire contribuer les citoyens les plus sachants ou faire nombre ?
- Numérique et transition écologique : une adversité idéologique ?
 - Et demain, une conjugaison normative ?
- La cathédrale et le bazar : le numérique pour organiser ou pour foisonner ?
 - Conflits d'autorités et de réputations, verticaux et horizontaux

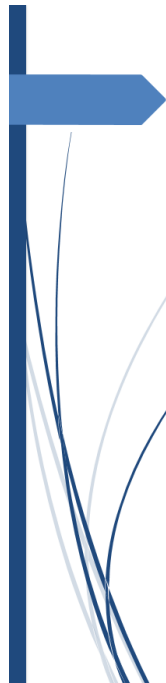
Pour conclure, quatre points :

Première conclusion, c'est le que si on ne fait rien, les perspectives sont inquiétantes. Sans action significative transformatrice, le risque est que le numérique en démocratie se retrouve cantonné à une sorte de démocratie du clic, combinée à la recherche du buzz fondée sur la réputation et une participation sous contrôle vertical et une fatigue contributive.

La seconde conclusion est qu'il est difficile de faire de la participation sans terreau, sans ancrage. Quand on demande à des gens de venir participer en ligne sur des sujets et avec des dispositifs dont ils n'ont aucune habitude, si les conditions de la participation en ligne n'ont pas été préparées, les résultats très limités.

Le troisième est relatif à l'opposition idéologique. Il y a un important travail interculturel à mener, de la même façon qu'il y a un chantier inter-ingénierie, en l'occurrence ingénierie démocratique, d'inclusion numérique, éducation à l'environnement, voir ingénierie pédagogique dans certains cas. Les acteurs à la croisée de ces champs sont encore trop rares.

De façon plus optimiste et conclusive, il nous semble qu'il est possible de faire évoluer la commande, de faire évoluer les cahiers des charges, de faire évoluer le travail des concepteurs et d'aller vers ces configurations de la société civile. C'est ce qu'on va essayer de faire grâce à nos travaux NUMACTT dans la suite de nos travaux en mettant à l'épreuve des propositions participatives et des configurations sociotechniques pour pousser la question des environnements capacitants.



Conclusions

- Faute d'efforts significatifs, le tendanciel risque de combiner une démocratie du clic et du buzz, une participation sous contrôle vertical et une fatigue contributive
 - Il est difficile de mettre en place des dispositifs participatifs hors sol : utilité et nécessité d'un terreau, d'agencements de la société civile en ligne
 - Un numérique au service de la transition écologique des territoires suppose un travail interculturel en amont
 - Le croisement des ingénieries est d'autant plus complexe que les questions démocratique, d'inclusion numérique, écologique se posent simultanément
 - Il est possible de faire évoluer la commande, les cahiers des charges de demain, et le travail des concepteurs
- => À suivre : une mise à l'épreuve = propositions participatives x configurations sociotechniques / environnements prospectifs

LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX, UN LEVIER POUR LA DEMOCRATIE ALIMENTAIRE ?

Dominique Paturel (Inrae, UMR Innovation)

Dans cette deuxième présentation du projet REALISTE nous vous proposons ce qui correspond à un des quatre espaces présentés par Grégory en session 1. Il a présenté les initiatives et le travail fait dans le cadre du supermarché collaboratif et des groupements d'achats. Dans cette session, on vous propose de regarder d'un peu plus près ce qui s'est passé dans les projets alimentaires de territoires (PAT). Le quatrième espace était celui de l'épicerie solidaire mais ce n'est pas prévu de le présenter dans ce colloque.

On va recontextualiser à nouveau le propos autour de cette idée de démocratie alimentaire. L'hypothèse centrale que nous avons dans notre collectif de recherche, c'est que la démocratie alimentaire fait partie des conditions qui permettraient d'améliorer la sécurité alimentaire, en particulier sur les questions d'accès et de durabilité. Nous sommes repartis de la définition de base donnée par Tim Lang qui est un prof de politique alimentaire anglais, élaborée à la fin des années 90 au moment où il y a un gros changement et un rapport de force, en particulier du côté de la société civile sur la définition de la sécurité alimentaire. On part du constat qui est que les systèmes alimentaires sont mondialisés et que de plus en plus les États n'ont pas la main dessus, même y compris par le fait de légiférer. La solution proposée par Tim Lang est de démocratiser les systèmes alimentaires. Ça repose sur cette idée de système et dans cette idée de démocratisation, c'est comment on partage la compréhension et les connaissances sur la reconnexion entre ce qu'on a dans notre assiette et les conditions de leur production, de transformation et de distribution.

Démocratie Alimentaire (1)

Un projet sur la construction sociale de la démocratie alimentaire dans les marchés et son potentiel transformatif

Une hypothèse centrale : la démocratie alimentaire comme condition d'amélioration de la sécurité alimentaire (accès, durabilité)

Définie par Tim Lang en 1999: il cherche à contrebalancer le manque de régulation par l'Etat du secteur agro-alimentaire et son emprise par l'industrie agro-alimentaire. Il pense qu'il ne faut pas le contraindre davantage mais plutôt démocratiser le système alimentaire c'est-à-dire que l'ensemble des citoyens reprennent la main sur le(s) système(s) alimentaire(s).

On a deux approches dans cette question de démocratie alimentaire. Une première qui va être travaillé aux États-Unis par Neil Hamilton et en France en particulier par François Collart-Dutilleul et nous, autour d'une réponse autour du droit à l'alimentation, et comment faire évoluer cette question de droit. Une 2^e approche qui va être reprise à partir des années 2003 par Neva Hassanein, environnementaliste et qui va être beaucoup présente dans les initiatives et la façon de parler des initiatives autour de l'alimentation, y compris dans notre pays, autour de la démocratie alimentaire comme moyen d'action collective. C'est souvent dans ce deuxième cadre qu'on va parler de justice alimentaire. Pour nous, cette question de démocratie alimentaire telle qu'elle est définie par Tim Lang, elle est importante, mais on a cette attention particulière sur les conditions d'accès d'une part et sur la question de la durabilité des produits d'autre part.

Démocratie Alimentaire (2)

Deux approches:

- Une première dont la préoccupation va être celle de trouver des réponses en termes de droit; Neil Hamilton aux USA (2005) Paturel, Ndiaye (2020), Collart-Dutilleul (2021) en France.
- Une deuxième approche, celle de Neva Hassanein en 2003. Elle présente la démocratie alimentaire comme un moyen d'action collective à la disposition de la société et des mouvements sociaux. Cette piste sera également celle de Henk Renting et al en 2012, Both, Coveney, Paturel, en 2017

Nous enrichissons cette définition par une attention aux conditions d'accès à une alimentation durable en particulier par la connaissance des conditions de production, de transformation et de distribution. En outre, nous mettons en lien à la fois les questions de justice sociale à travers l'accès, la participation et le pouvoir d'agir **et** celles de citoyenneté, et ce pour l'ensemble des acteurs du système alimentaire.

Julien Noël (Université de Liège, Unité d'Économie et Développement Rural)

Pour étudier comment pouvaient se concrétiser ou pas ces éléments de démocratie et de justice alimentaire, on a voulu étudier ça dans un dispositif particulier. Je vais peut-être aller assez rapidement si vous connaissez les projets alimentaires de territoire (PAT). Ce sont eux des

projets qui ont été créés dans le cadre de la loi d'avenir pour l'agriculture en 2014. L'idée, c'est le sens un petit peu de l'iconographie, c'est de rapprocher les producteurs et les consommateurs sur des aspects de reconnexion entre acteurs et de relocalisation des questions (agricoles et) alimentaires. Ça, c'était la loi, et en fait les PAT sont vraiment effectifs en 2016. Ils sont centrés sur la relocalisation de l'alimentation. Ils sont élaborés de manière concertée par une diversité d'acteurs, ça peut être des acteurs publics, politiques, des acteurs citoyens, des acteurs du monde économique, c'est très variable selon les terrains. L'idée est de construire des systèmes alimentaires locaux, dans une dimension partenariale.

Projets Alimentaires Territoriaux (1)

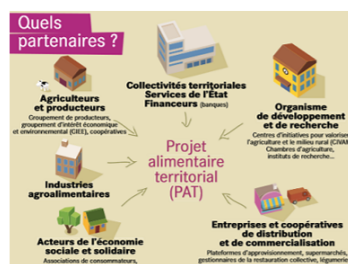
Dispositif national créé avec la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014:

- Les PAT « visent à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs et à développer l'agriculture sur les territoires et la qualité de l'alimentation. »
- « Ils sont élaborés de manière concertée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire et répondent à l'objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial. Ils participent à la consolidation de produits issus de circuits courts, en particulier relevant de la production biologique. »



PAT = projet de territoire depuis 2016 :

- centré sur la relocalisation de l'alimentation et de l'agriculture
- élaboré de manière concertée, mais peut être impulsé par une diversité d'acteurs (politiques, citoyens, économiques...)
- soutien à la construction de systèmes alimentaires locaux/territoriaux (SyAL ou SAT)



On a voulu prendre ces dispositifs car si on regarde l'évolution depuis 6/7 ans, on a aujourd'hui plus de 150 projets financés dans le cadre du Plan national de l'alimentation (PNA). Ce qui était assez intéressant pour nous, c'est qu'il y avait quand même dans ce PNA, dans lequel s'inscrit ces PAT de 2016, un axe qui était dédié à la justice sociale (axe 1), dans lequel on pourrait retrouver ces questions de justice et de démocratie alimentaire.

On s'aperçoit que depuis 2014, il n'y a que 30 ou 35 projets qui sont portés — beaucoup de projets associatifs (quasi au 2/3), pas que, mais essentiellement quand même — sur des questions d'accessibilité et de solidarité. C'étaient des initiatives qui n'étaient pas forcément conduites ou accompagnées directement par les politiques publiques. Dans notre réflexion sur l'articulation, c'est assez intéressant que ce soient des initiatives plutôt associatives.

En 2016 sont créés les projets alimentaires territoriaux, les PAT. On en a plus de 200 aujourd'hui. Si on fait une lecture depuis 5 ans, ces Projets Alimentaires de Territoire sont relativement portés par des agglomérations de métropoles, des collectivités. Les collectivités se sont vraiment saisies de cet outil. Les entrées thématiques sont très ciblées sur le soutien à l'économie des filières, l'approvisionnement local de la restauration à domicile, la sensibilisation, la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Projets Alimentaires Territoriaux (2)



Diversité de projets... mais une certaine homogénéité

➤ 2014-2020 : + de 150 projets ; 4 axes du PNA + Axe PAT ; subsides publics de 6,7 M€

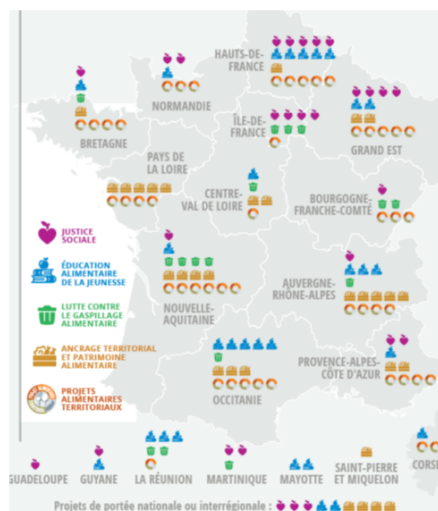
≈ 30-35 projets sur Axe 1 « Justice sociale » (2014-2021) :

➤ Projets associatifs sur accessibilité, aide et solidarité alimentaire ; publics en situation de vulnérabilité / précarité ; dispositifs (paniers, jardins, épiceries...)

≈ 200 PAT (2016-2021) :

➤ Porteurs dominants : agglomérations/métropoles ; intercommunalités + territoires de projets (pays, PNR,...) ; conseils départementaux

➤ Entrées thématiques majoritaires : approvisionnement (bio)local de la RHD ; soutien à l'économie des filières (courtes / de proximités) ; sensibilisation à l'alimentation durable



Nous, ce qui nous a intéressé, c'est qu'en 2019, dans ce programme national de l'alimentation, les thématiques de prévention et de lutte contre la pauvreté et la précarité alimentaire sont un affichage et sont un axe fort. Dominique pourra vous en dire quelques mots, sûrement dans la discussion. Ce qui nous a semblé intéressant, c'est qu'on avait repéré 3 Projets Alimentaires de Territoire qui se revendiquaient d'une « vocation sociale », et qui s'intitulaient comme cela. Pour travailler la dimension sociale de l'alimentation, c'est la ville de Bordeaux qui a fait son PAT en 2016, le Pays Terres de Lorraine en 2017 (qui est un territoire de projets comprenant 4 intercommunalités), et plus récemment, Brest Métropole en 2019.

On est sur des contextes institutionnels différents (soit une ville, soit une agglomération, soit un pays) on est dans des contextes sociodémographiques (densité urbains/ruraux ; bassin de vie...) et agricoles/agronomiques différents, mais on s'aperçoit que ces territoires sont finalement confrontés à des taux de chômage et des taux de pauvreté qui étaient à peu près similaires. On s'est demandé comment ces PAT dans des contextes différents traitaient cette question sociale dans leurs territoires, et s'il y avait des spécificités/singularités, ou non.

PAT « sociaux » et Démocratie alimentaire (1)

PNA 2019 : inscription / insertion « *prévention & lutte contre la pauvreté & précarité alimentaire* »

Etude de 3 PAT vocation « sociale » : terrains diversifiés... similaires

➤ Ville de Bordeaux (2016) / Pays Terres de Lorraine (2017) / Brest Métropole (2019)

➤ Contextes institutionnels, urbains, agricoles

➤ Indicateurs sociaux : taux de chômage & taux de pauvreté = 12-13 %



Protocole / matériel d'enquêtes : été-automne 2020

➤ ≈ 10 d'entretiens semi-directifs menés auprès de personnes-ressources : chargé(e)s de mission, élu(e)s, techniciens... mais pas sur les « bénéficiaires »

➤ Exploration de diverses sources & documents : rapports, chartes, compte-rendus réunions, sites Internet (PNA, des 3 PAT, des CCAS), etc.



Comment fonctionnent ces PAT à vocation sociale ? Les 3 ont une mission de renforcement des accessibilités alimentaires en développant soit des nouveaux dispositifs commerciaux, soit en ayant envie de faire évoluer les pratiques de l'aide alimentaire, et puis d'améliorer les capacités d'agir et d'expression. Ça, c'est le discours et leurs présentations.

Quand on regarde maintenant qui est actif en termes d'acteurs, c'est quand même beaucoup des acteurs institutionnels. Ces 3 PAT sont portées par des collectivités, différents services internes (de cohésion sociale, d'urbanisme) et très souvent accolés à des structures d'insertion comme les CCAS. On a, mais de manière un petit peu plus secondaire, des acteurs citoyens bénévoles qui sont là, des acteurs des antennes de l'aide alimentaire, des associations caritatives et de solidarité. Enfin, on a aussi la participation dans des formes de gouvernance variées, des fois des conseils généraux, des conseils régionaux, un certain nombre de services déconcentrés de l'État.

Sur le papier, elles ont mis en place des modalités de gouvernance assez originales. Vous avez un conseil consultatif de gouvernance de l'alimentation durable à Bordeaux (le CCGAD), dans lequel cette dimension sociale, mais avec d'autres dimensions, est traitée. Le Pays de Terres de Lorraine a mis en place, lui, un laboratoire d'usage, là où Brest métropole a fédéré les citoyens sur cette question alimentaire autour d'une Agora citoyenne.

Si on regarde les actions qui sont mises en place, on a deux grands types d'actions qu'on trouve dans ces trois PAT à dimension sociale : des actions de coordination et de sensibilisation. Mieux coordonner notamment l'approvisionnement logistique (que ça soit au niveau de l'aide alimentaire et des antennes, mais aussi au niveau de la restauration collective) et la création de lieux de sensibilisation, de lieu d'échange participatif, la mise en place d'ateliers cuisine, etc.

PAT « sociaux » et Démocratie alimentaire (2)

Fonctionnement des 3 PAT vocation « sociale » :

- Mission de renforcement des accessibilités alimentaires : nouveaux dispositifs commerciaux; évolutions des pratiques de l'aide alimentaire; amélioration des capacités d'agir & d'expression des citoyens
- Système d'acteurs « institutionnels » :
Collectivités : services urbanisme, cohésion..., & structures d'insertion (CCAS)
+ Acteurs « citoyens » bénévoles : antennes de l'aide alimentaire, associations caritatives et de solidarités,
+ Autres acteurs institutionnels : CG et CR, Draaf, ARS....
- Modalités partenariales de gouvernance variées : Conseil consultatif ; Laboratoire d'usage ; Agora citoyenne

Actions duales mises en œuvre :

- Actions de coordination & de sensibilisation : approvisionnement logistique des flux (antennes ; resto-co; gaspillage); lieux d'échanges (& de formation) participatifs ; ateliers cuisines...
- Dispositifs de production / de commercialisation : jardins collectifs (urbains), GAC/GAS, épicerie...

D'un autre côté, on a la création de dispositifs de production ou de commercialisation. On va retrouver un certain nombre de choses : des jardins collectifs urbains, des groupements d'achats concertés ou solidaires, la mise en place d'épicerie sociale, etc.

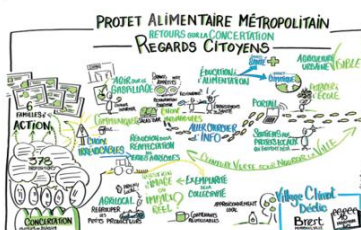
PAT « sociaux » et Démocratie alimentaire (3)

Exemples d'initiatives & dispositifs créés dans les 3 PAT « sociaux » étudiés

- **Ville de Bordeaux :**
Relais Popote ; Frigo 0-gaspi ; MIAM...
- **Pays Terres de Lorraine :**
GAS Fruits & Légumes ; Forum 'Dignité dans les assiettes'...
- **Brest Métropole :**
Accompagnement / consultation citoyenne (Pique-nique insolite ; Escape game...)



DE LA DIGNITÉ DANS LES ASSIETTES !
Pour une alimentation digne, durable et de qualité pour tous, vraiment pour tous



Vous avez ici quelques petites illustrations, on pourra y revenir, je n'ai pas trop le temps de les détailler. Illustrer à la fois ces actions de sensibilisation et ces dispositifs de production commercialisation.

- En haut sur la diapo, vous avez ici 3 dispositifs, les « relais popote » et les frigos anti gaspi qui sont mis en place à Bordeaux. Vous avez aussi la maison interculturelle de l'alimentation qui avait été mise en place avec le CCAS de de Bordeaux.
- Au centre, vous avez deux actions, deux exemples de dispositifs : un groupement d'achat solidaire de fruits et légumes qui a été mis en place dans le cadre du Pays de terres de Lorraine. Ensuite, un forum (peut être que Dominique en dira quelques mots aussi) sur la dignité dans les assiettes qui avait été fait dans ce cadre, pour mettre en visibilité et en lumière les publics en situation de vulnérabilité en lien avec ATD Quart Monde.
- En dessous, vous avez les actions mises en place par Brest métropole. Brest métropole ne s'est pas positionnée sur la création de dispositifs mais sur de l'accompagnement et de la consultation citoyenne. C'est ce que recense cette petite diapo. Ils ont quand même mis en place ou accompagné des initiatives : un Escape Game sur l'alimentation locale durable.

Si on fait le bilan, de l'aveu même de ceux qui les portent, et puis de ce que l'on a pu aussi analyser, les PAT sont plutôt des entités qui sont ressources, facilitatrices ou catalyseuses de dynamiques de relocalisation/reconnexion (de l'agriculture et) de l'alimentation. Elles favorisent l'inter-connaissance, la mise en lien, mais elles vont peu au-delà. Elles valorisent ce qui existe sur le territoire, et c'est ce qui nous fait nous questionner : est-ce qu'elles ne valorisent pas des choses qui sont peut-être déjà formatées et formalisées ? Si on regarde les PAT, les trois qui existent sur les 200 en France sont dans l'animation de la mutualisation de l'accompagnement du dispositif, et on retrouve à peu près le même type d'actions — des ateliers cuisine, des jardins partagés, des épiceries — qu'on retrouve dans d'autres dispositifs de PAT ou d'autres actions. Il n'y a donc finalement pas beaucoup de singularité. On les retrouve souvent déployés dans des actions sur des lieux communs, dans des quartiers

prioritaires politique de la ville (QPV), et souvent dans les villes-centres. Même dans le Pays Terres de Lorraine, en région Lorraine, l'essentiel des dispositifs se sont centrés sur la ville de Toul alors qu'on était sur un pays avec plusieurs communes, notamment des communes rurales.

PAT « sociaux » et Démocratie alimentaire (4)

Bilan des PAT sociaux en termes de transition durable de l'alimentation ?

- Entités «ressources», «facilitatrices», «catalyseuses» de dynamiques, qui favorisent le rapprochement, l'interconnaissance, et la mise en lien des acteurs
- Valorisation de ce qui existe sur le territoire : formatage et normalisation ?
 - animation, mutualisation, accompagnement de dispositifs / actions «communs» (ateliers cuisine, paniers, jardins partagés, épiceries...)
 - déploiement dispositifs / actions dans des lieux «communs» : quartiers prioritaires / politiques de la ville, ville-centre
- Effleurement, traitement superficiel / incomplet des problématiques de démocratie alimentaire :
 - peu (pas assez) de connaissances globales/générales sur les conditions de production, de transformation et de distribution des systèmes alimentaires ;
 - justice sociale abordée en termes d'accès, parfois de participation et de pouvoir d'agir, et très rarement en termes de citoyenneté (droits)

Pour répondre à la question sur le traitement de la pauvreté, on ne traite finalement que de manière superficielle ou incomplète les problématiques de justice et de démocratie alimentaire. En fait, très peu de ces actions et de ces dispositifs pour le moment parlent des connaissances globales sur les conditions de production, de transformation et distribution. La justice sociale sur le plan alimentaire est abordée certes en termes d'accès et d'accessibilité ; et encore que ce n'est pas les mêmes lieux, et en termes de volume et de nombre de participants, on n'est pas sur des niveaux très élevés. On a de temps en temps de la participation des pouvoirs d'agir, mais on a très rarement une appréhension en termes de citoyenneté, notamment en termes de droits d'agir (et aussi de capacité à pouvoir le faire...).

Dominique va vous dire quelques mots sur ces aspects citoyenneté et droits pour conclure.

Dominique Paturel (Inrae, UMR Innovation)

Pour conclure sur ce projet qui s'appelle « vers une sécurité sociale de l'alimentation », c'est un défi et vous vous en doutez bien. Peut-être certains d'entre vous en ont entendu parler, mais à partir de ces initiatives citoyennes, il y a la montée et la proposition de ce projet qui s'appelle « une sécurité sociale de l'alimentation » (SSA) dont le fondement est cette idée d'accès égalitaire, libre et solidaire pour l'ensemble des citoyens et des habitants.

Ce projet est d'abord basé sur la question du droit à l'alimentation durable, qui est un droit assez différent du droit à l'alimentation tel qu'il existe aujourd'hui et tel qu'il est revendiqué de façon assez forte par une partie des associations caritatives. Vous voyez bien que dans ce type de démarche, on est en train de transformer la question autour de cette idée de solidarité caritative qui part du ciblage d'une population qui est une population identifiée comme étant des populations précaires et dans le cadre de la SSA part de l'idée d'un accès égalitaire à l'ensemble de la population et pas seulement pour une partie de la population.

Ce projet de sécurité sociale de l'alimentation est basé sur le régime général de la sécurité sociale. Il fonctionne avec une idée de conventionnement des acteurs du système alimentaire.

Le fonctionnement repose sur une idée de caisse locale comme les caisses de sécurité sociale, avec une différenciation entre la fonction de gestion et la fonction démocratique. Le financement se fait par le biais de cotisations sociales sur la valeur ajoutée (ça nécessiterait en soit une intervention)

Aujourd'hui, qu'est-ce qui existe sur cette sécurité sociale de l'alimentation ? Il y a un collectif national qui réunit un certain nombre d'associations, de collectifs et d'organisations, dans lequel il y a des rapports de force qui sont à l'œuvre et qui sont en train de construire une dynamique sociale. Il y a des expérimentations micro qui se réclament du fait d'être une expérimentation de sécurité sociale. On sait bien que pour l'instant, ce sont des expérimentations sociales sur une partie du projet de sécurité sociale de l'alimentation, dans la mesure où ce projet de sécurité sociale n'aura de sens qu'à l'échelle nationale par le biais du financement via les cotisations sociales. C'est pour cette raison que nous formulons la démarche « Vers une sécurité sociale de l'alimentation » car ça n'empêche pas d'essayer des choses en attendant.

On a deux pistes de programmes de recherche qui sont en train de se discuter, une à l'échelle d'une ville, l'autre à l'échelle d'une région. On a eu pendant les discussions concernant la loi climat et résilience tout un travail extrêmement intéressant de discussion avec des députés et des assistants parlementaires sur le fait d'amener des amendements sur cette question-là. Il y a trois amendements qui ont été déposés et qui ont été rejetés. Mais l'intérêt c'est qu'ils ont été déposés et entendus.

On a autour de cette « sécurité sociale de l'alimentation », une multitude d'articles. D'abord dans la presse alternative, mais aujourd'hui on le voit dans la presse grand public. Cette idée est en train d'être reprise par les mouvements sociaux en général. Et je pense, pour une raison extrêmement importante, qui est la bataille politique engagée sur la définition des besoins ancrés dans la vie quotidienne. J'ai entendu dans les interventions faites par les collègues de DEMOSTER, que ce soit dans cette session ou en session 1, des formes de questionnement qui sont exactement les mêmes que celles que nous pouvons avoir autour de ces questions d'alimentation à partir du moment où on les aborde comme besoins de la vie quotidienne.

Vers une Sécurité Sociale de l'Alimentation

Accès égalitaire, libre et solidaire pour l'ensemble des citoyens et habitants

1. Droit à l'alimentation durable (système alimentaire)
2. Basé sur le régime général de la sécurité sociale
3. Conventionnement
4. Caisses locales avec une fonction de gestion et une fonction de décisions démocratiques
5. Financement par la cotisation sociale sur la valeur ajoutée

Aujourd'hui:

- Un Collectif national
- Des expérimentations micros, deux pistes de programme de recherche
- 3 amendements à l'Assemblée Nationale rejetés
- Une multitude d'articles dans la presse alternative mais aussi dans la presse grand public
- Reprise par les mouvements sociaux

Articulation entre Justice et Démocratie au service d'un temps de transition pour une transformation écologique

DISCUSSIONS PREMIERE PARTIE DE LA SESSION 4

Discutante : **Karine Lancement** (Cerema)

Karine Lancement

Contrairement à vous tous, je ne suis pas une chercheuse mais une praticienne de la participation du développement durable depuis plus de 15 ans, d'abord dans les collectivités, et maintenant au CEREMA, une agence d'Etat. C'est donc du côté de l'action publique que je vais essayer de réagir. Je vous remercie pour toutes vos présentations très riches et très différentes. C'est compliqué d'identifier un fil rouge ou des enjeux communs mais j'en ai repéré quelques-uns

Première réaction : je m'interroge sur une nécessité de produire davantage d'analyses sous forme d'histoire globale. L'historique des valeurs politiques des enjeux et des idéologies de chaque expérimentation démocratique (parce que la plupart ne date pas d'hier et ont des sources et des graines déjà semées, y compris dès les années 1960-70) pourrait être mise en parallèle avec une histoire globale et une frise des évolutions des politiques publiques de transition, notamment toutes les variations de termes (qui ne sont pas en sans enjeu : on passe du « développement durable » à la « transition », à la « résilience » ou à la « société post-carbone ») avec une multitude de dispositifs de plus en plus sectorisés (on avait à une époque des agendas 21 qui étaient censés être la démarche globalisante, encapacitante et qui aujourd'hui est portée par les agenda 2030 avec leurs fameux 17 objectifs de développement durable (ODD), les 169 indicateurs et des cibles à n'en plus finir où tout le monde se perd et personne ne se les approprie). Je m'interroge sur l'incapacité de l'action publique à garder dans la pérennité une démarche systémique de transition. Il y a une fuite en avant de l'administration, parce que tout ce qui est d'agenda 21 et d'agenda 2030 soulèvent de multiples incohérences : tous les impacts croisés de tous ces enjeux (social, environnemental et économique), de tous ces dispositifs (un PAT peut être annulée par un plan climat qui va vouloir installer des panneaux sur des sols agricoles), tout ça n'étant pas relié aujourd'hui mais de plus en plus sectorisé, de plus en plus spécialisé avec des ingénieries du coup de stylo qui se démultiplient à la fois dans les ministères qui ne se parlent pas, mais aussi dans les services déconcentrés, mais aussi dans les collectivités (où, comme le disait bien Jacques-François, il y a le service ville intelligente qui ne parle pas au service ville participative, qui lui-même parle assez peu avec le service social, etc.). Pour avoir travaillé dans la politique de la ville qui était l'idée d'une démarche globale et ce fameux projet de territoire de développement solidaire, participatif et durable, on n'y arrive toujours pas.

L'autre remarque concerne l'urgence, avec cette palette de cent dispositifs sectoriels proposés à tous les acteurs aujourd'hui. Comment une coopérative d'énergie renouvelable peut-elle être dans une relation d'équilibre avec l'action publique quand cette institution leur donne un plan climat-air-énergie territorial dans lequel il faudrait s'inscrire, une fiche action à produire en urgence, qui devient un contrat de transition écologique, puis un contrat de relance de transition écologique... Tous ces dispositifs, qui sont soi-disant des dispositifs de 3 ans, se font à côté de toutes ces forces vives et de toutes ces expérimentations citoyennes qui sont assez peu repérées. C'est le travail qu'on propose aujourd'hui : on a une offre auprès des collectivités et on hallucine sur le manque de connaissance des initiatives citoyennes de leur territoire et le manque de connexion à ces initiatives citoyennes. Il y a parfois une tendance à la valorisation ou à la récupération, parce qu'il faut faire un nouveau contrat, un nouveau PAT : on récupère ce qu'on trouve sur le terrain, on copie tous ceux qui sont là et on ne leur apporte finalement pas grand-chose de plus, à part des demandes de bilan d'évaluation, de *reporting*, etc. Je me rappelle le témoignage de porteurs de projets citoyens qui nous disaient « si l'action publique et les institutions pouvaient demander les mêmes choses au supermarché du coin et à la

multinationale qui s'installe en termes de bilan et de participation à la transition à l'échelle locale ! Nous, on est envahi de demandes de justification, de comptes et de reddition des comptes, alors qu'on coûte 3000€ à la collectivité ». Je trouve ça complètement hallucinant.

À cela s'ajoute la démultiplication des partenaires, que vous avez bien illustrée dans DEMOSTER : il y a 30 financeurs différents qui donnent chacun 500€ ou 1000€. Il y a un épuisement des porteurs à qui on ne facilite pas la vie, parce qu'il n'y a pas de comité de financeurs regroupés, parce qu'il n'y a pas de mutualisation des appels à projets qui tombent et qui pleuvent, l'un par le ministère de l'Agriculture, l'autre par le ministère de l'Ecologie, puis par le ministère du Numérique, etc.

L'essoufflement est également présent dans les administrations qui ont du mal à suivre ces nouvelles démarches de résilience, d'approche davantage systémique de la transition avec l'idée d'avoir des « conventions citoyennes » locales qui permettent de croiser et d'avoir un fonctionnement en réseau des écosystèmes (l'écosystème alimentaire, l'écosystème énergie, etc.). Tous ces écosystèmes doivent se retrouver et se parler pour faire davantage cohérence et avoir un impact global sur tout le territoire. Il s'agit de savoir qui pourrait les piloter, car il manque ce rôle de modérateur et de médiateur entre initiatives citoyennes et action publique. Je me rends compte qu'il est compliqué sur des territoires d'organiser le dialogue entre les deux s'il n'y a pas une forme de médiation par un tiers. Cette nouvelle ingénierie de la médiation autour de la transition, pour faire dialoguer et pour construire cet équilibre entre initiatives citoyennes et action publique, nécessite une nouvelle ingénierie comme des garants de la concertation, des garants de la coproduction, de la coopération pour qu'elle soit réellement horizontale, pour qu'elle soit réellement travaillée, préparée à la fois pour faire évoluer les postures des agents publics, la culture, le vocabulaire, mais aussi les initiatives et rentrer davantage des systèmes de communautés apprenantes où chacun s'enrichit ensemble dans un parcours de transition commun et cohérent.

Une réaction sur un autre élément que je n'ai vu dans aucune de vos initiatives : quelle est la part d'agents publics (ou parapublics ou d'anciens retraités de la fonction publique) dans les porteurs d'initiatives citoyennes ? On a parfois tendance à opposer les deux mondes : c'est souvent le cas dans des villes centres avec des « fonctionnaires un peu bobos » qui font leur épicerie sociale, qui vont au jardin partagé et à la ressourcerie du coin. Mais ça pourrait être intéressant en typologie de voir la part de d'imbrication entre ces deux mondes. Il me semble qu'au niveau individuel ça existe. Ce type d'agent se retrouve parfois aujourd'hui en situation de schizophrénie intégrale dans une administration très descendante à l'inverse de leurs initiatives à titre privé très ascendantes et horizontales. Je vous avoue que c'est mon cas et parfois l'écartèlement est un peu compliqué.

Dernier point : avez-vous analysé l'effet Gilets Jaunes et l'effet Grand Débat National sur toutes ces expérimentations démocratiques ? À l'intérieur de l'action publique, on l'a vu clairement, ça a été une vraie claque pour beaucoup de politiques et beaucoup d'administrations, et c'est une crainte qui aujourd'hui les fait avancer sur des œufs. Elles sentent bien la radicalisation montante de toutes ces expérimentations parce qu'il y a des murs d'incompréhension, de procédures et de paperasses, et que les initiatives réclament beaucoup plus de liberté.

Pour revenir à la présentation sur le numérique : je suis assez d'accord sur cet aspect de prospective (qui m'inquiète aussi) vers l'individualisation de la participation par le numérique. Il y avait une forme de judiciarisation, en tout cas de la transition, c'est-à-dire que les initiatives et les expérimentations démocratiques sont en train de se radicaliser, et on voit essaimer de plus en plus de procès. Ainsi, la présence de l'aspect juridique et ce recours par le droit (par exemple revenir comme vous le disiez sur les PAT au droit l'accès à l'alimentation saine et durable pour tous) invitent à travailler avec des juristes et des avocats sur ces sujets. C'est quelque chose qui

manque et qui en termes de prospective au niveau action publique rentre dans les têtes. Il y a de plus en plus de maires ou de présidents d'intercommunalités qui sont titillés par le non-respect du recours au droit à la participation, le non-respect au recours sur les pesticides, et le manque de protection des habitants.

Renaud Hourcade (DEMOSTER)

Merci Karine pour tous ces éléments. Ton point de vue est une mise en récit intéressante : c'est vrai que ça nous change, en tant que chercheur, d'avoir des retours qui viennent du secteur qu'on a mis en avant comme le vilain de l'histoire. Ça va me permettre de faire marche arrière sur cette mauvaise image.

Cette dynamique d'embrigadement par l'action publique d'initiative citoyenne se retrouve dépendante et veut participer à l'action publique parce qu'elle se rend compte que la démocratie du faire a ses limites : si on veut avoir un impact minimal au-delà de son jardin ou son voisinage il faut embarquer d'autres acteurs et notamment ceux qui ont du pouvoir (c'est-à-dire les politiques publiques) mais avec un effet d'embrigadement. On a parlé de fourches caudines : il faut rentrer dans le cadre, il faut baisser la tête, se plier au *reporting*, se plier au cadre d'action publique et avec un effet d'encadrement cognitif. Tu as parlé de la litanie des mots qui qualifient ces actions (« développement durable », « résilience », « transition », etc.) mais ce ne sont pas que des mots, ils ont des effets extrêmement lourds en termes de conceptions du possible, de visions du monde, d'idéologies, d'aligner chacun derrière des objectifs. On voit qu'il y a ce sacrifice (parfois inconscient et souvent conscient) pour des récompenses qui ne payent pas à la hauteur de ce qui est attendu (c'est 2000€ ou 4000€ le conseil régional). Il y a une logique de loi d'airain de l'institution de la reproduction dont il devient très compliqué de s'extirper quand on a 3 salariés qui sont payés à trouver leur salaire en renouvelant les subventions. L'épuisement bénévole mène la structure à se tourner vers des salariés qui veulent se pérenniser et donc à rentrer dans un dispositif d'action publique. Ce qu'on a décrit dans DEMOSTER est assez général et global, c'est une limite que rencontrent énormément d'organisations de l'économie sociale et solidaire (ESS), dans le cas des coopératives comme dans le cas des associations. Ça met au cœur la question du financement : il n'y a pas de financement à l'extérieur de l'action publique obligeant à ce partenariat dans un monde français. Je n'ai pas de réponse sur les voies d'amélioration, je ne sais pas comment faire en sorte que la politique publique soit plus à l'écoute ou plus favorable. Il y a nécessité de poser cette question du financement.

Je voulais réagir sur la dimension de la part du personnel de la fonction publique : c'est plus anecdotique, mais une des coopératives qu'on a étudiées — qui valorise énormément la participation à l'économie et la démarche entrepreneuriale, l'autonomie, la recherche de financements et de modèle économique (il y a 95% de fonctionnaires avec salaire garanti) — essaie de prendre l'initiative de se trouver une autre personnalité que celle qui est la sienne au quotidien, dans son propre encadrement de dispositif d'action publique. Blague à part, dans des petits territoires où les élites sociales et les élites de l'action publique se recoupent, cette fonction est déterminante dans la pérennisation de l'association. En effet, il y a des relations amicales voire parfois conjugales entre les initiatives un peu « bobo » issues de fonctionnaires territoriaux et le monde des élus. S'il y a des subventions qui tombent, c'est aussi parce qu'il y a ces relations, cette proximité qui est idéologique et partisane qui permettent d'avoir des sous. La politique n'est jamais loin, même si elle a tendance à disparaître (maintenant on sait la déguiser et la dissimuler pour rentrer dans les cadres), mais elle revient par toutes les fenêtres et parfois par la grande porte. On ne peut pas réfléchir aux limites de cette articulation action publique et initiative citoyenne sans regarder de près cette dimension politique au sens même du champ politique des luttes sociales et des luttes globales.

Karine Lancement

Au grand moment de la « start-up nation » était sorti un guide fait par des gens « starteurs » de la très haute société du numérique. Ils ont produit un guide sur le service public citoyen avec l'idée d'un « *New Deal* citoyen ». Il y a une forme d'ubérisation de l'administration, de réduction des effectifs et de forte compression de l'action publique. L'administration est de moins en moins capable de réagir vite, d'être souple. Est-ce que ce n'est pas une forme de fin du service public par l'accélération d'un processus d'ubérisation des initiatives citoyennes par l'auto-entrepreneuriat qu'on soutient, par des parcours et des profils très précaires où le porteur d'initiatives est très peu sécurisé et doit cumuler diverses structures juridiques ou statuts économiques ? J'en ai rencontré plein qui sont au RSA. L'action publique ubérise et se décharge. On parle beaucoup depuis des années de ce service public de l'énergie : je n'ai toujours pas vu des espaces info-énergie consolidés, des coopératives citoyennes consolidées, avec un nouveau statut de service public de l'énergie avec des conventions pluriannuelles de financements qui permettent d'assurer pendant 10 ans un vrai soutien avec une délégation de service public vraiment organisée.

Dominique Paturel (REALISTE)

Merci beaucoup pour ces échanges. Je trouve que l'intervention de Karine est emblématique des changements à l'œuvre aujourd'hui dans les rapports de force et peut être plutôt du renouveau des élites. Nous voyons une montée en qualification professionnelle de plus en plus importante du côté de l'ingénierie, quelle que soit la forme de l'ingénierie (l'ingénierie sociale, participative, tout ce qu'on peut trouver comme forme) qui est essentiellement portée par des gens qui ont fait des études assez longues, qui sont en capacité de se mouvoir dans les différents réseaux et qui sont en train de prendre la main.

Peut-être que c'est particulier dans les histoires d'alimentation et précarité alimentaire, mais je vois aussi un changement assez important chez les fonctionnaires des administrations, qui cherchent à travailler ensemble. Mais par contre, je pense que le changement le plus important que nous observons autour de cette action publique depuis les années 2000 et qui s'est accéléré avec l'arrivée de Macron, c'est le rôle de l'Etat qui a profondément changé. Nous avons un Etat néolibéral dont l'activité principale est de soutenir les entreprises (et plutôt les entreprises du CAC 40 que les autres), et qui va également soutenir la montée en puissance de la prise en charge de la réponse citoyenne par le biais du business social. C'est en partie ce que Renaud a évoqué dans son intervention. Ce modèle économique reste en référence au marché capitaliste pur et dur, dans lequel le financement donné (via les PAT, les appels à projets, etc.) impose comme modèle économique de rester dans le marché capitaliste. Par exemple sur les projets alimentaires de territoire, le rôle de l'Etat est d'animer et d'inciter, il n'est pas là pour autre chose. J'ai fait partie d'un jury pour le plan de relance concernant les mesures autour de l'alimentation, et c'est hallucinant de voir que tous les projets présentés ont dû être élaborés en très peu de temps et être en capacité de gérer une subvention conséquente : seules des têtes de réseaux ou des entreprises du social autour de l'alimentation pouvaient répondre à ces appels à projet, certainement pas ces initiatives nées de la solidarité ancrée dans la crise sanitaire. Il s'agit bien d'un changement du rôle de l'Etat qui s'est accéléré depuis le dernier mandat présidentiel, sur le soutien à l'entrepreneuriat, quel qu'il soit (l'entrepreneuriat social en particulier) pour répondre aux questions de précarité et de pauvreté.

Cette nouvelle élite hyper qualifiée, produit de nouveaux modèles professionnels, et est en train de prendre la main sur les questions de pauvreté et d'alimentation en direction des quartiers populaires : un segment de marché aujourd'hui se stabilise sur du conseil, de l'accompagnement, de l'éducation à l'alimentation. Ce segment de marché correspond à la

marchandisation de cette question de la précarité ou de l'insécurité alimentaire avec un certain nombre d'experts (en particulier sanitaire) et une intermédiation pour la mise en œuvre. Ce sont en majorité des jeunes. Cette génération essaye de se débrouiller avec le contexte dans lequel on est. La proposition de sécurité sociale de l'alimentation que nous faisons, même si elle est discutable car pas encore achevée, même si on entend toutes les critiques qu'il peut y avoir sur son paternalisme, est en train de renouer avec une vision de non séparation entre le politique, le social et l'économique. Elle prend sa place dans une histoire longue, ce n'est pas quelque chose qui resurgit seulement aujourd'hui. Les collectifs qui travaillent sur cette sécurité sociale de l'alimentation ont appris des leçons des Gilets Jaunes. Autrement, cette proposition ne serait pas comprise, reçue d'une part comme une utopie possible à partager et d'autre part ne créerait pas autant de mobilisation. Cela ne veut pas dire qu'on va aboutir demain à un projet sur le modèle exact auquel nous réfléchissons ; mais cela participe à construire de nouvelles questions de recherche autour de l'économie des biens communs. Dans cette proposition de sécurité sociale de l'alimentation, il n'y a pas simplement la façon de concevoir quelque chose qui serait de l'ordre d'une démocratie sociale ou d'une démocratie économique. On est sur quelque chose qui essaye d'enclencher un processus global à la fois politique, économique et social, proposant une alternative au marché capitaliste.

Cette question telle qu'on essaie de l'aborder dans les histoires d'accès à l'alimentation (en particulier, tout le travail qu'on a fait sur le droit à l'alimentation durable) pourrait être un axe de réflexion pour la définition des besoins « ordinaires » comme l'énergie, l'eau, les soins médicaux, etc.

Jacques-François Marchandise (NUMACTT)

Plusieurs points dans l'intervention de Karine me paraissent importants. Notre programme NUMACTT entre dans le sujet par le numérique avec la perspective que le numérique c'est du pouvoir et des agencements de pouvoir (par rapport à ce que vient de mentionner Dominique). Si la puissance publique recherche de l'efficacité et de la productivité, elle fait aussi de la libéralisation, elle fait aussi le contraire et on assiste en ce moment à un grand retour de la force publique, qui se voit aussi dans le monde du numérique, notamment dans ces rapports à la participation citoyenne. Le numérique est mobilisé comme instrument de puissance, pour contrôler, orienter la participation. Mais ce contrôle ne fonctionne pas si bien que l'on voudrait le laisser penser et si les technologies numériques peuvent avoir un rôle de mise en capacité d'agir à certaines conditions, elles peuvent également être un incroyable outil de mise en « incapacité d'agir », de mise à distance des citoyens. Souvent les deux dynamiques cohabitent d'ailleurs. Un des enseignements majeurs de notre travail c'est que quand les institutions posent une question participative en disant « nous sommes les gentils acteurs publics, nous avons des questions à poser », les mêmes la semaine d'avant ou la semaine d'après ont dématérialisé des procédures administratives. Une des vraies leçons de la période Gilets Jaunes (certains d'entre vous ont publié là-dessus, c'est le cas de Clément Mabi entre autres) c'est que le numérique a été vu par les citoyens comme une mise à distance au cours de plusieurs années de la Marianne vis-à-vis du bas peuple.

Je reviens sur le point de Karine en matière d'histoire parce que ça aide à qualifier des difficultés auxquelles on se confronte, notamment dans le champ du numérique. Il y en a trois que je voulais souligner qui sont : l'amnésie, le fatalisme, la déprise. Elles correspondent à des postures différentes, régulièrement rencontrées lorsque l'on porte le regard sur la manière dont les dispositifs participatifs intègrent les technologies numériques.

L'amnésie signifie qu'aujourd'hui une des grandes difficultés avec certaines *Civic tech* est qu'elles font comme s'il n'y avait pas plusieurs décennies d'élaboration d'ingénierie de la

participation, de questionnements déjà bien balisés. La déprise c'est « on ne comprend pas » et le fatalisme c'est « on n'y peut rien ». La déprise risque de consolider les positions dominantes en faisant en sorte que les gens disent « c'est trop compliqué, on va laisser faire ceux qui savent ». Potentiellement, on peut avoir des ingénieries de communication qui vont sciemment dans ce sens-là en disant « laissez faire les pros » et qui essaient de consolider par ce chemin des autorités. Je pense qu'on peut faire autrement et qu'il y a un très gros chantier interculturel à conduire.

Le fatalisme est ce à quoi on propose de s'attaquer. Il s'agit de prendre au sérieux la parole de la société civile, le partage du pouvoir, les cadres collectifs, mais aussi d'autres énergies. J'entends bien ce que tu dis sur les agents publics. Je vois beaucoup, sur nos terrains, des agents publics en auto-saisine, pas simplement sous leur autre casquette citoyenne, mais au sein même de leur collectivité en train de faire avancer par effraction des choses qu'on ne leur demande pas, en trouvant des ruses pour les faire avancer. Ce braconnage intra-action publique ne doit pas être négligé.

Julien Noël (REALISTE)

Je souscris à ce qui a été dit, et Dominique a été assez exhaustive. Je voulais néanmoins porter l'attention aussi sur l'articulation des politiques publiques : sur le terrain de l'alimentation, il y a des réflexions à plusieurs niveaux et à plusieurs échelles. On a l'impression qu'il n'y a pas beaucoup d'articulations, ou des articulations imposées (par exemple, la loi EGalim en 2017) qui percolent sur des terrains locaux vraiment spécifiques. Je suis géographe de formation et aménageur, j'ai donc une sensibilité sur les questions territoriales.

Ce qui m'a frappé dans nos 3 dispositifs (PAT de Terre de Lorraine, de Brest Métropole et de Bordeaux Métropole), c'est que même les dispositifs qui se disent à dimension sociale dans des territoires complètement différents (sur le plan agronomique, démographique...) reproduisent finalement des actions similaires, tant sur le plan social (soutien à l'aide alimentaire classique), économique (appui aux filières agricoles locales via l'approvisionnement local des cantines) et environnemental (lutte contre le gaspillage, les *foodmiles*). Au niveau des collectivités qui portent les PAT, il y a déjà un dialogue qui se fait entre services qui ne se parlaient pas avant (c'est-à-dire urbanisme, cohésion sociale, services agricoles...). Ce n'est pas pour être volontairement optimiste, mais à cet échelon-là, il y a des dialogues entre services qui commencent à s'articuler. Même si aujourd'hui, il n'existe pas (encore) de réelle politique publique de l'alimentation, ça fonctionne encore en silos. Mais on en perçoit quelques signes aux échelles intercommunales et métropolitaines qui se dessinent...

Par contre je rejoins les réflexions sur les formes d'ubérisation : les PAT ont en moyenne 45000€ de subventions pour 3 ans et ça finance essentiellement de l'ingénierie et de l'animation. Ce qu'on voit notamment pour le PAT de Bordeaux, (mais aussi pour les 2 autres PAT étudiés en Lorraine et à Brest), pour lequel le financement est terminé depuis 2019, c'est que ça du mal à être repris en main ou à être réenclenché au sein de cette collectivité, parce qu'il faut trouver d'autres sources de financement (mécénat privé, fonds propres de la collectivité, autres subsides ponctuels comme la Draaf ou l'Ademe...)

Avant de parler d'articulation entre les initiatives citoyennes et articulation des politiques publiques, il y a déjà une articulation entre les politiques publiques elles-mêmes à faire sur ces questions-là, tant elles fonctionnent (encore) trop en silos. Viendra alors ensuite des articulations croisées entre ces 2 mondes, civiques et institutionnels, gages de construction d'une démocratie alimentaire territorialisée...

Chat de la première partie de la session 4

09:39:45 De Vincent Lhuillier à Tout le monde : C'est peut-être même pire : s'ils sont pauvres c'est justement parce qu'ils ne font pas les bons choix économiques rationnelles : dire de la *big society* que c'est une idéologie c'est peu dire.

09:46:54 De Vincent Lhuillier à Tout le monde : c'est marrant car Lippmann initiateur du colloque de 1937 qui définit le point de départ du néo-libéralisme avait publié *The Good society* (traduit sous le titre *La Cité libre* : https://www.librairal.org/wiki/Walter_Lippmann:La_Cit%C3%A9_libre).

10:00:33 De Céline Pelletier à Tout le monde : Merci, très intéressant !

10:03:46 De Jean-Michel FOURNIAU à Tout le monde : @Jacques-François Marchandise : j'ai présidé un débat public CNDP en période de Covid. Heureusement, on a pu le commencer en présentiel et donc constituer le public en présentiel (rencontres sur les marchés, réunions publiques), ce qui a facilité le passage en numérique en temps de couvre-feu. Je considère qu'il n'aurait pas été possible de démarrer uniquement à distance. Quelle est votre expérience en la matière.

10:07:15 De Jacques-François Marchandise à Tout le monde : @Jean-Michel Fourniau expériences assez analogues mais aussi expérience de publics qui peuvent être tout à fait disjoints, purement en ligne, et qu'il faudrait aller chercher là où ils sont. Une difficulté est d'avoir « un » public, et même (dans ma récente expérience de préparation de débat 5G) quand on travaille en amont avec des têtes de réseaux.

10:10:56 De Céline Pelletier à Tout le monde : Et d'après vous, quels sont les leviers les plus efficaces pour "aller chercher les publics là où ils sont" ? La collectivité, les élus, les associations, les collectifs citoyens ? Autres ?

10:12:29 De Armel Chebbi à Tout le monde : La [Maison interculturelle de l'alimentation et des mangeurs](#) (MIAM), à Bordeaux, je crois que c'est les centres sociaux qui l'ont mise en place et pas le CCAS.

10:12:48 De Dominique Paturel à Tout le monde : C'est ce que vient de dire Julien.

10:18:19 De Judith à Tout le monde : Pouvez-vous préciser le type de prestation que pourrait fournir ce futur régime? Belle idée en tout cas.

10:18:27 De Martina Tuscano à Tout le monde : merci pour vos riches présentations! pour Julien et Dominique: dans vos cas d'études, la question de la pauvreté est travaillée que par l'entrée consommateurs/citoyens ou il y a aussi des actions pour les agriculteurs? et — peut-être pour Dominique — est-ce que les PAT donnent quand même lieu à des nouvelles connexions entre pol publiques et structures de l'ESS ou c'est juste un renouvellement du cadre ?

10:25:22 De julien noel à Tout le monde : réponse question Martina... effectivement, la question de la pauvreté n'inclut pas les agriculteurs, car elles restent portées je pense par des collectivités, largement urbaines. et elles ciblent les consommateurs (électeurs) de certains quartiers. Ils existent des actions pour les agriculteurs, mais pas dans les dispositifs de PAT.

10:26:23 De Vincent Lhuillier à Tout le monde : Pourtant le PAT terre de Lorraine est porté par un député lui-même agriculteur ;-)

10:27:05 De Dominique Paturel à Tout le monde : Eh oui... comme quoi les paradoxes sont bien à l'ordre du jour.

10:30:02 De Julien Noel à Tout le monde : Oui oui c'est vrai. Mais il est vrai que le projet Terre de Lorraine a été construit et co-porté par l'association ATD quart monde. Et qu'il y a eu un fort focus d'orienter, de cibler le projet sur les consommateurs en situation de précarité et de vulnérabilité... Le projet de GAC fruits et légumes pourrait être perçu comme un élément (ponctuel) de reconnexion avec le secteur agricole.

10:30:18 De Emma Lebel à Tout le monde : @Karine Lancement: le médiateur entre collectivités et citoyens ne pourrait-il pas être conseil de développement ou autre instance de concertation? il s'agirait alors de renforcer leur statut en leur octroyant un rôle décisionnel aux côtés des élus et des budgets propres pour une autonomie de fonctionnement. Certains conseils de développement ont d'ores et déjà adopté un travail en commissions thématiques transversales mais manquent parfois cruellement de coordination en interne faute de moyens (pas d'emploi dédié).

10:31:48 De Vincent Lhuillier à Tout le monde : exact ; en tout cas c'est très intéressant et ici (en Meurthe-et-Moselle) c'est vrai que c'est un domaine qui bouge pas mal.

10:32:06 De Bertrand Bocquet à Tout le monde : Sur la TE et précarité, il s'agit de dégager du profit sur l'activité pour traiter la précarité énergétique mais c'est un sujet à multiples ramifications y compris technique avec des coûts non négligeables. Ne serait-il pas plus efficace de consacrer le peu de subsides dégagés vers des plaidoyers pour influencer les politiques publiques en matière de transition énergétique ? Est-ce que c'est ce qu'il faut comprendre de l'expérience de Barcelone ?

Sur le numérique, vous évoquez de rassembler les acteurs de l'offre, de la commande, des usagers. Je me demande si c'est la bonne méthode. Ne faut-il pas partir des usagers et de leurs besoins réels, de bâtir avec eux les problématiques (que vous avez identifiées me semble-t-il dans la suite comme l'acculturation au numérique, gérer la sur-information,...) et sur cette base d'élargir le cercle des personnes concernées ?

10:36:22 De Jacques-François Marchandise à Tout le monde : @Bertrand Bocquet la méthode que je décris répond à une partie seulement des enjeux - faire progresser la qualité démocratique des dispositifs convoqués. Il y a aussi besoin d'autres angles d'approche plus focalisés sur la capacitation citoyenne. Mais faire des « besoins réels » des usagers un préalable est en soi très compliqué. En tant qu'usager du numérique je n'ai pas le même point de vue que comme habitant du territoire ou acteur de la biosphère.

10:46:02 De Vincent Lhuillier à Tout le monde : ici la question sera bien celle de la gouvernance et de la démocratie participative : sécurité sociale et gestion collective de communs même combat ?

10:52:10 De Renaud Hourcade à Tout le monde : Sur l'énergie, il y a un travail de déconstruction difficile pour dénaturer son caractère marchand et faire valoir la notion de "droit à l'énergie". Il me semble qu'un enjeu est celui de l'articulation/complémentarité des rôles à trouver entre des initiatives d'action orientées vers l'aide directe aux individus et les initiatives de politisation (au sens du champ politique et institutionnel). C'est le modèle qui semble fonctionner en Catalogne.

10:52:15 De Jacques-François Marchandise à Tout le monde : merci pour ces échanges !

10:52:30 De Julien Noel à Tout le monde : Merci à vous tous et toutes. À tout à l'heure...

10:52:53 De Emma Lebel à Tout le monde : Sur la question des PAT, ceux-ci se multiplient à grande vitesse mais là aussi sont pensés en silo et il manque une vision d'ensemble de coordination entre PAT d'une zone géographique pour renforcer la création de filières de production et distribution locales pour aboutir à une réelle résilience alimentaire des territoires.

10:52:57 De Karine Lancement à Tout le monde : Merci beaucoup à tous ;-) articuler aussi les travaux de toutes les équipes , oui !!

10:53:30 De Côme Marchadier à Tout le monde : @Renaud en Catalogne, y a-t-il une forme de contractualisation envisagée ? L'idée de remplacer les partenariats publics-privés par des partenariats publics-communs ?

11:03:20 De Vincent Lhuillier à Tout le monde : effectivement très intéressant le partenariat public commun ; j'ajoute que sécurité sociale ne veut pas dire état mais corps intermédiaires qui ont été laminés par le néo libéralisme ; il faut donc reconstituer ces collectifs intermédiaires et notamment en associant ceux qui produisent (les agriculteurs, les porteurs de projets énergétiques, etc.)

11:07:24 De Doris Buu-sao à Tout le monde : @ Côme Marchadier et Vincent Lhuillier : en Catalogne, deux compagnies municipales d'énergie ont été créées récemment à Barcelone (pour produire et commercialiser de l'ENR), dans la foulée des débats initiés autour de la précarité énergétique. Cette création attire l'attention des militant-es de l'Alliance pour la souveraineté énergétique, un réseau associatif catalan sur les questions énergétiques dont fait notamment partie l'APE que nous avons étudiée. Mais pas de partenariat pour l'instant : d'après ce que j'ai vu les militant-es de l'Alliance, dont les membres de la coopérative énergétique Som Energia, lui reprochent son insuffisante démocratisation de la gestion de l'énergie.

11:14:14 De Karine Lancement à Tout le monde : sur les partenariats publics/communs, de nombreux travaux sur <https://commonspolis.org/fr/>, dont cette publication <https://commonspolis.org/fr/propositions/new-book-the-future-is-public-towards-democratic-ownership-of-public-services/>

2^{ème} PARTIE DE LA SESSION 4

ARTICULATION ENTRE INITIATIVES CITOYENNES ET POLITIQUES PUBLIQUES

2^{ème} partie : Discutant, **Arthur Jobert** (EDF, GRETS)

Cittep :

« Les cadrages de l'activité de travail par les politiques publiques en tension avec les capacités d'initiative des professionnels. Le cas de l'usage des pesticides en viticulture bordelaise. »

Infrapolitique :

« Frictions politiques et ré-alignement des échelles de gouvernementalité : deux modalités originales d'articulation entre initiatives citoyennes et politiques publiques pour la transition »

Transition et quartiers populaires : *« La gouvernance territoriale d'un projet de transition écologique. Entre expertise scientifique, négociations interstitielles et savoirs profanes »*

LES CADRAGES DE L'ACTIVITE DE TRAVAIL PAR LES POLITIQUES PUBLIQUES EN TENSION AVEC LES CAPACITES D'INITIATIVE DES PROFESSIONNELS. LE CAS DE L'USAGE DES PESTICIDES EN VITICULTURE BORDELAISE

Ludovic Ginelli (Inrae, ETBX)

Cittep est un projet qui s'intéresse aux capacités des travailleurs agricoles à dire leur exposition aux pesticides. Nous focalisons l'analyse sur les cadrages de l'activité de travail par les politiques publiques et sur la façon dont ces cadrages entrent en tension avec les capacités d'initiative des professionnels agricoles sur notre terrain d'étude situé en zone de viticulture bordelaise.

➤ Constat et questionnement

Des travailleurs agricoles sans-voix dans le débat public sur les pesticides

- L'usage et les effets sanitaires des pesticides agricoles sont l'objet de débat public, intensifié depuis 2016
- Les travailleurs agricoles sont les premiers exposés
- Mais leurs voix sont peu audibles dans le débat public sauf exception



Par quels mécanismes les agriculteurs et les salariés agricoles se trouvent-ils écartés des espaces de débat sur les pesticides qu'ils utilisent ?

Pour rappel, notre questionnement part du constat que les travailleurs agricoles sont largement « sans voix » dans le débat public sur l’usage et les effets sanitaires des pesticides, pourtant vraiment mis en visibilité de façon très intense notamment depuis 2016. Un autre élément de contexte est particulièrement frappant : les travailleurs agricoles sont les premiers exposés aux pesticides du fait de leur activité de travail. Pour autant, leurs voix sont peu audibles dans ce débat public, sauf exception du type collectifs de travailleurs phytovictimes qui sont récents et encore peu nombreux. Notre questionnement est donc le suivant : par quels mécanismes les travailleurs agricoles — ce terme désignant les agriculteurs et les salariés agricoles (on pourra revenir sur la distinction et sur les points communs entre les deux) — se trouvent-ils écartés des espaces de débat sur les pesticides qu’ils utilisent ? Ce questionnement nous a amenés à repérer comment se fabriquent les capacités et les incapacités de ces travailleurs agricoles à participer au débat sur les pesticides.

➤ **Fabrique des (in)capacités des travailleurs agricoles à participer au débat sur les pesticides**

Mise sous silence par les politiques publiques dédiées

- Gestion du risque par les « bonnes pratiques »
- Santé au travail confiné au sein d’instances
- Centrage sur le risque aigu (Perceptibilité de l’intoxication chronique?)

Mobilisations anti-pesticides depuis 2008

- De la protection des riverains...
- ... Aux mobilisations au nom des travailleurs agricoles
- Vers une vision systémique...

Travailleurs agricoles inégalement « mis en incapacité » de participer

- Absence de relais professionnels « forts » pour les agriculteurs
- Désertion institutionnelle pour les salariés

→ Cittep



Plusieurs facteurs ont été mis en évidence : le premier concerne une mise sous silence par les politiques publiques dédiées, qui opère par les politiques de gestion du risque qui mettent fortement l’accent sur les bonnes pratiques des utilisateurs, cadrage du problème et des politiques publiques qui conduit à individualiser des responsabilités qui sont systémiques et à les reporter uniquement sur l’utilisateur final. Le deuxième facteur de mise sous silence concerne la santé au travail, dont les débats restent largement confinés dans des instances dédiées, même dans le cas d’instances paritaires auxquelles participent des représentants syndicaux de salariés et d’agriculteurs, souvent pris dans les logiques de ces instances qui confinent ce sujet de la santé au travail. Le troisième facteur de mise sous silence par les politiques publiques tient à la focalisation et à la mesure du risque et des intoxications par le biais de dispositifs toxicologiques de gestion du risque conçus pour les risques aigus et non pour les risques d’expositions chroniques, fréquentes en ce qui concerne les pesticides. En l’absence de dispositifs de la (difficile) mesure des risques chroniques se pose la question de leur perceptibilité même.

Un deuxième élément, plus ambivalent pour la mise en capacité / incapacité des travailleurs concerne les mobilisations anti-pesticides, croissantes depuis 2008 en France. Dans une première période, où elles sont largement portées par des associations de riverains et donc centrées sur leur protection, domine une opposition des causes entre riverains et travailleurs et un silence des travailleurs qui étaient largement pointés du doigt. Néanmoins, des alliances

s'opèrent ensuite entre associations de riverains, ONG environnementales et collectifs ou représentants de travailleurs agricoles mais issus des organisations minoritaires (du type par exemple Confédération paysanne). Dans la période récente, depuis 2018, ces alliances deviennent plus visibles et convergent vers une vision systémique. Le cadrage du problème se déplace des travailleurs accusés pour l'utilisation des pesticides vers une vision plus systémique où ces collectifs clament que l'enjeu des pesticides nécessite à la fois de repenser la Politique Agricole Commune, repenser les mécanismes d'homologation européenne des produits phytosanitaires, etc. Pour autant, les travailleurs agricoles restent majoritairement silencieux.

Cela nous a amenés à identifier un dernier facteur de leur mise sous silence, à savoir l'absence de relais professionnel fort. Les syndicats d'agriculteurs majoritaires et les instances paritaires de santé au travail ne sont pas les relais des mobilisations et n'adhèrent pas à une vision transformative de l'enjeu pesticides, notamment parce qu'ils sont d'abord les relais des politiques individualisant la gestion du risque. Dans ces conditions, il est difficile pour les travailleurs agricoles de trouver des espaces d'expression et de réflexion en dehors de ces cadrages dominants de la question des pesticides en termes de respect des bonnes pratiques. Les initiatives des ONG environnementales et d'organisations agricoles minoritaires qui portent d'autres cadrages ne suffisent pas pour que les travailleurs agricoles s'expriment, parce que ces travailleurs agricoles ne s'identifient pas fréquemment à ces organisations minoritaires.

Les salariés sont particulièrement défavorisés par ces processus, à tel point que l'on peut parler de désertion institutionnelle à leur propos. Ce constat s'explique par la dispersion et le manque de moyens des relais institutionnels pour les salariés, qui pourraient être, par exemple, la Mutualité sociale agricole, ou la Direccte, c'est-à-dire l'inspection du travail. Dans des organismes paritaires comme la Mutualité sociale agricole, la prise en charge des points de vue des salariés est limitée puisque les politiques de prévention des risques sont définies d'abord avec l'employeur. Même s'ils sont représentés à la Mutualité sociale agricole, leur poids est moindre que celui des agriculteurs et de leurs élus. Quant à la Direccte, l'inspection du travail, elle relève donc des pouvoirs publics et n'est donc pas gérée par des professionnels, mais elle ne dispose pas des moyens humains et politiques suffisants pour véritablement améliorer les conditions de travail des salariés dont la question des pesticides relève pleinement.

Cette situation nous amène donc à parler de « désertion institutionnelle » à propos des salariés agricoles, pour lesquels les conditions n'ont pas pu être réunies pour mettre en place un dispositif d'*empowerment*. Le projet CITTEP visait une recherche-action capacitante, par la mise en place de groupes de réflexion de viticulteurs en sociologie et d'une recherche-intervention en ergonomie, mais cela n'a pas été possible pour les salariés, du moins pour l'instant.

Fabienne Goutille (Université de Bordeaux, Epicene)

Présentons maintenant les effets et les limites de l'expérience CITTEP au regard des enjeux actuels de la viticulture bordelaise.

➤ Effets et limites de l'expérience Cittep au regard des enjeux actuels de la viticulture bordelaise

Cittep n'a pas eu d'effet sur les processus de « mise sous silence » des salariés

- Aucun groupe de salariés... pour l'instant ?

Portée limitée de la prise de parole des viticulteurs en termes de transformation sociale : un *empowerment* fragile

- Volonté de « Rester acteurs » dans l'usage des PPP : « C'est pas en discutant qu'on va trouver des solutions » (Ressources face à un cadrage externe?)
 - « Expérimenter des produits moins dangereux » (ZNT) (Question de viticulteurs)
- Quelle émancipation des viticulteurs envers les cadrages forts ? (Question de chercheurs)

Mise en visibilité des stratégies des travailleurs

- Activité productive - Activité de protection - Activité de préservation de soi
- Une nécessité d'agir au-delà de l'échelle des entreprises



7-8 avril 2021 - Colloque final G'In

L'expérience CITTEP n'a pas eu d'effet sur les processus de mise sous silence des salariés puisqu'aucun groupe de salariés n'a pu être constitué en tant que tel, pour l'instant. Quelques salariés ont pu participer, notamment au niveau du volet ergonomie de l'expérience, par l'intermédiaire de syndicats de salariés mais aucun groupe de salariés n'a pu être constitué pour porter la parole et discuter des pesticides et des produits phytosanitaires dans l'espace public. La prise de parole des exploitants viticoles (indépendants, associés, salariés, etc.) a elle aussi une portée limitée en termes de transformation sociale. Nous avons pu constater une volonté de leur part de rester acteur dans cet usage des produits phytopharmaceutiques : « ce n'est pas en discutant qu'on va trouver des solutions ». Ils souhaitent notamment pouvoir expérimenter des produits moins dangereux, notamment dans le cadre des zones de non-traitement où les agriculteurs ne peuvent pas épandre et doivent respecter des distances de sécurité de 5 mètres, 10 mètres, 50 mètres à proximité des riverains, des écoles, des populations vulnérables... Les chercheurs se sont alors interrogés sur l'émancipation possible de ces viticulteurs amenés à composer avec des cadrages forts dont les zones de non-traitement relèvent.

Quant à la recherche-intervention en ergonomie, elle a rendu visibles des stratégies des professionnels viticoles. Ces stratégies se construisent dans des logiques d'activités productives (produire, soigner son vignoble permettent de produire le vin), des logiques d'activités de protection (au niveau notamment des entrées en contact avec les pesticides) elles-mêmes imbriquées dans des activités de préservation de soi, c'est à dire construites entre les deux, entre tenir ma récolte, mon vignoble, et me protéger et préserver mes proches et mon environnement de travail et de vie.

Il y avait donc une nécessité d'agir au-delà de l'échelle de l'entreprise. Agir au-delà de cette échelle, au niveau des cadrages forts précédemment cités, si l'on souhaite accompagner des travailleurs agricoles dans cette transition ou dans le développement de leur santé. Envisager l'action au-delà de l'échelle de l'entreprise, au-delà de l'organisation du travail sur laquelle l'ergonomie intervient classiquement. C'est dans l'organisation plus générale de ce phénomène, de cette question des pesticides, qu'il pourrait être question d'agir.

➤ Enseignements pour la transition de la viticulture engagée actuellement en Nouvelle-Aquitaine

Viticulteurs mis sous dépendance

- De machines
- De produits et de conseils qu'on leur vend
- Pression sociale et médiatique (et familiale)

Programme Vitirev' et « agriculture de précision »

- Prolongent des processus de dépossession des savoirs (prudentiels, techniques...)
- « Coûtent » aux viticulteurs sans les protéger dans les conditions réelles de travail

Organismes professionnels viticoles et filière aval

- Labellisation environnementale à marche forcée (HVE, analyses de résidus de pesticides)
- Au risque de viticulteurs toujours silencieux sur leur santé



7-8 avril 2021 - Colloque final G'In

Concernant les enseignements pour la transition de la viticulture engagée actuellement en Nouvelle-Aquitaine, le constat est celui de viticulteurs mis sous dépendance, notamment du machinisme agricole. Par exemple, Syngenta qui est à la fois revendeur de produits phytosanitaires et de matériel agricole, développe des buses (« OptiBuse ») qui permettent de réduire la zone de non traitement des vignes à 5 mètres des écoles au lieu de 50 mètres. Or cette technologie, et ces matériels, sont coûteux en termes économiques mais aussi en termes de santé puisqu'ils amènent les agriculteurs à entrer en contact avec le matériel souvent souillé et à avoir des conditions d'exposition aux pesticides qui leur ne permettent pas concrètement de se préserver dans les conditions réelles de travail. Les viticulteurs peuvent également ressentir autour d'eux une pression sociale avec des riverains en colère, qui leurs posent des questions, voire une pression qui peut devenir familiale, leurs propres enfants leurs posant des questions. Comment se sentir acteur de la transition dans un tel contexte ? Comment développer sa santé dans un tel contexte ?

En termes de transition agro-écologique, les orientations du programme régional VitiREV, doté de plus de 73 millions d'euros sur 10 ans, avec l'objectif de faire un nouveau pas vers la sortie des pesticides en viticulture, interrogent. En misant politiquement sur des innovations technologiques, inscrites dans l'agriculture de précision, innovations technologiques et numériques pour réduire les pesticides en viticulture, ce programme pourrait paradoxalement freiner les capacités d'initiative des professionnels agricoles.

À ce propos, un dernier enseignement apparaît à un niveau plus méso. Des organismes professionnels comme le CIVB (le Conseil interprofessionnel des vins de Bordeaux) encouragent et appuient, auprès des professionnels viticoles, les logiques gouvernementales de labellisation haute valeur environnementale (HVE) pour commercialiser le vin. Ces logiques ne réduisent pas nécessairement l'usage de produits issus de la chimie de synthèse. Leur optique ne vise pas à permettre aux utilisateurs de PPP de se prémunir des expositions aux pesticides, elle vise à promouvoir les *bonnes* pratiques de travail inscrites dans une transition agro-écologique attendue. Ces labels amènent à montrer des pratiques agricoles en poursuivant l'évitement de la question des pesticides, au risque de viticulteurs toujours silencieux sur leur santé et leur possibilité de la développer.

FRICIONS POLITIQUES ET RE-ALIGNEMENT DES ECHELLES DE GOUVERNEMENTALITE : DEUX MODALITES ORIGINALES D'ARTICULATION ENTRE INITIATIVES CITOYENNES ET POLITIQUES PUBLIQUES POUR LA TRANSITION

Yannis Lemery (GRAC)

En nous appuyant particulièrement sur les résultats d'enquête concernant deux terrains très contrastés (le dispositif institutionnel Écoréno'v et l'espace vague des Murs à Pêche), nous proposerons d'analyser ce que viennent produire politiquement les expérimentations qui y ont cours, en nous attachant à deux motifs en particulier de ces politiques de la transition : les phénomènes de frictions politiques d'une part et les tentatives de réarticulation des échelles de gouvernamentalité d'autre part.

Une grosse question... qui ne fait pas partie à proprement parler de nos questions de recherche initiales. Pourtant c'est bien sous cette thématique qu'on a voulu inscrire notre première contribution à ce moment collectif de restitution.

D'abord parce que ce motif de l'articulation entre politiques publiques et initiatives citoyennes croise deux des grands enjeux problématiques du programme, tels qu'on a pu les ressaisir dans le cadre de notre propre contribution.

Une question importante au regard des problématiques de déconfinement, de répliquabilité ou de changement d'échelle des expérimentations en matière de transition. Un peu la pierre philosophale du programme comme on l'a pointé en conclusion : ce qui fait que l'on n'observe pas seulement des petites choses mais des initiatives à même de transformer, d'infléchir ce dont on attend qu'elle soit une grande transformation. Les dynamiques de transition sous cet aspect peuvent opérer selon des vecteurs ou des axiomatiques variables. *Bottom up* dans le sens du lobbying : comment des projets pilotes ou des prototypes peuvent participer à modifier une loi, des aspects réglementaires, inspirer des dispositifs de moyenne ou grande portée... (c'est particulièrement vérifiable pour nos terrains relatifs à la forme coopérative d'habitants, mais dont on ne parlera pas trop ici). *Top down* : inversement, comment un cadrage réglementaire, ou des directives à plus ou moins grande échelle peuvent faciliter, ensemercer des territoires pour permettre la multiplication d'expérimentations permettant une sorte de micro pilotage disséminé de la transition énergétique et écologique...

La seconde grande question concernée **par cet enjeu de l'articulation des politiques publiques et des initiatives citoyennes est l'épineux problème de la démocratisation de la transition énergétique et écologique.**

Une version dominante de la transition, celle portée par les politiques publiques, reste essentiellement prisonnière des pensées ingénieriales et economicistes, des outils réglementaires ou des logiques normatives. La transition, en se traduisant dans des systèmes de compensations financières, des nouvelles normes et des nouvelles réglementations, n'est pas très propice à l'intégration des citoyens au processus. Et même quand elle intègre des expérimentations citoyennes, c'est bien souvent pour les rapatrier dans sa logique gouvernementale. Comment induire les bons comportements, les bons éco-gestes... C'est moins le citoyen qui est requis par la transition qu'un individu au comportement plastique, dont on attend surtout une capacité d'adaptation.

Il s'agit donc d'aller sur un autre modèle, plus expérimental, et où l'on fasse toute sa place à une sorte de société civile de la transition... cela implique des versions de la transition plus embrouillées, complexes et c'est précisément ce que nous sommes allés chercher dans notre recherche.

Il s'agirait ainsi d'autoriser les parties concernées à réinventer les termes, les terrains et les processus de transition. Notre recherche visait à rendre compte de ce monde d'initiatives territorialisées, d'expérimentations au sens fort qui, du fait de leur inventivité, sont à même de redéfinir les réalités en présence.

Le thème de cette articulation entre initiatives citoyennes et politiques publiques ne nous a pas directement guidé... Par contre il apparaît bien adéquat pour ressaisir certains acquis, des motifs émergents et à nos yeux assez novateurs pour penser à nouveaux frais quelques chose comme le vieux problème de la participation politique...

1. PREMIERE DE CES MODALITES ORIGINALES, ET "SURGIES" DU TERRAIN : LA FRICTION

Terrain d'émergence pour ce motif : les murs à pêches à Montreuil, qu'on aura cherché à thématiser au fil de la recherche comme un territoire en transition [en trois sens au moins mais on pourra y revenir dans la discussion]

Situé dans le Haut-Montreuil, le site des Murs à Pêches se caractérise par un enchevêtrement de murs bâtis en silex et en plâtre de gypse sur lesquels étaient cultivées, entre le XVII^e et le début du XX^e siècle, des pêches et des pommes pour les plus riches habitants de la capitale. Initialement éparpillés sur tout le territoire de Montreuil, la majorité d'entre eux sont aujourd'hui concentrés sur une zone de 34 hectares dont 28 d'entre eux sont désormais classés au PLUi en zone agricole et font l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation spécifique. Ce quartier constitue tout à la fois un objet patrimonial naturel et culturel très particulier au cœur de Montreuil, du fait du passé horticole dont il est chargé. C'est un site qui, par sa situation géographique en première ceinture parisienne, est soumis depuis déjà de nombreuses années à une pression foncière très forte, en tant que réserve privilégiée pour le développement urbain, sous pression de la métropolisation, au risque de se retrouver urbanisé selon les normes strictes de la ville durable, ce qui est une première acception possible d'une zone en transition. Mais c'est aussi une zone aux contours flous, au paysage hétéroclite (fait de parcelles jardinées et de parcelles en friche, de maisonnettes et de petites industries), et habitée par une foule d'êtres extrêmement bigarrés. Le déclin des activités horticoles, à partir des années 1950, a laissé place à de nouveaux occupants : des familles tsiganes et roms en cabane, en caravane ou en maisonnette, toutes sortes de petites entreprises, dont certaines orientées vers l'économie sociale et solidaire (comme une micro-brasserie artisanale ou une collecterie), des projets de jardins solidaires et de café social, des jardins familiaux (à visée pédagogique pour certains, à usage privatif pour d'autres), des collectifs alliant art et permaculture ou explorant la culture de plantes anciennes et médicinales, des associations d'aide aux enfants du quartier adjacent, des naturalistes, des apiculteurs, un rucher-école, un théâtre en plein air, ou encore la Société Régionale Horticole de Montreuil.

Si on reprend le fil de notre inscription ancienne sur ce terrain (première recherche dès 2010) : au départ on reste sur une approche assez classique sur des mobilisations citoyennes, (surtout des associations, des collectifs déjà constitués) contre des grands projets d'aménagement impulsés notamment par les pouvoirs publics. En fait d'articulation on était plutôt sur de l'opposition, de la contestation. Mais l'évolution de la situation, le fait de faire durer la

recherche pendant des années sur le même site et de devoir reprendre des analyses plus fines de la saga politique des Murs à Pêches nous a conduit à considérer d'autres systèmes de relation entre acteurs publics et les associations ou les habitants des murs : qu'est ce qui se passe quand ça dure ? Quand les relations avec la municipalité se compliquent ? Quand il y a à la fois des tensions, des conflits et des collaborations ? D'où le concept de friction.

Nous avons emprunté ce concept à l'anthropologie expérimentale d'Anna Tsing sur un terrain très éloigné, l'île de Borneo, pour décrire les relations interculturelles complexes nouées autour de la destruction et de la défense des forêts locales. Le concept de friction permet tout à la fois de rendre compte d'alliances inattendues, de rapports entre des acteurs ayant des visions du monde radicalement différentes, des dynamiques de conflits et de collaborations qui se nouent entre eux mais aussi de proposer une alternative au modèle binaire des échelles globale et locale, en les entremêlant à l'épreuve de situations exceptionnelles.

Qu'est-ce que cela nous a permis de penser aux Murs à Pêches ? Qu'est ce qui se crée dans la friction aux Murs à Pêches ?

Trois caractéristiques de la friction créatrice :

1. Historicismation. Une expérimentation périgouvernementale

Cela nous a aidé à historiciser un peu les aléas politiques de cette zone aux bords de la métropole. Les temps de la friction inaugurent un nouvel âge qui succède à celui de l'opposition et connaît lui-même des phases différentes, d'intensification, de latence et d'affaiblissement des rapports frictionnels. La friction permet ici de rendre compte de l'évolution dans le temps des relations entre les collectifs de citoyens et d'habitants et les municipalités sous un autre format que celui de l'institutionnalisation ou de l'instrumentalisation. L'expérimentation politique qui a cours dans les Murs à Pêches parvient ainsi à se pérenniser en bénéficiant de l'appui de la municipalité mais sans cesser pour autant de faire valoir ses propres vues, y compris sous le mode conflictuel. En reprenant et modifiant l'expression forgée par Anna Tsing de « péricapitalisme », on peut dire que l'expérimentation dans les Murs à Pêches est périgouvernementale, c'est-à-dire qu'elle se situe à la fois au dedans et au dehors de l'espace politique municipal, elle crée une zone frontière, intermédiaire, où l'inventivité des pratiques est redoublée par une inventivité diplomatique.

2. Polyphonie et polymorphie des publics

L'autre apport de la dynamique de friction dans les Murs à Pêches est lié à la notion de public deweyien et plus spécifiquement à *la polyphonie et de la polymorphie des publics en jeu dans les Murs à Pêches*. Depuis les années 1990, une multiplicité de publics à géométries variables ont fait leur apparition, certains ont eu une existence fugace ou à éclipse, d'autres ont complètement disparu, certains encore viennent tout juste d'apparaître, d'autres encore, comme la multitude des associations installées dans les Murs se font fédérées et renforcées avec le temps. Ces publics, nés de problèmes différents — les décharges sauvages et l'insécurité dans le quartier, le patrimoine horticole menacé, la surpollution entraînée par la dépollution d'un site industriel, l'urbanisation des Murs —, par leur multiplicité et leurs alliances de circonstance, ont eu d'une part comme effet de pluraliser mais aussi d'entremêler et de complexifier les revendications adressées à la municipalité, déjouant ce faisant l'assignation à une position partielle et inaudible, d'autre part, et pour ces mêmes raisons, ils ont réussi à déjouer un face à face qui aurait eu de grandes chances de leur être défavorable. Mais il ne faudrait pas laisser croire, disant cela, que la situation est désormais apaisée, *la dynamique de friction créatrice est en quelque sorte toujours inachevée, toujours en déséquilibre, c'est pour cela qu'elle ne peut*

pas se mouler dans un cadre, qu'elle ne peut pas être modélisée, elle avance en zigzag, elle est toujours susceptible de revenir en arrière, voire même de s'interrompre brusquement.

3. La friction créatrice d'un middle ground

Dans le rapport de recherche, nous avons proposé un rapprochement entre la dynamique de friction dans les MAP et ce que l'historien Richard White dit des relations diplomatiques entre français et algonquins au XVIII^e siècle. White nomme middle ground cette situation assez inouïe où deux cultures radicalement différentes tentent de collaborer, sans que l'une ne soit en mesure de dominer l'autre. L'entente s'élabore ainsi sur un étrange amalgame de mésinterprétations réciproques, d'incompréhensions symétriques érigées en diplomatie formelle. Une telle diplomatie n'est en rien unifiable, au contraire elle ne peut tenir dans le temps qu'à condition de garantir et de maintenir un haut degré d'hétérogénéité (de groupes en contact, de modes de relations, d'idées en partage). Aussi, n'est-elle pas prévisible, stable, et la métaphore de l'équilibre ne rend pas du tout compte de ses extravagantes dynamiques, marquées plutôt par la saccade, l'intermittence et le déséquilibre. Enfin, la paix n'y est jamais assurée, les collaborations se font toujours au risque de la guerre et il n'y a nul espoir de trouver à cette situation quelque chose comme une résolution finale.

II. SECONDE FIGURE D'ARTICULATION : L'ENJEU DES ALIGNEMENTS D'ECHELLE DE GOUVERNEMENTALITE

Ce motif-là s'attrape depuis un terrain de part en part congrue avec cette problématique de l'articulation entre politiques publiques et initiatives citoyennes, le dispositif ÉcoReno'v. Piloté par l'ALEC Lyon pour le compte de la métropole, c'est à la fois une instance de sensibilisation aux problématiques de l'éco rénovation, un guichet pour les aides financières de la métropole en matière d'éco rénovation, et un outil d'accompagnement pour chaque projet concret.

L'objet de ce dispositif est précisément d'aligner différentes échelles de gouvernementalité : un plan national ou international avec grands traités et grandes lois pour le climat, la maîtrise de l'énergie, etc., un plan territorial qui est celui de la métropole de Lyon et les micro souverainetés que sont les co propriétés. Il s'agit de trouver le bon alignement pour déterminer un pilotage effectif efficient de la transition, au travers des décisions puis des chantiers d'écorénovation.

Schématiquement, du côté des politiques publiques dans le domaine de la rénovation énergétique : on a une grosse problématique, celle de savoir comment opérer les écorénovations dans le parc privé et plus spécifiquement dans les grandes copropriétés. Le ressort principal va consister dans un système incitatif d'aides, des subventions votées notamment au niveau métropolitain. Côté initiatives citoyennes, des copropriétaires sont donc déjà guidés par des obligations de diagnostic, mais doivent à un moment formellement sauter le pas alors que les modes de décision, les partenaires professionnels type syndic peuvent parfois compliquer l'équation. Et entre les deux ? il y a matière à dispositif : l'espace transparent d'un marché de l'éco rénovation pour le moment ne tient pas. Il faut susciter quelque chose.

La plateforme ÉcoReno'v qui travaille sur le diffus, le bruit de fond, fonctionne donc comme dispositif de sensibilisation et ensuite (et c'est la partie la plus passionnante) comme dispositif d'accompagnement. Le moment de l'écorénovation constitue une épreuve démocratique pour la copropriété, un temps d'institution du et des communs (je n'ai pas le temps de détailler peut-être à voir dans l'intervention de mes collègues), mais pour y arriver il va falloir en passer par toute une série de ruses. On a pris le parti dans notre rapport d'analyser ce travail d'accompagnement comme une sorte d'aventure géo politique, avec ses coups tordus et ses

forçages à peine masqués, l'intervention de conseillers spéciaux pour parvenir à la fabrique croisée de la décision politique (vote en AG de copropriétaires) et des irréversibilités socio techniques (qu'est-ce qu'un bâtiment économe en énergie, qu'est-ce qu'un patrimoine valorisable à l'échelle du quartier, de la ville ?).

Il va malheureusement falloir nous lire pour avoir les détails (c'est-à-dire par où ça passe, ça s'engrène effectivement). Mais je voudrais revenir sur un aspect pour finir : l'idée que l'articulation des initiatives citoyennes et des politiques publiques en matière de transition est aussi une affaire de sentiments diffus, de passions politiques, et sur un registre ou une tonalité profondément marquée par du flou.

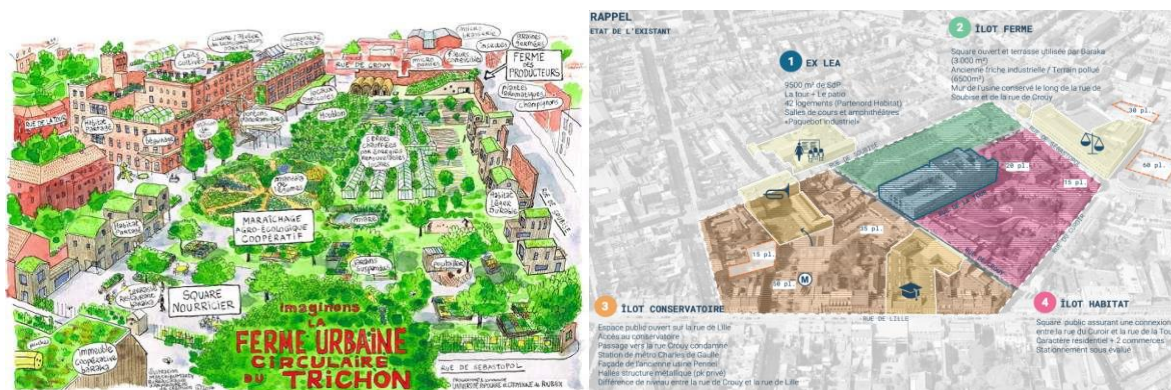
Avec le dispositif ÉcoRéno'v on est sur une grosse machine, son discours ou sa langue de prédilection c'est celui de l'ingénierie, technico-socio-politique... mais pourtant derrière cette sémantique techno-scientifique, nous avons pu découvrir un tout autre paysage, relevant moins de l'industrie que du bricolage et moins de la rationalisation des pratiques que de la manipulation des affects : les conseillers Énergie et les « leaders énergétiques » des copropriétés doivent en effet constamment « surfer » sur les passions des uns et des autres, accentuer ou atténuer les tensions et les ressentiments qui se nouent à l'échelle d'une cage d'escalier. Le vote des travaux d'une écorénovation au cours d'une AG extraordinaire peut aller jusqu'à dépendre des talents de sophiste ou de rhéteur du représentant du syndic de copropriété, de sa capacité à gouverner les inclinaisons, les sentiments de la foule. Le registre des intérêts passionnés et des affects traverse littéralement les échelles, l'opérativité du dispositif se mesurant précisément dans sa capacité à mettre en communication un certain bruit de fond de l'époque (les discours sur l'urgence climatique et la nécessité d'une transition) avec les murmures qui bruissent au sein de l'AG.

Ce bouillonnement d'affects constitue un des marqueurs du contexte au sein duquel le dispositif s'est trouvé déployé, une ère où le flou domine. Difficile, du point de vue des copropriétaires, de se repérer parmi les différents acteurs de l'écorénovation, ou au milieu des nombreuses et complexes dispositions législatives ; difficile de savoir si les subventions seront reconduites et à quel niveau d'une année sur l'autre ; difficile d'anticiper si les cours du pétrole, du gaz, du bois vont se maintenir, si ou quand le chaos climatique va s'amplifier. Ce moment de brouillage climatique, affectif et institutionnel définit par excellence *les temps du trouble*. Derrière la transition définie comme processus gouvernemental à piloter au travers d'expérimentations du type EcoRéno'v, on voit ici affleurer une autre acception (traversante sur les trois terrains), selon laquelle le terme de transition définirait la condition historiquement troublée au sein de laquelle nous nous retrouvons tous et toutes irrémédiablement plongé·e·s.

Nous finirons là-dessus : politiques publiques et initiatives citoyennes s'ajustent beaucoup par le flou et c'est parce qu'il y a flou qu'il y a matière à expérimentation ; ce flou n'étant pas qu'une approximation organisationnelle, ou un défaut d'ajustement mais peut être le fond affectuel qui travaille l'époque, sentiment de la fin des temps qui fait froncer les sourcils y compris d'un syndic de copropriété pourtant chevronné et qui conclut son AG de copropriétaires par un sibyllin : « on devait y passer tôt ou tard »...

LA GOUVERNANCE TERRITORIALE D'UN PROJET DE TRANSITION ECOLOGIQUE. ENTRE EXPERTISE SCIENTIFIQUE, NEGOCIATIONS INTERSTITIELLES ET SAVOIRS PROFANES. LA FERME CIRCULAIRE DU TRICHON (ROUBAIX, 59)

Bruno Villalba (AgroParisTech, Printemps), Vincent Boutry (UPC)



La confrontation de ces deux représentations de l'aménagement d'une friche industrielle en une Ferme urbaine témoigne des différentes perspectives mobilisées. Le projet de cette expérience d'agriculture urbaine s'inscrit dans un quartier populaire de Roubaix⁷, confronté à de graves difficultés sociales (précarités, discriminations, insécurités...). La gouvernance territoriale se construit à partir des intentions énoncées par des acteurs associatifs (regroupés sous la bannière générique de *Roubaix en Transition*), institutionnels (principalement la Mairie de Roubaix, la Métropole Européenne de Lille, Partenord, La SEM Ville renouvelée) et des partenaires scientifiques (AgroParisTech, Yncrea Lille, Ulco, Université de Lille...). Ces deux images montrent la diversité des manières de concevoir l'organisation formelle de cette transition. La première, issue des réseaux militants, insiste sur l'espace d'expérimentations utopiques de la Ferme : habitat partagé, jardin coopératif, coopérative de production maraîchère, éducation populaire..., et laisse supposer une animation conviviale du lieu, ouvert sur le reste du quartier. L'autre répond davantage au formalisme administratif⁸, avec un zonage plus rigoureux et une séparation/sélection des opérations à réaliser, en conformité avec la réglementation et le partage des responsabilités juridiques. On retrouve cette concurrence sous-jacente des récits de la transition, entre, d'un côté, les ruptures nécessaires en raison du risque imminent d'effondrement qui implique une transformation des modes d'habiter, et de l'autre, les continuités à maintenir au regard de l'existant et valorisant davantage des stratégies d'atténuation (rénovation urbaine, sécurisation des espaces publics, etc.).

Comment dès lors concilier des attentes et des contraintes qui pourraient apparaître comme incompatibles, notamment si l'on tient compte des contraintes juridiques et financières qui concernent l'ensemble des acteurs ? Comment s'établit cette collaboration entre les instances décisionnelles, les collectivités, les bailleurs et les militants associatifs ? Les récits de transition sont mobilisés et canalisés par un travail procédural important, destiné à concilier les options afin d'avancer sur la matérialisation du projet de la Ferme urbaine. On assiste à l'élaboration d'un certain compromis entre les options utopiques et les conceptions plus techniques, protocolaires du site en question.

⁷ Voir la présentation du lieu et des principaux acteurs dans l'intervention de la session 3, « Construire un récit partagé de la transition écologique. La Ferme circulaire du Trichon (Roubaix, 59) », pp. 100-108 de ce rapport. Cette présentation indique aussi le cadre méthodologique de l'enquête réalisée.

⁸ SEM VR // Secteur Crouy Soubise // Phase de présentation du plan guide 10.03.2020 // atelier MA + ExtraCité

La communication souhaite préciser les conditions d'élaboration et de fonctionnement de cette gouvernance territoriale. Mais, afin de ne pas simplement décrire le dispositif technique de cette négociation, nous avons souhaité le présenter à partir d'une question centrale, essentielle pour ce projet de ferme urbaine, à savoir comment cette conciliation se construit au regard des contraintes matérielles, notamment l'état des sols (toxicologie, niveau de pollution, etc.). Bien souvent, les analyses sur les expérimentations d'agriculture urbaine concentrent leur attention sur les modes d'interaction entre les acteurs sociaux, en insistant sur le pragmatisme des acteurs et leurs inventivités pour construire une convergence des intentions. Or, ici, il est davantage question d'interroger la possibilité même de construire ce cadre de négociation, c'est-à-dire de prendre en considération la contrainte matérielle écologique. L'état des sols (niveau de pollution, risques sanitaires qu'ils peuvent présenter, etc.) pèse sur la faisabilité même du projet de transition écologique. Il est donc important de prendre en considération cette contrainte écologique dans les conditions d'élaboration une gouvernance anthropocentrée, afin d'y introduire un décentrement plus écocentré.

Il sera utile, dans un premier temps, de présenter les conditions d'élaboration et de fonctionnement des espaces interstitiels qui favorisent la conciliation des objectifs et des méthodes du projet de la Ferme. Comment cette gouvernance partenariale permet de concrétiser cette conciliation des différents récits de transition ? Dans un second temps, il faudra alors prendre en considération toute l'importance des contraintes écologiques existantes (pollution, biodiversité, ressources énergétiques...) pour construire un projet de transition écologique. Cette gouvernance scientifique s'appuie très largement sur l'expertise d'acteurs périphériques au projet, mais qui ont une influence déterminante dans ses conditions de réalisation.

1. Gouvernance en commun. Gouvernance partenariale du projet d'aménagement de la friche

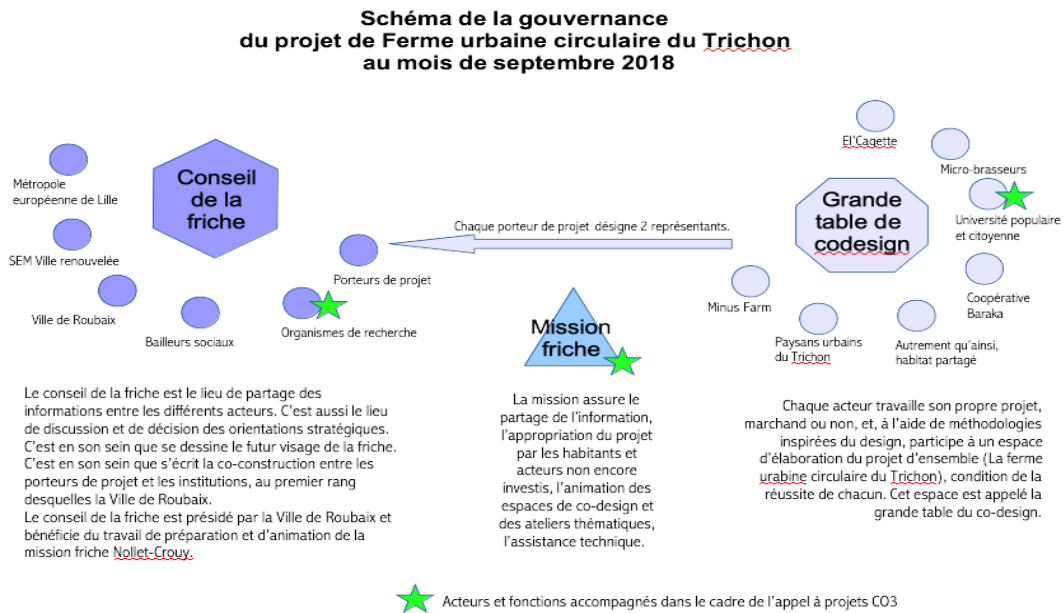
Cette première dimension est assez classique, puisqu'elle consiste à examiner les dispositifs élaborés par les acteurs pour construire une gouvernance opérationnelle du projet. On a ainsi examiné les différentes instances constituées, les dynamiques d'acteurs, etc.

La gouvernance du projet sur le territoire s'est développée et renforcée, notamment par une contractualisation des conditions d'occupation et d'aménagement d'une partie du site concerné, puis par la constitution d'instances représentatives opérationnelles et par l'adaptation de la gouvernance militante. Le partenariat construit en 2015, entre la Coopérative Baraka et la ville de Roubaix, portant sur la convention d'occupation transitoire du parking désaffecté qui lui fait face, facilite la poursuite des négociations en vue d'un aménagement plus ambitieux de l'ensemble de la friche Nollet-Crouy. Entre octobre 2017 et juin 2018, une étude-action, menée grâce au FIDESS, a débouché sur l'élaboration d'une gouvernance partenariale du projet d'aménagement de la friche⁹. Le 6 novembre 2018, une *Charte de co-construction*¹⁰ a été adoptée par les parties prenantes (Ville, associations, porteurs de projets marchands ou non-marchands). Elle affirme la volonté de développer « un projet systémique d'agriculture urbaine » et définit un modèle de gouvernance. Elle institue un cadre officiel de discussion entre porteurs de projet et institutions, ce cadre est composé du *Conseil de la Friche* et de la *Mission Friche* (Figure 1).

⁹ Wolf, Pierre. 2018. « Sur un sol reconstitué, installer une ferme maraîchère en auto-récolte. » Rapport final d'étude-action financée dans le cadre du FIDES, oct 2017- juin 2018.

¹⁰ Le Conseil municipal de Roubaix devrait délibérer sur l'adoption de cette Charte à l'automne. Des contacts sont en cours avec la Mel pour amorcer un processus d'adoption.

Figure 1. Schéma de la gouvernance du projet de Ferme urbaine circulaire du Trichon (P. Wolf, sept. 2018)



Ces lieux de rencontre et d'animation vont permettre l'élaboration d'une culture commune de cogestion du projet, entre les collectivités, les bailleurs, les opérateurs, les chercheurs et les partenaires associatifs. Le Conseil de la Friche va progressivement jouer le rôle d'une instance de délibération sur les dimensions techniques, qui vont devenir déterminantes dans la conceptualisation opérationnelle du projet. Cet espace interstitiel va permettre de négocier la conformité du projet par rapport aux contraintes techniques, aux contraintes juridiques, aux contraintes financières. On y voit comment des acteurs associatifs vont s'approprier certaines dimensions techniques, ajuster leurs propositions avec les impératifs de gestion technique et aussi, comment les opérateurs techniques vont tenter d'inclure dans le redimensionnement du projet un certain nombre de dimensions utopiques proposées par les acteurs de la société civile (habitat partagé, habitat léger...). On va y discuter des conditions d'élaboration concrète du projet, son incarnation matérielle, sa temporalisation, son effectivité, au-delà d'une simple intention. Bien sûr, on reconnaît certains traits caractéristiques de la boîte à outils participative, avec son inventivité, les pratiques de négociations plus ou moins formelles, la délimitation mouvante des acteurs inclus dans le dispositif, etc.

Comme le montre le second schéma (figure 2), on voit se redessiner les contours de cette gouvernance partenariale, notamment du côté des acteurs associatifs, qui souhaitent voir s'accroître la part du débat collectif, à partir des options plus « politiques » (c'est-à-dire, par exemple, pour certains plus en lien avec les risques d'effondrement ou pour d'autres, plus liés aux questions d'inégalités sociales). On va davantage insister sur la pondération du Conseil de la Friche par la création d'un Point Fixe, ou bien encore la volonté de constituer une Assemblée du Trichon (espace délibératif qui concerne l'ensemble du quartier et pas simplement la Ferme urbaine).

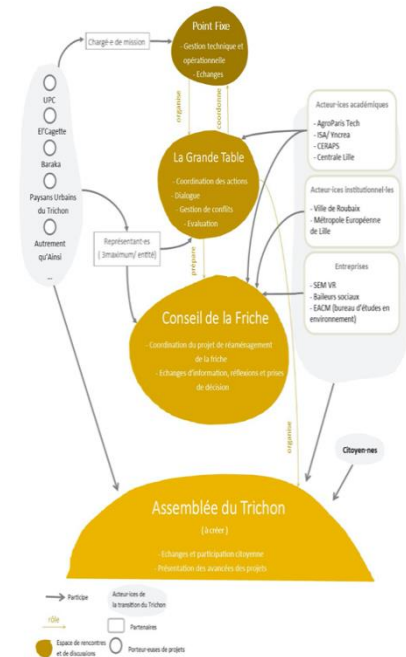


Figure 2. Schéma de la gouvernance élargie du projet (Chateau, 2020)

Entre ces deux schémas, il y a des avancées significatives dans la réalisation du projet (contractualisation, gestion de concession entre les opérateurs, évaluation scientifique, etc.). Mais le second (2020) témoigne des tensions qui sont apparues notamment entre les acteurs associatifs sur les priorités, les conditions d'intégration des attentes, des rythmes de transformation, sans parler des tensions inter-personnelles qui pèsent dans cette communauté restreinte d'acteurs. Le Point Fixe répond à cette volonté de construire des modes de régulation non-violents, des tentatives de médiation (plus ou moins réussies) entre les acteurs : comment on s'insère dans le dispositif ? À quel moment on va être reconnu comme un acteur à part entière ? Comment on pèse sur la décision ? Les antagonismes concernant le récit de transition à construire ne sont pas étrangers à ces tensions.

2. Gouvernance en commun. Expertises négociées

« Le sol, la terre même, est-elle en mesure d'accueillir ce projet de ferme urbaine ? » interroge Francis Douay¹¹ (2019). Le projet d'agriculture circulaire, désirant donner au lieu rapidement une vocation de production alimentaire, de réintroduction de la biodiversité et de participation citoyenne urbaine, en réponse à l'urgence climatique actuelle est-il compatible avec l'état du sol ? Le projet imaginé par certains porteurs (notamment autour du Collectif des paysans du Trichon) s'appuie sur une série de principes clés : « *Permaculture, culture sur buttes, jardinières en palettes de récupération, compostage de quartier, récupération de l'eau de pluie, transformation de l'ancienne cahute du gardien en serre...* ¹² » et de s'inspirer de techniques innovantes *low tech* (comme hydroponie verticale *low tech*, aquaponie...). L'objectif est de fournir une alimentation de proximité. Est-ce que la nature des éventuels polluants présent dans les sols permettra de réaliser la production de produits comestibles ? Et pratiquer le jardinage et le maraîchage sur cette terre sera-t-il sans danger pour les humains¹³ ? La création d'une ferme agroécologique utilisant des ressources locales est-il un objectif trop utopique au vu des conditions du sol ? Il faut donc lever « l'hypothèque pollution¹⁴ ».

Cette perspective permet de questionner la priorité généralement accordée dans l'étude des dispositifs participatifs sur leur dimension quasiment exclusivement anthropocentrée. Au contraire, cette contrainte écologique (l'état des sols) offre la possibilité de prendre en compte la politique des inter-dépendances entre la dimension matérielle première du projet social. C'est une perspective quelque peu écocentrée (qui n'est pas portée explicitement comme telle par les acteurs, mis à part quelques militants associatifs) (Villalba, Lejeune, 2015).

D'un point de vue procédural, cela soulève une importante *question de responsabilité pour les porteurs institutionnels*¹⁵ et associatifs. Différentes campagnes d'investigations ont été diligentées par la MEL, puis la SEM et enfin par les porteurs de projets associatifs. Il convient

¹¹ Pôle Environnement. Responsable LGCgE-ISA. Laboratoire Génie Civil géoEnvironnement (LGCgE). ISA Lille, une école d'Yncréa Hauts-de-France.

¹² Baraka, Transformer une friche et un bâtiment désaffecté en ferme urbaine circulaire, *Rapport interne*, 2017, p. 6.

¹³ La question de la diffusion des contaminations éventuelles aux non-humains n'a pratiquement jamais été abordées.

¹⁴ Wolf P., *Imaginons la ferme urbaine circulaire du Trichon, doc. cit.*, 2018, p. 19.

¹⁵ Dans le cas d'une reconversion de friche urbaine en terrain agricole, aucune réglementation nationale ni européenne n'existe sur d'éventuelles valeurs seuil au sujet de la qualité des sols. Ce n'est que lors de la mise en marché que certaines règles s'appliquent, variant en fonction du type de polluant et de la denrée alimentaire vendue : les concentrations en Plomb et en Cadmium sont par exemple limitées par des seuils (réglementation CE 1881/2006) s'appliquant à tous les aliments, et pour les dioxines des teneurs maximales sont uniquement fixées pour les denrées alimentaires d'origine animale (règlement (CE) n° 2375/2001) et pour les produits utilisés pour l'alimentation animale (Directive CE 2003/57)

aussi de prendre en considération *le coût de cette remise en état des sols*. On constate alors une grande variabilité de coût des techniques (les traitements hors site et thermiques se révèlent être les plus coûteux, en opposition aux voies biologiques). Mais l'ensemble reste très onéreux : en moyenne entre 1 et 1,5 millions d'euros par hectare¹⁶. Il faut alors élaborer de complexes montages financiers, nécessitant de nombreux partenariats¹⁷. Le budget est souvent identifié comme le principal frein à la reconversion des sols, ce qui peut avoir tendance, dans des projets similaires, à favoriser indirectement l'extension urbaine moins coûteuse. Ce qui représente sur le site à peu près 4 à 5 millions d'investissement pour la remise en état des sols. Ça n'est pas sans conséquence sur les choix locaux comme le dit un militant. Ça paraît un peu compliqué à expliquer à des gens qui sont en situation de précarité, qu'on va investir autant d'argent pour remettre en état un sol pour produire finalement assez peu de légumes qui nourriront assez peu de gens dans le quartier, alors qu'il y a des urgences sociales qui sont extrêmement présentes. À ce frein budgétaire s'ajoute un *frein temporel* : la reconversion rapide des techniques d'excavation, d'incinération et d'importation sont en effet souvent préférées à la phytoremédiation.

De fait, l'expertise scientifique devient l'une des dimensions fondamentales pour la construction d'un projet de ferme urbaine. Cette dimension est pourtant trop peu étudiée dans la littérature consacrée aux fermes urbaines, qui bien souvent préfère interroger les conditions d'une appropriation sociale du projet, du bien-être potentiel qui en résultera, etc.¹⁸ Or, cela impacte la planification du projet de *ferme*¹⁹ et pèse aussi sur l'élaboration du budget. Dans cette gouvernance, la place de la recherche scientifique du vivant (biologie, chimie), s'intéressant à la multi-pollution du terrain, à la présence de dioxines, la reconstitution d'un sol fonctionnel à vocation agronomique, et à la possibilité d'y mener une expérimentation *in situ* (Calais et al., 2018).

Une « multicontamination (polluants inorganiques et métalliques) a été mis en évidence sur les matériaux de la friche Nollet (sources concentrées en arsenic, en cadmium et zinc, en métaux lourds et hydrocarbures, ainsi qu'une source diffuse en dioxine), les effets de polluants en mélange dans les sols (effet cocktail) restent peu connus (...) la contamination résiduelle des matériaux de la friche pourrait contribuer à l'exposition des populations concernées par la création de la ferme urbaine et ceci, en lien avec l'ingestion et l'inhalation de particules fines et/ou l'ingestion des légumes produits » (Douay et al., 2020)

Dans le cas d'un projet centralisé autour des thématiques de pollutions et voulant y développer une activité touchant à l'alimentation, les critères scientifiques sont effectivement prédominants et leur analyse décide de la possibilité de la mise en place des objectifs initiaux. La participation des experts scientifiques va jouer un rôle à toutes les étapes du projet : l'évaluation *ex ante* et l'évaluation *ex post*, le positionnement géographique de tel ou tel aménagement sur le site (par exemple le placement de l'habitat léger...) (cf. figure 3), le type de culture envisageable (dans le sol ou hors-sol ?), la temporalité du projet (le risque de certaines pollutions, comme la dioxine, peut différer d'une dizaine d'années le projet...). Toutes ces dimensions techniques liées à l'état écologique des sols

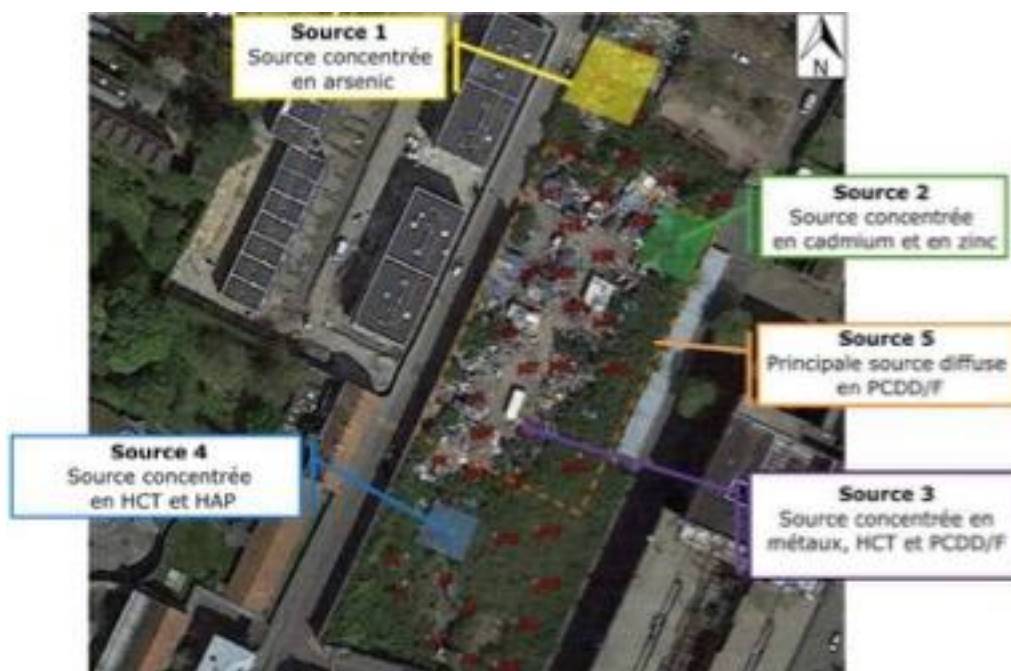
¹⁶ ADEME, Ernst & Young. 2015. « Taux d'utilisation et coûts des différentes techniques et filières de traitement des sols et des eaux souterraines pollués en France ». Synthèse des données 2012.

¹⁷ Avec les Paysans urbains du Trichon, la MEL a déposé une demande de financement dans le cadre du Plan d'investissement d'avenir (PIA) que la Ville soutient. Une réponse serait fournie en 2021.

¹⁸ Ainsi, la thèse de doctorat de V. Sachse (2020), qui a réalisé une analyse approfondie sur les conditions d'élaboration et d'appropriation des projets de jardin partagé, réduit cette dimension première à quelques lignes, voir

¹⁹ Annexe 7 - Tableau récapitulatifs des rôles et champs de compétences diverses parties prenantes du projet de réaménagement de la friche Nollet.

Figure 3. Plan localisant les sources de pollution de la friche Nollet (source : EACM :09/2018, échelle approximative 1/1400)



Tout cela interroge les modalités d'élaboration d'un consensus d'aménagement développant comme principal objectif l'étude des conditions de refertilisation d'un sol pollué urbain à partir de ressources.

Cet enjeu de gouvernance est souvent mis à distance par les acteurs mais aussi par les études portant sur les dispositifs participatifs qui concernent l'environnement. Il est extrêmement compliqué de s'approprier ces éléments de connaissances, notamment dans l'ensemble des espaces de négociation. La médiation de l'expertise est compliquée à élaborer (compréhension des subtilités toxicologiques, de la biologie des sols, évaluation des conséquences sur l'usage des sols...). Cela suppose de procéder à de nombreuses reformulations des orientations du projet, en fonction de l'évolution des connaissances, des temporalités qu'elles imposent (en terme de dépollution, de capacité de remédiation des sols, d'élimination des toxines, etc.)²⁰.

L'appropriation de ces éléments suppose une traduction qui permet leur incorporation dans les propositions des différents acteurs. La mise en débat de cette connaissance scientifique contribue à requalifier, redimensionner, re-proportionner le projet. Cela interroge sur la manière d'appréhender la place de l'expertise scientifique qui démontre l'importance de la matérialisation des enjeux écologiques au fondement même d'un projet de transformation d'un territoire. Une telle perspective permet de considérer que la question écologique n'est pas simplement une question parmi d'autres de la question de la renégociation des projets locaux de transition écologique, mais que c'est partir de cette contrainte écologique des sols qu'il faut apprécier la viabilité même du projet de territoire. Comment dès lors concilier cette condition première de la matérialité écologique contrainte pour formuler un imaginaire de transition, permettant une transition écologique proportionnée à cette matérialité ?

²⁰ Par exemple, le travail d'apprentissage du jardinage, mis en place par l'association des Paysans du Trichon, qui, très modestement, tentent de montrer comment on peut passer d'un sol pollué à un sol cultivable, après avoir mis en place un lent et long travail de remédiation, compliqué techniquement et coûteux.

Conclusion. Vers une pragmatopie de la transition écologique en quartier populaire



Dans ses travaux sur le langage et le féminisme, Carol Farley Kessler propose le terme de *pragmatopie* comme un pragmatisme ouvert, un ensemble d'alternatives réalisables permettant de passer de l'utopie au réalisme. Ce terme permet de cerner quelques résultats de cette étude réalisée dans l'objectif de comprendre comment relier transition écologique et quartiers populaires. Les illustrations précédentes mettent en scène les deux dimensions de ce pragmatisme, à la fois la production et le maintien d'un discours alarmiste sur le temps réduit de l'action (« plus tard c'est trop tard ! ») et l'intervention active sur le terrain, par la réhabilitation d'une friche industrielle.

Joël Campagne, Militant UPC, Marche pour le climat, 2019.

Cela permet aussi d'interroger l'illusion performative portée par ces communautés d'acteurs et les zones de floues qu'ils mobilisent (« Ferme urbaine circulaire, idéal d'équilibre social/écologie, récit « flou » de la transition écologique, coopération/entraide » ...). C'est pour le chercheur un moyen de confronter cette illusion aux contraintes techniques et environnementales (toxicologiques, financières, juridiques — propriété, responsabilités —, régulations internes, anomie, ancrage local des contraintes environnementales...). Si incontestablement, la gouvernance partenariale a réussi à innover dans les procédures de décisions et permis une mise en marche opérationnelle de la Ferme, elle n'a pas réussi à dépasser les limites classiques de la participation des habitants (inclusion relative, prééminence des donneurs d'ordre, cadrage institutionnel, difficultés organisationnelles des associatifs, visibilité du projet porté, appropriation à élargir...).

C'est donc cette question de voir comment on intériorise vraiment les contraintes de cette matérialité écologique dans un projet de transition forte, c'est-à-dire qui serait un projet de transition écologique qui, par exemple, prendrait en compte les effets rebonds d'un certain nombre d'outils qui pourraient être valorisés. Par exemple, s'il y a une forte incitation de la commande publique, lorsque la commande publique disparaît, qu'est-ce qu'on fait ? Là aussi, il y a une forte injonction de la démocratie participative, mais à condition de savoir qui va construire les conditions techniques de cet accompagnement participatif. On voit bien le défaussement de la commande publique : on veut faire des gouvernances participatives, mais on ne veut pas financer et accompagner ce type de dispositif ou en tout cas on veut essayer de les contrôler par rapport à ses propres objectifs politiques. Enfin, il y a les contraintes locales qui sont importantes, de la transition écologique, c'est-à-dire que le réchauffement climatique a des effets locaux sur le territoire, la baisse de la biodiversité se ressent aussi sur ce territoire. Ce sont des enjeux qu'il faut incorporer dans la construction d'un projet, ce qui est extrêmement compliqué lorsqu'on a cette tension entre urgence sociale et urgence écologique.

Références citées

Calais Roxanne, Camille Dumat, Rémi Quinet, Marc Miette et Eva Schreck, « Analyse socio-scientifique de la qualité agro-environnementale et sanitaire des sols urbains pour promouvoir la transition agro-écologique », *VertigO*, Hors-série 31, 2018.

Kessler Carol Farley, *Charlotte Perkins Gilman: Her Progress Toward Utopia, with Selected Writings (Utopianism and Communitarianism)*, Syracuse University Press, First Edition first Printing, 1995

Sachsé Victoria. *Les jardins partagés, terreau de participation citoyenne: de l'appropriation de l'espace public à la construction de commun(s) Regards croisés entre la Franc et l'Italie*, Doctorat de Géographie, Université de Strasbourg, 2020.

Villalba B., Lejeune C., 2015, « Délibérer à partir de l'environnement. Une perspective théorique écocentrée de durabilité forte. », in Mermet L. (ed.), *Environnement : la concertation apprivoisée, contestée, dépassée ?* Bruxelles, DeBoeck, 2015, pp. 257-272

DISCUSSIONS DE LA SECONDE PARTIE DE LA SESSION 4

Discutant : **Arthur Jobert** (Groupe de Recherche Énergie Technologie et Société, GRETS-EDF R&D)

Arthur Jobert

Je suis chercheur à EDF R&D (EDF Recherche et Développement), ce qui veut dire que je travaille quasiment exclusivement sur les recherches qui sont demandées par EDF. Par ailleurs, j'ai des activités d'enseignement, je participe à différents réseaux de recherche. Mon collègue Mathieu Brugidou et moi-même avons essayé de suivre les activités du GIS Démocratie et Participation depuis le départ, mais notre activité principale est orientée par ce qu'on fait pour EDF.

Les rapports des recherches qui ont été présentées sont des études de cas extrêmement détaillées, extrêmement précises, avec beaucoup d'idées. J'ai eu peu de temps pour me les approprier, je vais donc surtout réagir à partir de ce qui a été dit.

Cette question de l'articulation avec les politiques publiques était frappante dans vos présentations sur vos études de cas, alors qu'elle était moins évidente lorsque j'ai commencé à lire vos rapports. On voit qu'elle est même centrale : bien qu'on soit focalisé sur l'agir citoyen dans les recherches, il a cette question du rapport aux politiques publiques qui est toujours présente.

Ce qui m'a frappé, c'est qu'entre les deux parties de la session 4, on a dans la première partie des recherches où la place de l'Etat est plus présente, alors que dans la dernière partie on est davantage du côté d'initiatives citoyennes qui ont leur propre logique. Ce qui m'a semblé intéressant c'est cette idée de dépendance et d'interdépendance entre les initiatives citoyennes et les politiques publiques. Il y aurait une échelle à faire entre les différentes situations, un gradient entre des situations de très forte dépendance et des situations où les acteurs sont davantage en autonomie. J'ai bien aimé l'idée de « péri-gouvernemental ». Il y a des moments où on est dans le « péri-gouvernemental », où on est à la frontière, et d'autres cas où est plus dans des politiques publiques classiques. Ce qui est frappant aussi, c'est la symétrie qu'on peut faire entre des activités de *capacitation*, où l'Etat peut appuyer les initiatives citoyennes, en tout cas ne pas les freiner et des situations, et le symétrique qu'on peut faire avec toutes ces situations d'*incapacitation*, les moments où ça freine, où on est dans la mise sous silence, dans l'empêchement, toute cette dialectique entre la localisation et la généralisation, les expériences ultra locales et non-reproductibles, cette volonté lancinante de trouver des moyens de les reproduire, de monter à l'échelle.

Pour faire le lien avec mes propres préoccupations de recherche, il y a cette idée de la co-construction de la relation avec les pouvoirs publics : dans un État comme la France où le

secteur public est très présent, on sait que d'une certaine manière, c'est quelque chose, cette relation aux pouvoirs publics, qu'il faudra forcément négocier à un moment ou un autre. Et en plus il y a les questions d'expertise scientifique, c'est un autre aspect. Ces questions de la bonne négociation des conditions de cette coopération, ou en tout cas de la bonne entente entre les pouvoirs publics et les initiatives citoyennes, me semblent centrales. Je souhaite donc revenir vers les équipes sur cette question de la négociation à la fois de leur propre activité de recherche-action et aussi ce qu'elles ont retiré en termes de pistes sur les bonnes pratiques ou les bonnes manières de gérer cette relation avec les pouvoirs publics.

Enfin, il y a eu toute une partie de la discussion qui a porté sur le rôle des acteurs publics (là on parle plutôt de personnes ou de groupes de personnes) et les relations avec les élites locales, cette espèce de circulation des idées et des personnes : tantôt on est fonctionnaire public, tantôt on fait des initiatives citoyennes à un autre titre, en tant que citoyen.

J'ai trouvé qu'il y avait là quelque chose d'intéressant à travailler dans ce qu'on s'est dit, cette idée qu'il faudrait travailler sur la sociologie des élites. On a plutôt parlé des élites publiques et plus particulièrement des élites publiques territoriales. Mais on pourrait élargir avec une sociologie des élites privées, voir ce qu'elles font dans ces initiatives, sur cette notion de réseaux locaux, et la manière dont ça circule, dont il y a des normes qui s'imposent ou pas. Il y aurait des choses à dire à partir de l'expérience qui est présentée dans cette session.

Ça me ramène à mon dernier point : cette question compliquée du rapport avec le marché et le rôle de l'Etat. On a parlé de l'influence de l'idéologie de la « Grande Société » au Royaume-Uni, on voit bien que pour la plupart des acteurs qui sont dans les études qui sont présentées, on n'est pas avec des gens qui ont une vision, qui sont là pour faire la promotion du libéralisme, mais il y a des formes de recyclage de ce type d'initiatives par la pensée néolibérale qui sont tout à fait possibles. La *Grande Société* ou la *start-up nation* a une tendance à vouloir recycler ces initiatives. Le rapport entre ces initiatives et l'évolution à la fois du rôle de l'Etat et les mécanismes de marché est quelque chose qui m'a intéressé dans ce qui a été présenté. Même s'il s'agit de questions inconfortables !

Yannis Lemery (Expérimentations en milieu urbain)

On a traité la question de la sociologie des élites et des réseaux locaux à partir de la notion de « halo expérimental » : comment des gens sont concernés par une tentative d'expérimentation depuis un point de vue institutionnel ? Je pense par exemple à des banquiers, à des assureurs... Il va y avoir tout un travail pour trouver des affinités potentielles et une acculturation à des tentatives atypiques. À partir de là, ils vont pouvoir devenir des personnes ressources pour des projets du même type. Ça recroise la question de la répliquabilité des expérimentations. On l'a pensé à partir d'un terrain qui n'a pas encore été évoqué ici, qui est celui des coopératives d'habitants. Ça concerne aussi bien un assureur, un banquier ou par exemple des géomètres-experts. On fait appel à des membres de coopératives d'habitants pour venir leur expliquer la notion de propriété collective, parce qu'ils sont en train de créer une forme nouvelle qui va peut-être bouger des choses dans le droit. Ça concerne les fameuses élites, mais pas seulement. Par exemple, on nous a raconté le cas d'un de quelqu'un qui était quasiment un apprenti dans une boîte de plombier chauffagiste, qui va faire des dépannages dans cet endroit, et qui commence à se passionner pour les chauffages solaires pour lesquels il n'a pourtant pas du tout été formé. Il comprend que ce qui est en train de se tenter là est non seulement nouveau mais est également inclusif, il y a une démocratie technique puisque de simples habitants arrivent à s'emparer des enjeux.

C'est sous l'angle de ce halo expérimental qu'on a essayé de s'aventurer sur cette question des dynamiques de transformation, y compris institutionnelles, liées aux expérimentations dans la conduite de l'APE. Comment est-ce que, depuis ces points expérimentaux, quelque chose peut bouger chez les gens qui sont censés cadrer la possibilité même de cette initiative ?

Concernant la question du marché et du rôle de l'État : le dispositif Ecoréno'v est sur la ligne de faille entre ces deux aspects. En effet, c'est un dispositif biodégradable, c'est-à-dire qu'il construit à la fois comme une projection de ce qu'aurait pu être le service public de l'énergie, et en même temps il passe son temps à structurer des possibilités pour que ce soient des acteurs du marché qui s'emparent de ses propres missions. L'objectif est qu'il n'y ait plus besoin de conseiller énergie qui fasse le lien entre les maîtrises d'œuvres, les bureaux techniques, les bureaux d'études et les copropriétés. Ainsi, lorsqu'un marché d'éco-rénovation se mettra à exister de manière structurée et formelle, ils cesseront d'exister. Ils scient donc allègrement la branche sur laquelle ils sont assis et c'est le sens même de leur mission. Ici, la question de cette jonction marché et rôle de l'Etat est un point de réalisation, c'est une certaine version de la transition écologique et énergétique, mais on voit qu'il y a des endroits où ça opère.

Concernant les questions qui apparaissent dans le tchat, sur la question de la diplomatie qui pourrait n'être que de l'apanage des gens qui en ont les moyens : on part du principe que beaucoup de gens se donnent des moyens et ont des moyens mêmes s'ils ne sont pas forcément reconnus dans les termes validés par les politiques publiques. Sur le terrain des coopératives d'habitants, on a écrit un long chapitre sur les rapports entre les vieux (puisque c'est une coopérative de personnes vieillissantes qui se désignent eux-mêmes comme « vieux ») et les jeunes qui tiennent le quartier, qui ont tendance à être les seuls interlocuteurs qu'ils ont parce qu'ils sont toujours là, un peu désœuvrés. Il y a là toute une finesse diplomatique et toute une série d'anecdotes qui illustrent bien qu'il peut y avoir de la diplomatie au niveau de la rue, y compris pour ces jeunes de quartier.

Par ailleurs, pour si on reprend le cas des Murs à Pêches, il n'y a pas de diplomatie sans rapport de force. Il y a des rapports de force aux Murs à Pêches : ce quartier n'est pas encore complètement métropolisé parce qu'il y a une véritable occupation par des familles Rom et Tziganes qui se sont avérées être impossibles à déplacer. Ils ont renoncé à les déplacer parce qu'il y a eu des tactiques mises en place : par exemple, l'expérimentation [Ecodrom](#) parle de l'initiative d'une violoniste montreuilloise qui, assistant à l'expulsion d'un camp Rom et se disant qu'ils doivent garder une place, a fabriqué un cheval de Troie écologique. Elle va inventer la conversion écologique de cette communauté de Rom en disant que ces gens font une avant-garde du recyclage, avec leur travail autour des ateliers vélo, la capacité à se débrouiller dans les ruines du monde. Cette tactique n'a fonctionné que parce que ce quartier labyrinthique est complètement pris par l'existence réelle des gens qui sont là. On pourrait dire qu'ils sont minorisés et pèsent peu mais ce n'est pas le cas, notamment grâce à la multiplicité des publics qui font que les questions sont posées sous des angles multiples et se mettent à être délicates, difficiles à traiter et permettent à des gens de continuer d'être là, d'insister, d'avoir un peuplement qui est d'un autre ordre que celui de pas mal d'autres endroits.

Vincent Boutry (Transition et Quartiers Populaires)

Je voudrais revenir sur l'idée de « bonne négociation ». Qu'est-ce qui ferait que ce serait une bonne négociation dans ce qu'on essaie de faire à Roubaix ? Il faut bien sûr qu'il y ait des espaces de négociation, ce qu'on avait dès le départ avec la charte de co-construction. Même si ces espaces restent consultatifs, ils sont très importants à faire vivre et forment une règle du jeu, c'est-à-dire qu'ils obligent le maire à passer par ces espaces de discussion pour prendre des décisions.

Cependant, cela ne suffit pas. La difficulté dans les espaces qu'on a créés est de bâtir des énoncés politiques qui donnent envie aux gens de participer. C'est la qualité de ces énoncés politiques qui pourra élargir la participation, même à des gens qui sont extérieurs à ce qu'on fait. Un énoncé politique met en scène ce qui est à partager. Qu'est-ce qui fait l'objet d'un partage et donc d'une discussion sur la part que les uns et les autres auront dans ce partage ? La difficulté est de parvenir à mettre en scène des controverses, à mettre en scène des choix pour que les gens puissent comprendre.

Il a donc un travail à faire qui est rarement fait. On a fait beaucoup de réunions dans lesquelles de l'info passe mais n'engendre pas de débat. Pour qu'il y ait cette controverse, il faut investir dans l'organisation du débat et notamment sur des phases. Il faut informer le débat, permettre aux participants d'avoir des informations. Ce sont des processus comparables à des conventions citoyennes dans lesquelles les gens montent en expertise. Même si c'est un peu lourd, on ne peut pas l'imaginer tout le temps, mais il faut travailler sur les moyens de permettre aux gens de maîtriser les termes du débat. Dans un quartier, il faut préparer les paroles autonomes et collectives, c'est-à-dire aller voir les différents groupes qui existent déjà et leur proposer d'élaborer leurs propres paroles avec leurs pairs dans un premier temps, avant que différentes paroles puissent se rencontrer. Il y a donc tout un travail qui doit être fait en amont du débat. Il faut faire apparaître un choix.

Je pense que l'enjeu est aussi de garder la politisation du débat et souvent, la technique a tendance à dépolitiser le débat. Par exemple, sur la question sanitaire, la question de la santé, de la dépollution du sol et de la ferme urbaine : il y a deux types de risques sanitaires, il y a le risque sanitaire lié à la pollution (ingérer des polluants en mangeant), mais on peut dire qu'il y a aussi un risque sanitaire d'être dans une situation de pénurie alimentaire liée à une situation d'effondrement. Il faut arbitrer entre ces deux risques. À Détroit, lorsque les gens ont mis en culture des jardins familiaux, ils n'ont pas dépollué, ils ont pris les terrains et ont fait pousser des légumes parce qu'ils voulaient manger.

Si on prend la perspective de l'effondrement de la transition écologique, cela re-questionne : est-ce qu'on prend 30 ans pour dépolluer un terrain et le rendre vierge dans une situation préindustrielle, ou bien est-ce qu'il faut arriver à produire localement pour que les gens ne soient pas en pénurie alimentaire ?

Ludovic Ginelli (CITTEP)

Je voudrais ajouter au panorama dressé par Arthur : pour parler des négociations de l'activité de recherche avec l'Etat, on s'est retrouvé dans un cas de figure où l'Etat est absent, ou pas en mesure d'assurer ses missions officielles. C'était dans le cas de mise en place de groupes de salariés viticoles dont j'ai un peu parlé. L'objectif dans cette démarche de recherche-action capacitante était d'impulser quelque chose à visée transformative. Pour cela, il fallait que le groupe auquel on souhaitait donner la parole soit soutenu par une institution. On a fait le tour de différentes institutions et notamment de la DIRECCTE (l'inspection du travail). On a été confronté au cas d'un service public qui n'avait pas les moyens de ses missions. Ça limite la portée transformative de ces initiatives.

On a fait le tour de différents acteurs pour encore renforcer ce constat, qui était quand même assez inquiétant : le seul acteur qui s'est montré intéressé à donner la parole à des salariés est un acteur privé, un prestataire de service leader du marché, qui était soucieux de comprendre ce qui se passait autour des problèmes d'attractivité du métier en agriculture. Pour l'instant, on ne l'a pas fait parce qu'appuyer sur un acteur privé pour ce genre de dispositif pose un certain nombre de questions.

Les autres équipes ont-elles été confrontées à des cas de figure d'un Etat absent ? Formellement, il y a bien une émission de l'inspection du travail sur les conditions de travail, mais dans les faits pas en capacité de les mener.

Alain Garrigou (CITTEP)

Un commentaire sur la question du dépassement des sans-voix : en ergonomie, notre modalité d'intervention est d'agir sur l'activité. En session 2, on a beaucoup développé le fait qui nous a frappé, c'est que l'activité des agriculteurs est sous dépendance. Leur marge de manœuvre est très faible : le choix du matériel est très faible, la prise en compte de leurs besoins par les fabricants est très faible.

Ce qui a été frappant dans le travail mené par Fabienne, c'est que d'une part — contrairement à ce qu'on fait d'habitude, en particulier les collègues en toxicologie qui s'intéressent à l'exposition aux pesticides qui imposent une méthodologie —, on leur a proposé ce qu'on était capable de faire, une boîte à outils, et c'était à eux de choisir les outils qu'ils avaient envie de mettre en œuvre et sur quels dispositifs. Par exemple, ils ont voulu tester le trampoline des enfants pour voir s'il était contaminé par les pesticides. Il y a donc eu une première mise en mouvement.

Le deuxième niveau, c'est qu'en rentrant par l'activité et en faisant travailler collectivement cinq viticulteurs d'environnements professionnellement différents, et en travaillant sur des simulations de ce qui pourrait changer, ils se sont rendu compte qu'il y avait des choses alarmantes qu'ils pouvaient modifier. On est sur une zone proximale de développement qui a été accompagnée. C'est peut-être le début d'une prise de conscience de modalités d'action à la fois à leur niveau, mais en partageant avec des gens qui font collectif. Ça, c'est une question plus complexe : où sont les collectifs dans ces milieux-là ? Comment ce mouvement pourrait-il être exporté dans d'autres mondes, y compris face aux riverains, face aux associations ?

Le point de vue qu'on a obtenu c'est que c'est en rentrant par l'activité, par une approche réflexive autour des expositions, qu'ils ont imaginé des transformations possibles et ont pu mettre des mots sur des choses qu'ils accompagnent maintenant. Jusqu'où ça peut être accompagné, jusqu'où ça peut déborder ?

Fabienne Goutille (CITTEP)

En complément à ce que vient de dire Alain : on avait essayé de monter ce projet avec la Mutualité Sociale Agricole et on avait pensé investir à la fois la sphère professionnelle et privée des agriculteurs puisque ce sont les questions qui se posaient. La MSA de Bordeaux à l'époque était intéressée par nos travaux mais ne s'est pas engagée au début. Il y a depuis d'autres engagements avec la MSA, mais elle ne s'est pas engagée puisque ça ne correspondait pas à sa mission qui était sur le risque professionnel au niveau des préventeurs, des risques pesticides. On parlait du cadrage politique et comment, par les initiatives locales, ce qui s'est créé avec ses viticulteurs, entre chercheurs et viticulteurs, ça peut donner d'autres pistes aussi de réflexion.

Tchat de la 2nde partie de la session 4 :

11:41:01 De Didier Touchard à Tout le monde : Il est assez difficile parfois d'entendre une vision froide et distanciée de problématiques tel que celle des murs à pêches. Ayant habité 5 ans à Montreuil et co-organisé des événements avec des assoc des murs à pêches entre 2005 et 2012, j'ai du mal à entendre autre chose qu'un fait établi qui est celle de la trahison de la mairie de Montreuil qui ne laisse pas de place à ce genre d'analyse distancié, mais bien plus d'une position quasi-partisane et engagée politiquement comme cela ressort du discours de certains autres intervenants.

11:41:42 De Didier Touchard à Tout le monde : la neutralité sociologique est nécessaire et utile mais difficilement acceptable quand elle débouche sur un genre de fatalisme du rendu des observateurs.

11:42:59 De Côme Marchadier à Tout le monde : Bonjour Yannis, merci beaucoup ! Comment en savoir plus sur les activités du GRAC (à part la publication de *Quartiers vivants* trouvée en ligne) ?

12:03:01 De kalakala à Tout le monde : J'ai apprécié le cadrage de Y.L par la notion de friction ... et dynamique inachevé concernant articulation entre initiative citoyenne et action publique. Je m'interroge toutefois sur la notion de diplomatie dans les zones culturelles hétérogènes . La diplomatie suppose la possibilité de dialogue. Dans certains quartiers périphériques, certaines couches sociales sont invisibilisées, notamment les jeunes issues de l'immigration qui sont exclus de ces dynamiques de friction et qui sont dans une posture d'hostilité à toute idée de participation. Je m'interroge sur les processus d'invisibilité de certaines populations et l'impossibilité du dialogue faute d'un sens commun et d'une posture de refus: « nous n'appartenons pas au même monde ». Nous sommes au-delà de la friction... voir même de la dissymétrie. K

12:03:59 De Karim Berthomé AgroParisTech à Tout le monde : Sur l'exposé de Bruno V., je suis d'accord avec la question de la façon dont "on" concilie un projet "utopique" et un diagnostic technique de dépollution. J'aurai bien aimé creuser le "on" justement, qui le fait, qui ne le fait pas, qui aurait du le faire, pourquoi... Merci pour la présentation.

12:05:29 De Karim Berthomé AgroParisTech à Tout le monde : Sur la question ci-dessus sur la diplomatie, elle peut s'exercer aussi seulement à l'égard de certains il me semble, par exemple les plus "puissants". C'est quelque chose de déjà assez bien vu dans les "concertations" en aménagement.

12:10:16 De Roberto Cittadini à Tout le monde : Pour le cas des pesticides en Argentine c'est pareil. Il n'y a pas la parole des travailleurs touché. En revanche il y a des forts controverse et conflit sur les limites pour faire de fumigation près des urbanisations. Les Organisations environnementales ont réussie en certains communes de mètre des limites de 1000 mètres au plus pour l'application des pesticides. Une des arguments des défenseurs de l'agriculture industriel c'est de mettre l'exemple de France qu'avec un forte discours environnemental permet came même appliquer pesticides très près des centres urbains. Je suis parfois en situation difficile pour contester cet argumentaire.

12:12:40 De Bruno Villalba à Tout le monde : @Karim : le « on » concerne à la fois les opérateurs techniques (collectivités locales, bailleurs, SEM, AMO), associatifs (concernés par le projet de ferme et les autres initiatives, habitat partagé, coopérative alimentaire, éducation populaire...) et les chercheurs (en SHS et en SVT). Plus éloigné, le « on » concerne aussi ceux au nom de qui on parle (surtout humain, assez peu non-humains)

12:15:27 De Verpraet Gil à Tout le monde : Que voulez-vous co-produire ? des territoires éco responsables, des normes de guidance, des dynamiques sociales, des frictions créatrices.

Chaque recherche, chaque expertise citoyenne distribue les rôles. Des typologies pourraient être utiles et fécondes pour distribuer ces rôles multiples.

12:15:47 De Didier Touchard à Tout le monde : personne n'a jamais souhaité déplacer les camps roms à Montreuil à part les qq bobos nouvellement arrivés.

12:16:48 De Vincent Lhuillier à Tout le monde : Pouvez-vous donner la référence du film (il s'agit bien d'un film ?)

12:21:18 De Didier Touchard à Tout le monde : La richesse de Montreuil est justement cette mixité sociale, dont les roms et la diaspora malienne la plus importante après la population de Bamako. cette mixité culturelle ayant justement construit la richesse de Montreuil , après l'influence primordiale du mouvement anarchiste depuis 2 siècles, ayant généré nombre de tiers lieux et ayant largement participé à la politique de parisienne puisqu'ayant eu une influence essentielle dans le développement du mouvement révolutionnaire sur tout le faubourg St-Antoine à Paris. Et tant d'autres éléments concernant cette ville faisant qu'on ne peut rester neutre et paisible quand on réalise que la transition sociétale en court est à mon sens l'équivalent de la disparition de la culture Guarani en Amazonie.

12:22:49 De GRAC Yannis Lemery à Tout le monde : certes...

12:23:05 De Emmanuelle Sultan à Tout le monde : @Roberto et @Fabienne au-delà de la distance de sécurité il y aussi les conditions hydrographiques et météorologiques qui seraient aussi à prendre en compte : au vent ou sous le vent et les trajets des écoulements.

12:27:55 De Karim Berthomé AgroParisTech à Tout le monde : Merci pour ces échanges.

12:28:43 De Didier Touchard à Tout le monde : Merci pour ces interventions très intéressantes.

SESSION 5

ESSAIMAGE ET MAILLAGE DES INITIATIVES CITOYENNES

Écopiste : *Ethnographie des formes de vie sociale alternatives sur un territoire rural : organisation sociale en rhizome et maillage communautaire ? 182*

Intervenante : **Anne Goudot** (Université de Bordeaux, GREThA)

Nous évoquerons le cas d'un territoire rural d'une vingtaine de km², situé en région de moyenne montagne, dont nous avons étudié les formes de vie sociale alternatives par une étude de terrain qualitative. Ces formes de vie sociales sont pacifiquement enchevêtrées dans le monde "normal" dont elles sont la contestation en acte, tout en entretenant avec lui une multiplicité de liens ; elles sont fondées sur des pratiques de relation prégnante à la terre et au vivant, de recherche d'autonomie, de solidarité, et d'autogestion. Elles se sont densifiées et diversifiées sur le territoire sur une cinquantaine d'années, notamment au travers de circulations de personnes fuyant la ville, en recherche d'émancipation, de refuge, et/ou d'engagement politique. Nous discutons leur densification territoriale, leur diversification et leur maillage, survenus sur une cinquantaine d'années, en nous appuyant sur les concepts de maillage communautaire (Escobar et al., 2018) et de rhizome développé par Deleuze et Guattari (Deleuze, 1980).

Excipient : *Maillage, essaimage et mise en visibilité : la posture et le rôle des chercheurs dans la démocratie alimentaire 186*

Intervenants : **Laurence Granchamp** (Université de Strasbourg, Dynamie), **Karim Berthomé** (AgroParisTech Clermont Ferrand)

Nous proposons d'aborder conjointement l'analyse des processus de maillage/essaimage sur nos différents terrains, leurs succès ou limites, et le rôle des positionnements des chercheurs. Que les chercheurs aient adopté une posture analytique ou une posture d'intervention directe (ou les deux successivement), leur travail contribue à la mise en visibilité de différentes caractéristiques des initiatives plus ou moins propice au maillage-essaimage, comme plus ou moins propice au renforcement démocratique. Dans quelle mesure, de quelle façon, l'intervention des chercheurs a-t-elle pu contribuer à l'identification de liens ou au contraire d'absence de liens, susceptibles de renforcer ou d'entraver des processus de maillage ou d'essaimage (par la légitimation, par la critique ou par la publicisation) ? Dans quelle mesure ces initiatives peuvent contribuer au renforcement des processus démocratiques « par le bas », via la politisation de l'alimentation ?

Discussions de la session 5..... 197

SESSION 5

ESSAIMAGE ET MAILLAGE DES INITIATIVES CITOYENNES

Discutant : **Alex Roy** (DREAL Bourgogne-Franche Comté)

Écopiste : « *Ethnographie des formes de vie sociale alternatives sur un territoire rural : organisation sociale en rhizome et maillage communautaire ?* »

Excipient : « *Maillage : posture et rôle des chercheurs dans la démocratie alimentaire* »

ETHNOGRAPHIE DES FORMES DE VIE SOCIALE ALTERNATIVES SUR UN TERRITOIRE RURAL : ORGANISATION SOCIALE EN RHIZOME ET MAILLAGE COMMUNAUTAIRE ?

Anne Goudot (Université de Bordeaux, GREThA)

Le travail que nous allons évoquer ici a consisté à étudier le maillage des formes et processus de vie alternative à l'échelle d'un territoire rural d'une centaine de km², situé en région de moyenne montagne, le pays du Bord de Tarse (appellation fictive pour un territoire qui existe bel et bien). Cette monographie de maillage a été faite dans le cadre du projet Ecopiste, sur lequel je ne reviens pas puisqu'il vous a été présenté en session 2 par Agnès Villechaise. À noter que ce travail reste en cours, ces résultats ont donc un côté préliminaire.

Pour cette intervention, nous commencerons par un résumé des principaux enseignements que nous avons à ce jour tirés de cette étude. Et dans un second temps, nous reviendrons sur des traits concrets du Pays du Bord de Tarse.

Qu'avons-nous appris à ce stade de l'étude de ce territoire ?

Sur ce territoire rural, les formes de vie sociale alternative (que par commodité nous qualifierons par la suite simplement « d'alternatives ») se sont fortement densifiées et diversifiées sur une cinquantaine d'années, au point qu'en vivant immergé dans ce maillage, on fait l'expérience au quotidien d'un monde autre, distinct du système ordinaire tout en étant enchevêtré dans celui-ci par une multiplicité de liens. Ce monde alternatif territorialisé est une contestation en acte du capitalisme par ses luttes et ses militances anti-modernité de formes diverses, mais aussi par la fabrication de nouveaux modes de vie. Ceux-ci sont notamment fondés sur des relations très fortes à la terre et au vivant, sur des pratiques de recherche d'autonomie, de solidarité, et d'autogestion. Ce maillage alternatif dense pourrait relever du concept de maillage communautaire notamment précisé par Arturo Escobar dans son ouvrage *Sentir-penser la terre* paru en 2018²¹. Et sa dynamique d'évolution pourrait relever du concept de rhizome développé par Deleuze et Guattari²².

Un autre enseignement de cette étude est de nature ontologique. L'ontologie, c'est la manière d'être au monde qui s'élabore par le fait même de la vie sociale, ou pour reprendre la définition qu'en a donné Philippe Descola²³, c'est le « mobilier du monde », c'est ce qui est présent dans le monde, un modèle de la façon dont les humains perçoivent des continuités et des

²¹ Escobar et al., *Sentir-penser avec la Terre*.

²² Deleuze et Guattari, *Capitalisme et schizophrénie*

²³ Descola, *Une écologie des relations*.

discontinuités dans le monde. Au Pays du Bord de Tarse, la fabrique et le déploiement d'une manière d'être au monde relationnelle, se différenciant clairement de l'ontologie dualiste du système ordinaire, apparaît un phénomène essentiel de ces formes et dynamique sociales alternatives. Agis par cette ontologie relationnelle, les personnes font ce monde alternatif en bricolant des postures qui hybrident paysannerie et anarchisme, en préférant le pragmatisme aux idéologies dogmatiques. Elles ressentent une crainte profonde du futur que forge l'évolution du système ordinaire. Majoritairement convaincues qu'il est trop tard pour éviter « l'effondrement », elles cherchent à peser pour infléchir la trajectoire et surtout pour préparer l'après. Cette posture n'est pas une réaction de surface à la montée des thèses collapsologiques : elle remonte à des années. Elle est à ce point intériorisée qu'elle est devenue partie intégrante de la vision du monde. Elle a une dimension ontologique.

Enfin nous avons observé l'importance d'un phénomène d'itinérance dans l'évolution de ce maillage alternatif, au travers notamment de la pratique du *woofing*. Le monde alternatif du Bord de Tarse accueille, et jusqu'à un certain point absorbe, des personnes fuyant la ville, en recherche d'émancipation, de refuge, et/ou d'engagement politique. Ces circulations de personnes en itinérance jouent un rôle important dans la densification des lieux sur le territoire, par un mécanisme d'essaimage. Nous sommes là devant un phénomène qui traduit l'ouverture des alternatives sur leurs environnements, ouverture qui constitue la condition même de possibilité de cette forme d'essaimage. Au pays du Bord de Tarse, on est donc loin de l'autarcie. L'ouverture sur l'altérité se traduit par une tolérance à la différence, par une diversité dans les profils des personnes, et par l'intégration régulière et facilitée des nouveaux venus. Cette tolérance est sans doute une des matérialisations de l'ontologie relationnelle qui s'élabore au Pays du Bord de Tarse. Elle a aussi à voir avec l'idée largement partagée que le changement des comportements passe par un processus d'émancipation des conditionnements qu'opère le système ordinaire, ce dont Agnès Villechaise nous a parlé en session 2 : en accueillant largement des personnes en itinérance, comme par exemple des woofers, en acceptant qu'ils soient différents dans leur manière d'être au monde et dans leurs convictions et leurs compréhensions, les gens du Pays du Bord de Tarse reconnaissent que chacun en est à son propre stade de transformation et doit trouver la trajectoire de bascule ontologique qui lui convienne. Les gens de ce maillage alternatif créent ainsi les conditions d'une bascule ontologique qui procède d'une transmission non prosélyte, qui passe par le faire, et qui n'attend pas de résultat.

Avant de donner un peu de concret sur ce pays du Bord de Tarse, quelques mots sur la manière dont nous l'avons exploré. Dans une première phase, deux lieux de ce territoire ont été successivement ethnographiés par des *woofing* de plusieurs semaines, avec une attention portée sur le vécu des environnements depuis l'intérieur de ces lieux. Dans une seconde phase, une étude de maillage à proprement parler a été réalisée avec en tout deux mois d'immersion en couplant observation participante et conduite d'entretiens. En tout 31 entretiens ont été conduits sur le pays du Bord de Tarse.

Plus concrètement à présent, à quoi ressemble le pays du Bord de Tarse ?

Et bien tout d'abord, ce paysage a des limites spatiales. Les gens pour le décrire parlent de cercle, de bulle d'une centaine de km². Ils évoquent sept autres cercles avec des dynamiques comparables, qui se développent plus loin sur le territoire et avec lesquels ils sont régulièrement en lien.

Dans ce paysage, on distingue des alternatives avec des positions fixes dans l'espace, jouant des rôles connus de tous les gens du pays. Ces alternatives localisées constituent une sorte de structure physique. Outre les habitats individuels, on y trouve des lieux de production agricole

agroécologique tels que des fermes, des jardins partagés, des lieux de production artisanale, des lieux de points de vente en circuits courts, des lieux de socialisation tels que des cafés associatifs, un lieu de formation à la construction de yourtes, une école alternative, et des lieux de vie à dimension collective. Les lieux de vie à dimension collective sont régulièrement fréquentés par la population alternative du pays et jouent ainsi également le rôle de lieux de sociabilité. Cette structure physique est animée pour bonne partie au travers d'une dizaine d'associations locales ancrées sur les lieux. Elles constituent une des modalités de coopération des gens du pays à l'échelle du territoire.

En termes de formes de vie sociale, on trouve aussi des associations qui n'ont pas d'ancrage sur des lieux fixes, comme par exemple une librairie itinérante ou une association organisant un festival annuel, ou bien encore les groupes locaux d'associations militantes qui s'activent aux échelles départementales et nationales, comme Nature & Progrès.

Quelques mots à présent sur les gens eux-mêmes... Nous parlons là de 150 à 200 personnes sédentaires en moyenne, où toutes les classes d'âges sont représentées. Des néoruraux pour la plupart, les plus anciens étant arrivés dans les années 1970. Une dizaine de personnes forme la cheville ouvrière de la dynamique alternative du pays. Ces personnes sont liées par des liens d'amitié, chacune étant en lien avec de nombreuses autres personnes qu'elles mobilisent dans les actions collectives. Ce groupe se renouvelle en partie au fil des ans, avec des formes de leadership qui favorisent la participation. L'ensemble de la population investit et fabrique l'organisation sociale qui est ainsi impulsée. Comme nous l'avons déjà mentionné, cette population sédentaire cohabite avec des personnes en itinérance qui séjournent temporairement dans le maillage alternatif, principalement dans les lieux à dimension collective : pour l'essentiel des woofers, et des semi-nomades vivant en habitats mobiles.

Que fait-on dans ce maillage alternatif, quelle en est la nature de l'activité ? On y produit, on y offre des services, on consomme, mais avec des postures qui se démarquent de manière frappante de celles du système ordinaire. L'activité productive n'est pas mue par le désir d'enrichissement, mais par l'intention de vivre bien sans compromettre ses environnements, voire même en prenant soin de ceux-ci pour contribuer à leur résilience. Cela passe par un questionnement individuel et collectif sur le rapport entre consommation et nécessité. De quoi avons-nous réellement besoin, individuellement, et collectivement ? On cherche à agir et faire ses choix dans la conscience des conséquences de ses gestes sur l'environnement, comme l'a décrit Geneviève Pruvost en tant que pratique d'une démocratie du geste. L'activité économique qui en découle est suffisamment diversifiée pour qu'il soit possible de couvrir la majeure partie des besoins de subsistance et culturels sur le pays alternatif, une partie des besoins éducatifs et une partie des besoins de santé par le recours aux médecines naturelles et aux thérapies alternatives.

Outre ces activités économiques et de subsistance, bon nombre de gens de ce pays sont engagés dans des activités militantes. Avec deux stratégies distinctes : la première consiste à soutenir la densification du pays alternatif par l'impulsion de projets montés collectivement avec ceux qui s'y agrègent et en facilitant l'installation des nouveaux venus. Un groupe a par exemple travaillé sur un projet de monnaie locale, tandis qu'un autre est mobilisé sur la création de l'école alternative. L'autre stratégie consiste à agir directement sur le système ordinaire, par exemple en participant à des actions de sensibilisation ou de désobéissance civile. Les lieux de sociabilité et culturels sont autant d'espaces d'éducation populaire et de pratique artistique où s'élabore collectivement une pensée politique critique. Dans cette militance, l'activité Nature & Progrès locale est la plus intense, régulière et structurante dans la dynamique sociale.

Et puis au Pays du Bord de Tarse, on s'accorde le temps du plaisir, et on crée les conditions du plaisir pris ensemble notamment par les fêtes, festivals et foires. La pratique artistique fait intrinsèquement partie des modes de vie, au quotidien, agissant sur les lieux de vie et les espaces communs en les transformant.

Revenons à présent sur la manière d'être au monde du Pays du Bord de Tarse. Démontrer en quelques minutes qu'elle relève plutôt d'une ontologie relationnelle que dualiste, c'est une gageure. Nous en avons déjà dit quelques mots dans l'introduction : nous avons parlé d'un rapport différent à la consommation, d'une ouverture sur l'altérité, de tolérance. Mais il faudrait aussi parler, en termes de régularités dans les comportements expérimentés dans les interactions du quotidien, de la coopération, qui tient une place centrale dans les modes de vie, du rapport aux non-humains profondément différent. Il faudrait aussi parler du parti pris systématique de la confiance, du rejet quasi-épidermique de la domination, de cette puissance d'agir bien plus importante : on agit facilement collectivement, à partir des idées qui surgissent ici ou là. Et puis aussi de l'importance du plaisir et de la fête, de la place donnée à la célébration de la vie.

À propos de diversité : un aspect interpellant dans l'expérience vécue au Pays du Bord de Tarse tient dans l'intensité des interactions entre les lieux alternatifs et entre leurs habitants, par-delà une diversité saisissante. Cette diversité s'exprime dans les formes et les processus collectifs qui les font émerger, et notamment par les mouvances différentes du monde alternatif qu'elles traduisent : que les alternatives se situent plutôt dans la paysannerie alternative, ou bien l'anarchisme avec des expériences libertaires et communautaires, ou bien dans le mouvement survivaliste ou bien encore par exemple dans le mouvement des Colibris, elles coopèrent étroitement entre elles sur tous les plans d'activités que nous avons précédemment décrites.

Vivre et partager l'activité de ceux du pays du Bord de Tarse, c'est ainsi faire l'expérience de mondes ayant leurs identités propres, ouverts sur leurs environnements au travers d'innombrables branchements, et notamment par la circulation de personnes en itinérance. Comme nous l'avons déjà souligné, cette façon de faire société à l'échelle d'un territoire évoque la notion de maillage communautaire mise en avant par Arturo Escobar.

Et pour finir, un regard sur la dynamique d'évolution. La « structure » physique du maillage mute rapidement, par apparition, évolution et disparition régulière d'alternatives. L'arrêt d'une association, le délitement d'un collectif sur un lieu ne sont pas considérés comme des échecs, mais comme l'expression de l'impermanence du monde, les aléas d'une action collective basée sur l'expérimentation, auto-organisée et qui s'adapte à l'évolution des potentialités humaines dans le pays et à celle du système ordinaire. L'évolution se fait à partir de toutes les entités du maillage, de proche en proche, « par alliances et branchements », avec de possibles passages d'une échelle territoriale à l'autre en fonction des opportunités et des obstacles rencontrés. La densification ne procède pas de mécanismes hiérarchiques, de lignes de subordination. Par ailleurs, comme nous l'avons évoqué, des maillages alternatifs comparables se développent en d'autres points du territoire, en connexion les uns avec les autres : la densification de l'un soutient la densification de l'autre, par échanges de pratiques et solidarités diverses. Ces traits résonnent avec le modèle rhizomatique de l'organisation sociale que Deleuze et Guattari ont proposé dans leur livre *Milles plateaux*.

Voilà donc dans ses très grands traits l'esquisse du maillage alternatif du pays du Bord de Tarse à laquelle nous sommes arrivés aujourd'hui. Mais n'est-elle pas un peu enchantée ? N'y-a-t-il pas des tensions qui pourraient jouer un rôle dans cette histoire ? Et bien ma foi, dans les situations d'élaboration et de réalisation de l'action collective sur les quelques mois d'immersion passés là-bas dans une attention aux régularités survenant dans l'expérience, les récurrences dans les tensions n'ont pas été flagrantes. Bien sûr, dans leurs vies individuelles,

les gens souffrent de leurs passions amoureuses, peuvent ressentir des jalousies, se sentir las, fatigués de mener des combats. Je pense aux actions de désobéissance civile par exemple, dont les incidences à terme ne sauraient être que très modestes aux yeux des gens de ce maillage alternatif, puisqu'ils sont dans leur grande majorité convaincus qu'il est trop tard pour éviter les catastrophes. La crise Covid est d'ailleurs ramenée à une étape parmi d'autres dans le processus d'effondrement. Les activités de militance amènent de l'expertise individuelle et collective sur l'état du monde, et la confrontation qui en découle avec la réalité peut être douloureuse. Le Pays du Bord de Tarse n'est donc certes pas un long fleuve tranquille. Mais dans les situations où s'élabore et se mène l'action collective, aucun motif de tension n'est apparu comme récurrent, aucun conflit n'est apparu bloquant dans l'action collective. Il en a été différemment d'autres lieux ethnographiés, se situant dans d'autres mouvances et d'autres territoires, où des tensions sur les enjeux de pouvoir évoqués par Agnès en session 2, par exemple, sont des moteurs importants dans le travail du commun. Et cette dernière remarque va dans le sens d'une grande diversité des alternatives, et des multiples combinaisons qu'elles opèrent entre elles. Diversité que ces gens sont vigilants à préserver. Et cette vigilance à préserver la diversité est peut-être un trait commun majeur, voir le trait commun majeur, des mondes alternatifs.

MAILLAGE, ESSAIMAGE ET MISE EN VISIBILITE : LA POSTURE ET LE ROLE DES CHERCHEURS DANS LA DEMOCRATIE ALIMENTAIRE

Laurence Granchamp (Université de Strasbourg, DynamE), **Karim Berthomé** (AgroParisTech Clermont Ferrand)

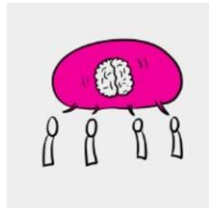
Laurence Granchamp



On propose dans cette communication un essai de construction d'un modèle d'analyse sur la base de nos cas, mais qui pourrait s'appliquer à d'autres cas. On s'est mis dans la position d'essayer d'apporter des éléments de réflexion à la question commune du maillage et de l'essaimage du programme Cit'in à partir de nos terrains, mais c'est un travail évidemment encore à poursuivre.

Problématique

Transformation du questionnement dans le déroulement de l'enquête

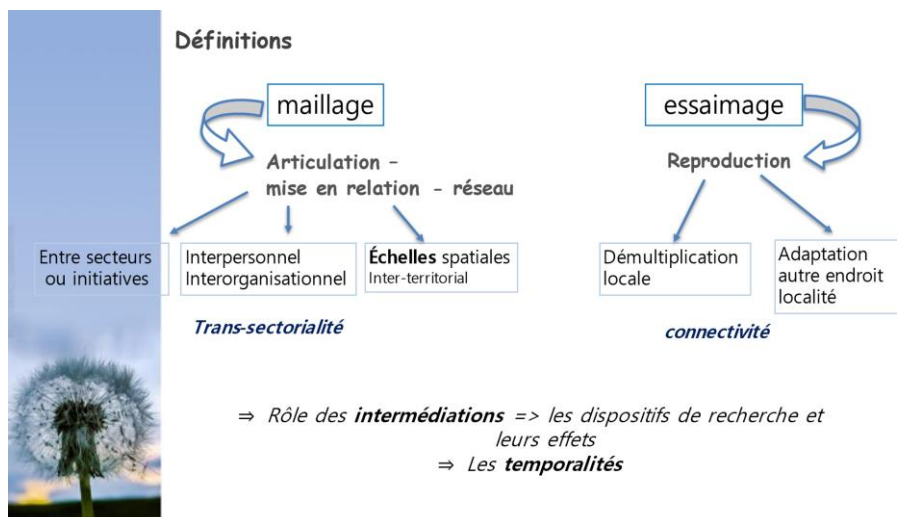


© 2011, par Adrien POISSONNET et soumise à la licence CC BY.

Au démarrage du projet Excipient, notamment lorsque nous avons rédigé notre proposition collective de recherche, nous imaginions que la question du maillage-essaimage serait vraiment un axe central sur lequel notre projet pourrait apporter des contributions. Et en effet, les terrains au début du projet laissaient entrevoir des potentialités intéressantes sur ces questions, mais finalement, au moment d'organiser les résultats de nos 3 équipes, il nous a semblé que ce n'était pas la question sur laquelle nous avons accumulé le plus de résultats significatifs parce que, finalement, nous nous sommes concentrés beaucoup plus sur les questions de l'attachement sensible de mobilisation comme nous les avons présentées en session 2, et sur cette question de maillage-essaimage nous étions finalement un petit peu perplexes.

Malgré les gros efforts que nous avons déjà produits d'élaboration collective pour le chapitre dans notre rapport, nous étions restés un peu insatisfaits avec le sentiment de ne peut être pas avoir tiré tout ce que nous pouvions de la mise en perspective de nos terrains, notamment sur cette question et sur le rôle des chercheurs.

Paradoxalement, si nous avons l'impression de ne pas avoir bien saisi toutes les dimensions des processus maillage-essaimage sur nos terrains, ce n'était pas parce qu'ils étaient tellement denses qu'on ne pouvait pas en faire le tour, mais plutôt parce qu'ils étaient discrets, en tout cas plus discrets qu'attendu ; ou bien parce que ces processus se sont heurtés à des obstacles. Mais on s'est dit que c'était finalement assez intéressant de proposer une analyse des processus de maillage ou d'essaimage là où ils sont moins visibles et là où ils ont pu s'essouffler, s'éteindre, rencontrer des obstacles. C'est finalement une situation assez ordinaire, j'ai entendu dans les communications ces deux jours pleins d'éléments où ces questions n'ont pas été creusées sous cet angle-là par les équipes, en tout cas dans les communications, mais qui pourraient vraiment alimenter notre réflexion.

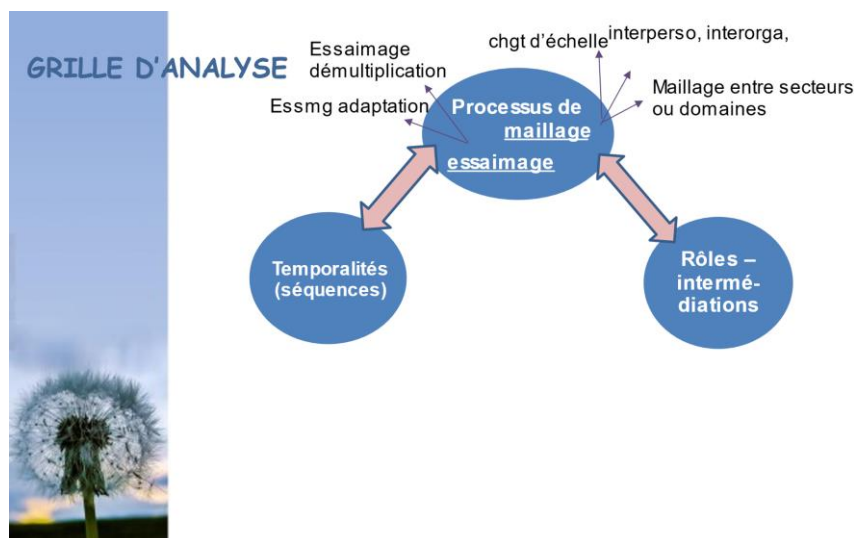


Pour cette communication, j'ai repris les notes que nous avons prises lors du séminaire Cit'in sur les grandes questions de recherche : il se trouve que notre équipe avait participé à la définition des grandes lignes de ce qu'on associait à l'idée de maillage et d'essaimage. Donc j'ai repris les notes et je reproduis ici dans le schéma ce qu'on avait identifié pour ces deux termes : le maillage renvoie essentiellement à des processus d'articulation et de mise en relation entre secteurs, entre domaines d'action, entre acteurs, individus, organisations ou entre des territoires ou des lieux ; alors que l'essaimage reposerait plutôt sur une logique de reproduction, multiplication, adaptation d'une initiative, d'une démarche, d'un savoir-faire qui est mis au point dans un contexte et reproduit dans un autre contexte similaire ou différent.

On a également identifié, lors de ces moments d'élaboration collective, des rôles d'intermédiation dans les processus de maillage essaimage : ces rôles peuvent être portés par des personnes, mais aussi par des affects, des convictions et des liens à des lieux. Dans cette communication, on se focalise sur les rôles de nos dispositifs de recherche et on a intégré la question des temporalités.

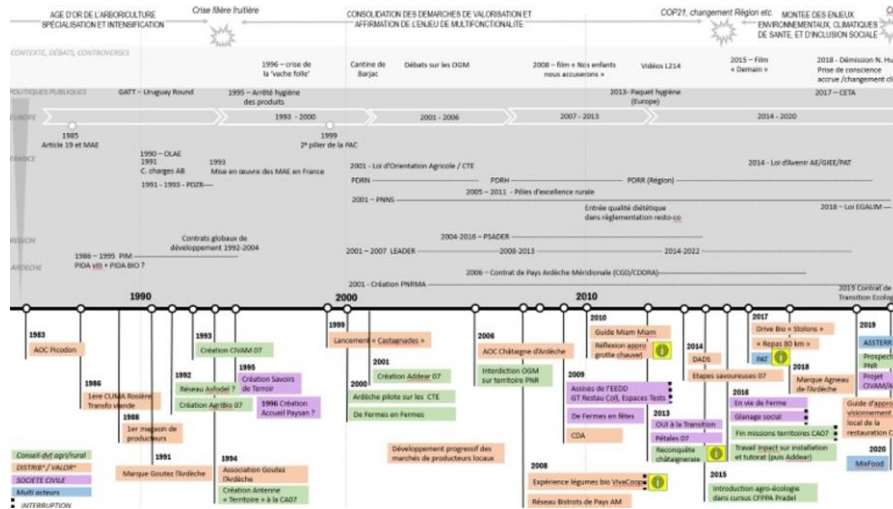


Revenons sur une hypothèse très générale : quand on pense à ces processus maillage-essaimage, une hypothèse commune, presque de l'ordre de l'idée reçue, voudrait que le maillage soit ce qui permet le changement d'échelle, et surtout qu'il devrait y avoir une synergie entre maillage et essaimage pour créer un effet d'entraînement vers la transition écologique. C'est ça qu'on voudrait interroger à partir de nos cas.

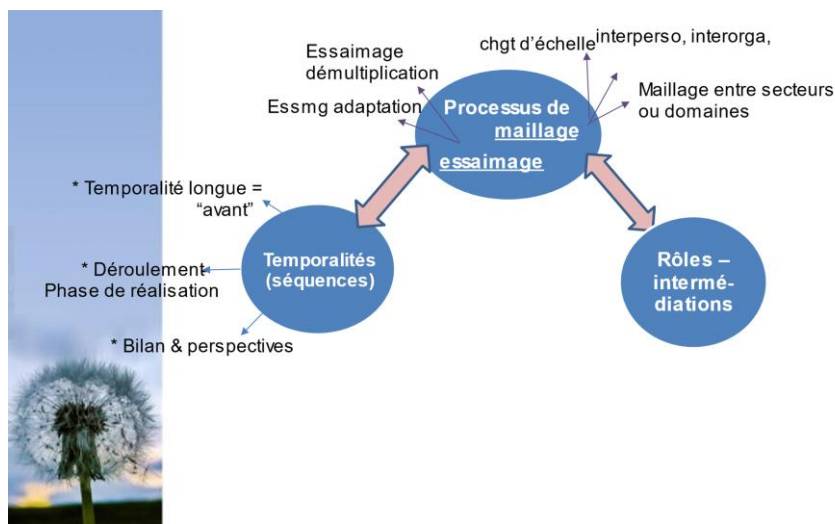


On a débouché sur une grille d'analyse constituée de ces trois pôles :

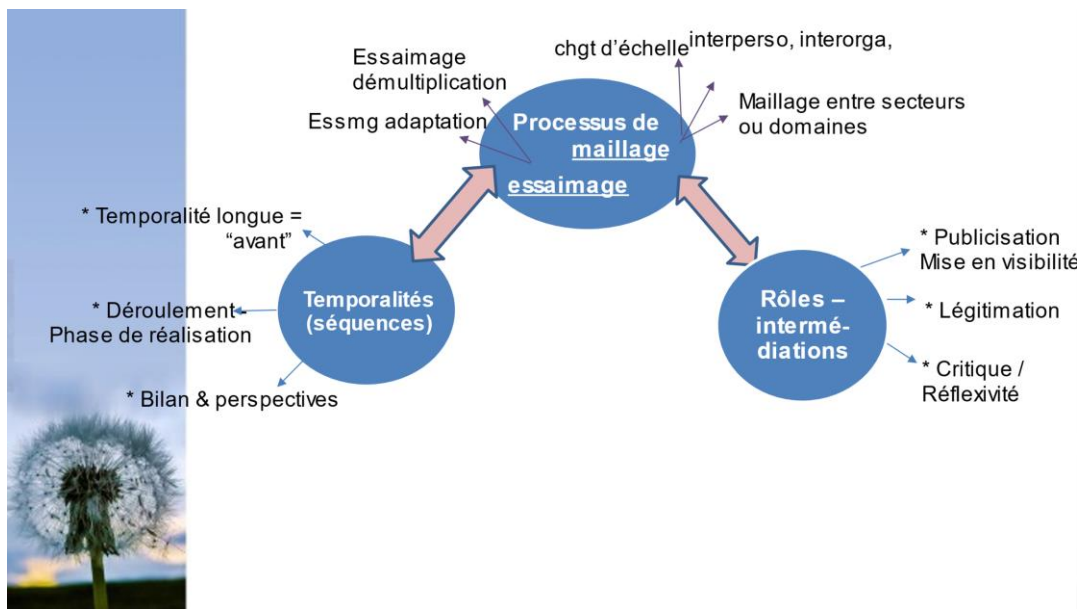
- Les processus de maillage-essaimage avec les éléments qu'on a identifiés tout à l'heure ;
- Les temporalités (ou séquences) : on considère que les dispositifs qu'on a étudiés s'inscrivent dans des temporalités plus ou moins riches et longues sur cette question écologique, environnementale, alimentaire, ce qui influence nécessairement les possibilités et les formes de maillage et essaimage.



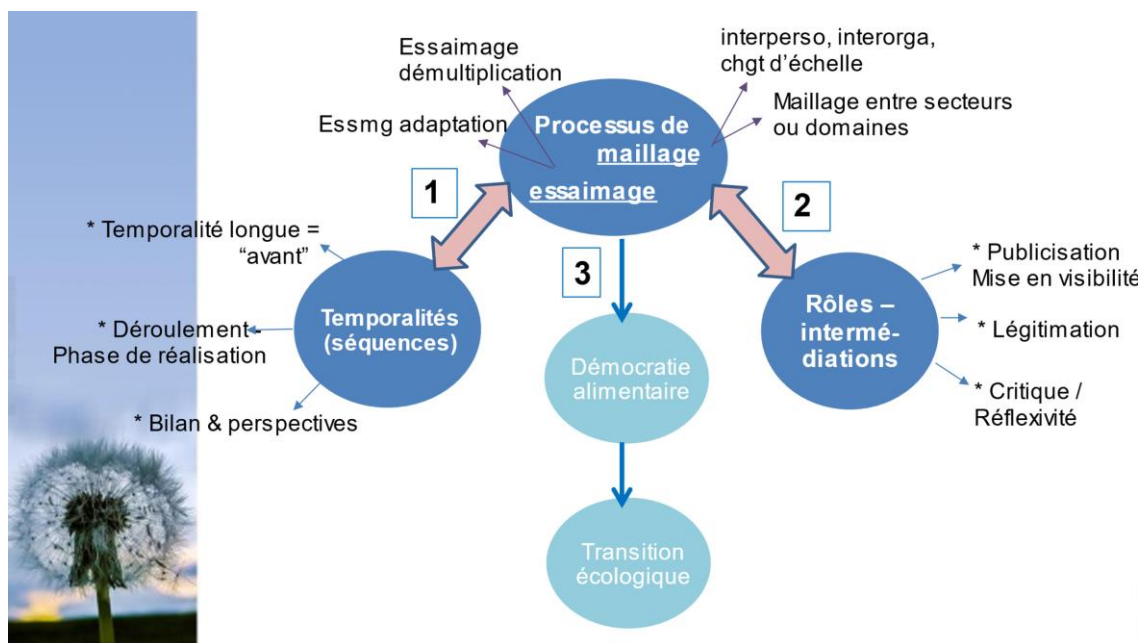
- Pour vous donner un aperçu, Claire Lamine sur l'un de ses terrains a reconstitué une chronologie qui remonte aux années 1980-1990 sur laquelle on peut voir l'enchaînement d'évènements constitués par des moments de débat citoyen autour de crises sanitaires, de projections de film ou même de la mise en place de politiques publiques, avec parfois des débats entre professionnels et acteurs publics. On voit qu'il en ressort un véritable millefeuille.



- Cette temporalité longue avant la mise en place du moment de l'enquête du dispositif de recherche, ça joue pour nous un rôle central sur ce que l'on est en mesure d'observer dans le temps limité de la recherche. On doit bien entendu en tenir compte lorsqu'on cherche à évaluer les dynamiques, celles qui émergent comme celles qui rencontrent des obstacles.

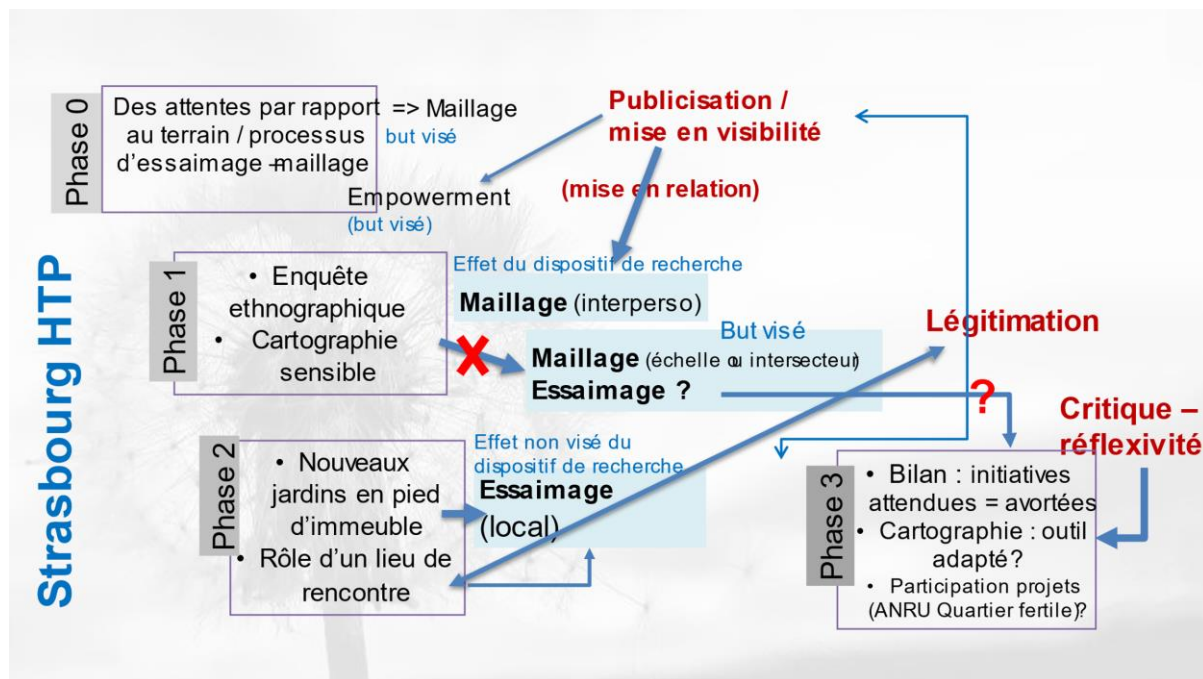


Sur le rôle d'intermédiation, on a envisagé trois grands types de rôles d'intermédiation assez classiques : le rôle de publicisation et de mise en visibilité, le rôle de légitimation, et le rôle de critique et réflexivité. On avait envisagé aussi un rôle de mise en relation en quatrième rôle mais comme ça faisait débat entre nous, il n'apparaît pas dans cette dans cette diapo, on l'a laissé de côté.



Après avoir posé ces éléments de cadrage, on va poursuivre en développant trois points :

- Dans le premier point on abordera les dynamiques de maillage et d'essaimage en nous appuyant sur les différentes temporalités et séquences pour mettre en évidence dans quelle mesure celles-ci se complètent ou sont disjointes sur les différents terrains.
- Le second point sera constitué par une analyse des relations entre ces rôles d'intermédiation et les processus de maillage.
- Le troisième et dernier point propose d'interroger dans quelle mesure les processus de maillage et d'essaimage observés contribuent à élargir ou renforcer la démocratie, peut-être pas la démocratie alimentaire en particulier, mais peut être la démocratie en général ou la transition écologique. Je vais commencer par parler d'un terrain un peu plus en détail, on passera un peu plus vite sur les autres pour des questions de timing.

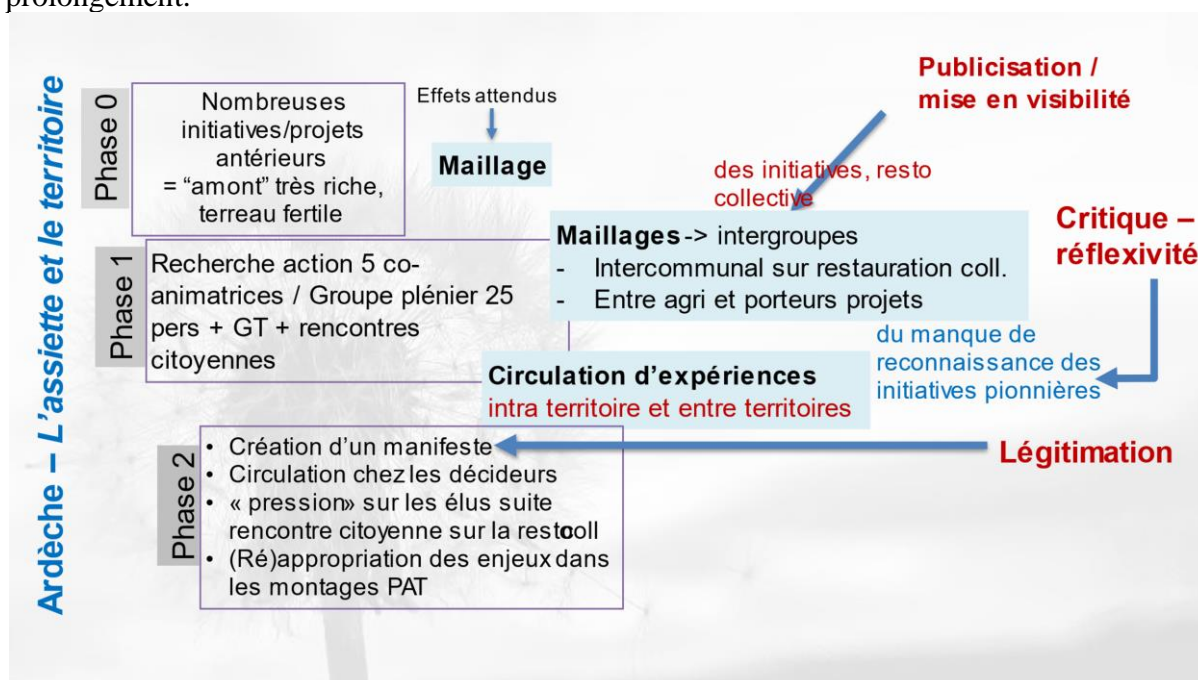


Au moment où on réfléchit à la réponse à l'appel à projets Cit'in, le quartier de HautePierre se présente comme un terrain stimulant, d'une part parce qu'il s'agit d'un quartier politique de la ville qui a une histoire singulière au regard des pratiques jardinières, et d'autre part, il y a un collectif d'artistes et chercheurs qui est implanté depuis plusieurs années qui nous fait part d'une dynamique qui associe habitants et associations. Il y a un four à pain qui vient d'être créé, qui est une réponse à l'absence de boulangerie dans le quartier, une habitante cherche un local pour créer une champignonnière et une dynamique autour de ça pourrait émerger. Ça ressemble donc à un fourmillement d'initiatives qui peuvent entrer en synergie, déboucher sur des changements plus importants dans le quartier. Le choix de ce terrain était aussi dicté par la volonté d'aborder la transition alimentaire autrement que par des actions d'éducation à l'alimentation, comme dans le volet justice sociale et alimentaire du PAT de Strasbourg où les habitants des quartiers populaires sont enrôlés surtout sur la base d'un prétendu manque de savoir : manque de savoir manger, manque de savoir éduquer. L'idée de cette recherche-action se nourrit aussi d'une visée d'*empowerment*, de capacitation : comment faire en sorte que les habitants des quartiers populaires puissent davantage prendre part aux discussions et aux décisions concernant l'alimentation en lien avec la transition écologique ?

On met en place notre dispositif de recherche, et dans son déroulement, le dispositif favorise un maillage entre les personnes du quartier, c'est un effet recherché par le dispositif, mais c'est aussi quelque chose qui a été demandé par les jardiniers. Là-dessus arrive le confinement, ça met un gros coup de frein sur la dynamique, notamment pour l'élaboration de la cartographie : comment fait-on pour faire de la cartographie participative qui repose sur des réunions quand les réunions sont interdites ?

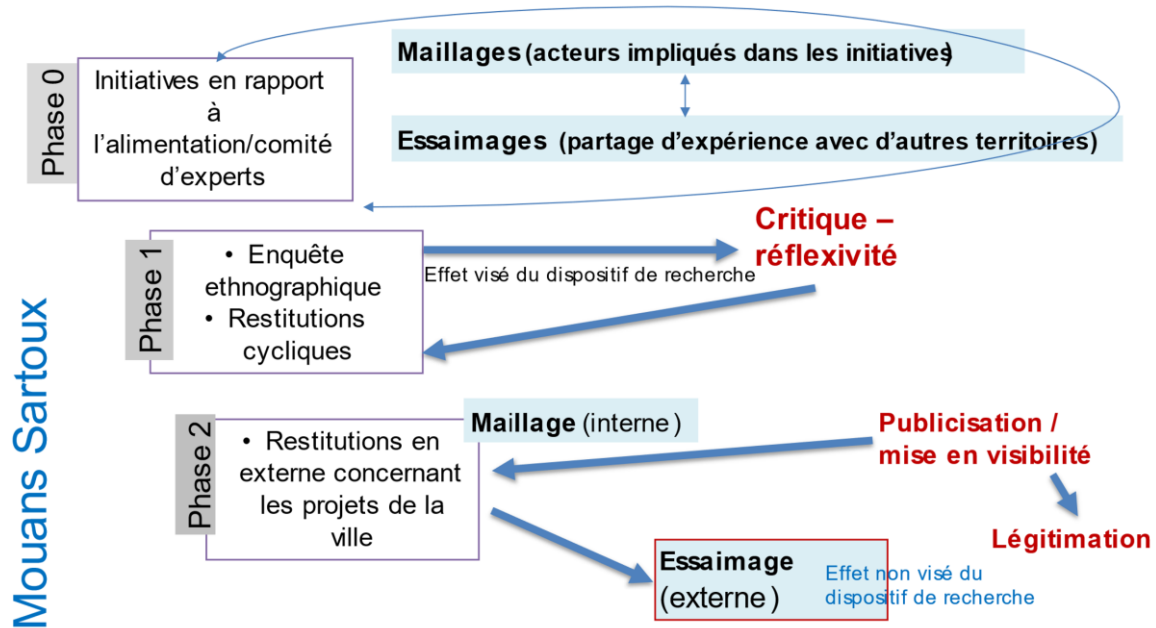
Autre moment du projet : sortie du confinement. Là, on a une surprise, il s'est produit une sorte d'essaimage de jardins puisqu'il y a de nouveaux jardins qui sont apparus en pied d'immeubles. On peut se dire que là, il y a un essaimage avec lequel le dispositif d'enquête de recherche n'a rien à voir, mais ces jardiniers vont venir rechercher notre groupe dans une démarche de recherche de légitimation. Je ne vais pas rentrer dans le détail, mais ce rôle de légitimation qu'on va endosser, il est à penser en lien avec les tensions qui peuvent surgir dans le quartier entre les usages des espaces — les pratiques jardinières versus les automobilistes —, ou encore entre ceux qui voient l'appropriation jardinière des plates-bandes comme la création d'un commun (esthétique) et ceux qui s'opposent à ce qu'ils perçoivent comme de l'appropriation d'un espace public qui doit rester « neutre ».

Bilan : certaines initiatives ne se sont pas développées, voir ont avorté, comme la champignonnière. Nous sommes encore loin d'un processus d'*empowerment*, d'augmenter la participation sur les enjeux de l'agriculture urbaine et d'alimentation dans le quartier. Mais en même temps, c'est une observation à un temps T. Il y a de nombreuses perspectives de prolongement.

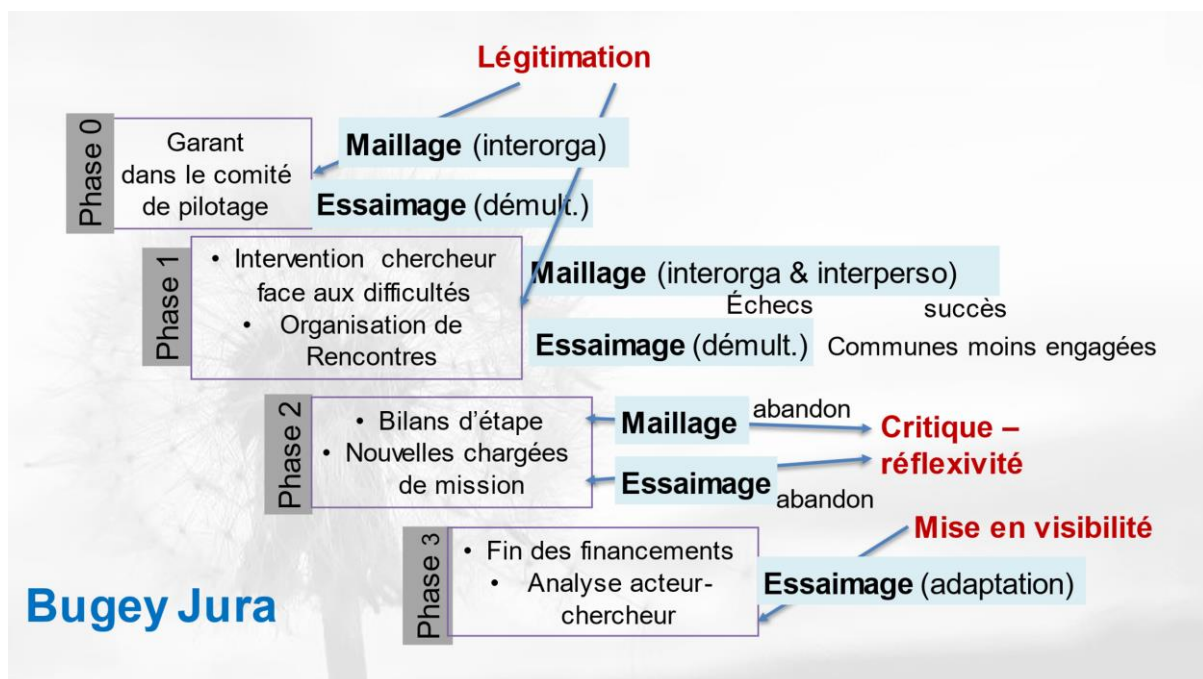


Karim Berthomé

Nous nous sommes livrés au même exercice de mise en forme séquentielle pour les autres terrains sur lesquels on a appuyé l'analyse. Le deuxième terrain que vous avez à l'image, c'est celui du projet de recherche-action « L'assiette et le territoire » qui s'articule dès le départ sur un groupe plénier d'environ 25 personnes qui mixe du monde de la recherche, associatif et collectivités territoriales. Dans ce dispositif-là, on vise et on parvient à opérer divers types de maillage inter-organisationnels, intersectoriels et aussi entre initiatives, par exemple en matière de restauration collective entre certaines communes. Dans ce travail d'analyse sur la trajectoire du système alimentaire sont analysés en particulier les processus d'essaimage et de non essaimage pour des causes par exemple de rupture de financement. Pour donner un exemple, il y a un projet très innovant de glanage social qui émerge et qui n'a pas pu être pérennisé pour ces raisons.



Le cas suivant, c'est le cas de Mouans-Sartoux qu'a étudié Martina Tuscano dans sa thèse. Dans ce cas-là, on peut remarquer par exemple un fort investissement de la collectivité sur les questions d'essaimage et un dispositif de recherche dans cette thèse qui se voulait distancié et critique par rapport à ces réalisations et qui va déboucher par exemple à la fin sur des formes d'essaimage qui n'étaient pas prévues et pas intentionnelles avec des prises d'échange entre Martina Tuscano et d'autres projets.



Le dernier cas, c'est celui du forum dans le Bugey Jura. On y observe des visées dès le départ sur certains types de maillage et certains types d'essaimage et on peut remarquer au fil des phases que progressivement, par exemple en matière de maillage, il y a des pistes qui vont être abandonnées pour des causes de tentatives infructueuses et par contre, en termes d'essaimage, on va avoir un rebasculé d'un essaimage de type démultiplication vers des réflexions sur un essaimage de type adaptation.

	Maillage	Essaimage
Visé / dominant	Ardèche Mouans Sartoux	Bugey Jura
Secondaire / non visé	Mouans Sartoux	Strasbourg
Effectif	Ardèche	Mouans Sartoux
Non abouti	Bugey Jura Strasbourg	

Sur tous ces cas, en première analyse, ce qu'on peut observer c'est que les visées de maillage et d'essaimage dans ces différents cas ne se présentent pas dans les mêmes proportions et ne sont pas équilibrées. Les réalisations en termes de maillage et d'essaimage ne sont pas toujours au rendez-vous et ne sont donc pas linéaires par rapport à ce qui était visé en début de processus. On retrouve aussi, vous l'avez vu dans les différentes diapos, les rôles de légitimation de critique et de mise en visibilité du côté des dispositifs de recherche. Je laisse Laurence donner les pistes sur lesquelles ça nous a permis d'aboutir.

Résultats - Discussion

point 1 : Processus de maillage -essaimage X temporalités

- Temporalités longue – courte / rythme lent – rapide
- Résurgences
- Adaptation



Laurence Granchamp

Pour la discussion de nos résultats, concernant le premier point (processus de maillage-essaimage), on dégage trois observations à partir de notre terrain :

- D'abord sur la question des temporalités longues ou courtes et des rythmes lents ou rapides, les processus de maillage et d'essaimage, ou de mise en visibilité, résultent dans une grande partie de la densité des réseaux de relations construites dans des temporalités longues, ce qui peut permettre à des expérimentations, à des savoirs ou des retours d'expérience de circuler plus rapidement. Mais en même temps, ça ne signifie pas qu'il y a un essaimage plus rapide.

C'est aussi une piste de réflexion. En tout cas, ça suggère d'être prudent sur l'idée qu'un maillage inter-organisationnel au sein d'un réseau dense, comme si c'était toujours un support propice à l'essaimage, c'est plus complexe, ça invite à creuser cette question.

- Deuxièmement point : les résurgences. On l'a évoqué, le maillage demande beaucoup d'investissement en termes de temps, c'est chronophage, c'est très énergivore, donc ça demande des moyens en animation, des moyens de soutien, ce qui explique qu'il peut y avoir un essoufflement ou même une suspension des expérimentations par moment. Mais si on considère le temps long, une expérimentation qui était suspendue peut redémarrer. C'est évoqué d'ailleurs dans le cas de l'Ardèche. Il peut y avoir résurgence et la question qu'on peut se poser, c'est si, lorsqu'une expérimentation ou une initiative est relancée, elle parvient à tirer bénéfice de l'expérience passée. Est-ce qu'il y a une forme de cumul d'expérience qui favorise un changement d'échelle ? Est-ce qu'il y a un effet boule de neige ?
- Le troisième point : en abordant nos terrains à l'aide d'une grille construite sur des séquences, ça nous a permis de mettre en évidence comment s'adaptent les processus de maillage d'essaimage dans le temps, comment ils sont réorientés dans les stratégies d'action, que ce soit de la part des acteurs comme à Mouans-Sartoux ou que ce soit en concertation au sein du dispositif d'enquête dans des démarches participatives, comme dans le cas du Bugey Jura ou à Strasbourg. Ces adaptations peuvent se faire en raison des échecs, mais aussi en raison des succès, en raison de la disponibilité de ressources, puis de la contraction de ces ressources.



point 2 : Processus de maillage -essaimage X Rôles d'intermédiation

- 3 types de relation entre terrain et dispositif d'enquête au regard des processus de maillage-essaimage :
 - c'est un enjeu partagé chercheurs-acteurs => posture légitimation + mise en visibilité (Strasbourg au départ)
 - c'est un enjeu des acteurs/terrain => posture analytique – critique (cas Bugey Jura, Mouans Sartoux au début)
 - ce n'est pas un enjeu visé par le dispositif d'enquête, mais effet induit (ou ricochet) qui implique le chercheur ou dispositif d'enquête => rôle de mise en visibilité/publicisation (ex. cas de Mouans Sartoux en fin de projet)

Deuxième grand point de notre présentation : on peut repérer trois types de relations entre terrain et dispositif d'enquête. On peut constater que, selon les contextes, ce ne sont pas les mêmes postures ou les mêmes rôles d'intermédiation qui sont mobilisés, ce qui peut avoir des effets sur les processus de maillage et d'essaimage.

Premier cas de figure : il y a un enjeu partagé entre chercheurs et acteurs autour de l'essaimage et maillage, ce qui induit une posture ou un rôle d'intermédiation de type légitimation, mise en visibilité. C'est l'exemple du démarrage du dispositif d'enquête à Strasbourg où il y avait cette volonté de mettre en visibilité les initiatives et qui est aussi une forme de validation et de soutien à ces initiatives qui, dans un 2e temps a permis d'appuyer un maillage interpersonnel.

Deuxième cas de figure, c'est celui où le maillage ou bien l'essaimage est un processus recherché explicitement par les acteurs. C'est le cas pour le maillage du Bugey Jura et pour l'essaimage de Mouans-Sartoux. Dans les deux cas, le dispositif de recherche prend alors une posture plus analytique, critique, qui suscite la réflexivité, notamment dans une démarche participative comme pour le Bugey Jura.

Troisième cas de figure, c'est le cas où les processus de maillage et d'essaimage ne sont pas visés par le dispositif d'enquête ou par le chercheur, mais ce dernier se trouve, d'une certaine manière, impliqué dans une dynamique de maillage ou d'essaimage. C'est ce que nous avons évoqué avec le cas Mouans-Sartoux où la chercheuse a été sollicitée pour une possible réplification de l'expérimentation ailleurs, et se retrouve impliquée finalement dans un processus d'essaimage.



point 3 : Ces dynamiques de maillage et essaimage renforcent-elles la démocratie alimentaire et la transition écologique?

- Perspectives croisées entre deux cas, sur le maillage et l'essaimage
- Les deux dynamiques maillage-essaimage sont distinctes et ne se combinent pas sur les 4 terrains

maillage et essaimage doivent-ils entrer en synergie ?

=> quid de l'intersectorialité de la TE ?

Pour finir, (3^e grand point de la présentation) en prenant deux cas, celui du Bugey Jura et Mouans Sartoux, ça permet de dégager des choses contradictoires et intéressantes. À partir du Bugey Jura, l'essaimage apparaît comme présentant davantage de garanties de démocratie parce que les phénomènes d'essaimage observés se situent à une échelle locale, donc à la portée des citoyens, alors que les pistes de maillage qui avaient été envisagées et imaginées se sont traduites plutôt par des formes d'institutionnalisation, un encastrement dans des institutions qui avait pour effet plutôt de limiter l'engouement, la participation, et qui a échappé un petit peu à la maîtrise des citoyens. Dans ce cas-là, il semble que le maillage allait à l'encontre de la démocratie et que la démocratie était davantage du côté de l'essaimage.

L'essaimage : on pourrait reprendre la notion de diffusion rhizomatique de Deleuze et Guattari, avec cette idée que l'essaimage serait davantage propice au renforcement de la démocratie parce qu'il y a cette proximité, il y a une participation créative. Mais si on prend le cas de Mouans-Sartoux, là on relève un processus différent parce que les acteurs centraux, la municipalité qui est porteuse de l'initiative, était très investie et a produit beaucoup d'efforts dans l'essaimage, un essaimage même à l'échelle nationale et européenne. Mais ces investissements dans l'essaimage se font au détriment de l'investissement dans l'implication et la participation citoyenne au niveau local, ce qui fait que dans un deuxième temps, les acteurs ont réinvesti ce maillage en interne et au niveau local pour reconstruire, densifier, retisser les conditions de la démocratie au niveau local.

Plus généralement, on observe que les dynamiques de maillage et d'essaimage sont distinctes et ne se combinent pas, en tout cas pas sur nos quatre terrains. Or, l'hypothèse que nous avons proposée au départ, c'est qu'il faudrait que les 2 soient combinées pour assurer l'essor de la transition écologique. Alors si les deux dynamiques ne se combinent pas, est-ce que c'est le signe d'un échec ?

On a vu le maillage étroitement associé à l'institutionnalisation, qui serait contraire à l'expression démocratique, mais est-ce que ça n'est pas finalement assez réducteur ? Est-ce que la question ça n'est pas plutôt celle de la gouvernance des maillages qui renvoie aux questions qui ont été traitées dans la session précédente ?

À travers la mise en perspective de ces cas d'étude, on n'apporte pas de réponse précise sur la bonne combinatoire entre maillage et essaimage. On propose juste quelques pistes possibles pour un début de théorisation, quelque chose d'assez préliminaire qui ne peut pas s'en tenir à nos seuls terrains et ce qui serait vraiment intéressant, ce serait de pouvoir enrichir ce cadre et ces analyses à partir des travaux des autres équipes et des autres cas étudiés dans Cit'in. J'ai entendu plein de choses qui viennent à la fois de nourrir notre analyse et la bousculer aussi, en montrer les limites.

DISCUSSIONS DE LA SESSION 5

Discutant : **Alex Roy** (DREAL Bourgogne-Franche Comté)

Alex Roy

Je travaille au ministère de la Transition écologique à la direction régionale Bourgogne Franche-Comté. Je suis aussi chercheur associé au laboratoire EVS-RIVES à Vaulx-en-Velin et j'ai un projet de recherche-action participative avec la MSH de Dijon qui porte sur la transition. Je ne vous décris pas le projet, mais il y a un axe de travail sur la question de l'essaimage et du maillage des initiatives. C'est pour cette raison qu'on m'a proposé d'être discutant.

À la MSH de Dijon, on s'intéresse à l'essaimage à partir d'une enquête par entretiens de porteurs de projets d'initiatives citoyennes et associatives à l'échelle de la région. On a un niveau un peu plus haut en termes d'échelle. Vos communications avaient plutôt des démarches ethnographiques, surtout la première, et j'ai la sensation que la deuxième s'appuie aussi sur l'ethnographie.

Ce qui était intéressant entre ces 2 interventions, c'est qu'on avait deux mondes différents. La première était très axée sur un milieu alternatif militant altermondialiste ou anticapitaliste et l'autre davantage sur un milieu associatif citoyen, proche des institutions. On repère sur cette notion de maillage plusieurs modalités : un maillage plus diffus, on a entendu « invisible » aussi, « informel » peut-être, un maillage de ce qui fait collectif. Comment cette circulation des individus sur ces échanges, sur la vie sociale et comment tout ce fourmillement et ces rencontres peuvent influencer sur la circulation des pratiques mais aussi des idées et des manières d'être au monde ?

Dans la première intervention, tu as dit qu'il y a une intériorisation des maillages, qui sont fondés sur des valeurs, sur la coopération, l'ouverture, l'expérimentation. Il y a un maillage informel. Il y a également un maillage interne à l'échelle d'une initiative ou d'un milieu, et un maillage plus externe où on se connecte avec l'environnement immédiat. Et puis on a un maillage plus stratégique dans la 2e intervention où des acteurs se donnent pour mission de mailler et d'essaimer.

On a donc 2 maillages : un maillage très territorialisé dans les 2 interventions, même si dans la première il y a aussi quelque chose de dé-territorialisé avec ces nomades. Il y a des acteurs stratégiques qui se donnent pour mission de mailler et d'essaimer, mais est-ce que ces acteurs nomades sont des essayeurs informels de pratiques ? Quels sont ces acteurs qui maillent et qui essaient ? On observe qu'il y a un essaimage, on voit qu'il y a des démultiplications d'initiatives, on voit qu'il y en a qui disparaissent pour raison financière ; qui est à l'œuvre dans cet essaimage ?

Dans cet essaimage stratégique, ces acteurs qui se donnent pour mission d'essaimer, dans la 2e intervention, reposaient beaucoup sur le maillage. Il y avait cette mise en lien d'acteurs et cette territorialisation. Est-ce qu'il n'y a pas aussi des pratiques d'essaimage qui ne sont pas fondées sur le maillage, qui sont peut-être la diffusion de pratiques ou de communication ? Les pouvoirs publics font également partie de ces acteurs de l'essaimage, avec des appels à projets, avec une forme d'institutionnalisation ou de normalisation, de formatage des initiatives, mais qui est une forme d'essaimage aussi finalement.

Quelles raisons motivent au maillage ? Qu'est-ce qui fait que les gens maillent, est-ce que c'est naturel ? Est-ce que c'est une pression à ne pas rester isolé, pour aller à l'encontre de l'adage du bocal local ? Est-ce que cette valeur d'ouverture ne vient pas mettre une pression à se mettre en lien ? Est-ce qu'il n'y a pas aussi un moment pour mailler et un moment pour essaimer ? Est-ce que l'entre-soi n'a pas une valeur à un moment donné pour consolider l'initiative avant de s'ouvrir ? Est-ce qu'avant de mailler, avant d'essaimer, il n'y a pas ce temps de la consolidation entre acteurs ?

Pour terminer sur une ouverture en revenant sur la différence entre les 2 interventions sur cette histoire de maillage entre les 2 mondes : il y a un monde militant d'un côté, un monde plus associatif citoyen de l'autre. Est-ce que ces 2 mondes dialoguent entre eux ? Est-ce qu'il y a des connexions avec les associations plus institutionnalisées ou avec les pouvoirs publics dans le terrain plus militant ? Est-ce qu'il y a des militants plus radicaux qui participent dans les initiatives plus associatives ? Entre ce monde qui vise une transition assez radicale et l'autre qui vise une transition plus pragmatique (ou « pragmatopique », comme on a entendu en session 4) est-ce qu'il y a des zones, des endroits où ces connexions se font, peut-être aux marches pour le climat, des endroits où le maillage se fait entre ces 2 mondes ?

Concernant les trajectoires des individus, j'ai lu une étude sur des militants de la décroissance qui se désinvestissent du milieu militant pour s'investir dans une initiative locale : est-ce qu'on a aussi l'effet inverse des porteurs d'initiatives institutionnalisées qui par frustration dans leurs rapports aux pouvoirs publics, se désinvestissent pour aller vers des modèles plus radicaux ?

Anne Goudot (Ecopiste)

Vous disiez qu'au travers de ma présentation ce maillage apparaissait plutôt invisible et informel. Je voudrais préciser qu'au contraire, il est plutôt visible. Il est visible dans le système ordinaire puisqu'il entretient de nombreux liens avec lui. Dans une des deux bourgades de ce pays par exemple, il y a un festival annuel qui est organisé sur un terrain prêté par la municipalité qui est pourtant très à droite. Le maire vient à ce festival. Il y a donc des relations qui sont établies régulièrement entre ce monde alternatif et l'échelon municipal. On va trouver au bar les aînés du quartier avec leur bière et discutant avec des punks par exemple. Tout ce que j'ai raconté sur l'ouverture se matérialise dans ces moments collectifs qui sont ouverts au grand public.

Il est aussi très visible d'un certain nombre d'endroits où on milite au niveau national, dans les groupes militants qui se sont constitués sur ce territoire tels que l'association Nature et Progrès,

la FNE, ou des associations militantes écologistes par exemple. Les groupes actifs sur ce territoire sont représentés et amènent leur pierre, leur contribution au niveau départemental, régional, national. Il y a donc une forme de visibilité des contributions qui sont bien identifiées de l'extérieur de ce monde alternatif.

Ensuite, sur la question de l'intentionnalité, de la démotivation : il y a une démarche intentionnelle. Les personnes qui sont là témoignent d'une volonté qui les a amenées à changer le système ordinaire (ou en tout cas d'une volonté qui s'est très vite installée pour eux dans cette vie dans le monde alternatif). Il y a une détermination et des actions tout à fait concrètes pour que ce monde alternatif contribue à la transformation sociale de plein de manières. J'ai expliqué qu'il y avait une voie qui était de densifier l'alternative. Il y a une deuxième voie qui est de participer à des actions de désobéissance civile. Par exemple, il y a un projet de construction d'une 4 voies qui doit passer par un territoire avec une très belle biodiversité et les gens se mobilisent dans ce monde alternatif pour occuper ces terres et résister. En termes de motivation, il y a cette ontologie relationnelle, c'est-à-dire que dans cette forme d'engagement politique, il y a la volonté de mettre la relation humaine au centre de la vie avant l'enrichissement, avant le confort matériel, avant ce qu'on connaît bien dans le système ordinaire. Cela implique que les relations s'établissent très facilement entre alternatives mais aussi entre personnes de ce monde alternatif et les personnes qui sont dans le système ordinaire et qui sont intéressées par ces alternatives ou qui viennent y circuler plus ou moins longuement.

Il me semble que ce sont les deux aspects qui sont très importants dans ce monde alternatif du pays du bord Tarse en termes d'évolution, de densification.

En termes de relations avec le système ordinaire, j'ai parlé des contacts avec la municipalité, du rôle des associations nationales ou internationales dans lesquelles les gens s'investissent. Aujourd'hui, il y a une liste qui s'est créée sur les régionales et une qui s'est créée sur les municipales : ce ne sont donc pas des voies d'action qui sont dédaignées (même si elles sont considérées comme ayant peu de chances d'avoir une incidence).

Je voudrais revenir sur ce pragmatisme : pour ces personnes qui sont dans cette intention, dans des formes de réflexions politiques collectives, il n'y a pas de dogmatismes sur les moyens d'agir. Au fur et à mesure que les choses avancent, on va avoir des formes d'action politique extrêmement différentes. Il y a eu des camions qui ont été affrétés et envoyés à la ZAD de Notre Dame des Landes, une participation aux élections, une réflexion sur ce qu'est l'éducation qui conduit à la création d'une école alternative. Il y a donc une très grande variété des formes d'action politique, ce qui permet à chacun dans ce monde de choisir les formes qui lui conviennent. Il y a des formes de trajectoires de radicalisation qui sont liées au fait qu'il y a des formes d'action politique très variées.

Concernant la question de la robustesse : à ce stade de l'étude, je ne peux pas répondre. On a un suivi dans ce monde alternatif, mais aujourd'hui on n'a pas suffisamment de recul pour que je puisse répondre. Ceci étant, peut-être que pour les personnes qui sont dans ce monde-là ça n'est pas une question intéressante, parce que je n'ai jamais entendu la question être abordée en termes de pérennité ou de solidité. En effet, on considère qu'il faut que les choses commencent ; peut-être qu'elles vont s'arrêter, mais si elles s'arrêtent elles auront peut-être entre-temps rebondi ailleurs. Je crois qu'on ne cherche pas à faire du dur. On cherche plutôt à faire quelque chose de flexible et d'adaptatif. On considère que chaque expérience est un endroit où on apprend et où on trouve le chemin.

Sur la question du maillage : est-ce qu'on est bien là devant un maillage ? Est-ce que on est bien là dans des formes rhizomiques ? Comment qualifier ces formes de vie ? Au départ, je parlais de réseaux, mais les personnes de ce territoire-là ne s'y reconnaissent pas, elles ont

refusé ce terme. Pour elles, ça ne résonne pas avec leur vécu quotidien, elles ne se sentent pas comme un réseau mais davantage comme une société. Ma première intuition quand je suis arrivée dans ce maillage, dans cet endroit, a été de vivre dans une société différente. On peut y passer 3 semaines en n'ayant presque aucun contact avec le système ordinaire, en travaillant, en s'alimentant, en faisant la fête, en faisant tout un tas de choses pour lesquelles il y a ce qu'il faut dans le pays sans qu'on ait besoin de retourner dans le système ordinaire. On commence à avoir une organisation sociale qui couvre en très grande partie les besoins sociaux et naturels qu'on peut avoir. Peut-être que c'est bien une société qui est en train de se créer, enchevêtrée dans le système ordinaire.

Concernant la question sur le maillage et l'essaimage : on a des formes de vie sociale qui se connectent, qui s'interconnectent d'une multiplicité de façons. Les interactions se font à de très nombreux niveaux, d'où cette notion de maillage. On a bien un maillage et un essaimage puisque dans cette structure, entre ces formes de vie sociale, circulent des gens qui vont venir s'installer, renforcer certains des points du maillage ou en créer d'autres, ou en créer hors de ce monde alternatif. Dans la ferme des Gabirettes qui est un des lieux qui reçoit le plus de woofers de ce pays du bord de Tarse, on a des gens qui aujourd'hui sont devenus paysans boulangers aux États-Unis ; il y a une personne qui a monté une ferme de permaculture en Martinique. Je crois qu'ils ont reçu en 15 ans 400 woofers et il y en a une bonne partie avec lesquels ils gardent des contacts aujourd'hui. Il y a là un phénomène d'essaimage qui est assez important.

Je pourrais préciser que ce qui pour moi évoque vraiment la notion de rhizome, c'est le fait qu'au-delà de ce territoire du bord de Tarse d'une centaine de kilomètres carrés, les gens du pays identifient sept autres maillages à l'échelle du département. Ces bulles, ces cercles comme ils les décrivent se sont interconnectés et se consolident les uns les autres. Je trouve que ça évoque bien la notion de plateaux dans ce concept de rhizome. Avec ces circulations de personnes et ce phénomène d'essaimage, chaque point, chaque lieu de ce monde alternatif contribue à la densification. C'est stimulé par un centre : le centre, c'est ce groupe d'une dizaine de personnes qui joue un rôle d'impulsion qui est très important, sans être dans l'autorité ou dans des rapports de pouvoir, en étant dans des formes de leadership participatif (ce qui évoque aussi la notion de réseau).

Je finirai sur la question de l'anonymisation. Avec la méthode ethnographique qui est pratiquée, je vis avec les gens et j'ai une approche par l'expérience. Je ne suis pas en distance du terrain, c'est en partageant, en faisant l'expérience de l'activité que la connaissance se crée. Il y a un journal de recherche, il y a de la photo, une mise en distance qui s'opère quotidiennement vis-à-vis de cette expérience, mais au moment où je suis avec les gens, je crée des liens avec eux, donc je rentre dans leur intimité. Ça m'ouvre beaucoup d'expériences. S'ouvrir peut être un risque pour les personnes que je vais voir. Ils sont tout à fait d'accord pour que la recherche se fasse, on a beaucoup de discussions sur les raisons de faire de la recherche, sur les risques. Sur chaque terrain il y a des discussions de cette nature et on arrive toujours à la conclusion que c'est très bien et que ça peut aider. Ils sont demandeurs en termes de réflexivité, ça peut aussi permettre de rendre visible ces alternatives, mais la condition est l'anonymisation. C'est une condition qui est posée pour qu'ils m'ouvrent cette intimité. Je dirais que ce n'est pas très gênant parce que la dimension monographique dans Ecopiste est un début. L'objectif est d'arriver à une approche comparative et d'arriver à avoir une idée, de pouvoir rendre compte de la diversité de ce monde et de ses modes d'évolution.

Laurence Granchamp (EXCIPIENT)

Je voulais rebondir sur ce que vient de dire Anne, quand elle montre qu'il y a maillage et essaimage et que c'est bien articulé dans son terrain. La grande différence entre ce qu'elle

observe et ce qu'on a observé concerne ce qui fait commun ou ce qui fait communauté, il y a d'un côté un rapport au politique ou une certaine conception du monde qui est relativement homogène (terrain d'Anne), et de l'autre pas, c'est très hétérogène (nos terrains). Je vois un lien avec ce que Geneviève Pruvot disait en session 1, à propos du lien entre politique et religion. Je crois qu'il y a quelque chose qui est central, qui les rassemble, qui donne de la cohésion et qui fait que maillage et essaimage fonctionnent bien ensemble. Qui fait aussi qu'on est en présence de groupes qui relèvent de ce que Gildas a qualifié (dans le Dictionnaire des Mouvements sociaux) de mouvements préfiguratifs.

À l'inverse, dans notre cas, il n'y a pas d'axe aussi fort. Ce sont des situations très banales, ordinaires, de relations entre des associations, des institutions, des habitants, mais ce n'est pas parce que des initiatives ou des projets arrivent à les rassembler qu'il y a une action cohérente. Ça fait également écho à ce que disait Alex Roy sur l'entre-soi : c'est un point qu'on avait envisagé de mettre et finalement on ne l'a pas développé. Pour que le maillage prenne, il faut peut-être qu'il y ait une certaine forme d'entre-soi, un moment pour consolider une démarche pour se l'approprier. Je suis donc complètement d'accord avec cette idée. Peut-être qu'il faut une cohésion, qu'une idée, une conception commune est une des conditions avant de pouvoir essaimer. Ça m'évoque les travaux de Putnam : qu'est-ce qui fait le « ciment » (*bounding*) de la communauté, du collectif quelle que soit la forme qu'il prend ? Comment on passe du « *bridging* » (établir le lien) au « *bounding* » ?

Karim Bethomé (EXCIPIENT)

Pour répondre aux questions d'Alex Roy, je vais procéder en deux parties : une première partie qui interroge les types de maillage et d'essaimage méticuleusement, et une deuxième partie sur des questions plus transversales.

Ce sont des questions auxquelles je n'ai pas vraiment de réponse. Une des questions que je trouve très intéressantes est la suivante : quelles sont les raisons qui motivent au maillage les gens qui veulent mailler ? Je me pose également cette question, d'autant que la seule chose que j'ai à dire là-dessus d'après ce que j'ai observé, c'est qu'un certain nombre d'acteurs qui souhaitaient un certain maillage s'aperçoivent après réflexivité que ce n'est sans doute pas ce qu'ils auraient dû souhaiter ni là où ils auraient dû mettre leurs forces. Je trouve donc que la question est intéressante, d'autant plus si on joue les partisans de l'essaimage comme j'y étais incité par mon terrain.

L'autre question que je trouve intéressante interroge le dialogue entre ces deux mondes. Je ne sais pas non plus répondre à cette question mais c'était un sujet de discussions avec Laurence : en quoi les écosystèmes humains auxquels on a eu affaire diffèrent des écosystèmes du cas d'Anne ? Je me suis posé cette question et j'étais intéressé par la réponse d'Anne, notamment sur les questions d'ontologie. Elle parle d'une ontologie relationnelle. Je ne connais pas les ontologies et je ne sais pas comment elles se caractérisent, mais je pense qu'il y avait une moindre ontologie relationnelle entre les personnes de mon terrain ; par contre, il y avait peut-être des ontologies plus traditionnelles, c'est-à-dire des personnes qui étaient davantage dans une continuité par rapport à leur trajectoire, par exemple des néoruraux qui ne comprennent rien de l'endroit où ils habitent mais pour lesquels il y a une lisibilité de leur ontologie.

Ces questions ontologiques me ramènent à Marx et à la question de l'intelligence d'une situation concrète. Je pense que ce qui différencie nos écosystèmes et nos collègues avec lesquels on a passé du temps dans nos terrains, c'est que les formes d'intelligence des situations concrètes (ce qui est concret pour eux, ce qui ramène la question des aspects sensibles) diffèrent entre ces deux communautés.

Anne Goudot (Ecopiste)

Concernant la question du survivalisme (dans le tchat), il y a un lieu à tendance survivaliste sur ce pays, mais il n'est clairement pas d'extrême droite. Il est plutôt de tendance libertaire autogestionnaire. Il y a une limite, une frontière très nette avec l'extrême droite. Ceci étant, le dialogue est toujours recherché, ce qui est assez surprenant. Il y a eu, à des moments sur certaines actions de désobéissance civile, des contacts avec des personnes marquées à l'extrême droite et ils cherchent quand même à discuter.

Quelqu'un a écrit « pays imaginaire », mais ce n'est pas du tout imaginaire, c'est un pays qui existe. Ce que je décris a été observé avec quatre mois d'immersion longue, 30 entretiens, et ce que je vous ai présenté a fait l'objet d'un article d'une vingtaine de pages. Il a été présenté à tous les gens qui ont été interviewés avec un retour globalement très positif de ces personnes. Ce n'est donc pas imaginaire, cela résonne avec d'autres lieux, d'autres territoires sur lesquels je suis passée. Le travail qu'a fait Geneviève Pruvost sur Vallonde résonne avec ce que j'ai pu observer sur le pays du bord de Tarse.

Concernant la question des trajectoires des personnes, je crois que je ne peux pas répondre en une minute, c'est une question qui est trop complexe. J'ai dit que c'étaient plutôt des néoruraux. Dans la session 2, Agnès Villechaise a parlé des personnes qui sont en circulation : on a des trajectoires de personnes qui cherchent l'émancipation, c'est-à-dire qu'elles se mettent en route car la vie dans le système ordinaire ne leur convient pas et qu'elles doivent trouver d'autres modes de vie, mais souvent aussi avec l'idée qu'elles souhaitent se positionner et amener leur pierre dans la transformation sociale ; ne sachant pas comment faire, elles vont venir chercher une puissance d'agir politique. Un autre motif peut être l'urgence à sortir de situations psychologiques difficiles. J'ai rencontré par exemple beaucoup de personnes parmi les woofers qui sont des travailleurs sociaux, et qui sont dans des situations de tension intérieure, de dissonance cognitive extrêmement forte, prise dans des injonctions paradoxales entre l'aggravation des inégalités sociales, l'augmentation de la pauvreté et donc le besoin d'intervenir de plus en plus fort et au contraire des moyens donnés par les pouvoirs publics qui sont de moins en moins à la hauteur, et aussi des modes de travail qui ne leur permettent pas de faire ce qu'elles auraient à faire. On peut également trouver des gens des classes sociales moins favorisées. J'ai en mémoire par exemple une personne qui était ouvrier et qui est devenu chevrier. Mais on va trouver globalement beaucoup de bac +4 et bac +5, des gens qui ont fait pas mal d'études. Des femmes, des hommes, plutôt d'origine urbaine. Souvent, ces personnes racontent que dans l'enfance, elles étaient en contact avec le milieu rural : elles avaient des grands-parents qui avaient des jardins ou elles allaient à la campagne. Il y a donc souvent eu pour les personnes qu'on trouve dans le *woofing* ou dans le pays du bord de Tarse un contact prolongé et assez précoce avec la nature.

L'article dont je parlais plus tôt a été présenté en colloque, mais il n'est pas encore publié. On est encore en train d'y travailler. Pour l'instant je ne peux donc pas le transmettre mais d'ici quelques mois ce sera possible.

Laurence Granchamp (EXCIPIENT)

C'est une très bonne question (question du tchat), mais à laquelle il n'est pas facile de répondre. Ce sont des choses qu'on pourrait inclure dans notre analyse. Qu'est-ce qu'on peut dire du maillage et de l'essaimage dans des situations dans lesquelles ce n'est pas si visible, c'est fragile, c'est noyé dans la société globale. Ce sont des associations ou des acteurs proches des institutions, et des habitants de quartiers : il n'y a pas quelque chose qui les distingue, qui les unit, qui fait cohérence, qui fait qu'il y a une logique forte.

Karim Berthomé (EXCIPIENT)

J'ai un élément de réponse très étroit, imprécis, et pas sur l'ensemble de la question. Je ne sais pas comment vous l'entendez, mais je vais quand même répondre parce qu'on a des choses à dire sur les questions de densité et de reproductibilité. Je fais de la place pour les terrains très ruraux sur lesquels j'ai travaillé, très peu denses, parce qu'on est allé chercher sur les expérimentations essaimées le critère de densité de population et je voudrais pointer qu'on s'est aperçu qu'il y avait une très forte variabilité de l'impact des choix des techniques participatives en fonction de la densité. Des techniques qui marchaient assez bien quand on est arrivé à une densité pas trop basse, marchait beaucoup moins bien dans des territoires à faible densité. On est allé regarder la question de la fragmentation du territoire géographique. Je pense que c'est une piste en termes de reproductibilité qui est un facteur géographique.

Laurence Granchamps (EXCIPIENT)

Concernant la densité, le terrain de l'Ardèche a une plus forte densité d'expérience. Ce n'est pas qu'une densité d'acteurs et géographique mais une densité d'expériences et d'initiatives.

Claire Lamine (EXCIPIENT)

Oui, il y a une densité assez forte et des dynamiques institutionnelles qui le permettent. Je voulais revenir sur la question d'Alex des mouvements et dynamiques de l'habiter associatif et citoyen. C'est assez variable sur les quatre terrains. En Ardèche, l'un des réseaux coanimateurs du dispositif avec moi, est un réseau qui regroupe une soixantaine de collectifs formels ou informels autour de l'environnement et de l'éducation à l'environnement. On a un autre cas de figure à Mouans-Sartoux où il y a moins de mouvements radicaux. Il faut à chaque fois contextualiser cette question du maillage.

Tchat de la session 5 :

13:48:09 De Karim Berthomé AgroParisTech : Sur la présentation d'Anne: je m'interroge sur la "reterritorialisation" dans ce pays, la "robustesse" de ce qui est produit dans le temps et pour l'avenir. J'interroge aussi la notion de "maillage alternatif", qui ne me semble pas forcément tenable dans la perspective rhizomatique de Deleuze et Guattari

13:48:22 De Nicolas Barbut : Une prise de parole inspirante ! Merci Anne :)

13:48:44 De Karine Lancement : Passionnant, merci Anne !

13:49:33 De Karim Berthomé AgroParisTech : Très bonne présentation oui Anne

13:49:35 De Emmanuelle Sultan : Très juste et inspirant Anne

14:02:34 De GRAC : Sur le « pays de Tarse », nous nous posons la question de votre parti pris d'anonymiser le territoire et dans quelle mesure cela ne vous coupe pas de la possibilité de rendre compte à la fois de l'histoire locale et du rapport au milieu de vie concret et singulier ? Merci

14:16:39 De Claire Brossaud : Dans le pays de Tarse, tout apparaît très apaisé, sans conflit, sans rapport de pouvoir et de domination. Quid des dissensus dans ce pays imaginaire ?

- 14:26:14 De Emma Lebel : @Laurence: ces différentes dynamiques de maillage-essaimage se traduisent-elles par des initiatives plus ou moins pérennes ou plus ou moins impactantes ? ou y'a-t-il un lien entre densité/reproductibilité et capacité à transformer les territoires pour faire face aux nouveaux enjeux de la transition?
- 14:27:24 De Genevieve Pruvost : C'est une question pour Anne Goudot. Quels sont les liens avec les groupes survivalistes ? Dans la monographie que j'ai faite sur le maillage alternatif de Valondes (territoire aussi inventé pour des questions d'anonymisation) sur 20 km², il y a une limite très forte avec l'extrême-droite survivaliste et le catholicisme fondamentaliste.
- 14:35:29 De kalakala : Question à Anne Goudot: Quels types de trajectoires et de profils (âge, origine sociale, expérience professionnelle, origine rurale ou urbaine, etc., ont ces alternatifs ?) k
- 14:38:11 De kalakala : La description de Anne Goudot me fait penser au Voyage Utopique dans un pays rupestre de Mendras K
- 14:41:06 De Karine Lancement : Peut-on avoir le lien vers votre article @anne ?
- 14:43:40 De Laurence GRANCHAMP : @Emma Lebel très bonne question - merci ! Mais compliqué d'y répondre !! Je dirais que ça demande plus de recul. À inclure dans notre analyse... mais ce qu'on observe est beaucoup plus discret, noyé dans la société, et fragile, par rapport aux groupes communautaires ou "sociétés alternatives" étudiées par Anne
- 14:46:11 De Emma Lebel : Merci, c'est effectivement la problématique de la faible densité qui se pose par chez moi.
- 14:46:31 De Emma Lebel : l'éloignement ne facilite pas le maillage
- 14:47:38 De Emmanuelle Sultan : Le fait que les études aient été conduites en temps de COVID n'amène-t-il pas un biais sur ces notion de maillage essaimage?
- 14:48:18 De Daniela Festa : ok
- 14:48:29 De Anne Goudot : Pour le Pays du Bord de Tarse, l'étude a été conduite avant la crise Covid
- 14:48:44 De Benoît Labbouz : RDV à 15h... bonne pause !
- 14:53:30 De Laurence GRANCHAMP : @Emma : la densité ne se pose pas qu'en termes géographiques. Ce qui m'amène à me poser des questions sur Strasbourg : on ne peut pas dire qu'on manque de densité, mais la question de la densité se pose vraiment en termes sociaux, c'est à dire qui participe et s'associe avec qui.

SOMMAIRE DE LA SESSION 6

COMMUNS ET COMPOSITION DU MONDE COMMUN

Tacite : *Vers une transition ordinaire : contraintes, tensions et communs.....* 207

Intervenants : **Nicolas Chochoy** (Institut Godin / CRIISEA), **Geneviève Fontaine** (Institut Godin / SCIC TETRIS / GREDEG)

Dans une démarche de “co-recherche-action” (Bureau et Corsani 2015), la question des modes de travail, des formes d’entreprendre et de coopération et, plus largement, des modes d’organisation de la production dans les initiatives citoyennes pour la transition de forme coopérative, a été posée au fil de trois Universités Éphémères (UE) organisées respectivement en novembre 2018 à Paris (autour des coopératives d’activité et d’emploi), en avril 2019 à Grasse (autour des SCIC) et en novembre 2019 à Beauvais (autour des Pôles Territoriaux de Coopération Économique). Ces trois espaces de co-production des connaissances ont permis d’établir des constats sur la diversité des modes d’appréhension de la transition dans ces initiatives citoyennes. Cependant ces diversités apparaissent traversées par des contraintes communes source de tensions vécues par les acteurs de ces initiatives. Ces contraintes et tensions participent d’un monde commun permettant la construction collective de ce qui est le problème à traiter et de ce que les personnes concernées souhaitent et peuvent faire pour s’atteler à une transition ordinaire. Les éléments du commun se trouvent également dans la construction d’un agir commun par le partage de la diversité de nos pratiques de recherche-action cherchant à croiser les problématiques coopératives et écologiques.

Saillans : *Saillans 2014-2020 : l’expérience d’une démocratie du faire aux prises avec la transition écologique.....* 211

Intervenante : **Sabine Girard** (Inrae, LESSEM)

L’expérience de gouvernance collégiale et participative de la commune de Saillans constitue une expérimentation citoyenne de « démocratie du faire », dans laquelle la pensée et les pratiques des « communs » occupe une place centrale. Elle a mobilisé une large partie de la population dans la durée (6 ans) à des degrés divers. Elle s’est appuyée sur une pratique traditionnelle de gestion des communs, répandue en milieu rural, mais en a étendu les champs d’action, à de nouvelles ressources (la nuit, la matière organique, les voitures, le travail, ...) mais aussi à la gouvernance même de la commune (co-décision des habitants). S’est ainsi peu à peu construit, au-delà de ressources partagées et d’un cadre commun (charte, instances, normes, ...), relativement appropriés, un projet politique « d’agir commun » par contre lui objet de controverses. Ce dernier s’est inscrit dans une certaine « transition écologique », que l’on peut qualifier de silencieuse : d’une part parce qu’elle repose sur des pratiques pas toujours visibles et non revendiquées comme telles, mais aussi et surtout parce qu’elle n’est pas explicitement mise en débat, non questionnée dans ses motivations, finalités, portées (« visions » et « enjeux »). C’est précisément ce point qui semble fonder une grande partie des tiraillements de la communauté villageoise. Il devient évident avec l’épreuve de la révision du PLU qui rend central l’enjeu la transformation (choisi ou subi) des modes de vie des habitants (en termes d’habitat, mais aussi de déplacement, travail, loisirs, ...). Nous en tirons des enseignements sur ce qui peut fédérer en démocratie du faire (finalité commune ? attachement commun ?) et sur les conditions/facteurs pour que de telles expériences participent d’une transformation des modes de vie et/ou de la citoyenneté.

Acte : *Co-construire une problématique de recherche sur la transition énergétique : fragments d’un travail en communs.....* 218

Intervenants : **Claire Brossaud** (*Coexistence*) et **Cyril Fiorini** (Cnam, Histoire des technosciences en société-HT2S)

Le projet ACTE (Appropriation et communs de la transition énergétique) s’est déroulé dans six métropoles où ont été expérimentés différents niveaux d’implication des acteurs à la recherche participative sur la transition énergétique. Les terrains renforcés de Lyon et Montpellier ont offert la possibilité de co-construire une question de recherche en donnant une forte autonomie aux participants. On montrera comment le cadre de la participation a permis d’explorer le ce que l’on appelle “le travail du commun” mais aussi comment celui-ci n’a pu réellement s’exprimer. Ce qui

s'est donné à voir ici relève davantage d'une transformation de la vie quotidienne dans une perspective situationniste plutôt qu'à un projet socio-politique possédant une forte dimension oppositionnelle ou autogérée.

Infrapolitique : Ces communs qui nous obligent... formules de la transition démocratique 224

Intervenant : Rémi Eliçabe (Groupe Action-Recherche GRAC)

Entretien des communs, institution du commun, résurgence de communs latents: l'enjeu des communs se trouve clairement pris en charge pour chacun de nos trois terrains, au point de sembler constituer une sorte d'impératif dans la conduite démocratique de la transition écologique. Et cela, qu'il s'agisse de mener à bien un processus d'éco-rénovation en copropriété, de poursuivre une expérimentation écologique et sociale au format coopératif, ou d'opposer un enchevêtrement de futurs et de possibilités au processus apparemment inéluctable de métropolisation des espaces urbains.

Discussion session 6 227

SESSION 6

COMMUNS ET COMPOSITION DU MONDE COMMUN

Discutante : **Daniela Festa** (Université de Bologne)

Tacite : « *Vers une transition ordinaire : Contraintes, tensions et communs* »

Saillans : « *Saillans 2014-2020 : l'expérience d'une démocratie du faire aux prises avec la transition écologique* »

Acte : « *Co-construire une problématique de recherche sur la transition énergétique : fragments d'un travail en communs* »

Infrapolitique : « *Ces communs qui nous obligent... Formules de la transition démocratique* »

VERS UNE TRANSITION ORDINAIRE : CONTRAINTES, TENSIONS ET COMMUNS

Nicolas Chochoy (Institut Godin / CRIISEA), **Geneviève Fontaine** (Institut Godin / SCIC TETRIS / GREDEG)

Nicolas Chochoy

Bonjour à toutes et à tous, c'est une intervention à deux voix qu'on va vous proposer avec Geneviève et qui s'inscrit dans la continuité de celle réalisée par Thomas Lamarche en session 1. On vous propose quatre points dans notre présentation. Je vais rapidement revenir sur le contexte du projet pour ensuite que l'on puisse vous présenter deux principaux constats mais également quatre principales sources de tensions, repérées et assez récurrentes dans le projet pour enfin terminer par vous présenter deux ou trois points de perspectives à venir.

En matière de contexte, l'idée de ce projet était d'interroger la citoyenneté économique dans la réflexion sur la transition écologique et solidaire à partir des modes de travail, des formes d'entreprendre et des coopérations. Dans ce groupe nommé Tacite, on partage tous des modalités de recherche qui visent à produire des connaissances et à créer de la réflexivité entre chercheurs et acteurs de terrain. On s'est dès le départ retrouvé autour de l'idée d'organiser trois universités éphémères sur l'ensemble de la durée du projet. Ces trois universités éphémères ont été organisées en présentiel avant les périodes de confinement : une à Paris avec le LADYSS, Coopaname et ManuCoop sur les formes de travail et la citoyenneté économique, une à Grasse dans le département de la Californie française avec la SCIC Tetris et le Gredeg, et une dernière à Beauvais, avec la maison d'économie solidaire, le Pôle territorial de coopération économique (PTCE) [Émergence beauvaisis](#) et l'institut Godin.

De manière synthétique, il ressort de ces trois universités éphémères, en tout cas pour ce qui nous occupe dans cette session, deux principaux constats et quatre principales sources de tensions. Vous pourrez retrouver sur le site de Cit'in deux productions à la suite de ces trois universités éphémères : une première sous forme académique, un article académique ; et une deuxième sous forme graphique, pour ne pas dire BD, avec un peu d'humour. Je pense que les deux sont sur le site de Cit'in.

On va commencer par les principaux constats : tout d'abord les trois UE, c'est-à-dire les trois universités éphémères, confirment le fait que les initiatives avec qui nous avons travaillé durant ce projet, et qui se revendiquent de la transition, questionnent assez peu, voire pas, les modes

de travail, les formes d'entreprendre et de coopération. Par ailleurs, si les enjeux liés au développement durable sont plutôt partagés, voire même unanimement partagés, dès le départ on s'est rendu compte que le terme ou la catégorie de « transition écologique » ne faisaient pas sens pour certains, voir pour beaucoup d'acteurs de terrain, alors même que les projets qu'ils mettent en œuvre participent à cette dernière.

Geneviève Fontaine

Ce qui est apparu relativement vite dans ces 3 moments d'échange des universités éphémères avec les initiatives citoyennes, c'est qu'elles ne plaçaient pas la transition écologique et solidaire au même endroit et au même niveau. Pour certaines, la transition a été située dans le discours général. C'était un élément du contexte qu'elle devait prendre en compte. Pour d'autres, la transition se situait dans les produits de sortie de leur organisation productive, donc c'était de l'ordre de la mise en œuvre de produits ou de services éco-conçus. Pour une partie plus faible, elle se situait dans les processus mis en œuvre, c'est-à-dire la manière de faire et de mettre en œuvre leur organisation de travail et leur organisation productive. Et pour certaines, elle était dans la finalité poursuivie.

Il faut dire aussi qu'on a été essentiellement avec des initiatives qui étaient sous forme coopérative. Il faut quand même souligner que beaucoup se positionnaient, se revendiquent plutôt dans le « S » de la « transition écologique et solidaire » que du côté écologique, c'est-à-dire qu'ils mettent en avant plutôt les pratiques solidaires, et toute la dimension sociale et culturelle de la transition, plutôt que la dimension environnementale.

En essayant d'affiner à l'aide des questionnements et au cours des 3 universités éphémères, on a réussi à mettre en évidence qu'il y avait une forme de hiérarchisation implicite de la place qui était accordée à la transition écologique et à la réflexion sur le travail. On peut distinguer en première lecture les initiatives dont la transition écologique est clairement le moteur et la finalité, mais qui ne questionnent pas le travail et les formes de travail et de coopération ; celles qui produisent des biens et services en lien avec la transition écologique et qui ne questionnent pas en général la manière de le faire : la transition est vraiment située uniquement dans le produit de sortie ; celles qui se centrent sur la manière de faire, d'organiser le travail, de coopérer, mais qui n'identifient pas forcément toujours le lien qu'il y a avec la transition écologique tout en étant sensibles, comme l'a dit Nicolas, aux enjeux du développement durable. On a beaucoup de trouvé ça dans les entrepreneurs salariés des coopératives d'activité et d'emploi. Enfin, celles où la transition écologique est explicitement située dans la manière de faire, d'organiser le travail et de coopérer. Celles qui intègrent les deux sont relativement rares.

Il faut aussi souligner, pour finir ces constats, que cette classification, cette première typologie qu'on a proposée, doit être nuancée par le positionnement souvent multi-vocal des initiatives en fonction des personnes qui prennent la parole pour les représenter. On peut avoir un écart assez important entre la parole portée par les leaders de ces initiatives et par des membres de ces initiatives, ou on peut très bien avoir un positionnement qui ne se révèle pas identique, ou en tout cas pas la même identification de la place de la transition dans l'initiative. Donc ce n'est pas forcément très stabilisé.

Ce qui nous a semblé le plus important au-delà de ces constats, c'est de voir apparaître au fur à mesure des échanges des tensions récurrentes, en particulier des tensions entre la représentation de l'action et l'action elle-même.

La première de ces tensions porte sur l'atterrissage, ce qu'on a appelé la « tension liée à l'atterrissage », c'est-à-dire une tension entre les discours sur les enjeux sociétaux globaux,

systémiques, dans lesquels les acteurs inscrivent leurs discours et leurs pratiques, et l'atterrissage dans des activités concrètes, en référence à Latour, qui sont peu transformatives ou sont plus proches d'éco-gestes. On a pris dans le texte l'exemple d'un garage solidaire dont on a beaucoup discuté pendant la troisième UE sans que soit questionné le côté réellement transformatif puisqu'un garage, bien que solidaire, reste voué à la promotion d'une certaine forme de mobilité. Donc un décalage assez fort et une tension vécue par les individus entre ce qui est dans le discours et la manière dont ça se concrétise. Du coup, on a cherché le pourquoi, et tous les acteurs et les chercheurs qui étaient présents et qui ont participé se retrouvent bien dans une représentation de l'impossibilité que le fonctionnement économique actuel, y compris les formes de travail et d'organisation, perdure. Mais derrière, beaucoup ne se projettent que dans des activités productives et une forme ou une organisation du travail qui finalement reproduit la même chose ou concourt plutôt à une croissance verte, à une soutenabilité faible. Très peu se projettent dans quelque chose de très transformatif.

On a cherché la justification : c'est là où est née l'idée d'aller chercher les différentes formes d'émancipation dont vous a parlé Thomas en session 1, parce que ce qui est justifié c'est toujours l'atterrissage dans la nécessité d'assurer des revenus de reproduction, reproduction de l'organisation et reproduction des personnes qui participent.

Et la 2^{ème} nécessité est la composition avec les pouvoirs publics, pour ne pas dire avec les élus pour certaines de ces initiatives, et les élus qui craignent de se mettre en danger politique s'ils soutiennent des initiatives qui s'affichent comme réellement transformatives et qui forcent à un atterrissage dans quelque chose de très proche de l'existant.

Enfin, parfois, sur certaines initiatives, c'est le caractère multi-acteurs et donc la recherche d'un certain arrangement, de certains bricolages, qui fait que l'atterrissage est finalement moins transformateur. À l'inverse, les initiatives citoyennes qui étaient présentes et qui voulaient vraiment défendre une soutenabilité forte et intégrer des volets transformatifs, se heurtaient systématiquement à la question de l'émancipation dans l'incapacité d'assurer la reproduction économique de leurs membres et donc entraînaient les personnes dans une précarité économique pas forcément choisie et parfois subie. Soit les personnes étaient obligées de maintenir une activité marchande en dehors de l'initiative et se posaient systématiquement la question de la capacité de l'organisation et de l'initiative à assumer cette autonomie des personnes, soit la précarité monétaire de l'organisation et de l'initiative se répercutait sur les personnes et était source de souffrance.

Ce sont ces atterrissages qui nous ont fait mettre le doigt sur le fait qu'il y avait une tension entre finalité choisie, assignée et subie dans ses initiatives de la transition et qu'à chaque fois revenait la question du modèle économique, et qu'en fait, il y avait une sorte d'atterrissage forcé dans des choses peu transformatives, avec les questions de la reproduction. Ça nous a amenés à d'autres types de tensions en termes de temporalité et d'évaluation que je laisse Nicolas développer.

Nicolas Chochoy

On a deux autres types de tensions. Comme le disait Geneviève, la troisième va plutôt être dans le lien entre temporalité et souffrance. Thomas en a parlé assez rapidement en session 1, je pense qu'on ne s'attendait pas au début du projet à identifier une récurrence liée à une tension qui pouvait renvoyer à des formes ou à l'expression de formes de souffrance par rapport à certaines formes de temporalité.

Les participants aux 3 universités éphémères sont revenues assez régulièrement sur cette question de la souffrance individuelle, souffrances dues aux formes de travail ou alors provoquées par les surcharges de travail générées par exemple par les coopérations, le temps

que peut demander le faire collectif, la construction des modes de coordination, etc. Mais aussi des souffrances provoquées par la dérive de missions parfois plus ou moins imposées par le contexte institutionnel. Finalement, cette question de la souffrance est revenue dans les trois universités éphémères, mais pas tout à fait de la même manière à chaque fois. Durant la première à Paris sur les formes de travail, c'était plutôt exprimé autour de registres liés à l'isolement, à l'individualisation de la responsabilité, la gestion des temporalités. Alors que dans la 2^e université éphémère, on était beaucoup plus sur des souffrances vécues par les personnes contribuant à des dynamiques collectives en précarité permanente ou celles liées aux tensions entre aspiration, réalisation et évaluation. Dans la 3^e université éphémère c'était assez intéressant parce que cette question du rapport à la souffrance individuelle liée à la temporalité, elle est tout de suite arrivée sur la table. Dès qu'on a commencé à imaginer cette 3^e université éphémère, notamment sur la question du temps que demande la construction des coopérations alors que bien souvent on a des initiatives qui mènent des activités organisationnelles et qui s'inscrivent aussi dans des pôles territoriaux de coopération économique et qui se retrouvent parfois en tension entre leurs propres activités organisationnelles et les activités au niveau du pôle.

La 4^e tension est liée à l'évaluation. Je ne vais pas vous dire ce que j'avais prévu de vous dire par rapport à l'évaluation et à l'attention, parce que je pense que je ferai doublon avec ce qui a été évoqué par l'équipe de DEMOSTER en session 4. On a identifié beaucoup de choses autour de tension par rapport à la question des indicateurs, des tableaux de bord de *reporting*. Pour rester sur cette tension de l'évaluation et d'apporter peut-être un petit complément : sur cette question de l'évaluation et les tensions, on les pense souvent, et à juste titre probablement, quand elles arrivent avec ces formes de *reporting*, c'est-à-dire dans le projet ou à la fin du projet. Or, ce qu'on constate — et qui est assez logique finalement parce qu'on a des initiatives qui sont soit non marchandes, soit quasi non marchandes, c'est-à-dire qui nécessitent des ressources redistributives, qu'elles soient publiques ou privées —, c'est qu'on a des tensions qui peuvent s'opérer au niveau de l'évaluation tout en amont du projet. Si l'évaluation est un jugement de valeur, alors on peut se dire qu'il y a un moment important en matière de jugement de valeur, c'est au moment où les projets sont déposés auprès de fonds redistributifs, qu'ils soient publics ou privés, et on ne voit pas toujours ce moment-là comme un moment d'évaluation alors que je pense que c'en est clairement un : quand on dépose des dossiers, que ce soit auprès des pouvoirs publics ou de fondations, on a bien un jugement de valeur avec des critères, la construction de dossier, la mise en conformité, etc.

On arrive sur la dernière partie de mise en perspective qui sera une forme de conclusion.

Une première perspective, avant de laisser la parole à Geneviève pour une deuxième, c'est de vous dire que cette aventure qu'on a qu'on a vécue dans Cit'in a permis le regroupement de groupes de recherche. Je pense que pour certains on se connaissait mais pas totalement. En deux ans, ça nous a permis de nous rencontrer, de nous connaître et de se rendre compte aussi qu'on a quelque chose de très lié sur les modalités de production et de connaissances et des usages de ces connaissances scientifiques aussi en dehors du monde académique. Ça c'est quelque chose qui perdure aujourd'hui entre nous, et les universités éphémères sont une modalité qui a beaucoup plu à la fois aux acteurs et à la fois aux chercheurs, et qui durera, ou en tout cas qui recommencera quand le contexte nous le permettra.

Geneviève Fontaine

On s'est aperçus que ces contraintes et tensions construisaient une sorte de monde commun entre ces initiatives de la transition, puisque quand on a repartagé les débuts de l'écriture d'un autre article avec les acteurs, il y a eu un très fort écho et toute une réflexion qui s'est lancée sur le fait que la gouvernance ne devait pas porter jusque sur les modalités de décision mais

aussi sur les modes du prendre soin de la communauté et des collectifs dans ces initiatives de transition, chose qui ne semblait pas avoir été pensé avant. Je pense que c'était bien qu'apparaisse cette idée qu'il y avait quelque chose à partager mais qui n'est pas dit autour des souffrances que font vivre ces initiatives aux individus qui s'y investissent réellement. Le fait de poser des mots là-dessus a fait émerger du côté des acteurs une perspective de dynamique pour travailler la transition écologique différemment.

SAILLANS 2014-2020 : L'EXPERIENCE D'UNE DEMOCRATIE DU FAIRE AUX PRISES AVEC LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Sabine Girard (Inrae, LESSEM)

Je vais vous présenter une seconde série de résultats sur le projet « Saillans » sans revenir en détail sur la présentation du projet scientifique puisqu'elle a été faite en session 3.

La communication s'appelle « Saillans 2014-2020 : l'expérience d'une démocratie du faire aux prises avec la transition écologique ». Elle vise à comprendre en quoi le projet de l'équipe municipale de la mandature 2014-2020 peut être considérée comme une expérimentation de démocratie du faire. Comment s'est-il confronté au défi de la transition écologique ? Pour conclure, nous proposons d'apporter quelques éléments de discussion sur ce qui fédère dans une démocratie du faire : est-ce que faire ensemble suffit ou est-ce qu'il est aussi nécessaire de partager des orientations normatives et politiques ?

Le terrain d'étude est la commune de Saillans, 1 300 habitants. Il est situé dans une vallée où l'environnement est un moteur de migration démographique mais aussi de développement économique. Le projet Saillans portait sur deux objets : en session 3, j'ai parlé de la révision du plan local d'urbanisme qui était une mise à l'épreuve du projet politique de l'équipe municipale. Cette communication est centrée sur le projet de cette équipe municipale, auto-qualifié de « gestion collégiale et participative ». Les résultats sont basés sur une observation participante pendant plus de 6 ans, avec des entretiens semi-directifs. Les résultats portent sur l'émergence, le développement du projet et ses effets en centrant sur la question des communs.

Je commence par décrire et analyser l'émergence et la constitution du projet.

➤ Résultats

1. Emergence

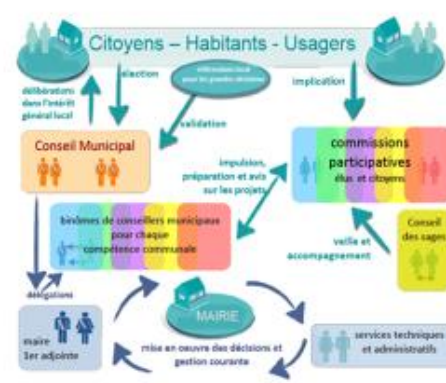
Un contexte territorial favorable

L'arrivée au pouvoir d'une liste citoyenne

- une campagne comme première expérience participative
- une proposition procédurale en rupture : gouverner la commune « autrement »
- une élection remportée de manière assez classique (réseaux d'influence)

Une équipe diverse ... et des motivations initiales plurielles au regard de la participation :

- logiques d'émancipation ; d'action stratégique ; délibérative ; réflexive
- tensions internes et ancrages multiples



En termes d'émergence, on peut signaler qu'on a un contexte territorial favorable à la mobilisation de citoyens, à l'innovation démocratique et à la transition écologique, en raison (1) de l'arrivée de nouvelles populations dont l'environnement est un moteur de migration, (2) d'une tradition, en milieu rural, de gestion de biens communs (fêtes communales, canaux d'irrigation) et (3) d'une pratique assez courante d'entraide et de bénévolat, liée aux revenus globalement relativement faibles tant de la population que de la commune. L'arrivée au pouvoir d'une liste citoyenne s'inscrit dans l'histoire longue de la commune et de la vallée. Elle est facilitée par un événement mobilisateur : la lutte contre l'installation d'un supermarché en extérieur du village ainsi que par la création d'un journal local cherchant à informer sur la vie communale et intercommunale.

La campagne électorale en 2014 a été conçue comme une première expérience participative pour les habitants avec la co-construction d'un programme et de nouveaux principes de gouvernance. Ces nouveaux principes de gouvernance se présentaient comme en rupture, à partir d'une critique du fonctionnement démocratique de nos institutions. L'idée centrale consiste au renversement de la hiérarchie entre gouvernants et gouvernés et conduit symboliquement à un renversement de l'organigramme. Il y a trois principes : un principe de collégialité (mieux répartir les pouvoirs, avec notamment des binômes d'élus sur les compétences, y compris un binôme de tête maire-première adjointe) ; un principe de participation (création de commissions participatives où les habitants pouvaient orienter la politique et ensuite de « groupes action projet » plus réduits où ils préparent, élaborent, étudient et mettent en œuvre des actions concrètes à partir de méthodes d'éducation populaire) ; un dernier principe de transparence (informations assez complètes et pédagogiques pour que les personnes puissent réellement participer, notamment l'ouverture au public de toutes les réunions, y compris celles de travail des élus).

Mais au-delà de ce projet politique de gouvernance, cette élection a été remportée de manière assez classique à partir d'un programme d'action pour le village, et à partir des réseaux des candidats dans différents groupes sociaux dans la commune. C'est un point notable pour le développement du projet, puisque les nouveaux élus étaient en capacité, à la fois de représenter une diversité de points de vue et de sonder en permanence différents groupes sociaux, mais aussi de se faire les ambassadeurs dans le village de ce qui se passait au sein de la mairie.

➤ Résultats

2. Le projet municipal

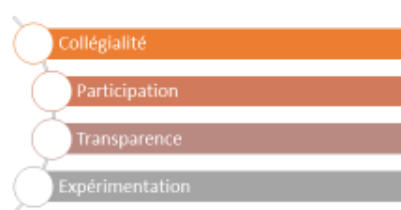
• Une expérience radicale

- Critique du fonctionnement démocratique
- Dimension subversive non revendiquée, plus ou moins assumée
- En pratique : désacralisation de la personnalité du maire ; affaiblissement des rapports hiérarchiques élus/habitants ; déssectorialisation des tâches techniques et politiques ; brouillage de frontières entre institution et initiatives citoyennes

• Une expérimentation permanente

- L'expérimentation : 4^e principe du projet municipal
- Apprentissage et pragmatisme : hybridation des formes de démocratie : « du faire », « délibérative », « représentative »
- L'importance de « l'enquête-expérience », fin et moyen de la démocratie « créatrice »

• Dans les interstices de l'institution communale, informelle mais non illégale



Ce projet municipal constitue une expérimentation de « démocratie du faire », dans le sens où il part d'une critique de la démocratie représentative pour proposer une alternative concrète. Cette dimension subversive n'est pas revendiquée. Mais en pratique on observe bien qu'il y a une transformation de certaines pratiques, notamment la désacralisation de la personnalité du maire, un affaiblissement des rapports hiérarchiques entre élus et habitants (les élus participent au même titre que les habitants, on l'a vu en session 3 dans l'exemple du groupe de pilotage citoyen sur le PLU), et aussi, une dilution des frontières entre le technique et le politique et entre initiatives citoyennes et ce qui relève de l'institution. Le « faire » repose notamment sur l'expérimentation. Elle constitue un quatrième principe du projet municipal. Il s'agit de l'encouragement et de l'accompagnement des expériences et des expérimentations de petits groupes d'habitants, par de la formation, par des espaces dédiés, par des moyens mis à disposition et par la valorisation des initiatives. Mais il s'agit aussi d'une expérimentation en matière d'action publique communale, par une hybridation de différentes formes de démocratie : démocratie du faire, mais aussi démocratie délibérative, une partie de démocratie représentative, notamment pour ce qui est de la gestion du quotidien. Une grande importance est accordée à l'apprentissage, à l'enquête, à la réflexivité avec cette idée, qu'on retrouve chez J. Dewey que l'émancipation (au sens de l'enrichissement de la libération des individus) est à la fois la fin et le moyen de la démocratie.

➤ **Résultats**
2. Le projet municipal




- **Un projet structuré par la pratique et la pensée des communs**
 - Amplification et valorisation de la gestion de ressources communales en biens communs (nuit, matière organique, déchets ...)
 >> via les Groupes Action Projet
 - Le gouvernement de la commune comme bien commun : contribution aux différentes étapes de fabrication de l'action publique, y compris l'ingénierie participative, l'information, le suivi-évaluation, ...
 >> émission de nouvelles normes, pratiques et règles
 - Le projet politique d'agir commun : progressif approfondissement éthique et politique
 >> critiques sur la façon de prendre des décisions et sur la nature des décisions prises : « bonnes », « justes » ? Notamment, au regard de l'importance et urgence des questions écologiques et climatiques
 - L'agir commun : auto-instituant, auto-excluant

INRAE
(Ostrom, 1990; Dardot et Laval, 2014)

J'en viens au cœur de ce qui nous intéresse dans cette session : la question des communs. Cette expérience de démocratie du faire a accordé une place importante à la pratique et à la pensée des communs, à différents degrés et à différents titres. Il y a un premier niveau : le projet a consisté à amplifier, valoriser, renforcer la gestion de ressources matérielles et immatérielles de la commune comme des communs. Elle s'est appuyé sur des habitudes qui existent en milieu rural sur les fêtes, les salles, le matériel communal. L'équipe municipale a systématisé ces pratiques, en mettant des règles, des outils, des moyens à disposition pour le faire : des agendas partagés, des lieux de réunion, la création de groupes action-projet. Elle les a aussi amplifiés en créant de nouveaux communs, notamment en matière de transition écologique : comme la nuit, avec la mise en place de l'extinction de l'éclairage public la nuit, le compostage collectif, le recyclage des déchets, ou encore des espaces de gratuité. Beaucoup de monde a participé.

Un second niveau concerne la gestion de la commune elle-même, pensée comme un commun. Cette fois-ci, cela consiste en une implication des habitants à toutes les étapes de fabrication

d'une action communale, y compris des tâches de l'ordre de l'ingénierie de la participation, c'est-à-dire l'animation d'une réunion, la communication en amont ou en aval (préparation de la lettre Info), le suivi évaluation de la participation citoyenne, ou l'organisation et la révision régulière des règles mêmes de comment les citoyens peuvent participer. Cela a produit un ensemble de nouvelles normes, de nouvelles institutions et de nouvelles pratiques, ainsi que d'un nouveau vocabulaire : on a commencé à entendre « groupes action projet », en session 3 j'ai parlé de « groupe de pilotage citoyen », etc. C'est quelque chose qui a été fortement auto-instituant, mais qui a été aussi potentiellement fortement excluant : on a réduit le nombre de personnes qui adhéraient à cette idée et ce projet.

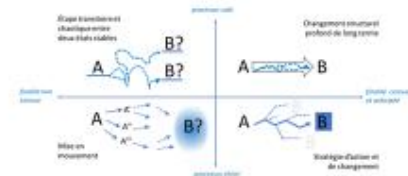
Finalement, il y a, autour de ce projet d'agir commun, pas mal de tiraillements et on observe une certaine forme de sélection des participants. Je pense que c'est important de distinguer d'un côté des gens qui ne pouvaient pas participer, parce que le système était trop excluant (et là on retrouve des dérives assez classiques des dispositifs participatifs dont j'ai parlé en session 3) mais aussi des gens qui ne voulaient plus participer parce qu'il a eu un approfondissement éthique et politique du projet dans lequel ils ne se retrouvaient pas, notamment parce qu'ils n'avaient plus prise, qu'ils y se sentaient dépossédés d'un certain pouvoir et qu'ils n'étaient pas d'accord avec les mutations qui étaient en cours, notamment sur la question écologique.

➤ Résultats

2. Le projet municipal

• Le pari de la transition écologique par la participation citoyenne

- Une transition écologique silencieuse et mise sous silence
- La transition écologique comme mise en mouvement vers une finalité à construire collectivement
 - une direction floue : « attention et respect du cadre de vie et des autres » ...
 - ... qui se construit et conforte au gré des expériences concrètes
- La progressive politisation de la question écologique
 - multiplication des objets conflictuels et mise en évidence des enjeux contradictoires
 - deux formes de politisation:
 - discursive : l'écologie comme sujet de débat et objet d'action publique
 - pratique : encouragement, accompagnement, valorisation d'initiatives concrètes



Représentation de différents visions de la transition écologique (Grossetête, 2019; J. Thays, 2017)



(Lucas et Gasselín, 2018 ; Grossetête, 2019 ; Chateauraynaud et Debaz, 2017)

Je passe maintenant au second point sur le développement du projet. Au départ, il était fondé sur un objectif procédural de participation citoyenne. Mais la question écologique était quand même présente dès le départ, parce qu'on a un territoire où les habitants y sont en partie sensibles. Elle est beaucoup abordée sous l'angle du cadre de vie ou du développement économique que l'environnement permet. C'est assez flou. Les enjeux écologiques s'affirment au fil des 6 années, mais on peut dire qu'on a une transition écologique silencieuse et mise sous silence.

Pourquoi silencieuse ? Parce que les pratiques écologiques sont assez discrètes, et notamment parce qu'elles sont liées à un niveau de vie assez bas. Ça a été beaucoup dit dans le projet sur les espaces de gratuité, c'est aussi des choses qu'on retrouve sur Saillans : le fait qu'on n'utilise pas sa voiture, ce n'est pas forcément parce qu'on est écolo, c'est aussi parce que c'est trop cher. Pareil pour la taille des logements ou l'habitat groupé. La transition écologique est aussi mise sous silence parce que ce n'est pas un terme qui est employé localement. Il a été employé

uniquement pour aller chercher des financements de soutien à l'extérieur puisque c'était demandé, et c'est un terme qui apparaît la première fois dans la commune sous le terme de « transition énergétique ». Le terme n'est pas employé parce qu'il est jargonant, il est associé à une forme de domination du savoir scientifique ou technique. C'est aussi un terme qui est clivant, qui est assimilé à du militantisme. Très rapidement, il est mis « sous le tapis », parce qu'il n'est pas utile pour se mettre en action, ni pour débattre sur pas mal de sujets concrets, voir même il peut être démobilisant. Mais cela signifie que l'on ne discute pas vraiment des motivations, des finalités, de la portée, des visions et des enjeux de la transition écologique.

Dans le projet de l'équipe municipale, la transition écologique est avant tout une question de mise en mouvement vers une finalité qui est à construire. L'important est de commencer à agir, là où chacun est, de façon concrète, et à partir du moment où cela va globalement dans une bonne direction. Mais l'objectif n'est ni clair ni déterminé. Cette « bonne direction » dans le cas de Saillans, était formulée comme le « respect du cadre environnemental et des autres ». Ça passait par des actions très concrètes où il y avait une maîtrise à l'échelle individuelle et collective du village : des choses comme du pédibus, du vélo cargo, des panneaux photovoltaïques, de l'achat groupé de vélo, des magasins de producteurs, du bio à la cantine, etc.

Mais petit à petit, on a assisté à une politisation des questions écologiques. Elle s'est faite progressivement par deux processus : une mise en débat (on l'a vu dans le cas du PLU), mais aussi la valorisation de la mise en mouvement (faire). Peu à peu, on se rend compte qu'il y a un certain nombre de projets qui sont conflictuels ou avec des enjeux contradictoires. Ça a été le cas autour de la nuit, autour du compost, autour des questions des parkings en centre-ville, ou encore autour des questions des panneaux photovoltaïques dans un village qui a un caractère patrimonial. Des questions de justice émergent également autour des questions de précarité énergétique et d'accès à une alimentation de qualité. Certains sujets articulent préoccupations personnelles et enjeux globaux, comme la question des arrêtés d'interdiction des pesticides. Avec la révision du Plu, c'est la question des modes d'habitat à l'heure du changement climatique qui se pose. La question de transformation des modes de vie, devient de plus en plus centrale et de plus en plus clivante. Elle est vécue comme une injonction pour certains, une volonté pour d'autres. Les avis se radicalisent.

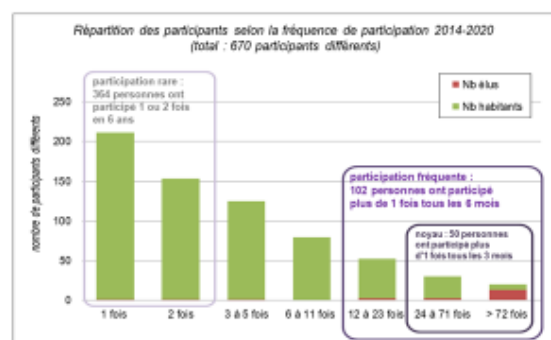
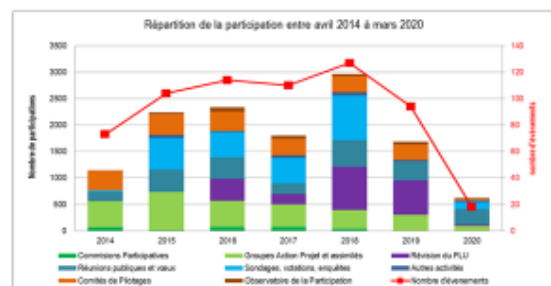
➤ Résultats

3. Une participation massive sur 6 ans

- 640 événements participatifs sous des formes variées
 >> 1 événement tous les 3 à 4 jours
- Chaque événement a rassemblé 20 participants en moyenne (10 pour les GAP)
- La participation ne diminue pas mais change de forme

L'émergence est disponible pour 78% des événements (soit 48% de la participation totale)

- Sur cette base, on recense 670 participants différents (sur 1300 habitants)
 >> 1 habitant sur 2 a participé au moins 1 fois
- Fréquences de participation très variables
- Sur-représentation des +60 ans, sous-représentation des résidents < 5 ans



Je passe maintenant à une troisième partie sur les « résultats » de cette expérience saillanonne.

La participation a été particulièrement ample, ce qui veut dire que le cadre participatif a été bien saisi par les habitants. Sur 6 années, un événement participatif a eu lieu tous les 3 à 4 jours et a rassemblé en moyenne 20 participants. Certains événements ont rassemblé 3 habitants, d'autres plusieurs centaines. Sur la moitié de ces événements, on dispose d'un élargement précis. On sait ainsi que 670 habitants participants différents ont participé, c'est-à-dire un habitant sur deux. Bien sûr il y a de grandes différences de fréquentation. La moitié de ces participants n'a participé qu'une ou deux fois. Un noyau d'une centaine d'habitants a participé régulièrement.

➤ Résultats

4. La révision du PLU, mise à l'épreuve du projet participatif communal

- **La révision du Plan Local d'Urbanisme : enjeux de transformation des modes de vie et des modes de décision publique**
- **Mise en évidence de conceptions et finalités divergentes au sein de la population villageoise**
 - Place et rôle des citoyens dans la prise de décision ?
 - Agir commun : fin en soi ou moyen au service de la transition écologique ?
 - Quelle transition écologique : transformation radicale des modes de vie ou adaptation à la marge? Processus choisi ou subi ?
- **Pensée et pratiques des communs dans la révision du PLU**
 - un cadre commun d'action accepté et approprié ... qui consiste aussi à la négociation des règles du jeu
 - un bien commun supérieur « village à taille humaine »
 - maintien des rapports de force politiques et économiques
- **Bilan en termes de démocratisation et écologisation**



p. 18

La révision du PLU a constitué une mise à l'épreuve de ce projet participatif. Je ne reprendrais pas les résultats présentés en session 3. Cette épreuve a amené l'équipe municipale comme les participants à préciser leur conception de la participation citoyenne. Des divergences fortes sont apparues sur la légitimité d'habitants tirés au sort de prendre des décisions, mettant en question les formes de démocratie souhaitées et souhaitables. Cette divergence portait aussi sur l'agir commun. Est-ce que c'est une fin ou un moyen ? Et si c'est un moyen, au service de quelle transition écologique ? Est-ce qu'il s'agit d'une transformation radicale des modes de vie, ou est-ce que ça doit être une adaptation à la marge ?

La révision du PLU a conduit à une forte politisation, au sein de la population, sur ces questions démocratiques et écologiques. Elle conduit à une radicalisation du projet politique de la liste citoyenne qui se présente en continuité du projet participatif pour les municipales de 2020. Elle conduit aussi à la création d'un collectif d'opposition à la révision du PLU, qui se présente par la suite aux élections et les remportent de justesse (18 voix d'écart).

» Discussion

Qu'est-ce qui fédère en démocratie du faire ?

• Les orientations normatives ?

- Cadre commun d'action >> des références largement appropriées par les habitants
- La discussion des orientations normatives, facteur d'engagement
 - >> au delà de la diversité des motivations et des finalités, trouver « ce qui fait sens » pour chacun et s'entendre sur « la direction » de la mise en mouvement
 - >> La demande habitante de « récit »

• Les orientations politiques ?

- L'idéologie, motif initial et moteur d'engagement
- L'explicitation des dimensions politiques et le partage d'une même finalité politique >> pour renforcer la capacité transformative d'une expérience radicale
 - >> le difficile exercice de la construction collective d'un récit politique

• Quid de l'appartenance et de l'attachement territorial(e) ?

- L'appartenance territoriale, facteur de distinction (« être de la communauté » vs « faire communauté par la pratique »)
- L'attachement au territoire, valeur partagée et ressort potentiel d'écologisation ... ou de son rejet
- Le défi d'une « communauté de destin »



11

Enfin, rapidement, je souhaite discuter un point. L'expérience de Saillans s'est construite autour d'un cadre d'action commun, qui a été relativement bien partagé et approprié par la population (même si pas forcément apprécié). Mais finalement, est-ce nécessaire de partager autre chose, notamment de partager des valeurs des orientations politiques communes ? La question se pose notamment autour de la capacité transformative de cette expérience citoyenne.

Sur la question des valeurs, on constate qu'elles n'étaient pas vraiment partagées, ni au sein de l'équipe municipale ni au sein de la population. Il n'y avait pas les mêmes motivations à participer, il n'y avait pas non plus les mêmes buts. Mais par contre, ce qui était nécessaire pour qu'il y ait vraiment un projet collectif, c'est que le projet fasse sens pour chacun et pour tous et qu'on s'accorde sur une direction commune. Les habitants ont été en forte demande d'un « récit ». Ça a été un des motifs d'insatisfaction et de désengagement au sein du Groupe de Pilotage Citoyen, comme nous l'avons vu en session 3. Ce récit était demandé aux élus, mais pour les élus, c'était un exercice contradictoire.

Cela mène à mon second point : faut-il partager les mêmes orientations politiques ? Le constat comme je vous l'avais dit, c'est qu'il y a eu une mise sous silence de la question de la transition écologique. Ça permettait la mise en mouvement, mais inversement, on l'a vu en session 3, le fait qu'on n'explique pas les dimensions idéologiques a pu être un facteur de désengagement de certains participants aussi. De plus, il semble que ne pas partager les mêmes orientations politiques ne facilite pas les effets transformatifs. D'abord parce que si on ne développe pas une critique des rapports de pouvoir, on ne peut pas les changer. Et puis aussi parce que partager une même finalité politique c'est avoir un discours plus lisible pour fédérer en interne et trouver des appuis en externe. Les élus n'ont pas pu répondre à cette demande de récit parce qu'elle était contraire à leur principe de la participation citoyenne. Leur idée était que le récit était à co-construire, non pas à partir d'une idéologie prédéterminée des élus, mais chemin faisant part les habitants, afin de donner de la cohérence et du sens aux multiples formes que prenaient l'agir citoyen. Une telle mise en récit demandait du temps, des méthodes, des compétences qui ont manqué lors de la mandature.

CO-CONSTRUIRE UNE PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE : FRAGMENTS D'UN TRAVAIL EN COMMUNS

Claire Brossaud (Coexistence), Cyril Fiorini (Cnal, HT2S)

Cyril Fiorini

Je suis doctorant en STS au laboratoire HT2S CNAM. Je ferai cette présentation avec Claire Brossaud, qui est sociologue, chercheuse indépendante et cofondatrice de tiers-lieu [Coexistence](#). On va vous parler du projet Acte : « appropriation et communs de la transition énergétique par la recherche-action participative ».

La présentation va se focaliser sur la manière dont a été soulevée la question du commun dans le projet, plus spécifiquement sur un des terrains d'expérimentation. Je reviendrai sur la dimension contexte de l'ensemble du projet, et Claire prendra ensuite la parole pour creuser cette question.

Précisons tout d'abord que nous avons souhaité nous saisir de la démocratie dans programme Cit'in par la question du « faire ». On est parti de la notion de « démocratie technique » tel que l'entend Michel Callon. Sur les 3 formes de démocratie qu'il identifiait dans son article en 1998 dans les *Annales des Mines (Responsabilité et environnement n° 9, janvier 1998)*, cette troisième forme de démocratie n'était pas l'instruction publique, ni le débat public, mais ce qu'il a appelé la « coproduction des savoirs ». Cette idée a été développée aussi autour de forums hybrides qu'il a mis en perspective avec Pierre Lascoumes et Yannick Barthe dans leur ouvrage *Agir dans un monde incertain, essai sur la démocratie technique* où il faisait le lien entre « agir citoyen » et action publique notamment avec la co-production des savoirs.

Programme Cit'In

- ★ Expérimentations démocratiques pour la transition écologique
 - Démocratie du faire (démocratie technique)
 - Articulations entre l'agir citoyen et l'action publique (en recherche)
- ★ Maturation à la suite des séminaires Cit'In n°1 et n°2
 - Axe 8 : la coopération entre chercheurs et acteurs de la transition : quels nouveaux formats de recherche ?
- ★ Projet ACTE
 - Pari de la faisabilité de coopérations chercheurs-acteurs dans des configurations autonomes et polycentriques avec un objectif d'accélération de la TE
 - Regroupement de deux projets dans le cadre du programme Cit'In

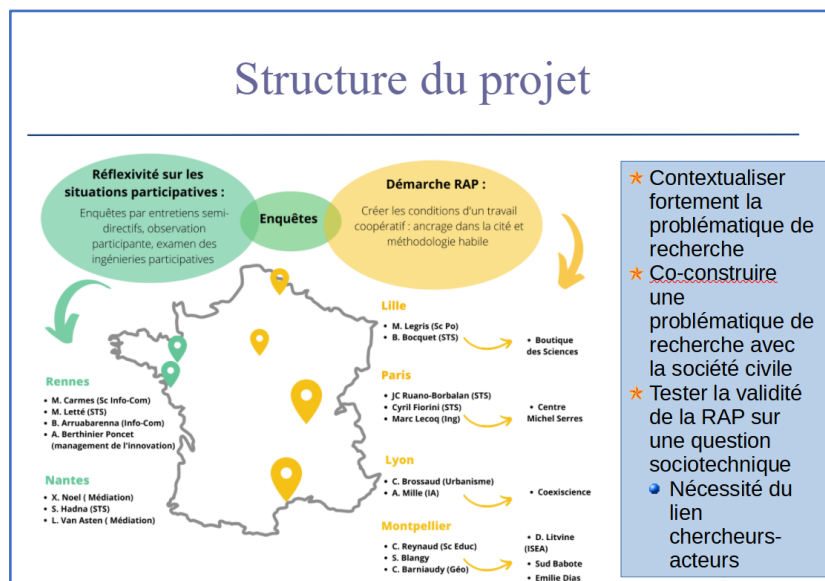
Le projet qu'on a voulu mener s'inscrivait dans l'axe n° 8 du programme Cit'in intitulé « la coopération entre chercheurs et acteurs de la transition, quel nouveau format de recherche ? ». Le projet ACTE résonnait particulièrement avec cette question-là, puisque nous avons travaillé à la faisabilité des coopérations chercheurs-acteurs dans différentes configurations qu'on a voulues autonomes mais polycentriques (ça a été évoqué en session 2, mais je vais le préciser dans cette session) sur le thème de la transition énergétique.

Les objectifs du projet

- ★ Co-construire une problématique de recherche sur la transition énergétique avec la société civile
- ★ Tester la validité de la méthode RAP (Recherche Action Participative) par sa stabilité et sa pertinence sur un objet socio-technique
- ★ Six terrains d'expérimentation en zones urbaines denses
- ★ Lyon et Montpellier : terrains d'expérimentation plus aboutis (financement plus importants)
- ★ Lyon : exploration plus approfondie de la question des communs

Le projet ACTE est un regroupement de projets. Il s'est lancé à partir d'un séminaire de formation à la recherche action participative de trois jours qui nous a permis de créer un socle commun de connaissances. Les objectifs de l'expérimentation étaient de travailler à la co-construction d'une problématique de recherche sur la transition énergétique avec des acteurs du territoire : on travaillait sur les métropoles en zone urbaine dense et il s'agissait de tester des méthodologies particulières qui étaient très inspirées du courant de la recherche-action participative (RAP), porté par J. Chevalier au Québec. L'idée était de comparer différents outils de cette méthode, d'interroger leur stabilité mais aussi la manière dont on pouvait les utiliser dans la construction d'un objet socio-technique tel que la transition énergétique.

Structure du projet



Les six terrains d'expérimentation sont présentés sur la carte qui est projetée devant vous et que vous avez peut-être déjà vue en session 2. Les terrains de Lyon et Montpellier avaient une dimension expérimentale plus avancée en matière de Recherche-Action Participative tandis que Lille, Paris, Rennes et Nantes utilisaient des approches plus classiques, moins impliquées et visant plutôt à analyser des démarches participatives pré-existantes sur leur territoire.

Claire Brossaud

À Lyon, on a tenté d'explorer davantage la question des « communs », suite à une fusion de deux projets dans le cadre du programme Cit'in. L'expérimentation avait un ancrage historique dans le réseau francophone des communs, issu lui-même en partie du « Forum social mondial sciences et démocratie ». Le réseau avait produit plusieurs festivals. L'association Coexistence

(CO-opérer, et Expérimenter autrement la SCIENCE) est née de cette dynamique, elle a été portée par des chercheurs qui souhaitaient concrètement favoriser une science ouverte, partagée et responsable. Aujourd'hui, c'est un tiers espace de production et de diffusion de la recherche, plus largement des sciences et techniques au sens large, parce qu'il y a des partenaires qui font des *low techs*, d'autres de la médiation scientifique, des projets art-science ou encore des recherches participatives. Coexistence a été le lieu d'exercice du projet ACTE à Lyon.

Lyon : un ancrage historique dans le réseau des Communs

- ★ Réseau francophone des communs issu du forum social mondial « Science et démocratie » qui avait initié notamment deux événements (Festival en 2013 et 2015) visant à vulgariser cette notion
- ★ Association Coexistence (Coopérer et expérimenter autrement la science) porté par des chercheurs de ce réseau, transfuges de l'institution académique, et intéressés par la science ouverte, partagée et responsable.
- ★ Coexistence : Tiers espace de production et de diffusion de la recherche basé dans un lieu d'occupation temporaire (L' Autre Soie) au moment du projet

La définition — assez lapidaire dans le cas présent — des communs de laquelle nous partions était la suivante : « *des activités de collectifs visant à faire perdurer et à gérer ensemble des ressources, les ressources étant matérielles (terre, eau, habitat, etc.) ou immatérielles (codes logiciels, publications et données ouvertes, méthodes, etc.)* ». Lorsqu'elles sont immatérielles, les ressources engagent des enjeux autour du libre accès à la connaissance, tout ce qui est propriété intellectuelle ouverte, tout ce qui est co-construction du processus par des collectifs et des communautés, et tout ce qui est lié à la gouvernance partagée, avec des règles d'usage et d'accès à la ressource. Les trois pôles des communs, formalisés par l'économiste Elinor Ostrom, sont la ressource, la communauté et la gouvernance.

Les communs : éléments de cadrage

- ★ Communs : activités de collectifs visant à faire perdurer et à gérer ensemble des ressources matérielles (eau, terre, espace, etc.) et immatérielle (données, codes source, énergie, etc.)
- ★ Communs de la connaissance (Hess, Ostrom, 2003, Le Crosnier, 2015, Brossaud, 2018) :
 - => Libre accès à la ressource informationnelle (propriété intellectuelle ouverte – revue, résultats de la R&D)
 - => Co-construction du processus (collectif, communauté)
 - => Règles d'usage et d'accès à la ressource (gouvernance partagée)
- ★ Deux leviers dans le projet lyonnais pour expérimenter la question des communs
 - = > La mise en participation
 - => Le choix des thèmes

Dans le cadre de ce projet, on a pu expérimenter une ingénierie des connaissances basée sur deux leviers des communs : la communauté et dans une moindre mesure, la gouvernance. Le rôle de la communauté a été travaillé grâce à la mise en participation, donc tout ce qui tourne autour de l'*empowerment*, de la capacitation des acteurs, de l'enrôlement, du cadre de la participation. La conception d'une gouvernance partagée et d'une communauté a été par ailleurs proposée aux participants au démarrage du dispositif comme deux axes de travail possibles de leurs propositions.

Comment cela s'est-il passé concrètement ? Au cours de quatre ateliers de trois heures chacun, il s'agissait de co-construire une problématique de recherche sur un objet assez circonscrit au départ, l'habitat et l'énergie. Pour ce faire, nous avons sollicité un grand nombre de personnes à l'échelle du territoire métropolitain. 25 étaient présentes lors du premier atelier. Puis trois équipes se sont constituées et deux d'entre elle ont abouti à la construction d'un cahier des charges de recherche-action deux mois plus tard. Les deux protocoles émergents (il y a eu une troisième tentative qui a échoué) ont porté sur un diagnostic d'usage de matériaux bio-sourcés dans une copropriété et sur l'observation d'un tiers espace de communication sur l'énergie, également dans un habitat participatif.

La production d'un espace d'intermédiation

★ Une intermédiation ou une innovation élargie (Barré, 2020) facilitée par :

- une situation favorisant la co-construction et la circulation des savoirs entre chercheur et acteur
- un ancrage dans un lieu hybride type tiers lieu
- l'implication d'un collectif de 4 à 7 bénévoles dès l'amont du processus de conception
- Prise en compte d'un écosystème local d'innovation pour la transition écologique
- construction des relations sociales de types « pairs à pairs »

Un des constats — parcellaire compte tenu de l'ambition réduite de cette expérimentation — que l'on peut dégager formellement sur la question des communs, c'est d'abord qu'il y a eu une production d'un espace d'intermédiation assez caractéristique de ces espaces-là. L'ancrage dans un lieu hybride de type tiers lieux a favorisé la co-construction et la circulation des savoirs au sein d'une communauté apprenante. Plusieurs raisons à cela : l'association de 4 à 7 bénévoles dès l'amont du processus, impliqués dans l'animation et l'observation du processus, a permis « d'enrôler » l'ensemble du collectif (ou en tout cas une grande partie du collectif). Nous ne sommes pas passés par une structure intermédiaire pour recruter mais plutôt par des relations de pairs-à-pairs. Dans les communautés de communs déjà étudiées, on constate que les constructions de relations sociales de type pairs-à-pairs sont souvent privilégiées (cela a été évoqué aussi en session 5 avec le pays du bord de Tarse du projet Écopiste).

Le « travail du commun »

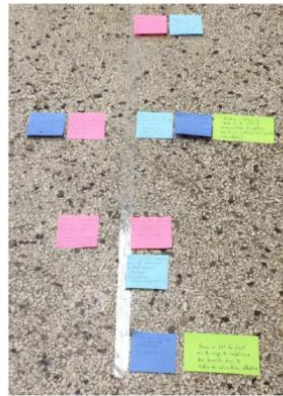


Figure 21: Séquençage d'un cahier des charges de recherche-action pour le diagnostic énergétique d'un bâtiment en vue d'une réhabilitation en matériaux biosourcés avec l'outil "ligne de temps", crédit photo : C.Brossaud.

★ Un travail du commun (Nicolas Le Strat, 2016) caractérisé par :

- une immersion des chercheurs engagés dans la recherche, dans la réalité (posture ethno-anthropologique). Pas ou peu de rupture entre sujet et objet de la connaissance (Coutellec, 2015)
- une implication de (presque) tous dans des tâches de recherche (journal de bord, prise de note, etc.)
- un caractère très instituant du processus
 - => deux protocoles de recherche-actions émergent grâce à un cadrage de l'action orienté « communs » au démarrage, centré sur la ressource et l'action collective
 - matériaux bio-sourcés
 - habitat participatif
 - un groupe qui n'a pas poursuivi
 - => production de « niches d'innovation radicales » à des petites échelles
 - => l'orientation sur le contenu produit une forme de « commun » centré exclusivement sur la gestion de la ressource et la communauté

Un autre enseignement est lié à ce Pascal Nicolas-Le Strat désigne par « le travail du commun », qui se caractérise notamment par une immersion des chercheurs engagés dans la réalité même de la recherche. C'est une posture ethno-anthropologique que l'on a eue avec peu ou pas de rupture entre sujet et objet de la connaissance. On peut y voir aussi une vision à la Kurt Lewin de la recherche-intervention, où l'engagement et la distanciation sont intrinsèquement mêlés. Dans le travail proposé, certaines tâches ont été plus impliquantes que d'autres et dans un des groupes de travail, le leadership a été pris par des d'acteurs qui n'étaient pas bénévoles au départ. Le « travail du commun » se remarque aussi ici par le caractère très peu institué du processus qui se distinguent d'une logique programmatique par projet. Dans ce contexte, les rôles peuvent être par exemple interchangeables au fil de l'eau et ce n'est pas le statut ou la place que l'on a au départ qui va peser mais plutôt le fait d'avoir une compétence ou un savoir d'expérience. Ce cadre semble davantage ouvert à l'incertitude. C'est aussi un espace où l'on va privilégier des moments conviviaux avec des repas partagés ensemble. Au fur et à mesure du projet, on a vu la disparition progressive des professionnels (entreprise et administrations) que l'on avait invités initialement. Nous sommes restés à une dizaine de personnes (plus les bénévoles) dans un contexte assez informel qui était peu densifié au niveau institutionnel. Dans le « travail du commun » il est courant de dire que c'est le processus en train de se faire qui est instituant et non pas le fait d'aboutir à un résultat.

De « l'agir commun » à la communauté

★ Un « agir commun » (Dardot et Laval, 2014) caractérisé par :

- des allers-retour entre « action » et « réflexivité » dans le design d'intervention et les outils d'intelligence collective utilisés : priorité à l'action
- dans un contexte de collaboration ouvert (gestion des incertitudes, changement de rôle, moments conviviaux)
- un cadre d'organisation assez formalisé
- pas ou peu de référence à des « métiers », à un statut ou à une « place » dans le collectif : disparition progressive des professionnels.
- une communauté apprenante



Production du groupe Chrysalide

Le dernier constat a à voir avec ce que P. Dardot et C. Laval appellent « l'agir commun », c'est-à-dire que c'est le « faire ensemble » qui caractérise la communauté des communs. Notre particularité par rapport aux autres terrains d'expérimentation du projet ACTE a été d'entrer directement dans une action projetée par les groupes puis de monter peu à peu en généralité en identifiant un problème avec ses enjeux avant d'établir enfin une question de recherche et un protocole d'intervention. À la fin du processus, on a identifié un certain nombre de ressources pour caractériser un nouveau dispositif de recherche-action qui pouvait éventuellement faire l'objet d'un autre financement à l'issue de cette expérimentation. Lors de l'évaluation du dispositif, le principal bénéfice ressenti des participants vis-à-vis du dispositif a été de faire partie d'une communauté apprenante.

Conclusion : les communs institués ?

- ★ Expérimentation limitée et prospective n'ayant pas permis d'explorer tous les aspects des communs dans un contexte d'un AAP
- ★ Hors exploration sur la gouvernance, les communs questionnent peu le champ socio-politique
- ★ Une expérimentation de la vie quotidienne (perspective situationniste) dans un cadre d'organisation assez formalisé
 - => ce qui a été produit n'est pas « oppositionnel »
 - => le commun s'est exprimé dans un contexte de faible densité institutionnelle et normative
 - => institution facilitatrice et non prescriptrice de communs

En conclusion, on pourrait se poser la question de savoir comment les communs peuvent être institués. Là on a été dans une expérimentation qui a été limitée et qui n'a pas permis d'explorer tous les aspects des communs dans le contexte d'un appel à projets. Hors exploration des questions de gouvernance, d'autogouvernement et d'autogestion, comment les communs méritent-ils d'être questionnés dans le champ socio-politique ? Ici, on a travaillé la question des aménités, de la civilité, de la communauté, mais pas la question de la citoyenneté et encore moins la question des prises de décisions en commun.

Ce qui en découle, c'est plutôt une expérimentation de la vie quotidienne dans une perspective situationniste où on va avoir un activisme lié à la pratique du quotidien avec des sujets très orientés sur la proximité, un cercle de proches, l'habitat et l'énergie, et donc on n'est pas dans une vision de « communs oppositionnels » comme le souligne par exemple Pascal Nicolas-Le Strat. Pour lui, les communs sont forcément oppositionnels et ont une dimension politique avec des revendications très affirmées. À Lyon, dans le contexte de cette expérimentation, clairement cela n'a pas été le cas.

Certes, le « commun » qui s'est exprimé ici l'a été dans un contexte de faible densité institutionnelle et normative. Mais la question se pose (et elle se pose d'autant plus à la lumière de la présentation précédente sur Saillans) de savoir si les institutions, incarnées par exemple dans des programmes de recherche assez classiques, peuvent être facilitatrices ou prescriptrices de communs.

CES COMMUNS QUI NOUS OBLIGENT... FORMULES DE LA TRANSITION DEMOCRATIQUE

Rémi Eliçabe (GRAC)

Bonjour à toutes et tous. Pour nous, cette problématique des communs est apparue sous un motif différent sur chaque terrain. Ce qu'on va vous proposer dans l'intervention c'est de reprendre chacun des motifs de ces 3 terrains pour vous les exposer.

Un premier motif, c'est celui du ravivement des communs, sur le dispositif avec Écoréno'v dont Yannis a parlé en session 4. Le deuxième motif, c'est celui de la question des formes et de la mise en forme des communs avec la coopérative Chamarel. On terminera avec les murs à pêches sur ce qu'on a appelé les « communs latents en libre évolution », on vous expliquera ce qu'on entend par là.

L'éco-rénovation, comme moment de ravivement des communs à tous les étages, correspond à un moment de redéfinition des communs, et ce sous plusieurs exceptions. Cela s'arrime à des choses très concrètes, comme des histoires de rééquilibrage de chauffage collectif, aussi bien que des climats de la copropriété. Techniquement, par exemple, en re-bricolant des circuits d'eau du chauffage mais aussi socialement en remettant en communication les frileux avec les chaleureux, ceux de l'allée B avec ceux du bâtiment A. Le plus souvent, l'éco-rénovation implique un ensemble de travaux dans lesquels les espaces communs doivent être revalorisés, par exemple par la création de locaux à vélos, de traitement de hall d'entrée ou des cages d'escaliers. Parfois, ces parties communes sont mises à profit pour faire baisser le prix des travaux, par exemple par la vente d'une loge de gardien qui va être reconvertie en studio, ou de manière plus radicale, en proposant une surélévation d'un toit afin de créer des appartements en plus à vendre et qui permettra de défalquer la somme sur le prix total des travaux.

Par ailleurs, le complexe technico-réglementaire qui cadre et contraint les opérations d'éco-rénovations produit des effets jusque dans le droit, par exemple avec la création récente dans le cas du Grenelle 2 de l'environnement de la catégorie de parties privatives d'intérêt collectif, quand il s'agit par exemple que tous les copropriétaires changent les baies vitrées de leur balcon.

Ces processus d'éco-rénovations déterminent l'extension, la redéfinition légale et circonscrite des communs d'une copropriété. Des communs qui peuvent désigner aussi la vie plus ou moins partagée, plus ou moins distanciée au sein des allées et qui, tout d'un coup, s'animent, se trouvent électrisés, re-politisés, avec les débats et les conflits en AG, en réunion publique ou sur un palier ou dans une allée d'immeuble. Le vote des travaux vient étendre cette dimension du commun dans le temps, avec par exemple des emprunts collectifs à garantie individuelle comme on peut le rencontrer dans certaines copropriétés. Il y a aussi une dernière acception d'un commun qu'on pourrait dire de plus grande portée, mais qui lui-même est à géométrie variable : ce que l'on a appelé l'énigme du bruit de fond ou d'une ambiance qu'on va identifier à l'échelle d'un quartier quand par exemple, le vote des travaux d'isolation de façade va être motivé non pas par des principes écologiques, ni même par des économies domestiques, mais par l'esthétique du quartier et la nécessité de s'aligner sur ce qui se passe autour des copropriétés, tel immeuble qui a été réhabilité en bas de la rue, en bas du boulevard, tel HLM dont on a fait une rénovation de façade.

L'enjeu de cette continuité esthétique est redoublé par les mécanismes de marché qui polarisent la volonté de ne pas décôter les biens de la copropriété. Ce motif est celui d'un patrimoine collectif à l'échelle de la copropriété dont la valorisation dépend d'un ensemble plus large : l'urbain pris sous l'angle de sa valorisation immobilière.

On pourrait dire plus lointainement encore qu'on peut percevoir cette petite musique en sourdine qui flotte depuis les sphères nationales, voire internationales : celle des enjeux climatiques et des digues à élever contre la fin du monde en quelque sorte, et dont l'éco-rénovation en cours dans telle résidence serait un cas d'espèce au nom d'un commun qui serait planétaire.

Deuxième motif, à Chamarel, la coopérative d'habitants de Vaulx-en-Velin est habitée de personnes vieillissantes. Et là, c'est plutôt la question de la forme qu'on donne aux communs selon deux sous-motifs qu'on a trouvés sur ce terrain, la poupée gigogne et la pelote de laine. La poupée gigogne est liée à une innovation importante apportée par la coopérative d'habitants sur la question des communs, et qui est liée à la forme organisationnelle qu'ils ont inventée chemin faisant, une forme qu'on a décrite en poupée gigogne ou en mosaïque formelle.

La coopérative est composée de 5 entités différentes qui sont rassemblées en fonction de leur proximité par rapport au projet. On a les habitants qui constitueront un premier cercle, un 2nd cercle qui intègre les sociétaires de la société coopérative, puis un 3^e cercle qui est l'association (une association loi 1901). Quand on élargit le cercle à chaque fois les premiers cercles sont compris dans les cercles plus larges. Dans l'association, il y a les soutiens proches du projet qui s'ajoutent. Un 4^e cercle est l'entité Les amis de Chamarel, qui rassemble des soutiens plus lointains, et enfin la fédération des coopératives d'habitants Habicoop qui regroupe toutes les coopératives d'habitants au niveau national.

Cette organisation est intéressante parce qu'elle permet en premier lieu un engagement différencié, selon le concernement des acteurs et leur proximité au projet. On a remarqué que ça leur donnait une capacité d'enroulement accrue. 2^e intérêt de cette mosaïque formelle ou de ce fonctionnement en poupée gigogne, c'est qu'elle permet également une sorte d'étagage multimodal de l'action puisque chaque instance, selon ses modalités de fonctionnement selon le type de collectif qu'elle implique, va pouvoir mobiliser une capacité d'agir distincte, adéquate à ce qui est requis par l'action. Elle confère aussi aux acteurs une diversité de casquettes, de régimes actanciels adaptés aux situations : tantôt habitant, sociétaire, locataire, partie prenante de l'aventure, membre de l'association mais aussi citoyen engagé, une personne peut intervenir publiquement dans un processus d'action selon l'une ou l'autre de ces appartenances.

Un quatrième intérêt important a trait aux possibilités de multiplicité des cadrages, des situations, en choisissant de se référer à l'une ou l'autre des entités disponibles, notamment pour résoudre des problèmes qui vont se poser en pratique.

Dernière caractéristique de ce fonctionnement expérimental en poupées russes, c'est celui de l'imbrication des instances décisionnelles et avec lui du travail constant de reprise de l'action, de mise en discussion, de partage des sensibilités que ces instances permettent. D'une certaine manière, on peut dire que rien ne serait possible sans tous ces moments de mise en commun : les réunions hebdomadaires d'habitants, les assemblées mensuelles associatives, les assemblées générales annuelles de la société, de la fédération Habicoop, les réunions des différentes commissions et toutes les petites discussions plus ou moins formelles qui ponctuent au jour le jour la vie de la coopérative. On peut dire de ce point de vue que la fabrique du commun à Chamarel résulte de cette double capacité à donner des formes ajustées à la pratique et à entretenir au jour le jour la vie collective.

Le 2^e motif de la mise en commun et de la forme donnée au commun à Chamarel, c'est celui de la pelote de laine. Pour décrire la fabrication du commun à Chamarel, le collectif d'habitants a souvent recours à la métaphore de la pelote de laine. La pelote de laine, c'est l'expression

croisée des compétences techniques acquises collectivement, notamment à travers la maîtrise d'ouvrage collective, mais aussi l'expérience personnelle de chacun, les valeurs politiques, les sensibilités singulières des uns et des autres, et d'où ressort un sens aigu de l'expérimentation. La pelote de laine est une sorte de célébration des entremêlements, des embrouillaminis.

Dans une telle conception, on ne sait pas exactement quels sont les éléments constitutifs en jeu, ni auxquels on peut précisément attribuer telle réussite ou tel échec. Sauf exception, c'est l'entrée, l'entremêlement des individualités, des éléments matériels sensibles, intelligibles, des valeurs, des manières de faire, des conceptions du monde qui vont produire des effets qui vont être plus ou moins heureux. La pelote de l'expérimentation ne doit pas être démêlée. Son efficacité provient précisément des ligatures intimes, qui sont plus ou moins maîtrisées, et qu'elle autorise. Donc cette image de l'expérimentation Chamarel en pelote nous fait accéder à ce qui en constitue le cœur, soit un rapport organique entre constitution du collectif et déploiement du champ ou du montage expérimental.

Au-delà du seul exemple de Chamarel, on a remarqué sur tous les terrains un débordement du répertoire classique des formes de la politique et une recherche parfois forcenée de formes ajustées à ce qu'il se passe, au point que souvent la question des formes de la politique dépasse celle du simple formalisme pour épouser celle de l'esthétique. Le geste esthétique, à travers la recherche de compositions entre des formes de vie, ou de compositions à l'intérieur de milieu de vie, devient central dans la re-politisation en contexte de catastrophe écologique et on voit s'opérer une double désautonomisation des sphères de la politique et de l'esthétique, où la rencontre en d'autres contextes improbables entre manière de vivre, formalisation et mise en commun devient inévitable. Donner forme au milieu et donner forme au collectif relèvent alors d'un seul et même questionnement.

Pour terminer, aux Murs à pêches, la notion de commun est apparue dans le discours des acteurs depuis quelques années pour revendiquer un pouvoir décisionnel des usagers sur le devenir du site. Ils demandent la création d'une entité juridique hybride associant en cogestion l'ensemble des usagers et les pouvoirs publics locaux, en l'occurrence la municipalité. Si cette revendication allait rester pour l'instant lettre morte (c'est une des revendications très forte encore des associations) elles structurent désormais de manière très forte le paysage composite des acteurs du site. Cette revendication entre en écho avec de nombreuses expérimentations qui ont cours actuellement sur le territoire national et qui toutes essaient d'inventer ou de se réapproprier des formes juridiques de propriété collective ou de cogestion de territoire spécifique. On pense évidemment à ce qui se passe sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes aujourd'hui depuis la fin du projet, mais aussi le quartier autogéré des Lentillères, à Dijon, qui réfléchissent à cette question d'une forme juridique adaptée au quartier. Dans un registre plus institué la foncière Terre de liens, ou dans le domaine de la protection de la biodiversité, l'[Association pour la protection des animaux sauvages](#) (ASPAS) qui fait parler d'elle à travers Baptiste Morizot depuis quelques temps. La pérennisation de ces expérimentations dépend donc assez vitale de leur forme juridique qui à la fois les protège et leur donne une reconnaissance publique.

Malgré l'inventivité très forte de tous ces acteurs, force est de constater que les pouvoirs publics restent très frileux pour donner place à ces initiatives qui pourtant nous semblent primordiales dans la situation écologique dans laquelle nous nous trouvons. Pour l'instant, ces initiatives prennent la forme de propriétés collectives sous des formats très divers, mais à notre connaissance aucune entité juridique innovante de cogestion n'a vu le jour ces dernières années.

Dans un souci d'amplification et d'accompagnement de ces territoires politiques expérimentaux émergents, on vous propose deux pistes de recherche qui peuvent être liées l'une à l'autre.

La première consistera à dresser un inventaire de toutes ces expériences, à mettre en lumière leurs points de convergence et de là imaginer avec les acteurs de terrain quelles transformations juridiques, notamment en matière de droit foncier de plus grande ampleur, pourraient non seulement les renforcer, mais également faciliter l'émergence de nouvelles expériences.

La deuxième piste de recherche, plus théorique, émerge directement des murs à pêches. Il s'agirait de rapprocher l'idée de « libre révolution » importée par Baptiste Morizot, notamment de celle de communs latents d'Anna Tsing dont on a parlé en session 4.

Depuis qu'on travaille sur des expérimentations politiques dans le cadre d'appels à projets ministériels, depuis une quinzaine d'années, on n'a jamais cessé de dire à nos commanditaires que le meilleur soutien que les pouvoirs publics pouvaient apporter à ces expériences était en premier lieu de ne pas entraver leur développement (comme c'est encore beaucoup trop souvent le cas), c'est-à-dire de les laisser faire. En second lieu, de les accompagner notamment financièrement. Il a été à de nombreuses reprises question de la précarité de ces expérimentations. Ça nous semble être un problème essentiel. Les accompagner financièrement dans leur devenir, mais en prenant toujours garde de ne surtout pas plaquer leurs propres attentes sur ces projets-là.

On a la conviction que la libre évolution s'applique avec la même pertinence à des espaces peu fréquentés par l'Homme, comme le défendent les associations comme l'ASPAS et Baptiste Morizot ou Virginie Maris, qu'à des espaces marqués par les pollutions et menacés par l'urbanisation comme les Murs à pêches. Dans les deux cas, il s'agit de suspendre ou de réduire au minimum l'interventionnisme et de laisser évoluer d'eux-mêmes des processus vivants qui sont déjà entremêlés.

L'idée de commun latent qu'on emprunte à Anna Tsing permet de faire la jonction entre ces deux types de territoires en se prémunissant de toute purification du côté d'une supposée nature sauvage comme de celui d'un environnement humain supposément aseptisé, ou trop pollué, ou intégralement artificialisé, en portant la focale sur les difficultés posées par leur institutionnalisation, en tenant compte de leurs irréductibles singularités, sur leurs imperfections consubstantielles et la nécessité de toujours reprendre, mais jamais de l'extérieur, ce qui fait tenir leur composition instable.

C'est sans doute l'idée d'instauration développée par le philosophe Étienne Souriau à propos des œuvres à faire qui rendrait le mieux compte du type d'attention et de soins requis par ces communs latents en libre évolution, c'est-à-dire accompagner dans une existence pleine et entière des composés fragiles de formes, de matières, d'esprits et de liens.

DISCUSSION SESSION 6

Daniela Festa (Université de Bologne)

Merci pour ces interventions riches qui ont apporté beaucoup d'éléments à la réflexion sur les communs, bien que de façons différentes avec des angles, des expériences, des prises de vues hétéroclites. Je voudrais formuler des questions pour faire en sorte que vous puissiez reprendre la parole et peut être préciser des choses et mettre en relation des résultats parce qu'il me semble qu'il y a plusieurs liens qui pourraient se faire parmi vos expériences.

Je voudrais en savoir un peu plus, aussi bien par Sabine Girard, Claire Brossaud et Cyril Fiorini, sur la place de l'apprentissage. Vous avez souligné et mis en évidence la place que

l'apprentissage des expériences de formation et que l'apprentissage *peer to peer* ont eue par rapport à vos terrains de recherche et terrains d'action.

J'aimerais en savoir plus, en particulier sur l'expérience municipale décrite par Sabine Girard. La communauté des habitants a été mise en prise directe avec un ensemble de questions du gouvernement direct de leur municipalité. Vous interrogez la possibilité de mettre en place des espaces d'apprentissage, de faire un commun de long terme. Avez-vous trouvé des éléments de relation entre les tensions, les problématiques que vous avez mises en évidence et la question de la formation politique, de la formation au faire en commun des acteurs impliqués ? C'est une question sur les modalités de l'apprentissage et l'impact que l'apprentissage réciproque peut avoir par rapport aux formes de gouvernance directe pour ce qui concerne le projet de Sabine, ou plutôt l'impact sur la formulation des protocoles de recherche que vous avez mis en place dans le deuxième projet.

Une autre question qui émerge dans le premier projet est la question de la souffrance due à la surcharge de travail quand on travaille dans ce modèle coopératif, en particulier un modèle coopératif qui vise la transition écologique. Je voudrais savoir si cet élément de surcharge, de travail et d'implication est apparu aussi dans les autres projets. Dans le premier projet, il s'agit d'une surcharge liée à un vrai engagement de travail, mais dans les autres c'est plutôt une surcharge dans l'implication et dans la participation politique. Je voudrais donc savoir à quels moments vous avez pu retrouver ces formes de souffrances à la participation directe du faire en commun ou à gouverner en commun.

J'ai une sollicitation plus particulière pour le projet Tacite : je voudrais savoir si ce questionnement autour des formes de travail et de surcharge de travail, mais aussi d'autonomie de travail (avec la question de la reproduction), a fait émerger la question des revendications, une hypothèse de revenu universel, ou revenu de transition écologique. Les acteurs se sont-ils posé la question des formes de rétribution particulières et spécifiques par rapport à leur rôle de transiteurs écologiques ?

Enfin, sur le dernier projet, il y a énormément d'éléments. Vos deux pistes de recherche que vous avez mentionnées à la fin ne présentent-elles pas des contradictions ? D'un côté les communs latents s'instituent de façon très problématique (Anna Tsing le dit très bien) ; c'est difficile de les instituer de façon traditionnelle. D'un autre côté, vous avez envisagé un engagement vers la création de l'inventaire qui pourrait être une base pour envisager des transformations juridiques importantes. Comment la libre évolution de ces communs latents, de ces communs « fugitifs » comme les appelle Anna Tsing, rentre en contradiction ou alimente l'idée de la nécessité de la transformation juridique ?

Concernant la pluralité des formes aux échelles des expérimentations, je voudrais savoir si vous avez pu rassembler un ensemble de données ou d'éléments pour pouvoir préciser les échelles des transformations juridiques envisagées. Est-ce qu'il y a des échelles qui demandent des formes de transformations juridiques spécifiques ? Je voudrais avoir un peu plus d'éléments à ce sujet, parce que vous avez proposé une palette de 3 expériences assez hétérogènes au niveau de l'échelle.

Enfin, au sujet du rôle des institutions facilitatrices productrices des communs : est-ce que les institutions devraient soutenir ou laisser en libre évolution ? Est-ce qu'elles doivent elles-mêmes se concevoir comme espaces de production des communs ? Comment on envisage le passage du public au commun par rapport au terrain que vous avez pu repérer ? De quelle sorte envisagerez-vous ce passage du public au commun ?

Il s'agit de vous redonner la parole et vous permettre de préciser les éléments et aussi de vous mettre en discussions directes entre vous, parce qu'il y a plusieurs éléments à connecter.

Geneviève Fontaine (TACITE)

Concernant la question sur les souffrances : elles sont exprimées par rapport aux temporalités. Beaucoup d'initiatives se projettent dans un temps long et surtout dans une préférence pour le futur, qu'ils expriment dans leurs actions, mais qui sont systématiquement ramenées dans le temps court du modèle économique et la gestion du projet tel qu'on imagine. C'est quelque chose qui est source d'une souffrance. À l'inverse, il y a le sentiment de ne plus avoir le temps, d'une urgence d'agir, et le temps long de la réponse des institutions génère aussi ce sentiment de souffrance. S'ajoute à cela l'écart entre la finalité choisie et la finalité assignée : les réalisations s'accompagnent d'un sentiment de dérive de mission entre ce qu'on avait décidé de faire et ce qu'on est amené à réaliser quand on est obligé de prendre en compte différentes choses.

Cette souffrance sur cette recherche d'autonomie se traduit dans des formes différentes. On a travaillé avec tout un champ d'activité, les entrepreneurs salariés des coopératives d'activité et d'emploi qui vont faire ce pas de côté pour aller rechercher le travail autonome et se posent un tas de questions. Dans la deuxième université éphémère, on était à l'intérieur de dispositifs d'une société coopérative d'intérêt collectif. La réflexion ne s'est pas orientée vers le revenu universel, mais la SCIC et ce collectif mobilisent l'idée d'« équivalent de richesse » (qui vient du Nord de la France de l'expérience de Jean-Baptiste Godin) c'est-à-dire de remédier à la précarité monétaire par le développement d'équivalents de richesse en termes de redistribution alimentaire, de mobilité, de logement, etc.

Dans la 3^e Université éphémère, qui s'intéressait à l'inter-coopération entre les structures, la discussion a porté sur la façon dont les organisations par la coopération pouvaient développer une certaine autonomie qui assure la sortie des personnes de la précarité. Ça n'a pas été associé au revenu universel. J'y reviendrai dans la discussion sur le rôle des institutions.

Rémi Elicabe (Expérimentations en milieu urbain)

Concernant la question de la précarité des expérimentations : maintenir ce terme d'expérimentation, c'est d'une certaine manière maintenir la précarité de ces expériences. La transition écologique aujourd'hui consiste essentiellement en des instruments de politique publique *top down* de fiscalité, de compensation. L'expérimentation ressemble des fois à une caution démocratique, parce que l'argent n'est pas mis dans ces expériences. Et il est d'ailleurs frappant de remarquer qu'il y a un rapport entre la précarité de ces expérimentations et la précarité de la situation écologique qu'on vit.

La contradiction entre commun latent et institutionnalisation de forme pérenne est tout à fait juste, mais on fait avec cette contradiction, avec cette tension entre l'idée qu'il faut laisser faire ces expérimentations et quand même leur donner la possibilité de se développer dans le temps. On a travaillé à une époque sur les friches artistiques et un des immenses problèmes dans l'institutionnalisation des friches urbaines était qu'il est impossible de les habiter, car dès lors qu'elles sont institutionnalisées, elles deviennent des lieux d'expérimentation artistique dans lesquels il n'est plus possible de vivre. On dissocie par leur institutionnalisation la puissance propre de ces lieux qui est précisément de vivre sur les lieux mêmes où on pratique l'activité artistique. On retrouve cela au quartier autogéré libre des Lentillères à Dijon, qui est un espace de 8 hectares qui a été réapproprié il y a une dizaine d'années en opposition à la construction d'un éco-quartier. Sur ce quartier, il y a des gens qui vivent en cabane, en habitat mobile, il y a des migrants qui y vivent depuis des années et en même temps, un projet agroécologique très intéressant. La puissance propre de ce lieu-là, c'est précisément de mêler tous ces éléments. Le type de forme juridique qui pourrait être adapté, de mon point de vue, est celui de la jurisprudence. Cela a été évoqué à propos de Saillans en session 3, quand il était question de

modifier le PLU : par exemple, faire jurisprudence sur les PLU locaux sur lesquels d'autres localités peuvent ensuite s'appuyer pour créer des espaces écologiques où l'on peut à la fois habiter, travailler la terre, etc. Il n'y a pas une contradiction à résoudre mais à maintenir sur le long terme.

On arrive au rôle des institutions et le passage du public au commun. Ce qu'a dit Yannis sur la dynamique de frictions dans les Murs à Pêches en session 4 se rapprochait de cette idée : c'est un peu le cas sur le quartier libre des Lentillères, il y a un tel rapport de force avec la municipalité qu'il y a une forme de dialogue entre le public et le commun, mais qui reste trop précaire. Il faut arriver à pérenniser ces relations, quand bien même elles sont, de manière constitutive, imprévisibles et fragiles.

Claire Brossaud (ACTE)

Je voudrais prendre le relais sur la question des institutions parce que cela va faire un effet boomerang avec ce que vous venez de dire. Le rapport des institutions à l'innovation au sens large (qu'il s'agisse des expérimentations ou d'autres formes d'innovations) est en lien avec ce que Rémi disait, c'est-à-dire qu'on a des cahiers des charges et des feuilles de route qui sont prescrites à l'avance, on doit répondre à des appels à projets en fonction de labels ou de procédures très précises. Or les communs, dans leur essence, ont besoin de démarches exploratoires et supposent de lâcher prise sur un certain nombre de ces dispositifs et sur une approche du projet des politiques publiques telle qu'elle existe aujourd'hui.

Cela commence à évoluer. Par exemple, l'appel à commun de l'ADEME qui a été produit il y a un mois et un peu moins celui de la Fondation de France sont des démarches exploratoires. Cela veut dire qu'on admet que les choses ne sont pas prescrites à l'avance et qu'il y a des ouvertures. Le commun s'institue dans un espace interstitiel entre le public et le privé. En France, on a souvent la tentation d'assimiler le commun au public. C'est certainement plus facile d'instituer ces espaces dans le monde anglo-saxon du fait de la place prééminente de la communauté entre l'État et l'individu.

Quelles sont les formes de régulation de ces espaces ? D'un côté, on ne va pas totalement vers le privé, le cas des friches et des occupations temporaires est éloquent, notamment lorsqu'il y a des occupations temporaires qui ont pour but de faire de la spéculation foncière et donc de déposséder les habitants de ces espaces intermédiaires et de ces projets communs. D'un autre côté, la tentation d'assimiler le commun au public est là, notamment lorsqu'on initie des démarches participatives qui sont essentiellement prescriptives, où la participation devient la norme et alimente des processus de coproduction de savoirs. Cela n'est pas en tant que tel un commun car les formes d'autogouvernement et d'autogestion ne sont pas garanties.

Sur la question de l'apprentissage, je vais faire une petite incursion parce que Daniela a posé la question sur l'expérience lyonnaise. Le bénéfice des acteurs, ce qu'ils ont retiré de plus convaincant, c'est l'expérience de l'apprentissage et l'expérience cognitive autour de l'expérimentation plutôt qu'un bénéfice autour de la transition écologique. Ils étaient venus pour co-construire une problématique de recherche autour de l'habitat et de l'énergie qui a abouti à l'établissement d'un cahier des charges de recherche-action sur deux sites complètement distincts l'un de l'autre. Cette possibilité de pouvoir cheminer une dizaine d'heures autour de la réalisation d'un cahier des charges de recherche-action les a rendus légitimes par rapport à des savoirs d'expertise qu'ils n'avaient pas au préalable. Lors de l'évaluation c'est ce qui est ressorti le plus. Cela montre que la co-construction des savoirs et les formes de légitimité de savoirs pratiques peuvent se transformer aussi en savoirs d'expertise.

Il y a un élément intéressant que je n'ai pas encore évoqué, c'est la capitalisation. On a fait valoir la capitalisation de ce savoir sous des formes diverses et variées, notamment via des comptes rendus. Cette capitalisation est une dimension importante dans la production de connaissances dans les communautés de communs.

Sabine Girard (Saillans)

Je vais commencer par la question sur la surcharge de travail, qui a également été posée sur le tchat à propos de l'usure des participants. Il y a eu une forte usure des élus puisqu'il n'y en a que trois qui étaient prêts à repartir à la fin de l'expérience ; il y a également eu une usure des partenaires de la mairie, des agents de la mairie, de la secrétaire générale, des urbanistes, du chargé de mission, etc. Il y avait une surcharge de travail, mais il y avait aussi un engagement moral et une prise de risque très forts, ce qui créait des tensions, y compris personnelles, surtout dans un petit village. Cependant, concernant les habitants, j'ai tendance à penser qu'il n'y a pas vraiment eu une usure, ça dépend de l'échelle à laquelle on se place, individuelle ou globale ; mais quand on regarde les chiffres de la participation, on ne voit pas de diminution de la participation. Par contre, pour une partie de la population, ce ne sont probablement pas toujours les mêmes qui reviennent. Ils avaient le loisir de partir, il n'y avait pas de stigmatisation sur le fait que l'on puisse venir puis se désengager, et à l'inverse certains ne sont venus que tardivement.

On peut également constater que pour un certain nombre d'habitants, ça a été un engagement considérable. Une vingtaine d'habitants ont participé autant que les élus (et les élus ont énormément participé), il y a donc des gens pour lesquels ça a constitué quelque chose de très important, et qui ont été vraiment désespérés quand l'expérience s'est terminée. Il y avait une hypothèse selon laquelle on allait siphonner la dynamique associative et militante dans le village. En fait, c'est exactement l'inverse qui s'est passé : il y a eu une amplification de la dynamique associative, le nombre d'associations a été démultiplié, ainsi que les activités qu'elles ont menées. Il y a eu une amplification des mouvements militants, voir une radicalisation avec davantage de mouvements féministes, alter-mondialistes, d'accueil de migrants, etc., qui a contribué à un clivage dans le village autour de cette question de participation. Pour certains, c'était vécu comme une injonction à participer. La population est diverse : pour certains, cette injonction à participer était contradictoire avec le fait de venir pour sa retraite se poser tranquillement dans un village ; d'autre part, cette injonction à participer et notamment cette injonction à transformer les modes de vie était très mal vécue par une partie de la population satisfaite de son mode de vie actuel et qui ne voulait pas le changer. Ça a donc été facteur de clivages.

Concernant la question : y avait-il beaucoup de discussions pour arriver à des décisions minimalistes ? Il me semble avoir montré en session 3 que c'est tout le contraire, la preuve étant qu'on a tellement fait bouger les modes de vie et le modèle économique qu'on a fait très peur à une partie de la population qui s'est fortement structurée en mouvement politique pour dire qu'elle n'était pas d'accord. Il ne me semble donc pas qu'il y a eu beaucoup de discussions pour arriver à des choses minimalistes. Au contraire, je pense que ça a profondément changé la conception que chacun pouvait avoir non seulement de son rôle de citoyen, mais ça a également obligé les gens à se positionner sur la question de la transition écologique, de la citoyenneté, et à se structurer y compris politiquement pour défendre un point de vue.

Une troisième question interrogeait l'existence de groupes dissidents disant agir pour la commune et se structurant hors de la commune. Ces groupes ont bien existé : par exemple, Saillans a eu son rond-point avec des Gilets jaunes. La mairie voulait appuyer tout mouvement collectif, qu'il s'inscrive dans la mairie ou qu'il n'en soit pas. C'est pour ça que j'ai parlé de dilution entre ce qui était de l'ordre de l'initiative collective ou municipale, il n'y a pas besoin

de formaliser les choses pour pouvoir les appuyer matériellement ou symboliquement par la mairie. Mais cela a posé problème avec les mouvements sociaux parce que d'une certaine manière la mairie tend à imposer ses propres normes. Et parmi les normes qu'elle imposait à ces mouvements militants (et c'était le cas pour les Gilets jaunes) elle demandait d'avoir une logique délibérative, d'être dans la discussion, d'inclure différents points de vue, etc. Là, on voit bien que ça peut être problématique avec le mode d'expression même les Gilets jaunes. Il me semble, et c'est la conclusion à laquelle la mairie est arrivée, que c'était important qu'il y ait des mouvements qui ne soient pas inclus dans l'institution communale.

Il y avait une autre question sur l'apprentissage que je vais relier avec la question de ce qu'il reste de cette expérience (qui était une quatrième question posée dans le tchat). On a activé quatre mécanismes pour travailler la question de l'apprentissage. Un premier était un mécanisme de transmission, soit vertical, en faisant venir un certain nombre d'experts sur des sujets nouveaux comme la transition écologique (par exemple, Pablo Servigne est venu pour parler des questions d'effondrement, on a eu des personnes spécialistes du courant municipaliste, etc.) soit horizontal par une transmission entre pairs (par exemple, l'échange de pratiques entre habitants, y compris des habitants extérieurs à la commune). Un second mécanisme repose sur les processus délibératifs dans lesquels on discute des visions et des idées, et une troisième seraient les processus réflexifs dans lesquels on se donne les moyens de suivre ce qui se passe (suivi d'évaluation, une instance dédiée à la veille sur ce qui se passe, on discute régulièrement dans des moments dédiés, de ce qu'on a fait, ce qu'on pourrait mieux faire, etc.). Enfin, un mécanisme d'apprentissage par l'expérience et essais-erreurs, en encourageant l'expérimentation individuelle et collective et en amenant chacun à essayer de tirer des enseignements. On a donc été dans cet accompagnement dont on parle depuis tout à l'heure, laissant une certaine liberté à plein d'expériences tout en les accompagnant, parce qu'on ne sait pas ce qui va marcher.

J'ai parlé en session 3 de ce qui perdure de ces apprentissages. Première chose, certains de ces apprentissages ont été réinvestis par les individus. Les enquêtes qu'on a faites sur le groupe de pilotage citoyen montrent un réinvestissement dans les domaines politique, associatif et militant. Pour ce qui est du projet politique, ou plutôt de ce qu'il en demeure : suite à l'expérience, comme je vous l'ai dit, il n'y avait que trois élus qui étaient prêts à repartir, il y a donc eu à nouveau une démarche pour reconstituer une autre liste citoyenne. Suite aux six ans, cette liste s'est davantage radicalisée, c'est-à-dire qu'elle avait un projet écologique beaucoup plus marqué. En face, il y a eu un collectif d'opposition né sur le PLU qui s'est structuré. Il y avait donc deux listes concurrentes et c'est la liste qui ne proposait pas de projet participatif qui a été élue.

C'était ambigu, car la campagne a porté sur la question de la participation et la liste qui se présentait en rupture était obligée d'aller sur le thème de la participation et elle s'affichait elle-même comme participative (elle s'appelait « Saillans en Commun » !). Le thème de campagne était donc imposé, mais ce n'était qu'un affichage purement stratégique. Cela fait désormais un an et demi qu'elle est là, ce qui nous permet de dresser un premier bilan : elle a certes gardé la question de la collégialité, mais ce n'est qu'en apparence, parce que le maire a un pouvoir très fort et a réimposé un certain nombre de principes hiérarchiques : le vouvoiement, l'impossibilité de venir à la mairie sans rendez-vous, etc. Ils ont commencé par supprimer le site des archives et les moyens d'information et de communication. Il y a donc une opacité complète sur ce qui se passe. Par contre, ils avaient intégré dans leur programme l'organisation de commissions participatives : ils ont fait un appel à candidatures en demandant de justifier ses compétences pour être dans la commission, et une fois qu'ils ont constitué les commissions, ils ont envoyé un message disant, pour résumer : « vous êtes inscrit dans la commission, trouvez des thèmes et travaillez bien ! ». Il n'y a donc aucune ambition ni aucune méthode, je pense que

c'est purement stratégique. La nouvelle mandature qui a gagné comporte des personnes qui ont eu très peur qu'on change trop de choses dans le village. Elle fait en sorte que les gens soient tranquilles et qu'on n'entende plus parler de gestion participative communale.

Par contre, ce qui perdure (et c'est là que c'est beaucoup plus intéressant et que ça mérite un suivi dans le temps) c'est une transformation au moins dans une partie de la population de la culture du commun, de la participation, de la transition, et qui se voit dans la façon dont il y a eu une très grande résilience face à la crise de COVID dans le village, une très grande capacité de s'auto-organiser pour un certain nombre de choses. Il n'y a jamais eu de mouvement de panique, il y a eu beaucoup de solidarité mise en place (et ça n'a pas été facilité par la mairie). Cette culture est là et on la voit aussi dans le nouveau modèle économique qui est en train de se développer et qui est basé sur des formes coopératives. Il y a deux sites de coworking dans un village de 1300 habitants, il y a une recyclerie, il y a une accorderie, l'économie sociale et solidaire se développe sur l'accueil des migrants, la restauration, il y a une création d'un tiers-lieu. On voit donc une mutation en route et il me semble que même avec le changement institutionnel, cette mutation va demeurer.

Daniela Festa

En partant des derniers retours, en particulier celui de Rémi, je voudrais savoir si dans les autres expérimentations, il y a cette dimension du droit comme terrain de tensions et de sortie de la précarisation, soit sous des formes particulières de copropriété, des formes liées au statut des lieux, soit sous l'angle de la demande d'institutionnalisation de certaines formes, de certaines procédures. Est-ce que la question du droit, au-delà des procédures de *soft law*, informelles, est apparue dans d'autres expériences et sous quelles formes ? Cette question du droit qu'on a vu émerger dans le débat sur les communs comme un élément renouvelé dans l'archive des actions et des outils de revendication, l'avez-vous retrouvée dans votre travail de recherche, dans votre travail de recherche action ou dans les différents terrains que vous avez pu observer ? Sur cette dimension juridique : a-t-elle été abordée comme un élément qui soit à la fois suffisamment créatif pour donner forme aux expériences des communs, mais qui puisse être légitimé par les pouvoirs publics ? Quand on parle des communs, on observe une tension entre une informalité très souvent revendiquée, comme faisant partie des rythmes et des processus de mise en place des communs, avec la nécessité d'avoir une stabilisation des pratiques par la formalisation juridique soit des procédures, soit des statuts des lieux dans certaines expériences qui touchent plutôt aux rapports aux espaces et aux rapports à certaines ressources. Je voudrais savoir si vous avez quelque chose à rajouter sur ces éléments.

Benoît Labbouz

J'ai également relevé des commentaires dans le tchat : un premier commentaire pour Rémi et l'équipe du GRAC sur l'utilisation du contexte de catastrophes écologiques. Ce commentaire met en regard le fait que l'équipe de l'université populaire l'a mis en évidence alors qu'il semble un peu moins présent ou central dans votre travail. Un autre commentaire également adressé à cette équipe partage le constat sur l'harmonie entre habitat et activités culturelles ou artistiques dans les tiers lieux ou les friches. Un commentaire, plutôt adressé à Sabine, interroge les effets de médiatisation, voire de surmédiatisation et les effets hystérisants que ça a pu avoir. Enfin, une dernière question interroge l'essaimage, le maillage et les perspectives qu'il peut y avoir à Saillans.

Claire Brossaud (ACTE)

Je veux bien rebondir sur la question du droit, même si elle n'a pas été explicitement traitée dans le cadre de l'expérimentation qu'on a menée à Lyon, sauf sous un angle très implicite

puisque tout ce qu'on a produit a été fait en *creative commons*, c'est-à-dire sous des formes de propriété intellectuelle ouverte. Il ne pouvait pas en être autrement dans la mesure où nous étions dans un contexte de commun de la connaissance et que la structure qui portait le projet, dans sa charte de fonctionnement, met comme préalable l'usage de *creative commons*. Il n'y avait pas d'enjeu parce que c'était dans le cadre d'une expérimentation très restreinte. Cependant, cette question a été évoquée dans la perspective d'une valorisation éventuelle et la question du droit a été introduite (dans le cas où il découlerait de l'expérimentation quelque chose de beaucoup plus important avec des partenariats beaucoup plus importants également). Il y avait une certaine unanimité, y compris parmi les nouveaux venus, que l'on défendrait autant que possible cette vision ouverte de la propriété intellectuelle.

Nicolas Chochoy (TACITE)

Je voulais répondre et croiser avec ce que Daniela disait tout à l'heure : dans le cadre de l'Université Éphémère en Hauts-de-France, la question ne s'est pas posée. Geneviève répondra pour Grasse. La question de la revendication et du revenu de transition écologique ne s'est pas posée non plus. Par contre, et pour faire le lien avec ce que disait Daniela, je pense que l'expérimentation du revenu de transition écologique et l'initiative qui commence à Grande-Synthe autour des travaux de Sophie Swaton (on a commencé à travailler avec eux il y a quelques semaines) est vraiment une initiative intéressante, et je pense qu'il y a un lien direct entre le droit et l'expérimentation du revenu de transition écologique. En effet, si on se place dans un revenu monétaire et qu'on fait le calcul du nombre de coopérateurs dans une coopérative d'activité d'emploi (parce que juridiquement, c'est d'abord ça) même de quelques centaines d'euros, on arrive à des chiffres qui deviennent rapidement exponentiels. Cette initiative va donc poser de nombreuses questions, notamment des questions sur la manière dont, à l'échelle organisationnelle, une organisation peut avoir le poids de lier à ce revenu transition écologique les formes qu'ils vont trouver et le rapport au droit et à la réglementation. La prochaine université éphémère se fait d'ailleurs avec eux à Grande-Synthe.

Daniela Festa

Pourra-t-on participer à cette Université éphémère ?

Nicolas Chochoy (TACITE)

Oui, je pourrais envoyer le lien à Benoît et à Jean-Michel pour qu'ils le diffusent sur la liste. La date n'est pas encore arrêtée à cause du contexte actuel.

Geneviève Fontaine (TACITE)

J'aimerais rebondir sur la place du droit : elle est évoquée en filigrane sur plein de choses, par exemple sur la question des lieux qui sont utilisés dans les collectifs coopératifs. Les modèles juridiques d'utilisation des lieux sont systématiquement posés en regard de la question récurrente du modèle économique. La recherche de modalités d'usage des lieux qui sortent du bail commercial ou qui sortent de la mise à disposition par la collectivité locale (parce que parfois ce n'est pas possible) sont systématiquement recherchées. À Grasse par exemple, ça fonctionne sur un contrat de commodat, il y a des choses qui ont été évoquées par la vie des initiatives.

Le simple fait de questionner le travail et les formes d'organisation du travail ramène systématiquement la question du droit. Elle était très prégnante, mais quelque part déjà réglée jusqu'à ce que réapparaisse les problématiques avec Uber dans les coopératives d'activité et d'emploi. Les coopératives d'activité et d'emploi étaient nées dans un vide juridique en France et avaient obtenu une sécurisation juridique au travers de la loi de 2014-2016. Au moment où

on a fait l'université éphémère, ça semblait réglé. Et puis, avec des propositions récentes de caser dans des coopératives d'activité et d'emploi tous les chauffeurs Deliveroo, Uber, etc., réapparaît la question du droit par rapport à ce travail. Plus l'initiative a une visée transformative et cherche à s'écarter des relations monétaires et de subordination classiques par rapport au travail, plus elle est confrontée à la question juridique : par exemple, par où fait-elle passer la distribution d'un budget contributif ? Quand ça correspond au fait que les personnes vont devoir être dans le statut d'autoentrepreneur pour pouvoir facturer, on retrouve la question dans ces cas-là, ça heurte la recherche de l'émancipation. On se heurte tout le temps, sans forcément que ça soit la question centrale abordée (c'est sans cesse latent dans les discussions des acteurs), au droit et à l'incompréhension des services administratifs. Il y a plein de formulaires dans lesquels il n'y a pas la case « SCIC » par exemple, la case « société coopérative d'intérêt collectif » n'existe pas. On se heurte donc parfois à la méconnaissance des dispositifs légaux existants permettant d'activer certaines initiatives.

Sabine Girard (Saillans)

La question des médias a été un gros souci sur la commune de Saillans. On n'a pas eu de stratégie vis-à-vis de cela, si ça n'est une stratégie très défensive. On a été médiatisés très tôt, ça répondait sûrement à des aspirations nationales qui nous ont complètement dépassés.

Au départ, on a joué la carte des médias pour chercher des financements et de l'appui. En tant que toute petite commune, ça nous a arrangé d'avoir un peu de médiatisation pour aller chercher des financements auprès de fondations privées ou d'avoir l'appui de la CNDP par exemple. Mais ça a été un retour de bâton assez fort, et c'est ensuite dans une stratégie défensive qu'on a abordé la question des médias pour essayer de faire exister notre voix. En effet, l'expérience de Saillans a très vite été saisie par d'autres, que ce soient les médias, des chercheurs et aussi certains habitants de Saillans qui en ont fait une activité professionnelle et qui avaient un discours à vendre qui différait du nôtre. On a continué à essayer de se saisir de la question des médias pour éviter un décalage trop important entre ce qui était raconté et ce qu'on vivait. Cependant, c'est exactement ce qu'il s'est passé : ce qui a été raconté sur Saillans était très en décalage avec ce que les habitants vivaient. Ça a été d'une extrême violence pour les élus comme pour les habitants. Certains ont tout rejeté en bloc et d'autres ont continué à essayer de faire entendre leur message qui n'a pas été très entendu. Différents termes ont été utilisés voir inventés (« municipalisme », « participalisme », etc.), chacun s'est saisi de ce symbole et ne s'est pas tant intéressé à ce qui se passait réellement et à ce que les habitants vivaient.

Si vous voulez voir ce que les habitants ont vécu, allez voir le reportage qu'on fait Sarah Jacquet et Dorine Brun, qui s'appelle « la République de Saillans » et qui s'inspire un peu d'une démarche de « cinéma-vérité ». Elles donnent la parole aux habitants. Il y a très peu d'explication de ce qui s'est passé si ce n'est des témoignages des habitants qui prennent une posture réflexive sur ce qu'ils ont vécu. C'est passé sur France 3, sur LCP et j'espère que ça repassera. Elles sont en train de préparer un long métrage.

Sur la question de l'essaimage et du maillage, c'est quelque chose qui nous échappe. Je sais que d'autres personnes ont étudié les effets qu'a pu avoir Saillans là-dessus. Je peux juste dire (et ça rejoint la question des médias) qu'on a eu de très nombreuses sollicitations, plus de 800 en 6 ans, dont une toute petite partie de médias. L'essentiel a été du contact direct avec des associations, des habitants, des élus, des services de l'État, etc. On a fait ce travail parce que c'était une forme d'apprentissage réciproque, d'échange, ces réponses à ces sollicitations sont discrètes, ne sont pas du tout de l'ordre de la médiatisation.

Enfin, pour répondre sur la question des communs et sur la question juridique : on a essayé de travailler cette question de l'institutionnalisation avec les petits moyens qu'on avait. À Saillans, on travaillait dans les marges de ce qui était possible, qu'on n'a rien fait d'illégal, mais on a fait beaucoup de choses informelles. Pour essayer de les formaliser un peu, on est passé par des choses comme des chartes ou la confiance. Il n'y a rien d'obligatoire, donc ça ne perdure pas avec la nouvelle mandature. Par contre, ce qu'on peut souligner, c'est que même sans structure juridique, il y a un certain nombre de choses qui peuvent perdurer. Je reprends l'exemple des archives de Saillans : le jour où la commune a effacé le site internet des archives de Saillans, il y a un mouvement de mobilisation des habitants contestant le droit de la mairie à l'effacer en revendiquant son statut de commun, mais ce qui nous a étonné, c'est qu'on a également eu des messages de l'extérieur de personnes qui avaient sauvegardé les archives sur internet et nous y donnaient accès. Il y a donc aussi des mouvements des citoyens qui même sans forme juridique peuvent continuer à activer des choses autour du commun. C'est une forme relativement mouvante mais avec une sorte de stabilité.

Sur Saillans, les mouvements collectifs et toute la volonté de continuer à expérimenter et faire des choses différentes en auto-organisation sont limités par l'accès restreint à des espaces communs car il faut passer par la nouvelle mairie. Il y a une structure associative qui vient juste d'être créée pour continuer un mouvement autour de la participation et la transition écologique sur Saillans qui dépasse désormais l'échelle communale et qui se met en lien à l'échelle de la vallée, mais qui repasse donc par une structure associative.

Rémi Eliçabe (Expérimentations en milieu urbain)

Sur la question des inventions juridiques, ça me semblait intéressant de rappeler comment en France les coopératives d'habitants sont nées. Ça vient au départ d'une communauté rurale qui s'appelle Cravirola dans le sud de la France qui a créé une foncière collective qui s'appelle maintenant « Terre Commune » et qui a détourné l'usage des sociétés par actions simplifiées (SAS) qui étaient initialement créées par le Medef pour faciliter le commerce international. Ces formes juridiques sont extrêmement plastiques, on peut donc modifier à l'envie les statuts. L'originalité des coopératives d'habitants, c'est qu'elles ont mixé le statut coopératif de 1946 (qui ne fonctionne pas tout seul : le statut « coopératives » ne fonctionne que fondu dans une autre forme juridique) à la SAS pour créer non seulement une propriété collective, mais également inclure dans les statuts l'impossibilité de spéculer sur le foncier. L'originalité des coopératives d'habitants dans le mouvement de l'habitat participatif est d'empêcher la plus-value immobilière. C'est impossible de spéculer sur les coopératives d'habitants, et ça représente bien l'inventivité d'une forme juridique par un mouvement citoyen.

L'autre point sur le droit (je pense notamment au quartier autogéré des Lentillères mais aussi à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes) est de réfléchir et de réhabiliter des versions très anciennes du droit foncier, notamment les communaux, les sectionnaux (« *toute partie d'une commune possédant à titre permanent ou exclusif des biens ou des droits distincts de ceux de la commune* »), toutes ces zones et ces espaces qui n'ont pas d'acte de propriété et qui tombent dans l'usage commun. Il y a toute une réflexion et un travail militant pour réhabiliter ces communaux. Je pense à Sarah Vanuxem, la juriste qui a écrit un livre sur la propriété (*La propriété de la terre*, Marseille, Éditions Wildproject, Collection « Le monde qui vient », Mars 2018) et a été invitée aux Lentillères et à la ZAD pour parler du retournement qu'elle propose : elle fait une histoire de la propriété et va chercher dans des textes anciens l'idée que ce n'est pas le territoire qui nous appartient mais *que l'on appartient au territoire*. Il s'agit donc d'inverser le sens de la propriété. Ce sont des choses qui sont brassées aujourd'hui dans des lieux expérimentaux comme la ZAD ou les Lentillères.

La question de la catastrophe écologique est évoquée à certains endroits de notre rapport, mais on ne la thématise pas comme telle. D'abord parce que les acteurs ne la thématisent pas, ensuite parce qu'on a pris au sérieux la notion de transition qu'on a finalement assimilée à la notion de catastrophe écologique. On redéfinit la transition écologique de manière non moderne, de manière amoderne, c'est-à-dire comme un temps du trouble, et surtout pas comme un temps linéaire puisque la transition en ce sens, reviendrait encore poursuivre la modernité par d'autres moyens. La modernité s'accompagne d'une conception linéaire du temps et d'une idée de progrès que la catastrophe écologique met sérieusement à mal.

Ainsi, on redéfinit cette notion de transition à partir de nos trois terrains comme le temps du trouble, à partir de deux éléments centraux. Le premier élément est celui de brassage des temps. Donna Haraway, philosophe, parle de « présent épais », d'« épaissir le présent ». Sur l'ensemble de nos terrains, on a remarqué qu'expérimenter dans la transition veut dire brasser le présent, le futur et le passé de manière à ne plus considérer le présent, le passé et le futur comme une succession chronologique mais plutôt comme différents modes d'existence du temps qui se retrouvaient pris ensemble. Quand on construit en paille et qu'on appelle ça de l'innovation, c'est un brassage des temps, comme à Chamarel où ils ont construit un immeuble en paille, ou tout le travail qui est fait dans les Murs à pêches pour réhabiliter l'horticulture et la projeter avec l'idée que des bribes de futur émergent à même le présent. C'était la première idée d'épaississement du présent.

La deuxième idée est celle qu'on reprend à Deborah Danowski et Eduardo Viveiros de Castro dans leur texte *Arrêt du Monde*²⁴ dans lequel ils parlent du *temps de la fin* de Günther Anders, c'est-à-dire le temps où les entités deviennent troubles. Ce n'est pas seulement un temps troublé mais également un temps où les êtres deviennent troubles ainsi que les limites ontologiques. Toute la question des humains et non-humains qui était au départ une question ontologique et est devenu dans le débat public extrêmement présent (notamment via Bruno Latour mais aussi Baptiste Morizot ou Vinciane Despret) caractérise un temps de trouble ontologique dans lequel on se retrouve plongé et qui, de notre point de vue, décrit bien notre situation commune et ce qu'on appelle « transition ».

²⁴ Déborah Danowski e Eduardo Viveiros de Castro, *Há mundo por vir? Ensaio sobre os medos e os fins*, Florianópolis, Desterro, Cultura e Barbárie e Instituto Socioambiental, 2014, 176 p. (traduction : <http://huetphilosophiesociologie.fr/wp-content/uploads/2020/11/arret-de-monde.pdf>)

Tchat de la session 6

- 15:09:10 De Camille BERRIER : Pourriez-vous mettre le lien des communications dont vous avez parlé en introduction s'il vous plait ?
- 15:11:16 De Vincent Lhuillier : <https://www.cit-in.fr/vers-une-transition-ordinaire>
- 15:11:49 De Camille BERRIER : Merci.
- 15:19:09 De Vincent Lhuillier : Vers des universités éphémères permanentes !
- 15:19:25 De Emmanuelle Sultan : +1
- 15:31:31 De Didier Touchard : Le sentiment de nombreuses commissions à Saillans, qui, ayant débattu durant des heures de divers projets, de n'accoucher que de décisions minimalistes de par la recherche du consensus.
- 15:33:48 De Côme Marchadier : Sabine, y a-t-il eu des tentatives de groupes dissidents, se revendiquant de participer à la commune sans le soutien du conseil municipal ?
- 15:38:12 De Alex Roy : Est-ce que la pratique des communs mis en œuvre pendant votre mandat a eu des effets qui perdurent ? la nouvelle équipe a-t-elle conservé certaines choses qui font sens, ou parce qu'elles sont acceptées par la population malgré les clivages ?
- 15:39:08 De Côme Marchadier : De nombreuses listes participatives aux municipales en 2020 revendiquaient l'absence d'orientations politiques sur l'exemple de Saillans, alors qu'elles étaient issues de mouvements sociaux écologistes... Suite à votre expérience, ne vaut-il mieux pas assumer qu'il y a une démocratie écologique et solidaire plus inclusive ?
- 15:39:57 De Côme Marchadier : Et en conflit avec d'autres interprétations plus conservatrices de la démocratie ?
- 16:05:58 De sabine.girard : @Didier, Côme, Alex : questions bien notées sur Saillans ; je vais essayer de répondre dans la discussion !
- 16:10:40 De Jean-Michel FOURNIAU : @GRAC : Rémi vient de prononcer le mot, présent plusieurs fois dans le rapport, de (contexte de) catastrophe écologique . Mais, m'a-t-il semblé, c'est très peu développé ni thématisé dans le rapport. Contrairement au récit de l'effondrement dans le travail de l'UPC.
- 16:14:02 De jean-luc Poitoux : Très intéressant+++
- 16:14:39 De Emmanuelle Sultan : @Rémi, merci pour cette présentation.
- 16:15:01 De Didier Touchard : @Rémi merci.
- 16:20:25 De Jean-Michel FOURNIAU : Le revenu de transition écologique : <https://zoein.org/le-revenu-de-transition-ecologique/>
Et aussi : <https://solutionslocales.fr/revenu-transition-ecologique/>, qui pointe sur l'expérience conduite à Grande Scynthe.
- 16:23:58 De Vincent Lhuillier : je vois mal en effet comment on pourrait se passer d'articuler tout cela à la garantie d'un revenu universel.
- 16:30:56 De Didier Touchard : @Rémi un constat très exact et souvent vérifié concernant l'harmonie entre habitat et activités culturelles ou artistiques dans les tiers lieux ou friches.
- 16:39:45 De Laurence GRANCHAMP : Super intéressant !

- 16:40:27 De Didier Touchard : @Sabine pas mal de gens ont participé tout en disant qu'ils étaient déçus des résultats de longues discussions. Autant que la médiatisation répétée, de journalistes, écrivains, sociologues et autres, a eu un effet hystérisant pour certains qui ne visaient au départ que la cogestion.
- 16:48:41 De Jean-Luc Poitoux : Merci très intéressant retour d'exp ++
- 16:49:47 De Laurence GRANCHAMP : @ Sabine : et en termes d'essaimage et maillages, quelles sont les perspectives à Saillans ?
- 17:03:01 De Didier Touchard : ce reportage récemment diffusé sur Saillans ne se conclut pas vraiment positivement justement.
- 17:03:31 De Jean-Michel FOURNIAU : *La République de Saillans* : <https://vimeo.com/434445564/fdac5183aa>
- 17:04:50 De Jean-Michel FOURNIAU : Présentation du film sur le site Cit'in : <https://www.cit-in.fr/avant-premiere-la-republique-de-saillans>
- 17:07:12 De Didier Touchard : C'est en fait la présentation de ce reportage, sur LCP, qui était douteux puisque évoqué comme un échec de la démocratie participative.
- 17:09:43 De sabine.girard : @ didier : je n'ai pas le même avis, il me semble que la transition écologique et démocratique ne se passe pas seulement dans l'institution ; elle se passe aussi dans le monde économique et associatif, dans les pratiques et routines quotidiennes ; et c'est cela qu'il est important de documenter en termes d'effet de l'expérience de Saillans ; pour le dire autrement : l'équipe d'élus n'a pas eu de stratégie pour être réélue ... et elle ne l'a pas été ! (il faut dire que priver les propriétaires de plus-value foncière juste avant les élections était pas très vendeur ;))
- 17:11:13 De Emmanuelle Sultan : +++
- 17:11:27 De Emmanuelle Sultan : comme la polyculture.
- 17:14:07 De Didier Touchard : @Sabine je suis d'accord avec toi sur le fait de ne pas avoir cherché à être réélu, ayant passé du temps à Saillans ces 3 dernières années, mais que cette expérience fut intéressante et fondatrice de mode de pensée novatrice qui aura fait son œuvre.
- 17:18:04 De GRAC Remi Eliçabe : *Arrêt de monde* de Danowski et De Castro (Débora DANOWSKI e Eduardo VIVEIROS DE CASTRO, *Há mundo por vir? Ensaio sobre os medos e os fins*, Florianópolis, Desterro, Cultura e Barbárie e Instituto Socioambiental, 2014, 176 p. (traduction : <http://huetphilosophiesociologie.fr/wp-content/uploads/2020/11/arret-de-monde.pdf>)
- 17:19:02 De Didier Touchard : ces 2 jours furent effectivement très intéressants Jean-Michel. Merci pour cette initiative intéressante. Des dossiers sur lequel je prendrai le temps de me pencher pour mes démarches à venir.
- 17:32:03 De Martina Tuscano : Merci pour l'organisation et à tout.e.s les participant.e.s pour les riches interventions et discussions!
- 17:32:24 De Didier Touchard : Il nous reste maintenant à réfléchir, à reléguer et à faire fructifier toute la richesse du contenu de ces 2 jours . Merci encore.

CONCLUSION

Jean-Michel Fourniau, président du comité de pilotage du programme Cit'in

Dès sa première session, le colloque donnait à percevoir l'une des postures majeures du programme Cit'in : l'effort fait pour rapprocher des initiatives citoyennes hétérogènes et leurs multiples façons d'émerger et d'expérimenter la transition. Travail autonome, magasins gratuits, précarité énergétique, mixité sociale pour l'alimentation, ces expériences — pour s'en tenir aux objets de la première session — rencontrent la question de la transition écologique en des nœuds très divers, pas toujours anticipés, et ceux-ci la constituent en problème public de manière très différente de ce que font les politiques publiques. C'était bien le pari du programme Cit'in, investiguer la pluralité des chemins de la transition. Ce colloque a été extrêmement riche et très dense, trop dense pour tirer « à chaud » des fils entre toutes les recherches, pour identifier précisément tous ce que tissent les expérimentations citoyennes et comment elles reconfigurent le champ de l'expérience, inscrivent la transition écologique au cœur de « l'expérience sociale [qui] a cessé d'être empirique pour devenir expérimentale » (Dewey, 1920, p. 97). C'était l'objectif : le programme Cit'in se termine sur d'importants résultats et ouvre de multiples pistes de recherche que les équipes vont poursuivre, ou poursuivent déjà, dans d'autres cadres.

Du fait du contexte sanitaire, ce colloque a été la seule occasion donnée à chaque équipe de prendre connaissance de l'état d'aboutissement des résultats des autres équipes. Il est vraiment dommage que ce colloque n'ait pas pu avoir lieu en présence pour faciliter la dynamique qui avait marqué les premiers ateliers de recherche prospective et permis à la fois de se connaître et de partager les questions de recherche qui ont structuré le programme Cit'in. Mais à l'issue de ce colloque final, on mesure l'avancée de la réflexion sur de multiples pistes de recherche et la richesse de liens entre les travaux des différentes équipes.

1. Les questions autour desquelles se nouent un dialogue entre les résultats de recherche

À l'écoute du colloque, que l'on avait structuré selon six des huit questions transversales identifiées lors de l'atelier de recherche prospective de décembre 2017, quelques dimensions nouvelles ont parcouru plusieurs présentations. J'en mentionne cinq, qu'il faudra reprendre en détail, en particulier dans l'ouvrage collectif qui restituera, autrement que le colloque, l'ensemble des travaux du programme Cit'in.

a) Ce qu'expérimenter veut dire

La diversité des manières de concevoir et d'analyser « ce qu'expérimenter veut dire » ressort des travaux du programme. Une première tension existe entre expériences (ou initiatives) citoyennes et expérimentations démocratiques (à dessein avec un pluriel, les projets ayant rencontré cette tension dans des pratiques concrètes plutôt que dans l'analyse de catégories) : comment repérer et caractériser le passage d'expériences disséminées à des expérimentations qui, en s'intensifiant, en s'hybridant, en essaimant, deviennent des expérimentations ayant une portée transformatrice et émancipatrice ? Cette une question qui parcourt la plupart des projets. Expérimenter y signifie ouvrir des possibles, explorer dans la pratique de nouvelles manières de faire et de penser, des mises en acte qui montrent que faire autrement est possible. Dans la veine de Dewey, alors que peu de projets se réclament du pragmatisme, expérimenter consiste pour les participants dans la mise à l'épreuve d'hypothèses, la recherche de solutions et l'examen de leurs conséquences pratiques pour faire émerger de nouvelles perspectives, voire « produire le possible ». Mais également expérimenter les difficultés propres d'une expérience, le « retournement possible en une forme d'indifférence des autres », pour faire émerger de

nouvelles méthodes et fins d'action, et tenter finalement de reprendre la main sur les questions qui nous importent. Ce qui est alors expérimenté ne s'arrête pas aux seuls discours critiques sur la société et son fonctionnement, mais produit une critique en actes, pointant vers une « démocratie du faire ». C'est pourquoi nous avons parlé d'expérimentations démocratiques, qui ancrent les pratiques démocratiques dans des activités de transformation sociale, dans la production par l'action citoyenne d'alternatives sociales, économiques et politiques aux problèmes communs.

b) Intensifier l'expérimentation par l'attention aux attachements, à l'ordinaire, au sensible

Les registres de l'ordinaire, du sensible, des attachements, des émotions ont constitué un élément important dans plusieurs recherches du programme Cit'in, alors qu'ils n'avaient pas été identifiés en tant que tels lors des ateliers de recherche prospective. La confrontation au terrain, conduisant parfois à réorienter des projets de recherche pour mieux saisir la complexité irréductible des situations, a conduit à être attentif à ces registres associés à l'inclusion des « citoyens ordinaires » et à ce qui les affecte. Un four à pain qui vient d'être créé, une habitante qui cherche un local pour créer une champignonnière, un dispositif de recherche qui favorise un maillage entre les personnes du quartier : ainsi se crée une dynamique potentiellement transformatrice dans le quartier de HautePierre à Strasbourg, nous a exposé le projet Excipient. L'attention aux formes de micropolitique dans l'ordinarité des activités par lesquelles des habitants s'interrogent sur la bonne manière de vivre ensemble, à la « politisation du moindre geste », aux attachements sensibles à son milieu de vie, ouvrent alors le spectre des expérimentations possibles, connectent des situations entre elles, et les redistribue potentiellement partout dans l'espace social.

Mais cette attention implique la vigilance vis-à-vis des difficultés de la participation. Si les limites induites par l'hétérogénéité des situations et les tensions qui peuvent en découler ont été fortement décrites, le potentiel démocratique de l'ordinaire et du sensible est également souligné. Les difficultés rencontrées pour dire en quoi et jusqu'où l'on se sent concerné par une situation et en mesurer les conséquences, au lieu d'être perçues comme des signes d'échec (qui parfois peut advenir) de l'expérience en cours, sont abordées en tant qu'elles donnent à lire ce qui compte pour les personnes, ce qui les touche et les concerne en tant que membre d'une collectivité. Les émotions, si elles freinent parfois l'engagement, sont significatives de la façon dont se fabriquent un récit collectif qui, en s'ancrant dans les attachements sensibles au territoire et au milieu de vie, transforment les représentations et les manières de décider dans une « démocratie du faire », intensifiant la portée démocratique plus générale de l'expérimentation.

c) Faire face aux pouvoirs publics

Le rapport des expérimentations citoyennes à l'action publique a constitué dès l'origine un des axes du programme Cit'in. Mais, c'était sans doute au départ dans une perspective classique pour laquelle de nouveaux modes de relations avec les citoyens feraient évoluer les schémas de gouvernance des politiques publiques. Au contraire, dans la conception de l'expérimentation démocratique développée par Dewey, les situations problématiques produisent leurs propres pouvoirs publics qui agissent directement sans faire intervenir d'autorité extérieure pour remettre en cause les dualismes sociaux, les relations d'inégalités sociales et les relations de pouvoir constitutives des situations problématiques, pour les résoudre par la méthode expérimentale, l'enquête collective comme « intelligence organisée ». Aussi, les enquêtes de terrain montrent-elles tout autre chose que la perspective initiale, trop naïve : à la fois de multiples frustrations dans les rapports des initiatives citoyennes aux pouvoirs publics, mais également la nécessité d'une composition avec les pouvoirs publics.

Dans ces tensions entre autonomie et institution, un premier constat, très frappant parce qu'il a été fait avec insistance par chacun des projets, est l'absence d'une réelle reconnaissance des expérimentations citoyennes par les autorités, quand ce n'est pas simplement de l'incompréhension voire de la suspicion. Le poids des cadrages préalables des politiques publiques est un obstacle majeur pour reconnaître ce que font réellement les expérimentations. Que ce soit pour les magasins gratuits, les coopératives d'énergie ou d'habitat, les projets alimentaires territoriaux, les coopératives d'activité et d'emploi, le PLU de Saillans... : le potentiel transformateur des initiatives citoyennes, leur inventivité, sont rapidement niés pour les ramener dans les formats existants de l'action publique. Pourtant, c'est le second constat transversal, pour exister dans la durée, se pérenniser, les expérimentations doivent négocier leurs relations aux autorités publiques, à différentes échelles. La composition avec les pouvoirs publics peut les fragiliser, alors que le meilleur soutien que ces derniers pourraient leur apporter serait de ne pas entraver leur développement, de les accompagner, notamment financièrement, pour sortir de la précarité.

Pour penser ces tensions entre autonomie et institution, le GRAC a convoqué le concept de « friction », forgé par Anna Tsing dans un tout autre contexte. Friction parce qu'être attentif à une expérimentation démocratique implique de la soutenir. Pour les pouvoirs publics, il s'agit de mettre en suspens les routines et jugements normatifs pour ne pas chercher à fixer l'expérience de ces « zones frontières » dans les cadres préexistants de l'action publique, pour ne pas la réduire à une feuille de route rapidement généralisable, à la reproduction de ce qui marche déjà, mais au contraire lui permettre de durer pour qu'elle acquière plus de consistance et d'intensité.

d/ Articuler les échelles plutôt que les opposer

La question du rapport des expérimentations citoyennes à l'action publique croise ainsi étroitement celle de leur portée transformatrice, lue souvent comme capacité de changer d'échelle à travers les figures du maillage et de l'essaimage, particulièrement travaillées par le projet Excipient. En effet, les expérimentations démocratiques articulent des buts à l'échelle locale — faire société à l'échelle d'un territoire, y favoriser l'émergence de solidarités, y mettre le plus possible en marge les relations de pouvoir... — et des buts à une échelle plus globale, différents selon la nature des expériences, mais en lien avec la transition écologique et la production de communs.

La question de l'articulation des finalités de l'action et des engagements à différentes échelles est ainsi consubstantielle des expérimentations démocratiques, le projet Realiste, par exemple, nous l'a montré : entre écologisation d'un système alimentaire territorial et projet national de sécurité sociale de l'alimentation, ce sont bien des chemins de la transition qui sont ouverts. Sans nier les tensions entre le local au global, il ne s'agit pas d'opposer les échelles, mais d'inventer des formes de passage d'une échelle à l'autre dans le respect des réseaux de dialogue et la maîtrise des formes de fonctionnement des expériences locales. C'est aussi l'intérêt du concept de friction qui propose, en les entremêlant, une alternative à l'opposition des échelles globale et locale.

La question n'est jamais de définir des *One best way* de la transition, mais d'échanger des pratiques entre collectifs, pour associer des initiatives, saisir de possibles passages d'une échelle territoriale à l'autre en fonction des opportunités et des obstacles rencontrés, produire des savoirs communs, des cumuls d'expérience et permettre la multiplication des expérimentations. En ce sens les logiques associatives, ou rhyzomatiques en référence à Deleuze et Guattari, d'essaimage et de maillage des expérimentations démocratiques se distinguent des logiques

d'innovation que privilégient les politiques publiques en cherchant à répliquer ce qui a marché sans attention suffisante aux situations concrètes qui l'ont permis.

e) Associer la recherche aux expérimentations démocratiques

Thème transversal du programme Cit'in, identifié dès les ateliers de recherche prospective, nous n'avons pas organisé une session spécifique de ce colloque sur les postures de recherche qu'implique le suivi et l'engagement dans des expérimentations. Les travaux du programme ont montré l'acuité de la question, mais dans très grande diversité de positionnements et de formats, que nous n'avons pas anticipé. Il y aurait donc eu matière, tant le rôle des chercheurs s'est présenté de manière différenciée d'un terrain à l'autre, et a été débattu. Toutes les équipes, chacune à leur manière, ont ressenti la nécessité, pour suivre pas à pas des expérimentations fragiles, d'ajuster les protocoles de recherche à la singularité des situations, de penser le lien à établir entre les deux, non pas sur le modèle classique d'une « montée » en généralité ou d'un « recul » réflexif du chercheur dans une position de neutralité axiologique, mais au contraire sur le mode d'une « observation coopérative » (Isaac Joseph, 2007), d'un rapprochement obligé avec les acteurs concernés et les situations problématiques qui les mobilisent.

Un constat ressort fortement du colloque : cet ajustement de la recherche aux situations d'expérimentation démocratique ne peut s'enfermer dans une méthodologie, fût-elle bien stabilisée comme peut l'être la recherche action participative (RAP), au centre du projet ACTE, ou la démarche ComMod ou celle du Gerdal, dont aucun des projets du programme Cit'in ne se revendiquait, mais qui ont explicité de longue date leur posture scientifique d'accompagnement de projets locaux, ou bien le croisement des savoirs d'ATD Quart-Monde, ou la « communauté scientifique élargie » proposée par Ivar Oddone, évoquée dans le projet CITTEP. Cette diversité de postures, héritières de la diversité des courants de l'éducation populaire et du mouvement ouvrier, sans remonter aux *settlements* fondateurs de l'école de Chicago (Cefai, 2020), est heureuse. Pour saisir les expérimentations, « *l'organisation même de l'enquête doit radicalement changer : elle ne peut se faire que sur un mode associatif, en réinventant des formes d'intervention entre partenaires ayant des positions, des rôles, des engagements et des compétences le plus divers possible, pour que chaque enquête s'oblige à entretenir sur la durée l'équilibre entre des types d'attention différents* » (Hennion et Monnin, 2020). Cette investigation des nouveaux formats de coopération entre chercheurs et acteurs des expérimentations démocratiques pour la transition, qui était l'un des motifs premiers du programme Cit'in, doit être poursuivie pour tisser plus précisément ce qui a été expérimenté dans les différents projets de recherche, en restant attentif à toutes les difficultés qui ont été largement soulignées au cours des exposés.

2. Comment prolonger le dialogue

J'ai bien entendu la proposition de Rémi Éliçabe, dans la dernière session : il faudrait pouvoir poursuivre le travail collectif et ajuster les formats de recherche pour suivre les différentes initiatives citoyennes en train de se déployer, tout en leur laissant la liberté de s'intensifier, de s'approfondir à leur rythme. Rémi parlait d'« inventaire des expériences ». Plusieurs recherches ont démarré en le faisant dans leur domaine. Pour prendre deux exemples, les projets Zones de gratuité et Demoster ont commencé par faire une cartographie à l'échelle européenne des coopératives citoyennes de production d'énergie ou des magasins gratuits, pour s'intéresser à des segments spécifiques, traitant la précarité énergétique, ou reliant la gratuité à la transition écologique. Il était intéressant de suivre ces petits segments pour juger de leur capacité d'essaimage à travers le maillage existant entre les différentes coopératives de production d'énergie ou les magasins gratuits. L'idée d'inventaire est également très présente dans le

domaine de la participation, y compris à l'échelle mondiale. Archon Fung et d'autres chercheurs à Harvard ont créé le site [Participedia](#) pour présenter de nombreuses initiatives participatives, les rendre visibles à l'échelle mondiale, avec des fiches les décrivant de manière homogène. Pour l'Europe, des collègues de Louvain ont créé le jeu de données [POLITICIZE](#) qui inventorie 127 minipublics délibératifs. Cela constitue des ressources communes, comme pourrait l'être un « inventaire des expérimentations démocratiques pour la transition écologique ».

Geneviève Pruvost qui a discuté la première session du colloque, mais ne pouvait pas le suivre en totalité, vient de m'écrire pour nous inciter à continuer : elle a trouvé cette diversité très intéressante et très en résonance avec le travail qu'elle finit d'écrire sur les questions de subsistance. Je pense qu'il y aura beaucoup d'incitations à continuer.

Cela a été rappelé en introduction, le programme Cit'in est né d'une conjoncture particulière, à un moment où il a encore été possible au ministère d'engager un financement pour de la recherche en sciences sociales, en sachant dès le départ que ce ne serait pas reproductible, qu'il n'y aurait pas de suite en tant que tel à ce programme. Il a été confié au groupement d'intérêt scientifique *Démocratie et Participation* qui est un contrat entre des partenaires pour l'animation de la recherche. Le Gis sera renouvelé pour la période 2023-2027, la convention actuelle se terminant en 2022. Le conseil scientifique commence à réfléchir sur la suite de son activité, en particulier autour des questions d'expérimentation démocratique qui ont structuré le programme Cit'in. Le Gis pourra être un lieu de confrontation pour les équipes qui sont engagées depuis longtemps à la fois sur des terrains et sur des problématiques, pour les différents travaux de recherche qui se poursuivent avec d'autres financements, assez divers. Le format Gis est très souple et a cette vocation-là. Je me ferai le porte-parole auprès du conseil scientifique de la nécessité de poursuivre non seulement les réflexions engagées dans le programme Cit'in, mais aussi d'organiser la coordination, la mutualisation et l'accumulation des connaissances.

Le colloque a montré la richesse des croisements entre les réflexions et formalisations des équipes. Mais il reste beaucoup à échanger en termes de problématisation, de théorisation. Le travail du GRAC et le travail d'Excipient se réfèrent explicitement au pragmatisme dans les sciences sociales, tel qu'il s'est développé ces dernières années dans un certain nombre de laboratoires. Bruno Villalba nous a parlé de « pragmatopie », ce qui est un peu différent. Des élaborations théoriques importantes ont démarré avec les terrains du programme Cit'in, qui ont été l'occasion de progresser pour les équipes. Ces actes du colloque en rendent compte et donneront matière à partager plus avant les différents résultats. L'ouvrage collectif prévu présentera un état plus élaboré de la réflexion collective qu'a permis, pour chaque équipe, ce programme.

Un dernier mot pour remercier encore l'ensemble des équipes et des intervenants, l'ensemble de nos discutant·e·s et l'ensemble des participant·e·s à ce colloque. Ce colloque a été très riche, merci à tout le monde.

Références citées

Cefai Daniel (2020), « La naissance de l'expérimentation démocratique », *Pragmata*, 2020, n° 3, pp. 270-355.

Dewey John (1920/2003), « La réalité comme expérience », *Reconstruction en philosophie, Œuvres philosophiques I*, Pau/Paris, PUP/Farrago/Ed. Léo Scheer.

Hennion Antoine et Alexandre Monnin (2020), « [Du pragmatisme au méliorisme radical : enquêter dans un monde ouvert, prendre acte de ses fragilités, considérer la possibilité des](#)

[catastrophes](#) », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, mis en ligne le 20 mai 2020, DOI : <https://doi.org/10.4000/sociologies.13931>

Joseph Isaac, 2007, *L'Athlète moral et l'enquêteur modeste*, Paris, Éditions Économica)

Trébuil Guy, Claire Ruault, Christophe-Toussaint Soulard et François Bousquet, « [Les démarches ComMod et Gerdal d'accompagnement de collectifs multi-acteurs pour faciliter l'innovation dans les agro-écosystèmes](#) », in Guy Faure, Yuna Chiffolleau, Frédéric Goulet, Ludovic Temple et Jean-Marc Touzard (dir.) (2018), *Innovation et développement dans les systèmes agricoles et alimentaires*, pp. 179-193.

Colloque final du programme de recherche Cit'in *Expérimentations démocratiques pour la transition écologique*

Mercredi 7 avril 2021

Introduction

9h30-10h

Jean-Michel Fourniau (*Gis Démocratie et Participation*)

SESSION 1

10h-12h00 :

Conceptions et pluralité des formes de l'agir citoyen dans la transition

Discutante : **Geneviève Pruvost** (CNRS,CEMS)

Tacite :

« *Vers une transition ordinaire ? Étendre le champ de l'émancipation à notre relation au(x) vivant(s) ?* »

Zones de gratuité :

« *La circulation des objets dans les magasins gratuits, une pratique économique alternative pour sortir du modèle marchand et relever le défi de la transition écologique* »

Demoster :

« *Situer l'agir citoyen dans l'espace des mouvements sociaux : la lutte contre la précarité énergétique entre pragmatisme et militantisme* »

Realiste :

« *Entre émancipation et prescription : coexistence des conceptions de la transition dans les innovations sociales autour du lien agriculture-alimentation* »

SESSION 2

13h30-16h :

Mises en mouvement individuelles et collectives

Discutant : **Gildas Renou** (Université de Lorraine, IRENEE)

Acte :

« *Engager les citoyens dans la transition énergétique : incuber par la recherche des projets associatifs qui fédèrent et (re)donnent le pouvoir d'agir* »

Zone de gratuité :

« *Trajectoires d'engagement dans les magasins gratuits : entre question sociale et écologique* »

Écopiste :

« *Leviers, modalités et expériences des trajectoires d'émancipation dans les lieux alternatifs : quelques pistes de travail* »

Cittep :

« *Quand la recherche s'implique dans la mise en mouvement de professionnels sans-voix. Retour réflexif sur une expérience pluridisciplinaire en viticulture bordelaise* »

Excipient :

« *La fabrique de la transition alimentaire dans les territoires : des mécanismes d'enrôlement à l'épreuve des attachements* »

SESSION 3

16h15-17h45 :

Conceptions des futurs engagés dans l'activité des collectifs

Discutant : **Jean-Michel Fourniau** (EHESS, GSPR)

Quartiers populaires :

« *Construire un récit partagé de la transition écologique* »

Saillans :

« *La révision du PLU, une mise à l'épreuve de l'expérience citoyenne radicale de Saillans* »

Numactt :

« *Quels numériques pour une transition écologique démocratique? Retour sur un travail sur scénarios pour penser la médiation des technologies numériques dans l'engagement citoyen pour la transition écologique* »

Jeudi 8 avril 2021

SESSION 4 9h15-10h45	Articulation entre initiatives citoyennes et politiques publiques Discutante : Karine Lancement (Cerema)
Demoster :	« <i>Initiatives citoyennes et dépendance à l'action publique : le cas des coopératives d'énergie dans la lutte contre la précarité énergétique</i> »
Numactt :	« <i>À quelles conditions le numérique peut-il être un levier de collaboration pour associer les citoyens à la transition des territoires ?</i> »
Realiste :	<i>Les Projets Alimentaires Territoriaux, un levier pour la démocratie alimentaire ?</i>
11h00-12h30	Discutant : Arthur Jobert (EDF, GRETS)
Cittep :	« <i>Les cadrages de l'activité de travail par les politiques publiques en tension avec les capacités d'initiative des professionnels. Le cas de l'usage des pesticides en viticulture bordelaise.</i> »
Infrapolitique :	« <i>Frictions politiques et ré-alignement des échelles de gouvernementalité : deux modalités originales d'articulation entre initiatives citoyennes et politiques publiques pour la transition</i> »
Quartiers populaires :	« <i>La gouvernance territoriale d'un projet de transition écologique. Entre expertise scientifique, négociations interstitielles et savoirs profanes</i> »
SESSION 5 13h30-14h30	Essaimage et maillage des initiatives citoyennes Discutant : Alex Roy (DREAL Bourgogne-Franche Comté)
Écopiste :	« <i>Ethnographie des formes de vie sociale alternatives sur un territoire rural : organisation sociale en rhizome et maillage communautaire ?</i> »
Excipient	« <i>Maillage : posture et rôle des chercheurs dans la démocratie alimentaire</i> »
SESSION 6 14h45-16h45	Communs et composition du monde commun Discutante : Daniela Festa (Université de Bologne)
Tacite :	« <i>Vers une transition ordinaire : Contraintes, tensions et communs</i> »
Saillans :	« <i>Saillans 2014-2020 : l'expérience d'une démocratie du faire aux prises avec la transition écologique</i> »
Acte :	« <i>Co-construire une problématique de recherche sur la transition énergétique : fragments d'un travail en communs</i> »
Infrapolitique :	« <i>Ces communs qui nous obligent... Formules de la transition démocratique</i> »
Conclusion 16h45-17h30 :	Jean-Michel Fourniau (Gis Démocratie et Participation)